

L'Abbé CHARLES-ÉDOUARD MAILHOT

Les Bois-Francs

O champs qu'on a peuplés d'une autre race altière,
Bois-Francs qu'on a dotés, hélas ! d'étranges noms,
Vous qui deviez servir contre nous de barrière,
Vous nous apparteniez et nous vous reprenons !

ADOLPHE POISSON.

ARTHABASKA
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
IMPRIMEUR

—
1914



INTRODUCTION

Qui n'aime à se rappeler les souvenirs du passé ! Qui n'aime à laisser errer sa pensée sur quelque époque écoulee, déjà enfuie bien loin, mais qui revient comme d'elle-même nous redire les joies et les peines d'un temps qui n'est plus !

L'OUVRAGE que je présente aujourd'hui au public canadien, et dédié tout particulièrement à mes compatriotes des Bois-Francis, est un recueil d'écrits laissés par les premiers historiens. Ce sont des notes, de vieilles chroniques, des documents collectionnés pendant plus de vingt-cinq ans. C'est le récit des faits et gestes accomplis par nos pères, sur ce beau coin de terre canadienne, aux jours de sa glorieuse découverte. Ce sont les traditions de nos ancêtres qui menacent de disparaître (car ils sont rares aujourd'hui, les anciens pionniers que nous pouvons consulter) que j'ai essayé de sauver de l'oubli.

C'est le fruit d'études, de recherches nombreuses et attentives, faites dans les archives religieuses et civiles dispersées çà et là.

Je me suis fait un devoir de les réunir, de les coordonner, et aujourd'hui j'en fais part à mes lecteurs, espérant leur être utile et agréable. Je réclame bien franchement leur indulgence, leur demandant de bien vouloir tenir compte de ma bonne volonté.

Les écrivains qui nous ont légué quelques ouvrages relatifs à l'Histoire des Bois-Francis sont, en particulier, M. l'abbé Charles Trudelle, M. l'abbé Chs-F. Baillargeon, Mgr P.-H. Suzor, et Messieurs Antoine Gérin-Lajoie et Hyacinthe St-Germain.

C'est pour sauver et populariser les précieux travaux de ces écrivains que je me fais, non pas le *père*, mais le *parrain* de l'Histoire des Bois-Francis.

J'intitule le présent volume "LES BOIS-FRANCIS." La première partie sera consacrée à l'Histoire générale des Bois-Francis ; la seconde renfermera une Esquisse historique des paroisses des Bois-Francis.

Il sera question de la découverte, de la colonisation, du développement du territoire que nous habitons, des misères, des souffrances, des labeurs supportés avec tant de vaillance par les pionniers des Bois-Francis. Nous rappellerons, nous tâcherons de faire connaître ce qu'ont été, ce qu'ont fait nos pères pour nous léguer ce bel héritage.

J'espère que la génération actuelle, anxieuse de savoir ce qu'ont fait les ouvriers de la première heure sur ce sol chéri, accueillera avec beaucoup d'indulgence et de grand cœur l'apparition de mon *filieul*.

La curiosité bien légitime d'apprendre l'histoire de la paroisse qui nous a vu naître, vivre et grandir n'est-elle pas une satisfaction agréable pour l'âme et pour le cœur ?

Quels suaves souvenirs nous y goûtons ! Qu'il fait bon de savoir, de penser, de se rappeler que les braves pionniers qui ont découvert, défriché, peuplé la portion de la terre canadienne que nous habitons maintenant, sont nos pères ! Qu'ils furent de véritables héros ! de vrais patriotes !

Oui ! qu'il fait bon de connaître l'endroit où d'abord ils ont mis hache en bois ; là où ils ont renversé le premier arbre, travaillé, peiné, versé bien des sueurs, même des larmes ; que la chapelle a été construite à telle place ; où était, ce qu'était la primitive chaumière ; que le cimetière où dorment nos pères et nos mères est là. En faut-il davantage pour remuer les fibres les plus intimes de tout notre être ! Quel attachement nous devons avoir pour cette terre qui rappelle de si beaux souvenirs ! Où nos pères ont travaillé, aimé, souffert, triomphé, et où ils sont morts, là est notre patrie, notre cœur.

Comment alors ne pas aimer l'histoire de nos Bois-Francis, puisqu'elle nous parle des nôtres, de nos valeureux ancêtres, de ces braves et courageux défricheurs du sol qui, par leur travail, leur persévérance, leurs sacrifices, ont pris possession de ce beau et magnifique territoire où nous vivons avec tant de bonheur.

Nous le reconnâtrons et nous l'avouons, ces défricheurs n'étaient pas des hommes ordinaires. Animés d'un esprit chrétien et patriotique, pleins de vaillance et de dévouement, guidés, soutenus et encouragés par des prêtres pieux et zélés, ils enduraient de bon cœur des privations sans nombre pour s'emparer d'un sol que les autorités semblaient vouloir léguer à un élément étranger.

Leur conduite noble, courageuse et éminemment utile

à la société est un exemple admirable donné à leurs concitoyens. Leurs noms, bénis de Dieu et des hommes, méritent d'être inscrits en lettres d'or dans les annales de la patrie, et transmis avec honneur et gloire à la plus lointaine postérité.

Un historien a dit : On ne saurait avoir trop d'attention à conserver dans les moindres détails, pour les transmettre aux générations futures, les événements qui se déroulent pendant l'organisation d'une paroisse. En réalité, bien des faits qui paraissent tout d'abord indifférents acquièrent néanmoins, avec le temps, une réelle importance et un intérêt marqué !

Encouragé par des amis de l'histoire, et instruit par l'exemple de quelques-uns de mes devanciers, qui ont failli nous priver pour toujours de leurs précieux travaux, je me décide de présenter mon filleul au baptême et de vous faire connaître le petit cousin de Jean Rivard.

En entendant sonner les cloches du baptême de mon filleul, on s'est demandé, quelque part : "*Quis putas puer iste erit ?* quel pensez-vous que sera cet enfant ?"

C'est un petit canadien. Il n'a aucune raison d'espérer d'être plus choyé que ses devanciers. Je lui souhaite courage et force, pour parcourir sa route et supporter vaillamment les épreuves qui l'attendent.

S'il mérite de passer par le creuset de la critique, il s'en réjouira, considérant que c'est une marque d'attention ; et si l'on aime à en trop médire, facilement il s'en consolera.

L'essentiel, c'est qu'il ait été accepté sur les fonts baptismaux, et cela, grâce au patriotisme et à la générosité des nombreux amis de nos Bois-Francis.

A tous : j'offre un cordial merci.

CHAPITRE PREMIER

DÉCOUVERTE ET ÉTABLISSEMENT DES BOIS-FRANCS

NOTRE poète, Adolphe Poisson, dans une envolée patriotique, lors des noces d'or sacerdotales de Mgr P.-H. Suzor, P.R., premier curé de St-Christophe, et du Cinquantenaire de l'érection canonique de la paroisse de St-Christophe, a chanté si admirablement bien, dans son poème intitulé le " PIONNIER," la découverte des Bois-Francis, que je ne saurais mieux faire que de le reproduire ici, comme préface de ce premier chapitre.

LE PIONNIER

I

Pour cette ferme, enfant, la famille est trop grande ;
Pour nourrir tant de monde il faudrait qu'elle rende
Le double du froment récolté jusqu'ici.
Qu'allons nous devenir ? voilà tout mon souci.
Trop de bras, tu le sais, deviennent inutiles.
Bien loin dans la forêt sont des terres fertiles
Dont l'écho n'a redit que le chant du trappeur.
Toi, fils de paysan, des bois aurais-tu peur ?
Là tu peux te tailler un superbe domaine,
Voir ton bien s'arrondir de semaine en semaine ;

D'ailleurs sous l'œil de Dieu ton travail est sacré.
 Si tu manques de cœur c'est moi qui partirai,
 Et je te montrerai ce que peut le courage,
 Et que nous, les vieillards, valons ceux de ton âge."

Ainsi parlait le père à l'aîné de ses fils ;
 Et lançant aux forêts un regard de défis,
 Ayant la vision d'un avenir prospère,
 L'enfant lui répondit : " Vous dites vrai, mon père,
 A laisser la maison dès demain je suis prêt ;
 Mon bras jeune et nerveux ne craint pas la forêt.
 Pour m'y faire un abri n'ai-je pas ma cognée,
 Pour dormir, un bon lit de fougère fanée,
 Au besoin n'ai-je pas, si l'on m'en fait présent,
 Un fusil pour tuer le gibier malfaisant !
 J'aurai de quoi là-bas me tailler de l'ouvrage,
 Prêt à manquer de pain plutôt que de courage,
 A moi, noyers géants, à moi pins résineux,
 Qui lancez vers le ciel vos fronts vertigineux.
 Bientôt le sol tremblant du poids de votre chute
 Verra de vos débris surgir une humble hutte.
 Il partit, plein d'espoir et la besace au dos.
 " Adieu, s'écriait-il, adieu, frères radeaux
 Vers le large lancés par des bras intrépides,
 —Adieu barque emportée au courant des rapides !
 Adieu, fleuve géant dont les limpides eaux
 Réflètent le clocher rempli de nids d'oiseaux !
 Mais aurevoir à vous que j'aime et que je laisse,
 Pour qui seuls dans mon cœur je sens quelque faiblesse."'
 Et toute la famille est debout sur le seuil ;
 Et le père et la mère et les sœurs, l'âme en deuil,
 De le voir s'éloigner si calme, et si docile,
 Pour leur faire la part plus large et plus facile ;
 De le voir s'en aller, le gars robuste et fort,
 Chercher dans les Bois-Francis ou la vie ou la mort !
 Cloué dans son fauteuil, l'aïeul octogénaire,
 Relique du passé qu'on aime et qu'on vénère,
 Songe à son petit-fils qui part si bravement,
 Et sur sa joue un pleur glisse furtivement.

Cette larme, en secret sa rude main l'essuie,
 Mais la plus jeune sœur, qui du frère s'ennuie,
 Le surprend et lui dit : " Grand-papa, qu'avez-vous ?"
 " Je songe à l'exilé qui n'est plus avec nous."
 Laissant le souvenir dormir dans sa mémoire,
 Par la pensée il suit à travers la nuit noire
 Cet enfant qui s'en va dans un pays lointain
 Prolonger la patrie et tenter le destin,
 Car, pour ce vieux, partir pour la forêt profonde
 C'était, nouveau Colomb, chercher un nouveau-monde.

On s'est enfin remis aux agrestes travaux,
 Et grâce au temps propice ainsi qu'aux soies nouveaux,
 La saison leur promet une moisson superbe.
 De blés aux épis d'or tout en liant sa gerbe,
 Le père, secoué par un rêve étouffant,
 Se dit : " Nous en avons assez pour notre enfant !"
 A l'écart, d'égoïsme il s'accuse et regrette
 D'avoir laissé partir son fils et s'inquiète
 En songeant que bien loin, au fond de ces grands bois,
 L'enfant, sans rien en dire, est peut-être aux abois,
 Sans amis pour l'aider et loin de ceux qu'il aime.
 Va-t-il écrire, au moins, et fils aimant quand même,
 Songera-t il qu'ici tous ceux qu'il a quittés,
 Sans nouvelles, de lui brûlent d'anxiétés ?
 Et lorsqu'au vieux foyer l'aisance va renaître,
 Quand la mère accoudée auprès de la fenêtre
 Voit les blés déjà mûrs onduler sous le vent,
 Angoisse maternelle, elle se dit souvent :
 Si mon fils a du cœur de nous qu'il se souvienne,
 S'il souffre, qu'il écrive et mieux encor, qu'il vienne,
 Car le ciel plus clément nous donne assez de blé
 Pour assouvir ici la faim de l'exilé."

Depuis plus de trois mois la grande sœur, l'ainée,
 De la poste revient tête basse et peinée,
 Depuis plus de trois mois la lettre qu'on attend
 Ne vient pas rassurer la famille, et pourtant
 S'il pouvait deviner que sous le toit rustique

L'attente a fait crouler le bonheur domestique,
 Il écrirait un mot à sa mère, il dirait
 Sa lutte avec l'ennui comme avec la forêt.

Mais un matin la sœur revient toute joyeuse,
 Sa démarche est plus vive et sa lèvre rieuse
 Semble crier à tous : " Cette lettre est de lui ! "
 Que la nature est belle et clémente aujourd'hui !
 Comme les fleurs des champs sentent bon sur la route !
 Et comme les oiseaux babillards qu'elle écoute
 Font retentir les airs de joyeux trémolos !
 Quel air de fête règne à l'entour de l'enclos !
 On fait cercle autour d'elle, et d'une main fiévreuse
 Elle brise aussitôt l'enveloppe poudreuse,
 Et, l'oreille tendue, on écoute en pleurant
 Le récit du colon naïf, mais rassurant.

II

Dix lustres sont passés depuis la simple histoire
 Que je viens de vous dire en des vers sans apprêts,
 Dix lustres de labeurs qui méritaient la gloire,
 Dix lustres d'héroïsme au milieu des forêts.

Quand la religion s'allie à la patrie
 Toujours il en surgit un travail immortel,
 Car plus sainte est toujours la nation qui prie,
 Et plus fort est le peuple appuyé de l'autel.

Oh ! ce qui s'est passé de sublime dans l'ombre,
 Ce qu'il fallut de cœur à tous ces paysans,
 D'espoir en l'avenir qui s'annonçait si sombre,
 Nul ne le sait que ceux qui se trouvaient présents,
 Pour en faire à jamais une terre française,
 C'est Dieu qui les poussait à peupler ces cantons.
 Et malgré tous leurs noms à l'allure écossaise,
 Nous les avons conquis et nous les habitons.

De ceux-là qui laissaient les rives du grand fleuve
Combien en reste-t-il ? Nous pourrions les nommer,
Ils furent à la peine, ils furent à l'épreuve
Et devraient être ici pour se faire acclamer.

Il en est deux ou trois qui survivent encore,
Hier les plus vaillants, aujourd'hui les plus vieux.
Buvons à leur santé car le présent s'honore
En s'inclinant devant un passé glorieux.

C'est vous, premier pasteur, qui de cette paroisse
Avez encouragé, béni les premiers pas,
Qui, pendant vingt-sept ans de prière et d'angoisse,
Ouvrier du Seigneur, ne vous reposiez pas.

Après vous d'autres sont venus, toujours fidèles
A la tâche bénie, au poste redouté :
Tous des hommes de cœur et des curés modèles,
Héroux, Buisson, Grenier, puis Lessard et Côté.

A vous tous nous devons de la reconnaissance
D'avoir à nos progrès mis tout votre souci,
Aussi dans ce grand jour de la réminiscence
Nous vous disons : bravo ! nous vous crions : merci !

ADOLPHE POISSON.

Lorsque nos pères, dit M. l'abbé Charles Trudelle, quittant le beau pays de France, vinrent s'établir sur les bords de la grande rivière du Canada, ils eurent à essayer bien des peines, à endurer bien des fatigues, avant de voir de riches campagnes remplacer les épaisses forêts qu'ils trouvèrent sur les bords du St-Laurent. Il leur fallut du courage ; car ils avaient à combattre d'infatigables ennemis dans les indigènes, déterminés à tout tenter pour chasser ces nouveaux ennemis de leur liberté. Mais nos pères venaient du pays des braves et de plus

“étaient l'élite des guerriers,” comme l'a dit un de nos poètes ; ils ne devaient donc pas craindre l'audace de l'indomptable Iroquois. Aussi les pages de la brillante histoire de ces temps héroïques de notre patrie nous les représentent toujours en garde contre l'astucieuse valeur de ce dangereux ennemi, tenant d'une main la charrue et de l'autre l'arme avec laquelle ils protégeaient leurs familles et leurs moissons.

Aujourd'hui les temps ne sont pas les mêmes : ceux qui ont disputé avec tant d'acharnement les bords du Saint-Laurent sont totalement disparus, et, plus heureux que leurs ancêtres, les bons habitants de nos campagnes cultivent en paix les champs ouverts avec tant de difficultés. Ils n'ont point à faire usage de cette valeur chevaleresque qu'ils ont reçue d'eux et dont ils “ n'ont jamais flétri les lauriers ;” mais le manque d'espace et l'impitoyable nécessité qui, depuis bien des années, obligent un grand nombre d'entre eux à s'éloigner des lieux qui les ont vu naître et à s'enfoncer dans la forêt, leur ont donné l'occasion de prouver qu'ils sont les dignes descendants des premiers colons de ce pays.

Le courage, en effet, ne consiste pas seulement à braver la valeur d'un ennemi ; il se montre encore, et bien plus, dans cette fermeté inébranlable que l'homme de cœur sait déployer pour lutter contre les ennuis, les dégoûts, les privations de l'indigence et contre ces mille obstacles journaliers qu'un travail dur et opiniâtre seul parvient à surmonter. C'est là le genre de courage, trop peu connu, et surtout trop peu récompensé, qu'ont montré et que montrent encore les braves pionniers de la colonisation de nos terres incultes.

Pour mieux les connaître, voyons-les prendre possession de cette riche et grande étendue de terres habitables qui forment la partie des Cantons de l'Est connue sous le nom de "*Bois-Francis*."

Si un auteur a pu dire : Celui qui fait croître deux brins d'herbe là où un seul était produit est un bienfaiteur public," (1) que dirons-nous donc de ces braves qui ont ouvert à la colonisation et donné à la culture toute cette belle et riche partie de la province de Québec ?

Une plume distinguée, la plume d'un penseur et d'un érudit, écrivait un jour : "Les Bois-Francis ont une histoire à part, histoire héroïque, admirable, et parfois d'une tristesse navrante, histoire telle, que l'on en rencontre rarement dans les annales des premiers établissements des colons. "

Oh oui ! dirai-je avec un autre : les braves d'alors, aux torses homériques, aux bras robustes, entamant la forêt à coup de hache et la faisant reculer vers le sud, qui dira leurs chagrins, leurs déceptions, leurs alarmes ?

Qui chantera cette sublime et triste épopée, belle de tous les dévouements, triste de funèbres souvenirs, de cette épopée qui commence avec les premiers coups de hache de Charles Héon, qui commandait aux lieux sauvages et enchanteurs des bords de la Bécancour de faire place à la civilisation ; avec ceux d'Edouard Leclerc, à Stanfold ; de Charles Beauchesne, à St-Christophe ; de J.-B. Lafond, à Somerset, et de Pierre Landry, à St-Norbert, et qui se poursuivit jusqu'au-delà de la nuit fatale du 23 novembre 1845, où s'est consommé, jusqu'à la lie,

(1) Voir Colonisation des Cantons de l'Est, par l'abbé J.-B. Chartier.

le sacrifice de deux braves cœurs, victimes de leur dévouement ?

Combien de ces héros dorment, depuis assez longtemps, leur dernier sommeil ! Combien sont partis trop tôt pour contempler le fruit de leur bravoure et de leurs veilles ?

Combien peut-être sont morts avec la pensée que les Bois-Francis ne prendraient jamais cet essor important qu'ils ont aujourd'hui, qu'ils seraient encore longtemps un point obscur sur la carte de la Province de Québec !

Mais non, la Providence en avait décidé autrement. Elle bénissait les travaux des colons laborieux. Elle les soutenait, car ils accomplissaient vaillamment son œuvre : reprendre, garder un territoire qui semblait nous échapper, et y implanter la langue française et la religion catholique.

Tous ces défricheurs de la première heure méritent donc notre admiration et notre plus vive gratitude.

Il est une autre classe de héros qui ont aidé dans la mesure de leurs forces à la colonisation des Bois-Francis et qui, certes, ont été trop dévoués à la cause du colon pour qu'on ne leur accorde pas une place d'honneur dans notre histoire : ce sont les Missionnaires. Se figure-t-on les inquiétudes, les fatigues, les labeurs, même les privations qu'ont dû éprouver ces généreux prêtres missionnaires qui avaient noms : Olivier Larue, Denis Marcoux, Clovis Gagnon, Edouard Bélanger, Edouard Dufour ? Les voit-on, ces hommes au zèle admirable, s'enfonçant, à l'appel de leur évêque, dans la profondeur des terres encore incultes, afin de soutenir, au besoin, quelques compatriotes assez vaillants pour venir se tailler un domaine

en pleine forêt ? Ils avaient à parcourir un territoire très étendu, voyageant assez souvent à pied, obligés, parfois, de traverser les malheureuses et trop fameuses savanes de Blandford et de Stanfold. L'œuvre, humainement parlant, devait être au-delà de leurs forces, mais la Providence était là pour les protéger, les diriger, les fortifier. Ils trouvaient force et courage en ces mots : Pour Dieu et pour la Patrie !

Dès avant l'année 1830, on connaissait déjà, dans les paroisses du sud du district des Trois-Rivières, l'existence de cette partie des Cantons de l'Est que l'on a appelée, plus tard, les Bois-Francis.

Plusieurs fois, des chasseurs canadiens avaient pénétré dans ces magnifiques forêts de Blandford, de Stanfold, de Somerset et d'Arthabaska et les avaient parcourues dans toutes les directions. Ils avaient admiré ce parc immense, dont l'orme, l'érable et le noyer faisaient le plus bel ornement, que la nature seule entretenait dans une propreté et une élégance princière. Suivant leurs récits pleins d'enthousiasme, ce domaine de la nature était comme une de ces belles et riches plantations auxquelles l'art et le goût savent donner un aspect riant et varié. La grosseur et la hauteur de ces arbres qu'ils avaient vus indiquaient, suivant eux, un sol riche et propre à toute espèce de culture. En effet, dans les premières années ceux qui visitaient pour la première fois les parties de cette forêt que les colons n'avaient pas encore attaquées ne pouvaient s'empêcher d'éprouver les mêmes impressions et étaient souvent tentés de s'écrier avec un de nos poètes :

O mon pays ! de la nature,
Vraiment, tu fus l'enfant chéri !

En 1825, un nommé Dubuc, de St-Pierre-les-Becquets, faisant la chasse sur les bords de la rivière Bécancour, non loin de l'église de St-Louis, incendiée le 31 août 1913, fut assassiné par des sauvages qui prétendaient être les seuls maîtres de cet endroit de chasse.

Un autre habitant de St-Pierre-les-Becquets, du nom d'Isaïe Mailhot, monta, vers 1830, plusieurs fois, à Somerset, pendant l'hiver, à la raquette, et tendit des pièges sur les bords de la rivière Blanche, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le village de Plessisville.

Cependant, aucun de ces visiteurs ou chasseurs n'eut la volonté de s'établir au milieu de ces forêts, parce que les obstacles à surmonter étaient si grands, qu'il fallait pour les affronter avoir un courage plus qu'ordinaire ou être commandé par la nécessité. Il leur semblait impossible d'aller demeurer seuls à une si grande distance sans espoir d'avoir un jour des chemins pour descendre au bord du fleuve et d'être suivis par quelques parents ou amis.

Le premier colon qui vint dans *Les Bois-Francis* avec la détermination de s'y fixer fut M. Charles Héon, natif de la paroisse de Bécancour.

Au mois de mars 1825, il prenait possession d'un lopin de terre, dans la partie sud du canton de Blandford, comprise aujourd'hui dans le comté d'Arthabaska, et commençait le défrichement nécessaire pour y construire une demeure, une pauvre cabane. On peut donc considérer l'année 1825 comme la date de l'établissement des Bois-Francis.

Sept ans plus tard, en 1832, arrivait le fondateur de Stanfold, M. Édouard Leclerc, lequel s'établit sur le dou-

zième rang, près de la rivière Nicolet. M. Edouard Lelercq était natif de la paroisse de Saint-Grégoire, comté de Nicolet.

Au printemps de 1835, M. Charles Beauchesne, originaire de Bécancour, pénétra dans le canton d'Arthabaska, et prit possession des 5ème et 6ème lots du 3ème rang.

A l'automne de 1835, M. J.-B. Lafond, de La Baie-du-Febvre, visita le canton de Somerset. Il choisit le 30ième lot du huitième rang, mais il ne vint résider à Somerset qu'au printemps de 1836.

M. Pierre Landry Bercase, de St-Grégoire de Nicolet, que l'on considère comme le premier colon de la paroisse de Saint-Norbert d'Arthabaska, prit et commença à défricher le 4ème lot du onzième rang d'Arthabaska, vers 1840.

Les premiers colons canadiens résidants dans le canton de Warwick, mentionnés dans les registres de Gentilly, d'où dépendait cette mission, sont, en 1839, Olivier Boisvert et son épouse Josephite Deshayes, dite St-Cyr, en 1840, Louis Martin et son épouse Marie Lachance.

Tels furent, d'après les historiens, la tradition ou autres documents, les fondateurs, les premiers défricheurs des divers cantons composant les Bois-Francis.

Il en avait coûté cependant à ces hardis défricheurs de s'éloigner des lieux témoins de leur enfance, de quitter leurs parents, leurs amis, ces bons voisins avec lesquels ils avaient passé tant de moments de joie et de bonheur, de se décider à ne plus se voir réunis dans la vieille église de la paroisse, si pleine pour eux de pieux souvenirs et dont le clocher fait toujours battre de joie le

cœur catholique du Canadien ; puis de ne plus contempler

De St-Laurent le majestueux cours.

Aussi, quoiqu'ils ne dûssent point passer la frontière de la patrie, il leur avait semblé partir pour l'exil ; c'est que

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée,

a dit avec raison un poète.

Mais le temps était arrivé où les Canadiens, instruits à l'école de l'indigence et prêtant l'oreille à ce cri d'un patriotique appel "Emparons-nous du sol," (paroles attribuées à M. l'abbé John Holmes), devaient quitter les bords du Saint-Laurent et aller fonder de nouvelles colonies au sein même de leur pays, disputant ainsi à l'étranger une terre dont la possession leur est acquise à tant de titres. Ils étaient donc partis les larmes aux yeux, mais l'espoir dans le cœur.

Il y eut alors un élan général vers cette région fortunée ; on ne parlait que des Bois-Francis. C'était la Californie du temps.

Mais la découverte de cette terre devait produire en quelque sorte les mêmes résultats que celle des mines aurifères des bords de l'Eldorado : les chercheurs ne devaient jouir de leurs biens qu'après des privations et des souffrances presque incroyables.

CHAPITRE II

DÉNOMINATION DES BOIS-FRANCS

Dans une jeune colonie chaque fait est gros de conséquence pour l'avenir.

F.-X. GARNEAU.

LES Cantons de l'Est, appelés tout d'abord "Townships de l'Est," comprennent toute la partie du Bas-Canada au sud du fleuve St-Laurent, depuis la rivière Chaudière, jusqu'à la rivière Richelieu ; et à partir des seigneuries, situées sur les bords du St-Laurent, jusqu'à la ligne séparant le Canada des États-Unis. Cette partie du Bas-Canada, dit Gérin-Lajoie, comprenant plus de quatre millions d'acres de terre fertile, est excessivement intéressante, non seulement pour l'économiste, mais aussi pour l'artiste, le poète et le voyageur. Partout la nature s'y montre sinon aussi sublime, aussi grandiose, du moins presque aussi pittoresque que dans le bas du fleuve et les environs de Québec. Montagnes, collines, vallées, lacs, rivières, tout y semble fait pour charmer les regards. Le touriste qui a parcouru les bords de la rivière Saint-François ne sau-

rait oublier les paysages enchanteurs qui s'offrent de tous côtés. Les rivières Chaudière, Nicolet, Bécancour, avec leurs chaînes de lacs, leurs cascades, leurs rives escarpées ; les lacs Memphrémagog, Saint-François, Mégantic, Aylmer, avec leurs îlots verdoyants, présentent à l'œil le même genre de beautés ravissantes.

Ce fut M. Antoine Gérin-Lajoie, auteur de Jean Rivard, qui a remplacé le mot *Township* par le mot *Canton*.

Le mot anglais *Township*, dit-il, n'a pas d'équivalent en français. M. de Tocqueville dit que le *township* tient le milieu entre le canton et la commune ; d'autres, comme M. Laboulaye, prétendent que le *township* se rapproche beaucoup plus du canton que de la commune, puisqu'un *township* peut se composer de plusieurs municipalités, de même qu'un canton peut comprendre plusieurs communes. Je me servirai donc dans le cours de ce récit du mot "Canton," de préférence au mot "Township."

M. P.-G. Roy, dans son ouvrage "Noms Géographiques de la Province de Québec," page 78, se pose cette question : D'où vient ce nom de "Bois-Francis" que les écrivains de langue française appliquent généralement à cette région des Cantons de l'Est ? (1)

Disons d'abord que cette épithète n'offre encore rien de légal : inutile d'en rechercher l'origine à travers les archives de l'État.

Le nom de "Bois-Francis" fut primitivement limité aux colonies françaises qui se fondèrent dans les comtés d'Arthabaska et de Mégantic.

L'un des motifs qui poussaient nos compatriotes à

(1) Voir Bulletin Recherches historiques, vol. VII, page 315.

s'établir dans ces parages c'est qu'ils trouvaient un sol élevé et facile à défricher, à cause des essences forestières dont il était recouvert. Le hêtre, l'érable, le merisier, etc., etc., dominaient sur les coteaux et le colon n'avait qu'à faire brûler les abatis de la forêt pour obtenir une abondante récolte dès la première année, sans compter le joli revenu qu'il retirait de la cendre, par la fabrication du sel à potasse.

Ce cachet spécial des terrains où se portait le courant colonisateur ne tarda pas à les désigner : on allait prendre une concession, on allait s'établir dans les "Bois-Francis." L'expression se popularisa promptement et, dès le mois de septembre 1838, un document signé par l'archevêque de Québec chargeait un prêtre de visiter "les habitants des Bois-Francis," désignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles.

Ce document ecclésiastique, le premier connu où il soit parlé d'une manière officielle des Bois-Francis, est une lettre adressée par l'archevêque de Québec à M. l'abbé Denis Marcoux, vicaire à St-François-du-Lac, le nommant vicaire à Gentilly, avec ordre de visiter les colons des "Bois-Francis."

Archevêché de Québec, septembre 1838.

MON CHER MONSIEUR,

Je vous nomme, par les présentes, vicaire à St-Edouard de Gentilly, avec la charge d'aller visiter les nouveaux colons des cantons de Blandford, Stanfold, Somerset, Arthabaska, Warwick et Bulstrode, en un mot

tous les habitants des Bois-Francis, désignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles. (1)

Je vous souhaite courage et santé pour l'accomplissement de votre nouvelle mission.

Je suis, cher Monsieur,

Votre serviteur,

† Jos., Archevêque de Québec.

Néanmoins, vu le mauvais état de sa santé, M. Denis Marcoux ne se rendit à son nouveau poste qu'à l'automne suivant, comme en font foi les registres de la paroisse de St-François du Lac et ceux de la paroisse de Gentilly, (2) et le document suivant :

Québec, 18 septembre 1839.

A M. Denis Marcoux, vicaire.

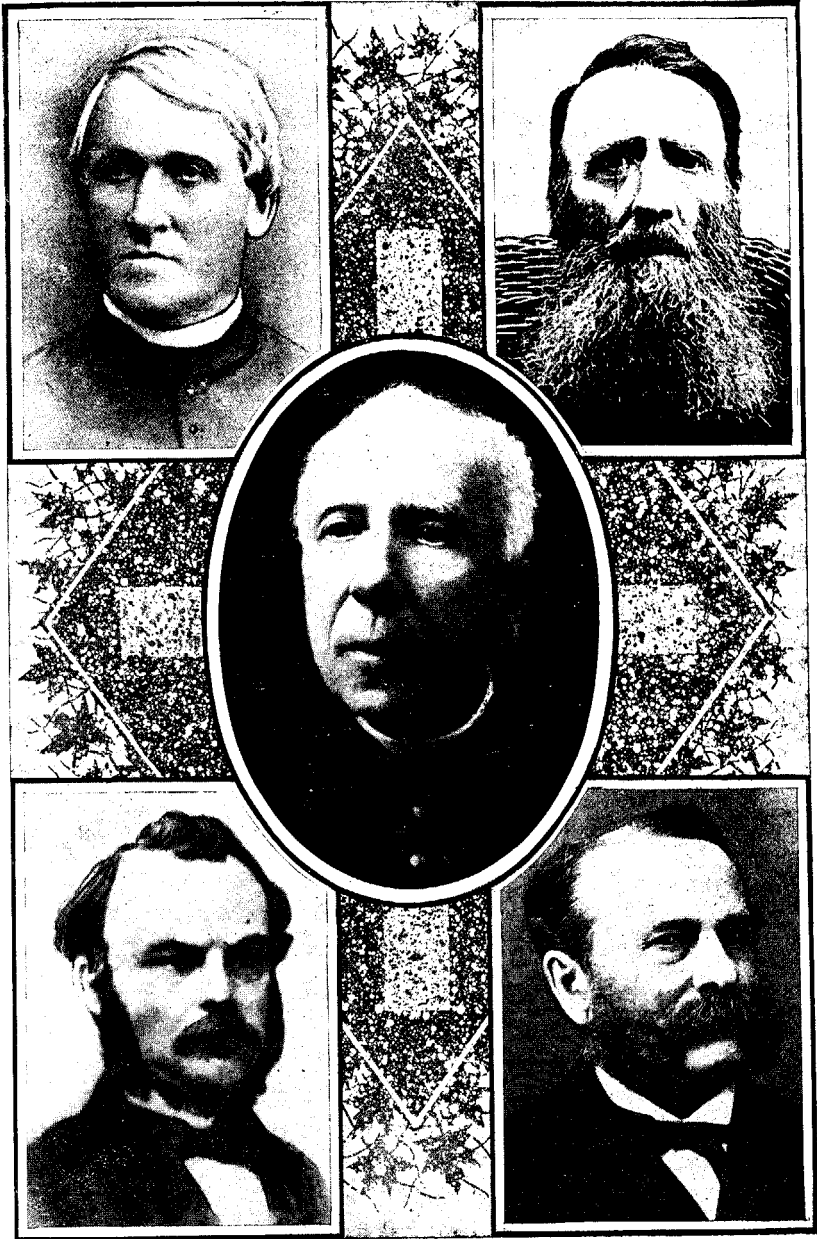
MONSIEUR,

A présent que j'ai lieu de croire que vous vous êtes suffisamment reposé dans votre famille, je vous informe qu'il faut vous remettre à l'ouvrage et que la paroisse de Gentilly, ainsi que les divers établissements qui se trouvent derrière cette paroisse et celles du voisinage, sont le théâtre où vous allez exercer votre zèle. Vous aurez donc soin de vous mettre en route pour votre nou-

(1) A cette époque, il y avait déjà des colons établis dans le canton d'Halifax, comme on peut le voir dans la Notice sur la Paroisse de St-Ferdinand, par M. l'abbé L. Gagné. Ils étaient desservis par M. le curé de St-Sylvestre.

(2) Voir Registres de Gentilly et de St-François du Lac.

Historiens des Bois-Francs



1. M. l'abbé Charles Trudelle 2. M. l'abbé C.-F. Baillargeon
3. Mgr P.-H. Suzor, P.-R.
4. M. Antoine Gérin-Lajoie 5. M. H. St-Germain

velle destination de manière à y être rendu, s'il est possible, pour dimanche prochain.

En attendant que vous receviez de moi des pouvoirs plus détaillés, je vous autorise à exercer à Gentilly les pouvoirs de vicaire, et pour les townships, si besoin est, ceux que M. Larue est autorisé à y exercer.

Je suis etc.,

† JOS. EV. DE QUÉBEC.

Ces deux lettres de Monseigneur de Québec sont des documents attestant par écrit ce que nous n'aurions su autrement que par la tradition. C'est une reconnaissance officielle par l'autorité religieuse de l'expression "Les Bois-Francis" alors en usage dans ces places nouvelles. La lettre de 1838 nous fait connaître le territoire considéré à cette époque comme composant les Bois-Francis : les Cantons de Blandford (1), Somerset, Stanfold, Arthabaska, Warwick et Bulstrode. (2)

La lettre de 1839 indique l'endroit où sont situés les Bois-Francis : les divers établissements qui se trouvent derrière la paroisse de Gentilly et celles du voisinage, c'est-à-dire : St-Pierre, Bécancour, St-Grégoire.

Notons que les expressions Cantons de l'Est et Bois-Francis ne sont pas synonymes. Les Bois-Francis ne sont qu'une portion des Cantons de l'Est.

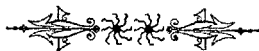
Pourquoi a-t-on appelé cette partie des Cantons de l'Est "Les Bois-Francis" ?

(1) La partie sud de Blandford appelée la "Rivière Bécancour.

(2) Une partie du 1er et 12ème rangs de Bulstrode, alors habitée.

Cette dénomination est toute naturelle, rationnelle. C'est la qualité du bois même qui croissait et recouvrait le sol de ce territoire qui lui a valu son nom. En effet, en contemplant cette immense forêt composée de hêtres, d'érables, de merisiers, de chênes, d'ormes, les premiers colons et visiteurs furent naturellement inspirés de baptiser sous le nom de "Les Bois-Francis" le pays qu'ils venaient de découvrir et destiné à devenir leur future patrie.

Avouons, comme le disait L.-H. Fréchette un jour, que ce nom des "Bois-Francis" se recommande à plus d'un titre. Il porte avec lui comme un parfum de sol vierge. Sa tournure pittoresque fait rêver de vallons perdus, de collines boisées, de montagnes abruptes, de chênes robustes et d'érablières sans fin.



CHAPITRE III

LES HISTORIENS DES BOIS-FRANCS

ON aimera sans doute à faire connaissance avec les historiens ou écrivains qui nous ont légué quelques travaux sur les Bois-Francis.

Quatre d'entre eux sont descendus dans la tombe : M. l'abbé Charles Trudelle, premier curé de St-Calixte de Somerset, M. l'abbé Chs.-F. Baillargeon, ancien curé de St-Eusèbe de Stanfold, M. Antoine Gérin-Lajoie et M. Hyacinthe St-Germain.

Un seul survit, c'est le vénérable octogénaire Mgr Philippe-Hippolyte Suzor, Prélat Romain, le premier curé de St-Christophe d'Arthabaska.

M. L'ABBÉ CHARLES TRUDELLE

M. l'abbé Charles Trudelle est né à Charlesbourg le 28 janvier 1822. Il était le fils de Jean Trudelle et de Marie Geneviève Jobin. Il fit ses études classiques

au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 24 mars 1845, il demeura professeur au Séminaire de Québec jusqu'en 1850. Nommé curé de St-Calixte de Somerset, il y demeura jusqu'en 1856. Transféré à la cure de la Baie St-Paul, il desservit cette importante paroisse jusqu'en 1864. Pendant douze ans il fut curé de la paroisse de St-François, Rivière du Sud; il y bâtit une belle église et fit l'acquisition d'un superbe carillon de cloches. M. M. l'abbé Trudelle visita l'Europe en 1869. Il eut le bonheur, pendant son séjour à Rome, d'assister à l'ouverture du Concile du Vatican. A son retour d'Europe il continua à desservir la paroisse St-François, Rivière du Sud, jusqu'en 1876. Au mois d'octobre de cette même année, il fut transféré à la cure de St-Michel, comté de Bellechasse. Appelé au collège de Ste-Anne de la Pocatière en 1878, il y demeura huit années pendant lesquelles ses actes de dévouement et de charité ne se comptent pas. Il fit aussi de grandes améliorations aux édifices de cette institution. Après avoir été six ans supérieur du collège de Ste-Anne, il pria, en 1886, Son Eminence le Cardinal Taschereau de lui permettre de se reposer. Ce repos bien mérité lui ayant été accordé, M. Trudelle se retira à l'Hôpital-Général de Québec. Au mois de mai 1887, Son Eminence le Cardinal Taschereau lui confia le chapelinat du Sacré-Cœur, poste qu'il a occupé jusqu'en 1896, alors qu'il fut atteint de cécité. Le 24 mars 1895 M. Trudelle a célébré le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il est demeuré au Sacré-Cœur jusqu'à sa mort, arrivée le 14 juillet 1904. Il était âgé de 82 ans et 5 mois.

M. l'abbé Charles Trudelle a écrit l'histoire de sa

paroisse natale, Charlesbourg, celle de la Baie St-Paul où il a été curé de 1856 à 1864, une notice sur le Frère Louis, récollet, un écrit sur le pain bénit et un souvenir intitulé : "Les Bois-Francis." Cet écrit, daté de 1852, a été mis en volume en 1878. C'est le premier écrit historique que nous possédions sur les Bois-Francis.

"La Semaine Religieuse" de Québec, volume VIII, année 1895-1896, a publié une série d'articles signés l'abbé Charles Trudelle, ayant pour titre "L'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, de Québec, et les Communautés Hospitalières."

M. ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

C'est à Yamachiche, en 1824, que naquit M. Antoine Gérin-Lajoie, auteur de "Jean Rivard, le défricheur." Entré au séminaire de Nicolet en 1837, il en sortit en 1844 et se fit avocat.

Étant écolier, il composa la chanson : "Un Canadien Errant." Monsieur le Grand Vicaire L.-F. Laflèche, plus tard évêque des Trois-Rivières, parlant de ses pérégrinations dans l'Ouest, sur les bords du Mississipi, dit : "Partout sur notre route nous avons rencontré de nombreuses familles canadiennes. Au récit qu'elles nous faisaient de leurs désappointements, des chagrins, des ennuis qu'elles éprouvaient dans ce pays, nous avons ressenti une profonde affliction ; plusieurs fois nous avons chanté avec elles, après les dures fatigues de la journée, ces sentiments si heureusement exprimés par un de nos poètes canadiens, à l'âge de 14 ans, sous l'inspiration et le souffle de l'éducation collégiale :

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Un soir, triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressa ces mots :

“ Si tu vois mon pays,
“ Mon pays malheureux.
“ Va, dis à mes amis
“ Que je me souviens d'eux.

“ O jours si pleins d'appas,
“ Vous êtes disparus . .
“ Et mon pays, hélas !
“ Je ne le verrai plus !

“ Non, mais en expirant,
“ O mon cher Canada !
“ Mon regard languissant
“ Vers toi se portera”

Au dire de M. L.-J. Doucet, cet écolier n'était autre que Antoine Gérin-Lajoie. Le jeune poète avait d'abord écrit :

“ Un Acadien errant ”

Puis songeant que les deux peuples Acadien et Canadien puisaient leurs destinées à des sources plus ou moins amères, il remplaça le mot “ Acadien ” par celui de “ Canadien.”

M. Antoine Gérin-Lajoie, nous dit la tradition, au-

rait fait, vers 1860, par le Grand Tronc, un voyage de Québec à Plessisville, avec son ancien condisciple de collègue, M. Noël Hébert, député de Mégantic, de 1858 à 1863. Il se serait rendu à la résidence de son ami, pour visiter sa propriété, située sur les bords de la rivière Nicolet, sur le deuxième lot du seizième rang du canton d'Arthabaska, propriété qu'il occupait depuis une quinzaine d'années.

L'aspect riant de la belle petite rivière Nicolet, les charmantes montagnes encore couvertes d'épaisses érablières, le sol fertile produisant de riches moissons, le récit du travail opéré par son ami depuis son arrivée au milieu de la forêt, tout cela était bien de nature à enthousiasmer l'âme poétique de notre littérateur.

Cette excursion champêtre aurait alors fait naître dans l'esprit de M. Gérin-Lajoie l'heureuse inspiration d'écrire son charmant livre "Jean Rivard, le défricheur."

Comme nous le voyons dans la préface de ce poème, que M. l'abbé Camille Roy a appelé un roman social, le but de l'auteur était de faire connaître la vie et les travaux des défricheurs et d'encourager notre jeunesse canadienne à se porter vers la carrière agricole au lieu d'encombrer les professions d'avocat, de notaire, de médecin et les comptoirs des marchands, comme elle fait de plus en plus, au grand détriment de l'intérêt public et national. Afin d'en rendre la lecture moins aride, l'auteur crut devoir mêler à son récit certains détails de la vie intime et divers incidents qui ont eu l'effet de faire considérer ce récit comme une fiction. L'intention de l'auteur toutefois n'a jamais été de faire un roman, et il peut assurer que dans les faits et incidents qu'il raconte

il s'est appliqué avec un soin scrupuleux, au risque même d'ennuyer les lecteurs frivoles, à ne rien dire qui ne fût strictement conforme à la réalité.

On peut ici poser ces questions : " Qu'étais ce Jean Rivard, le défricheur, et où a-t-il en réalité vécu ? Qui devons-nous voir en Gustave Charmenil ? Où était Louiseville, surnommée plus tard Rivardville ? Où était le canton de Bristol ? "

Essayons de répondre à ces différentes interrogations.

Les vivants qui peuvent nous renseigner sur les vrais noms des personnages et des lieux mentionnés dans l'ouvrage de M. Antoine Gérin-Lajoie sont aujourd'hui peu nombreux. Néanmoins nous en rencontrons encore quelques-uns. Je crois à propos et utile d'enregistrer ici leur témoignage, pendant qu'il en est encore temps.

C'est un point de l'histoire des Bois-Francis qui intéresse la génération actuelle et que la génération future aimera à connaître.

M. P.-L. Tousignant, shérif d'Arthabaska, rédacteur de *L'Union des Cantons de l'Est* de 1868 à 1888, ainsi que M. Alfred Désilets, avocat et un des rédacteurs du *Journal des Trois-Rivières*, ont bien voulu me fournir sur ce sujet des renseignements sur lesquels il ne peut planer aucun doute.

Tous deux m'ont affirmé que le héros de M. Antoine Gérin-Lajoie, Jean-Rivard, le défricheur, était certainement M. Noël Hébert, natif de St-Grégoire, établi dans les Pointes du Canton d'Arthabaska et que Gustave Charmenil était le pseudonyme de l'auteur de Jean Rivard, de M. Antoine Gérin-Lajoie lui-même.

On peut ajouter que c'est aussi l'opinion générale des gens de lettres de la région des Trois-Rivières et des Bois-Francis qui ont eu occasion de connaître M. Antoine Gérin-Lajoie et M. Noël Hébert.

L'abbé L.-A. Buisson, ancien curé de Ste-Hélène de Chester et de St-Norbert d'Arthabaska, aujourd'hui le doyen des prêtres résidant dans les Bois-Francis, confirme ces divers témoignages. En maintes circonstances, raconte-t-il, mon prédécesseur à St-Norbert, M. l'abbé Pierre Roy, m'a parlé de Noël Hébert et le désignait comme étant le héros de M. Antoine Gérin-Lajoie, c'est-à-dire Jean Rivard, le défricheur. Si donc Jean Rivard, le défricheur, et Noël Hébert, des Pointes du Canton d'Arthabaska, ne font qu'un, il est évident que Louiseville, du Canton de Bristol, (habitation de Jean Rivard, le défricheur), décrite par M. Gérin-Lajoie, était située dans les Bois-Francis, dans le Canton d'Arthabaska (1).

D'ailleurs ce que nous lisons quelque part dans Jean Rivard, le défricheur, ne confirme-t-il pas ces opinions ? En effet, nous voyons qu'au retour de son voyage à Grandpré, Jean Rivard trouve toute la population sous le coup d'une émotion extraordinaire. De quoi s'agissait-il ? Un événement tragique, connu de tous, venait de se dérouler dans le canton de Stanfold, voisin de celui d'Arthabaska.

(1) M. Noël Hébert, né à St-Grégoire en 1819, monta dans les Bois-Francis en 1845. Il se maria à St-Grégoire en 1847. Il laissa les Pointes d'Arthabaska en 1868 et alla s'établir à l'Assomption, Illinois, où il mourut en 1885. Il était l'oncle du célèbre sculpteur canadien Philippe Hébert. Renseignements donnés par M. Honoré Hébert, de St-Grégoire, frère de Noël Hébert.

Un jeune missionnaire canadien (1) plein de zèle et de dévouement s'étant, dans l'exercice de son saint ministère, aventuré dans la forêt sans guide et sans chemin, avait été surpris par les ténèbres de la nuit et, après de longs et vains efforts pour parvenir aux habitations, s'était vu condamné à périr.

On l'avait trouvé mort, au milieu d'un marécage, enfoncé dans la boue jusqu'à la ceinture....mort de froid, de misère et d'épuisement.

Missionnaire infatigable, pasteur adoré de son troupeau dispersé, sa mort inattendue avait jeté la consternation dans les cœurs et faisait encore verser des larmes.

Des deux hommes qui l'accompagnaient, l'un était mort à côté de lui (2) ; l'autre, perclus de tous ses membres, survivait pour raconter ce tragique évènement (3).

La première édition de " Jean Rivard " fut publiée dans les *Soirées Canadiennes* en 1862.

Le but à obtenir : Porter la jeunesse canadienne vers la vie agricole, demandait, en effet, que M. Gérin-Lajoie fit de Louiseville un tableau aussi attrayant que possible. Les descriptions du défrichement, du brûlage, des semailles, de la sucrerie, sont tout à fait naturelles et intéressantes.

Néanmoins, il faut l'admettre, Jean Rivard, le défricheur, ne nous donne pas une idée juste ; il ne nous fait pas connaître dans toute leur réalité les misères, les

(1) M. l'abbé C.-E. Bélanger, missionnaire de Somerset, de Stanfold et de Blandford.

(2) M. Ambroise Pépin, de Somerset, originaire de Gentilly.

(3) M. le notaire Olivier Cormier, de Somerset.

souffrances, l'isolement qu'ont eu à supporter les défricheurs de la première heure dans les Bois-Francis. Il faut remonter à une époque plus reculée.

M. Antoine Gérin-Lajoie, après avoir été plusieurs années rédacteur de *La Minerve*, mourut à Ottawa, en 1882, âgé de 58 ans.

La vie de M. A. Gérin-Lajoie se résume tout entière, dit M. l'abbé Casgrain, dans la devise qu'il s'était choisie : "*Plus d'honneur que d'honneurs.*"

MGR P.-H. SUZOR, P. R.

Mgr Philippe-Hippolyte Suzor, né à Québec le 1er mai 1826, de Hippolyte Suzor, marchand, et de Marguerite-Angélique DeFoy, fit ses études à Québec, où il fut ordonné par Mgr Turgeon, le 30 septembre 1849. Vicaire aux Trois-Rivières (1849-1851) ; curé de St-Christophe d'Arthabaska (1851-1878) avec desserte ou mission de St-Médard de Warwick (1851-1857), de St-Paul de Chester (1851-1857), de Ste-Victoire d'Arthabaska (1863-1865), de St-Jules de Bulstrode, aujourd'hui St-Valère, et des familles catholiques établies sur le plus petit bras de la rivière Nicolet, régulièrement appelé Rivière-au-Loup, dans le township de Horton (1851-1860), vicaire forain en 1868 ; aumônier du quatrième détachement des zouaves canadiens en Italie (1868-1869), curé de Nicolet (1878-1885), nommé vicaire général du diocèse de Nicolet en 1885 ; curé d'office à Nicolet (1885-1887 et 1888-1889), administrateur du diocèse de Nicolet, à trois reprises, en 1887, 1889 et 1896 ; retiré à Nicolet en 1889 ; créé prélat domestique par Léon XIII en 1899.

Mgr P.-H. Suzor publia, en 1868, dans les colonnes

de *L'Union des Cantons de l'Est*, des Notes sur la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska. C'est l'histoire de Saint-Christophe, depuis sa fondation, en 1835, jusqu'à l'arrivée du premier curé, M. l'abbé P.-H. Suzor, en 1851.

Mgr Suzor a bien voulu me passer une copie de ces Notes, revue et augmentée, avec la gracieuse permission de m'en servir pour mon *Esquisse* de la paroisse de Saint-Christophe.

Je lui réitère de nouveau mes remerciements les plus sincères.

M. L'ABBE CHARLES-FLAVIEN BAILLARGEON

M. l'abbé Charles-Flavien Baillargeon naquit à St-Roch-de-Québec le 26 Février 1833, de Jean-Baptiste Baillargeon et de Marie Grenier, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné le 23 septembre 1855. Vicaire aux Trois-Rivières (1855-1859) ; premier curé de Saint-Germain de Grantham (1859-1864) ; curé de la cathédrale des Trois-Rivières (1864-1874) ; curé de Stanfold (1874-1886) où il se retira (1886-1901). Il mourut le trois juin 1901. Il fut inhumé dans le cimetière du Séminaire des Trois-Rivières, son œuvre de prédilection.

M. l'abbé C.-F. Baillargeon collabora, pendant assez longtemps, au *Journal des Trois-Rivières* et à *L'Union des Cantons de l'Est*. En 1886 et 1887 il composa un ouvrage sur les Bois-Francis et particulièrement sur les paroisses de St-Eusèbe de Stanfold et de St-Calixte de Somerset. Il lut une partie de ce travail dans des Conférences données, dans le temps, au cercle littéraire de Princeville et au Collège du Sacré-Cœur d'Arthabaska ; mais

M. Baillargeon mourut avant de livrer ce travail à la publicité.

M. l'abbé Baillargeon était un intellectuel, à l'âme éprise des sublimes mystères de la religion qu'il prêchait et des nobles traditions de la patrie qu'il chérissait. Ces deux cultes, celui de la religion et celui de la patrie, se confondaient dans son cœur de prêtre et de patriote, et jusqu'à son dernier soupir, par conviction, amour et devoir, il leur a consacré toutes ses facultés, toutes ses énergies, tout son être.

MONSIEUR HYACINTHE ST-GERMAIN

M. Hyacinthe St-Germain naquit à Repentigny, comté de Terrebonne, le 23 septembre 1838. Il fit une grande partie de ses études au séminaire de St-Hyacinthe, où il eut pour confrères de classes Mgr Elphège Gravel, premier évêque de Nicolet, et l'Honorable Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique.

En 1855, M. H. St-Germain s'établit à St-Louis de Blandford, où il se livra à la culture jusqu'en 1885, époque où il alla demeurer à Nicolet. Il avait épousé, en 1863, à Bécancour, Mademoiselle Clarisse Leblanc.

M. H. St-Germain a publié deux volumes : un, en 1905 "Charles Héon," le fondateur de la paroisse de Saint-Louis de Blandford, et l'autre, en 1907 "Souvenirs et Impressions de Voyages au Nord-Ouest Canadien."

Au moment de sa mort, en décembre 1911, M. H. St-Germain demeurait à Danville, chez son gendre M. le notaire H. Girard. Il fut inhumé à Nicolet. M. H. St-Germain avait été pendant plusieurs années maire de la ville de Nicolet.

CHAPITRE IV

TOPOGRAPHIE DES BOIS-FRANCS.—COMTÉ DE BUCKINGHAMSHIRE

LA partie des Cantons de l'Est connue plus tard sous la dénomination " Les Bois-Francis " appartenait au comté de Buckinghamshire, Bas-Canada.

Ce comté renfermait toute cette partie de la province de Québec, sur le côté sud du fleuve St-Laurent, entre le côté occidental de Dorchester et une ligne parallèle à celui courant de l'angle Nord-Est d'une étendue de terre communément appelée Seigneurie de Sorel, avec toutes les îles dans le fleuve.

Cet ancien district électoral avait été érigé en comté le 7 mai 1792 et forma, jusqu'en 1829, l'une des 27 divisions électorales du Bas-Canada. Ce collège électoral avait droit à deux députés, savoir :

1781-1829

Juchereau A. Duchesnay.....	1792-1796 (1)
Joseph-Marie de Tonnancour....	1792-1796
John Craigie.....	1796-1804 (2)
George Waters Allsopp.....	1796-1800
Louis Gouin.....	1800-1804
Louis Proulx.....	1804-1808
François Legendre.....	1804-1808
Louis Legendre.....	1808-1809
Jean-Bte Hébert.....	1808-1814
François Bellet.....	1814-1820
James Stuart.....	1814-1825
Louis Bourdages.....	1815-1816
Joseph Badeaux.....	1816-1820
Louis Bourdages.....	1820-1830
Jean-Bte Proulx.....	1820-1830

En 1829 le comté de Buckinghamshire donna jour au comté de Drummond (lequel comprit jusqu'en 1853 Arthabaska et une partie de Wolfe), au comté de Mégantic et autres.

DRUMMOND

1 député de 1829 à 1836.—2 députés de 1836 à 1838	
Frederick-George Hariot.....	1829-1833
Edward Toomy.....	1833-1838
Henry Menut.....	1836-1838

(1) Conseiller Exécutif de 1794 à sa mort en 1825.

(2) Conseiller Exécutif de 1801 à 1813.

CONSEIL SPECIAL 1838-1841

1 député 1841-1854.

Robert-Nugent Watts..... 1841-1851

John McDougall 1851-1854

1 député 1854-1867.

DRUMMOND ET ARTHABASKA UNIS

Jean-Bte Eric Dorion..... 1854-1857

Christopher Dunkin..... 1858-1861

Jean-Bte Eric Dorion..... 1861-1866

PROVINCE DE QUÉBEC

DRUMMOND ET ARTHABASKA UNIS

1 député 1867 à 1890.

John Edward Hemming..... 1867-1871

Wilfrid Laurier..... 1871-1874

William-John Watts 1874-1885

Joseph-Ena Girouard..... 1886-1890

DRUMMOND (1)

1 député depuis 1890.

William-John Watts..... 1890-1891

Joseph-Peter Cooke..... 1892-1897

William-John Watts..... 1897-1901

Joseph Laferté 1901-1910

L'Honorable Jules Allard depuis 1910

(1) Il est séparé d'Arthabaska.

ARTHABASKA (I)

1 député depuis 1890.

Joseph-Éna Girouard.....	1890-1900
Paul Tourigny depuis.....	1900

MÉGANTIC

De 1830 à 1832, le comté de Mégantic n'ayant pas encore la population suffisante pour avoir son représentant, fut annexé au comté de Beauce. Antoine-Charles Taschereau représenta ce comté de 1830 à 1838.

1 député de 1832 à 1838.

Anthony Anderson.....	1832-1834
John Greaves Clapham.....	1834-1838
Constitution du Bas-Canada suspendue en 1837.	

CONSEIL SPÉCIAL 1838-1841

SOUS L'UNION

1 député de 1841 à 1854.

L'Hon. Dominique Daly.....	1841-1849 (2)
Dunbar Ross.....	1850-1851
John Greaves Clapham.....	1851-1854
1 député de 1854-1867.	

Willam Rhodes.....	1854-1857
Noël Hébert.....	1858-1863
George Irvine.....	1863-1867

(1) Il est séparé de Drummond.

(2) Conseiller Exécutif.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

1 député depuis 1867.

L'Hon. George Irvine.....	1867-1876
Andrew Kennedy.....	1876-1878
L'Hon. George Irvine... ..	1878-1884
John Whyte.....	1884-1886
Andrew Stuart Johnson.....	1886-1888
L'hon. Wm. Rhodes.....	1888-1890
Andrew Stuart Johnson.....	1890-1891
James King.....	1892-1897
George-Robert Smith.....	1897-1908
D.-H. Pennington.....	1908-1912
Jos. Demers depuis.....	1912

CHAMBRE DES COMMUNES

DRUMMOND ET ARTHABASKA

1 député depuis 1867.

Ls.-Adélaré Sénécal.....	1867-1872
René Nérée Dorion.....	1872-1874
Wilfrid Laurier.....	1874-1877
Désiré-Olivier Bourbeau.....	1877-1887
Joseph Lavergne	1887-1897
Louis Lavergne.....	1897-1910
Arthur Gilbert.....	1910-1911
Ovide Brouillard depuis.....	1911

MÉGANTIC

1 député depuis 1867.

L'hon. George Irvine.....	1867-1872
Édouard-Émery Richard.....	1872-1878

Louis-Ephrem Olivier.....	1878-1882
Louis-Is.-Côté Fréchette.....	1882-1884
L'hon. François Langelier.....	1884-1887
Georges Turcot.....	1887-1891
Louis-Is.-Côté Fréchette.....	1891-1896
Georges Turcot.....	1896-1904
F.-T. Savoie.....	1904-1908
Lucien Pacaud depuis.....	1911

CONSEIL LÉGISLATIF ET SÉNAT

Les collèges électoraux de la Province de Québec pour le Sénat sont les mêmes que ceux du Conseil Législatif.

CONSEIL LÉGISLATIF

De 1791 à 1856 nommés par la couronne.

De 1856 à 1867 élus par le peuple.

De 1867 à 1900 nommés par l'exécutif.

Les comtés de Mégantic et Arthabaska forment une partie de la division de KENNEBEC.

CONSEILLERS LÉGISLATIFS

KENNEBEC

L'hon. Charles Cormier.....	1862-1867
L'hon. Isidore Thibaudeau.....	1867-1874
L'hon. Louis Richard.....	1877-1882
L'hon. Elzéar Gérin.....	1882-1887
L'hon. Louis Edouard Pacaud..	1887-1889
L'hon. Nap.-Charles Cormier depuis	1889

SÉNATEURS

Kennebec

L'hon. Charles Cormier, 1867 à sa mort en 1887.

L'hon. Pierre Fortin, 1887 à sa mort en 1888.

Sir George A. Drummond, 1888 à sa mort en 1910.

L'hon. Louis Lavergne depuis 1910.

En 1815, l'arpenteur Bouchette, dans son ouvrage "Description topographique de la Province du Bas-Canada" nous donne les bornes, le nom des propriétaires et la nature du sol des townships d'Arthabaska, de Warwick, de Somerset et de Stanfold. Le township de Blandford, en 1815, n'était pas encore érigé. Il le fut, quelques années plus tard, en 1823.

ARTHABASKA

Le township d'Arthabaska, dans le comté de Buckinghamshire, fut érigé le 30 septembre 1802. C'est une pièce de terre triangulaire, située entre Chester et Halifax au sud-est ; Bulstrode, Stanfold et Somerset au nord-ouest et Warwick au sud-ouest. Il a beaucoup moins d'étendue qu'un township plein. Un quartier a été subdivisé et accordé, par Sir Robert Shore Milnes, gouverneur du Bas-Canada de 1799 à 1805, à John Gregory, écuyer, qui l'occupe à présent (1815). La terre est excellente, fertile et produirait abondamment sous presque tous les systèmes d'agriculture ; elle présente plusieurs bonnes situations pour le chanvre et le lin. Dans quelques parties, il est plus bas et un peu marécageux. Le

bois de construction consiste principalement en hêtre, en bouleau, en orme et en quelques pins ; les qualités inférieures sont abondantes dans les marais. Plusieurs branches du Nicolet le traversent. Nulle partie n'est encore habitée (1815). Ce canton a une étendue de 31,067 acres en superficie.

WARWICK

Le township de Warwick, dans le comté de Buckinghamshire, fut érigé le 23 janvier 1804. Il joint Tingwick au sud-est, Bulstrode au nord-ouest, Kingsey au sud-ouest et Arthabaska au nord-est. C'est un terrain pauvre et assez stérile, qui, excepté les trois premiers rangs, ne peut presque être d'aucune utilité, étant saboteux, brisé et marécageux, résistant à tous les efforts de l'art et du travail pour le mettre en valeur. Il est couvert d'une forêt épaisse de pruche et de sapinette. Les terres en friche qui le joignent au nord-ouest sont de la même description. Dans le printemps, il est inondé à une grande hauteur par plusieurs branches de la rivière Nicolet, et il devient impraticable à une distance considérable. La moitié sud-est de ce township a été subdivisée et concédée à différents individus ; mais comme on peut se l'imaginer, d'après sa nature, personne n'a trouvé d'encouragement suffisant pour y former un établissement (1815). Ce township, en partie, a été concédé, par Sir R.-S. Milnes, à M. Siendry Persons, qui l'occupe en 1815.

Warwick a une étendue de 63,806 acres en superficie.

SOMERSET

Le township de Somerset, dans le comté de Buck-

inghamshire fut érigé le 21 avril 1804. L'augmentation de Somerset fut bornée le 21 mai 1852.

Il est borné au sud-est par l'étendue de nos terres vacantes, communément appelée le township d'Inverness, et par les townships d'Halifax et d'Arthabaska ; au nord-ouest, par la seigneurie de Lotbinière et par l'étendue de nos terres vacantes communément appelée le township de Stanfold ; au nord-ouest par le township de Nelson, et au sud-ouest par la dite étendue de nos terres vacantes, communément appelée le township de Stanfold. Il fut accordé, en 1804, par Sir R.-S. Milnes, aux officiers et aux simples soldats de la milice canadienne. Le terrain, dans ce township, est assez bas, mais il est d'une qualité passablement bonne et propre à produire presque toutes les espèces de grains ; dans plusieurs endroits il est propre à la culture du chanvre et du lin. Le bois de construction consiste principalement en hêtre, en érable, en bouleau et en pin. Il est très bien arrosé par les rivières Bécancour et Du Chêne et par un grand nombre de petits courants qui, après avoir serpenté dans presque toutes les parties, tombent dans les deux rivières. Aucune partie du terrain n'a encore été mise en culture. (1815).

Le canton de Somerset comprend 54,352 acres en superficie.

STANFOLD

Le township de Stanfold, dans le comté de Buckinghamshire, a été érigé le 9 juillet 1807. Il est situé sur la rive sud-est de la rivière Bécancour, qui le borne en front, il joint Arthabaska au fond, Somerset au nord-est et Bulstrode au sud-ouest.

Comme sa situation est très basse et qu'il est entièrement marécageux, une petite portion du terrain est propre à la culture. Il est traversé par quelques rivières, entre autres la rivière Nicolet, et petits courants qui tombent dans la Bécancour. La moitié de ce township a été accordée, par Sir J.-H. Craig, gouverneur du Canada, de 1807 à 1811, à l'Honorable Jenkin Williams, qui en est le propriétaire actuel (1815). On n'a pas encore entrepris de le défricher.

Stanfold a une étendue de 65,765 acres en superficie.

BLANDFORD

Le township de Blandford, dans le comté de Buckinghamshire, a été érigé en 1823.

Il est borné au-sud-ouest par le township de Maddington ; au nord-ouest par Gentilly et St-Pierre-les-Becquets ; au nord et au nord-est par Deschaillons et l'augmentation de Somerset ; au nord-est et au sud par les townships de Stanfold et de Bulstrode.

Les terrains sont en partie savaneux, marécageux et sablonneux. Sur les bords de la rivière Bécancour et de la rivière Du Chêne le sol est bon et propre à la culture. La quantité de bois de commerce et de construction est assez considérable. Ce township est arrosé par les rivières Bécancour, Du Chêne et Gentilly. Il y a deux petits lacs : le lac St-Louis, source de la rivière Gentilly et le lac St-Eustache, sur le second rang de ce township. La plupart des terres, dans la partie nord, furent prises vers 1823, 1824 et 1825 et généralement par des canadiens. Ce township a 57,717 acres en superficie. La partie sud seulement, nommée primitivement "la rivière Bécancour,"

dans le comté d'Arthabaska, est considérée comme appartenant à la région appelée les Bois-Francis ; son étendue est de 27,358 acres environ. La partie nord était désignée sous le nom de domaine de Gentilly.

BEAUTÉS DES BOIS-FRANCS

M. l'abbé Chs-F. Baillargeon, ancien curé de Stanford, dans une de ses conférences donnée au Club Littéraire de Princeville, en 1887, fait la peinture suivante des Bois-Francis :

“ Un de nos poètes canadiens a écrit un jour :

O mon pays ! de la nature
Vraiment tu fus l'enfant chéri.

Quand, aujourd'hui, l'on parcourt dans une belle voiture à quatre roues, tirée par un bon et gras cheval richement harnaché, cette belle partie de notre pays que nous habitons ; quand on y contemple ces belles rivières qui serpentent au milieu de plaines riantes et couvertes d'une riche moisson ; quand on jette un coup d'œil sur ces superbes montagnes dont les cîmes altières sont encore ombragées par des arbres séculaires ; quand on considère ces beaux jardins où les fleurs les plus variées et les plus odoriférantes réjouissent si chrétiennement nos regards ; ces potagers chargés de légumes qui ornent nos tables et assaisonnent nos mets ; ces parterres splendides où l'on recueille abondamment les fruits les plus délicieux ; ces champs chargés d'épis qui se balancent mol-

lement sous le souffle de la brise légère ; ces troupeaux nombreux et de toute espèce qui broutent l'herbe de nos verdoyantes prairies ; ces coquettes résidences qui abritent une population vivant dans une modeste aisance, sous le regard bienveillant de Dieu, à l'ombre de son clocher et de son autel ; quand on traverse dans toute leur étendue les belles campagnes de Stanfold, de Somerset, de St-Louis, de St-Norbert, de St-Christophe, de St-Médard de Warwick, de Ste-Victoire, on est autorisé à s'écrier :

Quel beau pays que celui des Bois-Francis !

Les hommes se fatiguent à inventer des amusements dont ils ne tardent pas à se dégoûter, tandis que la nature, avec une bonté maternelle, offre à tous ses enfants le moins dispendieux, le plus innocent et le plus durable des plaisirs. C'est celui dont jouissaient, dans le Paradis d'Éden, les premiers des humains ; et notre dépravation seule nous fait connaître des satisfactions d'un genre différent. Pour peu que l'on conserve l'antique simplicité, il est presque impossible de ne pas trouver des charmes à contempler la nature. Le pauvre ainsi que le riche peuvent se procurer cette jouissance : mais c'est précisément ce qui en diminue le prix ; égoïstes que nous sommes ! rien ne devrait donner plus de valeur à un bien que la pensée qu'il fait le bonheur de tous nos frères.

Combien cependant, auprès de ce plaisir si touchant et si noble, combien sont frivoles et trompeurs ces amusements recherchés que le mondain se procure à si grands frais ! Uniquement propres à nous arracher à nous-mêmes, ils laissent un vide affreux dans notre âme et amènent toujours avec eux l'ennui et le dégoût.

Au contraire, la bienfaisante nature offre continuel-

lement de nouveaux objets à nos yeux. Tous les plaisirs qui ne sont que l'ouvrage de notre imagination ont une courte durée et sont aussi fugitifs qu'un beau songe, dont l'illusion se détruit au moment du réveil. Les plaisirs de l'esprit et du cœur, ceux que nous goûtons en contemplant les œuvres de Dieu, sont solides et constants, parce qu'ils nous ouvrent une source inépuisable de délices. Le ciel avec tous ses feux, la terre émaillée de fleurs, le chant mélodieux des oiseaux, le doux murmure des fontaines, le cours majestueux d'une rivière, la diversité des paysages, mille points de vue tous plus ravissants les uns que les autres, fournissent sans cesse de nouveaux sujets de plaisirs, et si nous y sommes insensibles, c'est que nous voyons les œuvres de la nature d'un œil indifférent. La grande science du chrétien consiste à jouir innocemment de tout ce qui l'environne ; il possède l'art de se rendre heureux dans toutes les circonstances, à peu de frais et sans qu'il en coûte à sa vertu.

Montagnes superbes de St-Christophe, de St-Norbert, je vous contemple et je vous salue dans toute la splendeur de votre majestueuse grandeur ! Qui vous a établies sur vos fondements ? Qui éleva vos têtes jusqu'à la hauteur des nues ? Qui vous orna de forêts verdoyantes, de ces arbres fruitiers, de ces plantes si utiles et si variées, de tant de fleurs agréables ? Qui a couvert vos cîmes de neige et de glace et fait jaillir de vos entrailles ces sources qui humectent et fécondent la terre, ces rivières qui portent partout l'abondance et la vie ? Ne serait-il pas avantageux pour nos Bois-Francis que leur surface fût plus égale et que tant d'énormes rochers ne les défigurassent point ? La terre serait plus régulière, la

vue s'étendrait plus au loin, nous voyagerions plus commodément, nous jouirions enfin de mille autres avantages si elle n'était qu'une vaste plaine. Ainsi semblent les choses au premier aperçu. Mais quand nous blâmons les œuvres de la nature nous courons risque de nous égarer.

Il est manifeste que les montagnes et les collines ont été principalement destinées à entretenir et à perpétuer les différentes sources qui forment les rivières et les fleuves. Cette froidure qui règne continuellement sur la partie des hautes montagnes contribue à condenser les vapeurs, à les convertir en air, à les ménager avec économie pour rafraîchir et désaltérer la terre pendant les jours brûlants de l'été. Leur surface attire, arrête, absorbe les nuages qui sont portés en différents sens dans l'atmosphère, par les vents. Les espaces qui séparent leurs pointes sont comme des bassins préparés pour recevoir les brouillards épais, les nuées précipitées en pluie. Leurs entrailles sont autant de réservoirs d'où les eaux s'échappent, peu à peu, par une infinité de petites ouvertures, pour féconder nos plaines, abreuver l'homme et les animaux.

A l'avantage inestimable des sources et des fontaines que nous procurent les montagnes s'en joignent quantité d'autres non moins sensibles. Elles sont la demeure de plusieurs espèces d'animaux dont nous faisons beaucoup d'usage sans qu'il nous en coûte la moindre peine, et auxquels nous fournissons la subsistance et l'entretien. Sur leurs flancs croissent les arbres et un nombre infini de plantes salutaires qui n'ont pas les mêmes vertus dans les plaines. A n'envisager les montagnes que du côté de l'agrément, ce sont des espèces d'amphithéâtres

qui nous procurent les perspectives les plus riantes et qui donnent aux maisons et même à des villes entières la plus intéressante position.

Belle rivière Nicolet, suspends un instant tes flots harmonieux pour écouter les accents d'un cœur qui t'admire. . . . et puis tu reprendras ton cours pour aller dire partout sur ton passage et la bonté et la puissance de ton Créateur !

Quel ornement, quelle richesse dans la nature que le cours d'une rivière ! Soit que nous nous arrêtions à considérer le mouvement de ses flots, soit que nous observions les utilités qu'elle nous procure, la beauté de son cours nous ravit, la multitude des biens qu'elle nous amène nous remplit de reconnaissance.

Ce n'est d'abord qu'un filet qui coule de quelque colline sur un fond de glaise ou de sable. Le moindre caillou suffit pour l'embarrasser dans sa route ; il se détourne et se dégage en murmurant ; il s'échappe enfin, se précipite, gagne la plaine, et, grossi par la jonction de quelques autres ruisseaux, il se forme un lit, prend un nom et devient une rivière. De vastes prairies, une riante verdure accompagnent fidèlement son cours ; elle tourne autour des collines et serpente dans les plaines, comme pour embellir et fertiliser plus de lieux à la fois.

La rivière est le rendez-vous de tout ce qu'il y a d'animé dans la nature. Mille oiseaux de toutes les couleurs et de toute espèce de ramages viennent sans cesse jouer sur son gravier, voltiger sur sa surface, s'abreuver de ses eaux, pêcher, nager et plonger à l'envie. Ils ne la quittent qu'à regret, quand le retour de la nuit les contraint de regagner leur demeure. Alors les bêtes sau-

vages en jouissent à leur tour ; mais, à l'aspect du soleil, elles abandonnent la plaine à l'homme et la rivière aux troupeaux qui, deux fois le jour, quittent leurs pâturages pour venir sur ses bords se désaltérer ou chercher l'ombre et la fraîcheur. La rivière ne nous plaît pas moins qu'aux animaux. Elle coule au milieu de nos habitations, et, après avoir fertilisé le séjour des laboureurs, donné de beaux points de vue aux maisons de plaisance, après avoir fait l'ornement et la joie des campagnes, elle arrive dans la ville et y coule majestueusement entre deux files d'édifices superbes, qu'elle orne et embellit. C'est aux rivières que nous devons la propreté, les agréments de nos demeures et la fertilité de nos campagnes. Toujours nos habitations sont malsaines quand elles se trouvent environnées d'eaux dormantes et de marais, ou lorsque le défaut de quelque source y cause la sécheresse. Le moindre ruisseau rafraîchit l'air des environs, il y répand de douces rosées. Quel contraste frappant entre les lieux arrosés par quelques rivières et le pays auquel la nature a refusé ce secours ! L'un est sec, aride et désert ; les autres ressemblent à un jardin délicieux, où les bois, les vallons, les prairies, les campagnes prodiguent à l'envie leurs trésors. Une rivière y serpente et fait toute la différence de ces contrées ; elle porte partout avec elle la prospérité et la fraîcheur. Avec quelles difficultés se ferait le commerce si les fleuves ne nous amenaient les productions qui ne peuvent croître en notre pays ? De combien de machines ingénieuses et devenues nécessaires, vu les progrès de l'industrie, de combien de moulins dont la fonction est de convertir notre blé en froment et nos forêts en bois de construction ne serions-nous pas

privés si nous ne pouvions les mettre en activité au moyen des pouvoirs d'eau ! Que de poissons délicats nous manqueraient si les rivières ne nous les fournissaient avec abondance !

Belle rivière Nicolet placée dans un ravissant vallon, ombragée par les arbres qui croissent sur tes bords, rafraîchie par l'eau nouvelle qui y afflue sans cesse, animée par le chant des oiseaux qui viennent y chercher un abri contre l'ardeur du soleil et une eau limpide pour s'y désaltérer et s'y baigner, toi seule, ne me donnes-tu pas le droit d'écrire :

Quel beau pays que le pays des Bois-Francis !

Riantes campagnes des Bois-Francis, souffrez que nous admirions tous ensemble et vos champs mis et tenus en valeur et leur prodigieuse fertilité ! C'est vous qui donnez tous les jours à vos habitants le pain nécessaire à la vie. Or, parmi les aliments que le bienfaisant Créateur nous distribue avec tant de profusion et de libéralité, le pain est en même temps et le plus commun et le plus sain. Il est aussi nécessaire à la table du pauvre qu'au repas du prince ; l'infirmes, le convalescent se sentent restaurés par son usage aussi bien que l'homme en santé. Sans doute, il est particulièrement destiné à la nourriture de l'homme puisque la plante dont il provient peut se reproduire sous les climats les plus divers et qu'il est difficile de trouver un pays où le blé ne puisse mûrir.

Quels charmes dans ces prairies que nous admirons à chaque pas, et dont le principal bien est de fournir, presque sans frais, la nourriture aux animaux dont nous pouvons le moins nous passer ! Le bœuf, dont la chair

nous nourrit ou dont le travail nous aide à façonner nos terres, n'a besoin pour vivre que de l'herbe des prés. Le cheval, dont les services sont innombrables, ne demande pour toute reconnaissance que le libre usage de ces mêmes lieux, ou une quantité suffisante de foin qu'on y recueille. Il s'y élance, après son travail, avec autant de grâce que de liberté, et nous tient quittes alors de tout autre soin. La vache, dont le lait est un des grands soutiens de notre vie, n'exige que la même faveur.

Oui ! qu'elle est belle la nature des Bois-Francis ! L'herbe et les fleurs y croissent en abondance ; les arbres y sont couverts de riche feuillage ; les doux zéphyrus nous y caressent ; les troupeaux y trouvent leur pâture ; les tendres agneaux y bêlent, s'ébattent et se réjouissent de leur existence. Quelle harmonie dans les sons que le rossignol fait entendre du haut de la colline ! Tout exprime la joie, tout l'inspire ! Elle règne dans les vallons et sur les côteaux, sur les arbres et dans les bocages.

Vous parlerai-je de ces florissants villages surgis partout, sous le souffle bienfaisant du travail et du capital ; de ces majestueuses églises, élevées comme par enchantement à la gloire de Dieu et au prix de sacrifices nobles et généreux, qui témoignent de la vivacité de la foi de nos populations ; de ces maisons de belle structure construites en tous lieux pour donner à l'enfance des deux sexes une bonne et religieuse éducation, afin qu'elle ne pénètre pas sans boussole dans la vaste obscurité de la vie ; de ces nombreux établissements industriels de tout genre qui, rapportant largement le capital à leurs propriétaires, donnent en retour le pain de tous

les jours à une foule d'honnêtes travailleurs ; de ces maisons de commerce assises sur des bases solides ; de ces cultivateurs héroïques qui, par leur travail, mais travail énergique et persévérant, ont su arriver à une certaine prospérité, sur des champs qu'ils ont défrichés, bien souvent arrosés de leurs sueurs ?

Jetons nos regards sur les Bois-Francis et nous contemplerons avec une légitime jouissance toutes ces merveilles, toutes ces beautés.

En présence d'un spectacle aussi charmant nous serons heureux de redire la parole du poète :

O mon pays ! de la nature
Vraiment tu fus l'enfant chéri.

M. Antoine Gérin-Lajoie a écrit : " Le sol des Bois-Francis est partout d'une fertilité remarquable, le ciel y est clair et le climat salubre ; toutes les choses nécessaires à la nourriture de l'homme, poissons, gibier, fruits s'y trouvent en abondance, et l'on a lieu de s'étonner que cette partie du Canada n'ait pas été plus tôt défrichée. En effet, avant l'arrivée des premiers colons, les Bois-Francis n'étaient autre chose qu'une immense forêt qui n'attendait paisiblement que l'heure solennelle de sa destruction pour faire place à de belles et florissantes campagnes. Les arbres gigantesques qui couvraient le sol avaient régné pendant des siècles en potentats dans la forêt ; le moment était arrivé où ils devaient courber leurs têtes altières sous les coups redoublés de la hache des fiers Sicambres canadiens."

CHAPITRE V

LE DÉFRICHEMENT.—TRAVAIL ARDU ET PÉNIBLE

Sol canadien, terre chérie,
Par des braves tu fus peuplé !

ISIDORE BÉDARD.

LES premiers défricheurs des Bois-Francs, Charles Héon, Edouard Leclerc, Charles Beauchesne, J.-Bte Lafond, en s'enfonçant dans l'épaisse forêt, en venant s'établir sur des terres nouvelles, en les défrichant à la sueur de leur front, firent preuve de véritable patriotisme. Car y a-t-il au monde un homme plus méritant de la patrie que celui qui par son travail, son courage, contribue à son développement et à sa prospérité ? Tel est le cultivateur en général, mais tout particulièrement le colon qui met en valeur une terre nouvelle, comme le firent les braves pionniers des Bois-Francs. En effet, qu'est-ce que le vrai patriotisme ? Un grand évêque canadien, qui fut lui aussi dans toute la force du mot un patriote, écrivait, il y a quelques années, ce qui

suit au sujet du patriotisme en général, et en particulier du patriotisme des colonisateurs des Bois-Francis.

“ Le patriotisme, c'est l'amour de son pays, le dévouement à la terre où l'on a vu le jour ; c'est cet attachement inné dans le cœur de l'homme aux objets de la nature qui ont les premiers frappé ses regards et qui ont été témoins de ses premiers pas dans la vie.

Le patriotisme est un de ces sentiments que l'auteur de la nature a gravés lui-même en traits de feu dans le fond de l'âme humaine. C'est ce sentiment qui fait des héros et qui donne à l'homme ce courage indomptable qui le rend plus fort que la mort. L'amour du sol natal se retrouve partout, sous les glaces du pôle comme dans les déserts brûlants de l'Afrique.

Le pauvre Esquimau, avec son costume de peau d'ours ou de caribou, aime sa cabane de glace, il prend avec délice ses repas de chair crue. Il ne peut concevoir qu'il y ait au monde de pays plus favorisé que le sien. C'est en vain que vous le promènerez dans les grandes villes de l'Europe, que vous étalerez à ses yeux toutes les merveilles de la civilisation, que vous essayerez à lui faire goûter les douceurs et apprécier les avantages qu'elle vous procure. Il ne vous comprendra point, il ne comprendra pas qu'on puisse trouver le bonheur dans la jouissance de toutes ces choses. Pour lui, rien n'égale la beauté de ces rochers couverts de mousse, où broûtent des milliers d'agiles caribous et que parcourent en tous sens les nombreux troupeaux de bœufs-musqués qui y paissent ; nulle émotion semblable à celle qu'il éprouve à voguer dans son canot de peaux, entre les montagnes

flottantes des glaces du pôle, à la poursuite des grandes baleines du nord.

Il faut en dire autant du malheureux habitant des sables brûlants de l'Afrique. Les formidables rugissements du lion, la férocité du tigre et de l'hyène le font bien trembler à la vérité, mais il n'aime pas moins les déserts arides qui l'ont vu naître ; il n'en poursuit pas avec moins de bonheur la gazelle légère, cet hôte inoffensif du désert.

Lui aussi, ce rude africain, a une patrie qui possède toutes ses affections et à laquelle nul autre pays n'est préférable à ses yeux. Ainsi ces natures incultes, ces hommes dégénérés que la Providence semble avoir relégués dans ces régions inhospitalières pour des raisons, sans aucun doute, infiniment justes ; ces hommes, si dégradés qu'ils soient par leur abaissement intellectuel et leur corruption morale, ont cependant conservé vivace dans leur cœur l'amour de la patrie. Dieu, qui a permis que tant de nobles sentiments, qui font battre le cœur des hommes régénérés aient fait chez ces infortunés un triste naufrage, n'a pas voulu dans sa miséricorde que celui du patriotisme eût le même sort. Il le leur a conservé comme une compensation et une planche de salut dans les dures privations auxquelles il les a soumis.

Mais c'est chez l'homme civilisé, et surtout chez le véritable chrétien, que ce grand et noble sentiment est admirable. Qu'il nous suffise de dire que c'est ce qui rend l'homme au cœur généreux capable des plus grands dévouements et des plus grands sacrifices ; c'est ce qui le rend inébranlable en face de la mort ; et que dis-je !

c'est ce qui la lui fait rechercher avec ardeur quand il s'agit du salut de son pays.

Aussi la religion est-elle toujours inséparable du véritable patriotisme. L'homme vraiment digne du nom de patriote aime sa patrie terrestre parce qu'elle est pour lui un avant-goût de la patrie céleste ; il la sert fidèlement et fait de bon cœur pour elle le sacrifice de ses biens et de sa vie, s'il le faut, parce qu'il sait que cette fidélité et ces sacrifices l'honorent devant les hommes et sont devant Dieu parmi ses plus beaux titres à la possession de l'éternelle patrie.

Que serait, en effet, un patriotisme sans religion, sinon une fureur aveugle, un non sens, une absurdité ? Si c'est une folie, au jugement de la sagesse incarnée, de gagner l'univers même aux dépens de son âme, comment faudrait-il qualifier la conduite du soldat qui affronterait toutes les horreurs des champs de bataille sans autre espoir que le néant ou l'enfer après son trépas ? Que la religion, au contraire, montre au plus humble soldat chrétien une couronne aussi brillante que celle qui ornerait la tête de son général si, comme lui, il tombe victime du devoir en défendant sa patrie, oh ! alors on s'explique son courage, on admire son dévouement et on le comprend.

Aussi les véritables patriotes, les vrais amis de la patrie l'ont-ils toujours entendu dans ce sens. Les anciens disaient : " Combattre pour ses autels et ses foyers." Les preux chevaliers du moyen-âge, ces admirables modèles du patriote chrétien, avaient pour devise : " Dieu et mon Roi." Et encore : " Religion et Patrie," " Foi et Honneur."

Dans leur pensée, la défense de la patrie était la cause même de Dieu.

Ce n'est pas seulement sur les champs de bataille et dans la vie des héros que le patriotisme est admirable. Nous osons même dire que ce n'est pas là qu'il est plus sublime. L'auréole glorieuse qui couronne le défenseur de son pays au champ de l'honneur, l'exemple des chefs et des vaillants compagnons d'armes surexcitent les sentiments les plus élevés du cœur ; cette vue enthousiasme facilement même les plus froids et rend plus faciles l'abnégation et le dévouement que demande la patrie.

Il y a un autre champ d'honneur, moins brillant à la vérité, plus méritoire en réalité, où la patrie appelle ses enfants. C'est la conquête, par le travail, de son sol encore inhabité et sa mise en valeur. Oui, le défrichage et l'exploitation des ressources d'un pays, surtout d'un jeune pays comme le nôtre, encore couvert d'immenses forêts, demande des sacrifices plus héroïques et plus méritoires que ceux qu'il faudrait faire pour repousser l'ennemi envahisseur, à raison de l'isolement, des privations prolongées auxquels il faut se soumettre pour les accomplir. Le courageux pionnier de la colonisation a certainement autant de droit à la reconnaissance de son pays que le plus vaillant soldat. Si celui-ci fait respecter son territoire, l'autre l'en met en possession après l'avoir fertilisé de ses sueurs et quelquefois arrosé de ses larmes. Aussi le courageux colon a-t-il besoin des secours et des consolations de la religion et de l'aide efficace des gouvernements pour le soutenir dans son dur labeur et sécher ses larmes dans les moments d'épreuve et de découragement. Ces consolateurs furent les mission-

naires, dont plusieurs poussèrent l'héroïsme et le dévouement jusqu'à mourir victimes de leur zèle.

Les gouvernements sages, vraiment patriotes, ne manquèrent pas de secourir, d'aider, de protéger les braves colons qui s'enfonçaient dans la forêt pour donner à notre pays de nouveaux territoires défrichés, source des véritables revenus. Oui ! combien sages et patriotes sont les gouvernements qui viennent généreusement en aide aux colons et leur accordent la protection vraiment efficace qu'ils ont droit d'avoir. Honneur à ces gouvernements !

Parmi les colons courageux qui méritèrent de la patrie, nous pouvons, sans aucun doute, compter et admirer cette phalange de braves défricheurs qui laissèrent les belles et florissantes paroisses qui bordent le majestueux Saint-Laurent, pour s'enfoncer dans la forêt, bravant la misère, l'ennui, l'isolement. Oui, découvreurs, défricheurs des Bois-Francis, vous fûtes des patriotes vraiment dignes de ce nom ! Puissions-nous ne jamais oublier votre souvenir et imiter votre courage ! A vous notre reconnaissance pour nous avoir légué ce coin de terre charmant qui a nom les Bois-Francis.

Oui, le colon canadien, en s'éloignant des bords enchanteurs du grand fleuve pour s'enfoncer dans la profondeur des forêts, avec toutes les difficultés que l'on connaît, a fait preuve d'un courage surhumain ; il s'est montré vraiment patriote ; c'est dans son attachement à la foi de ses pères et au sol où reposent leurs cendres qu'il a pu prouver cette force d'âme, cette énergie indomptable qui ont seules pu soutenir son courage admirable. En perdant de vue le clocher de sa paroisse, en

disant un dernier adieu à ses solennités religieuses auxquelles il était accoutumé à prendre part avec tant de bonheur depuis son enfance, il a senti son cœur brisé par la douleur et ses larmes ont coulé en abondance. L'espérance d'avoir la visite du missionnaire de temps à autre, l'assurance de le voir accourir à son chevet en cas de maladie, à quelque distance qu'il pût se trouver, étaient un sujet de consolation en ce moment cruel d'une première séparation. Mais ce qui le relevait surtout dans son abattement, c'était la consolante perspective de revoir, avant peu d'années, le beau clocher de la paroisse s'élever au milieu même de la forêt ; c'était la douce pensée d'entendre de nouveau le son joyeux des cloches annoncer le retour des grandes solennités religieuses, appeler les fidèles à la prière, inviter les parents et les amis à se réjouir au baptême des nouveaux-nés."

Nous venons de voir ce que nous devons entendre par le vrai patriotisme. De là nous pouvons conclure qu'il n'y a pas sur terre d'homme plus patriote que le défricheur du sol, le colon. En effet, qu'est le colon ? C'est une personne qui a entrepris le défrichement d'une terre vierge en vue de s'y établir et qui se voue corps et âme à cette âpre entreprise.

En effet, celui qui défriche à contre-cœur, songeant à changer de situation, n'a pas l'âme du colon ; ce n'est pas un vrai colon. L'ouvrier des villes qui songe sans cesse à s'en aller tôt ou tard sur une terre nouvelle, mais qui, soit par manque de courage ou d'initiative, soit par un fâcheux concours de circonstances, diffère toujours la réalisation de son projet, possède bien l'âme du vrai colon, mais quand se fera-t-il colon ? Le vrai colon est

donc celui qui défriche un lot avec goût, avec courage, avec fièreté.

Le colon aime la terre.

J'admire celui qui aime la terre comme j'admire celui qui aime sa mère. Et la terre n'est-elle pas notre mère commune ? C'est de son sein que vient le limon dont Dieu a fait le corps humain ; c'est elle qui nous porte, qui nous nourrit et qui fournit, en un mot, tout ce qui est nécessaire à notre existence et à notre bonheur. Elle aime ses enfants. Pour eux elle se laisse déchirer les entrailles pour reproduire au centuple les grains de semence qu'elle a reçus. Elle ne demande qu'à produire.

Le colon comprend tout cela.

Le joug de celui qu'on aime est doux et léger. Celui qui aime la terre ne se plaint pas de la dureté des travaux, et pour lui les journées ne sont pas trop longues.

Le colon est enfant de la nature.

La civilisation est une excellente chose, mais, comme toute autre ici-bas, cette excellente chose a ses imperfections. Dans la recherche du beau, du bon et du confortable, où en sommes-nous rendus ? On a dépassé le but, puis on a continué dans la même direction à de folles enjambées. La mode, les usages qui ont cours, la politesse, et beaucoup de coutumes établies ont des exigences absolument contraires à la santé, à la liberté, voire même au bon sens. Il est admis par les sages et les savants qu'on s'éloigne beaucoup trop du naturel. Je ne veux pas entrer plus loin sur ce terrain, n'ayant pour intention que de faire ressortir la sagesse du vrai colon qui, sans être réfractaire à une saine civilisation, reste fidèle aux lois

du naturel et ménage ainsi considérablement au profit de son bonheur, de sa bourse et de sa santé.

Le colon est religieux. Le grand œuvre de la nature lui apparaît dans sa magistrale splendeur et ne lui permet pas d'en oublier l'Auteur. De plus, il sent toujours que tout dépend de Lui. C'est de Lui qu'il attend les fécondantes rosées, les jours ensoleillés, une germination favorable. Il craint Dieu et l'aime.

N'est pas colon qui veut. J'ose même dire que c'est un don. Heureux celui à qui la Providence l'a fait.

Le colon est paisible, heureux. Cette paix du colon résulte à la fois de ses dispositions intérieures et des circonstances qui accompagnent ordinairement sa vie.

Le colon est généralement bon, doux, officieux, hospitalier, sans ambition déréglée, sans vaine préoccupation. Dans la région nouvelle où il s'est fixé, il poursuit humblement une superbe carrière dont les débuts sont ordinairement difficiles.

Pour connaître le travail dur et pénible que demande des colons le défrichement d'une terre, voyons-les à l'œuvre.

Ils se rappellent le précepte : "Ne remets pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui" : aussi à peine l'Aurore aux doigts de rose a-t-elle ouvert les portes de l'Orient, comme disait le bon Homère, que les défricheurs sont déjà à l'ouvrage.

Ils commencent par éclaircir et nettoyer les alentours de leur cabane ; en quelques jours les arbrisseaux sont abattus ou arrachés de terre ; les "CORPS-MORTS" (1) sont coupés en longueurs de huit à dix pieds, réunis en tas et

(1) Dans le langage des défricheurs, les "corps-morts" sont des arbres abattus par les ouragans ou par suite de vétusté.

brûlés ; les grands arbres seuls restent debout, trônant ça et là, dans leur superbe majesté.

Les grands arbres de la forêt offrent aux regards quelque chose de sublime. Rien ne présente une plus belle image de la fierté, de la dignité royale.

Cette vue rappelle involontairement à l'esprit la belle comparaison du prophète à l'égard des superbes :

Parcils aux cèdres du Liban,
Ils cachent dans les cieux
Leurs fronts audacieux.

Lors de la découverte des Bois-Francis, on y voyait l'orme blanc si remarquable par l'ombrage protecteur qu'il offre au travailleur. A une vingtaine de pieds du tronc, quatre ou cinq rameaux s'élançant en divergeant jusqu'à une hauteur de soixante à soixante-dix pieds, et là, s'arrêtent pour se pencher vers la terre, formant avec leur riche feuillage un immense parasol. Quelques-uns de ces arbres s'élèvent à une hauteur de cent pieds. Isolés, ils apparaissent dans toute leur grandeur, et ce sont sans contredit les arbres les plus magnifiques de la forêt.

On y voyait aussi le frêne blanc, si remarquable par sa blanche écorce, la beauté de son feuillage et l'excellente qualité de son bois qui sert à une multitude d'usages ;—le hêtre à l'écorce grisâtre, que la foudre, dit-on, ne frappe jamais et dont les branches offrent aussi par leur gracieux feuillage et leur attitude horizontale un abri recherché.

Le danger de la foudre, pour les arbres, dépend, en effet, non-seulement de leur hauteur, mais surtout de leur conductibilité, déterminée par la plus grande richesse en

sève et leur tension électrique. Or, tout le monde sait que les pointes dégagent beaucoup d'électricité : d'où le paratonnerre. Les poils ou cils des feuilles velues jouent le rôle de paratonnerre et empêchent ainsi qu'il ne se forme dans l'arbre une forte tension électrique. Tel est le hêtre.

L'effet contraire se produit dans les arbres à feuillage lisse : d'où moindre danger sous les hêtres que sous les sapins ou les chênes.

Le doux Virgile ne l'ignorait pas, puisque déjà il conseillait à ses contemporains de se réfugier "*sub tegmine fagi.*"

Le tilleul ou bois blanc, qui croît à une hauteur de plus de quatre-vingts pieds et sert à la fabrication d'un grand nombre d'objets utiles le merisier à l'écorce aromatique dont le bois égale en beauté l'acajou ;—le sapin au feuillage toujours vert, qui s'élève vers le ciel en forme pyramidale,—et enfin le pin qui s'élance jusqu'à cent pieds et que sa forme gigantesque a fait surnommer le Roi de la forêt,

On avouera qu'il fallait, sinon du courage, au moins de bons bras pour s'attaquer à ces géants de la forêt, qui ne succombaient qu'avec lenteur sous les coups répétés de la hache. Nos bûcherons commençaient par jeter un coup d'œil sur les arbres qu'ils destinaient à la destruction, afin de s'assurer dans quelle direction ils penchaient ; car tout arbre, même le plus fier, tend à peucher d'un côté plutôt que d'un autre, et c'est dans cette direction que doit être déterminée sa chute. Du matin jusqu'au soir nos défricheurs font résonner les bois du son de cet

utile instrument qu'on peut à bon droit regarder parmi nous comme l'emblème et l'outil de la civilisation.

Quand le grand arbre de cent pieds de hauteur, atteint au cœur par le taillant de l'acier meurtrier, annonce qu'il va succomber, il y a comme une seconde de silence solennel, puis un craquement terrible se fait entendre, causé par la chute du colosse. Un sourd mugissement éclate et va se perdre au milieu des montagnes.

De même que, dans le monde politique, financier, commercial ou industriel, la chute des grands entraîne la ruine d'une multitude de personnages subalternes, de même la chute des grands arbres fait périr une multitude d'arbres moins forts, dont les uns sont décapités ou brisés par le milieu du corps et les autres complètement arrachés de terre.

A peine nos défricheurs ont-ils porté sur leur ennemi terrassé un regard de superbe satisfaction, qu'ils se mettent en frais de le dépecer. En quelques instants l'arbre est dépouillé de ses branches, puis coupé en diverses parties qui restent éparses sur le sol, en attendant le supplice de feu.

Et les mêmes travaux recommencent chaque jour.

Dans les derniers jours de l'automne, vers l'époque où la neige va bientôt couvrir la terre de son blanc manteau, les défricheurs s'occupent à sarcler la forêt, c'est-à-dire à faire disparaître tous les jeunes arbres qui doivent être soit déracinés, soit coupés près du sol.

En hiver il faut poursuivre le même travail.

Ce n'est pas chose facile alors que de faire disparaître de cette surface les végétaux géants qui la cou-

vrent et qu'il faut couper à une hauteur d'environ trois pieds du sol. Plusieurs de ces arbres étaient d'une dimension énorme, quelques-uns n'ayant pas moins de cinq à six pieds de diamètre. Ajoutons qu'il faut travailler au milieu des neiges et que souvent un froid intense oblige, bon gré mal gré, les vaillants défricheurs à suspendre leurs travaux, en attendant le *brûlage*, que l'on ne peut faire qu'au printemps.

LE BRÛLAGE

Le brûlage, c'est le nettoyage complet du sol par le feu ; il forme certainement la principale opération du défricheur. C'est la plus longue et la plus fatigante, c'est celle qui requiert la plus grande force physique, et en même temps la surveillance la plus attentive.

Le travail auquel est assujetti le défricheur, à son début dans la forêt, pour abattre les arbres, les étêter, les ébrancher, les débiter, n'est rien comparé aux efforts et aux soins qu'exigent, avant que le terrain puisse être utilisé, le *tassage* et le *brûlage* de l'abatis.

Les pièces de bois les plus légères, les arbustes, les branches, en un mot tout ce qui peut facilement se manier et se transporter à bras est réuni en tas par les hommes ; s'il est nécessaire de remuer les grosses pièces, ce qu'on évite autant que possible, les bœufs, attelés au moyen d'un joug et d'un grossier carcan de bois, viennent en aide aux travailleurs, en traînant, à l'aide de forts traits de fer, ces énormes troncs d'arbres les uns auprès des autres ; puis les hommes, au moyen de *rances* et de leviers, complètent le *tassage* en empilant ces pièces

et les rapprochant le plus possible.

C'est là qu'on reconnaît la grande utilité d'une paire de bœufs. Ces animaux peuvent être regardés comme les meilleurs amis du défricheur ; aussi Jean Rivard disait-il que si jamais il se faisait peindre il voulait être représenté guidant des bœufs de sa main gauche et tenant une hache de sa main droite.

Le défricheur qui n'a pas les moyens de se procurer cette aide est bien forcé de s'en passer, mais il est privé d'un immense avantage. Ces animaux sont de beaucoup préférables aux chevaux pour les opérations du défrichement. Le cheval, ce fier animal qui creuse du pied la terre et s'élançe avec orgueil ne souffre pas d'obstacle ; il se cabre, se précipite, s'agite jusqu'à ce qu'il rompe sa chaîne ; le bœuf, toujours patient, avance avec lenteur, recule au besoin, se jette d'un côté ou de l'autre à la voix de son maître ; qu'il fasse un faux pas, qu'il tombe, qu'il roule au milieu des troncs d'arbres, il se relèvera calme, impassible, comme si rien n'était arrivé, et reprendra l'effort interrompu un instant par sa chute.

Une fois que les arbres, petits et gros, débités en longueurs de dix à onze pieds, sont entassés les uns sur les autres de manière à former des piles de sept ou huit pieds de hauteur et de dix à douze pieds de largeur, entremêlées d'arbustes, de broussailles et de bouts de bois de toutes sortes, il ne s'agit plus que d'y mettre le feu.

Puis, quand le feu a consumé la plus grande partie de ces énormes monceaux d'arbres, on procède à une seconde, souvent même à une troisième opération, en réu-

nissant les squelettes des gros troncs que le premier feu n'a pu consumer, ainsi que les charbons, les copeaux, en un mot tout ce qui peut alimenter le feu et augmenter la quantité de cendre à recueillir ; car il ne faut pas omettre de mentionner que les premiers colons mettaient le plus grand soin à conserver ce précieux résidu de la combustion des arbres. Cette dernière partie du travail de nos défricheurs exigeait d'autant plus de soin qu'elle ne pouvait prudemment s'ajourner, la moindre averse tombée sur la cendre ayant l'effet de lui enlever une grande partie de sa valeur.

Mais ces diverses opérations ne pouvaient s'exécuter en gants blancs. Aussi les défricheurs retournent le soir à leur cabane la figure et les mains tellement charbonnées, qu'on les prendrait pour des Ethiopiens.

LES SEMAILLES

Heureux l'homme des champs, s'il savait son bonheur !

Une époque heureuse pour le colon est bien celle où il suspend ses travaux de brûlage pour préparer la terre et l'ensemencer. Il est vrai que cette dernière opération est beaucoup plus simple et requérait moins de temps dans les terres neuves que dans les terres depuis longtemps cultivées. Le grain de semence est d'abord jeté sur la terre, après quoi une lourde herse triangulaire, armée d'énormes dents, est promenée aussi régulièrement que possible sur la surface raboteuse du sol fraîchement nettoyé. Ce travail compose tout le procédé d'ensemencement des terres nouvelles.

Il faut avouer que l'aspect des champs nouvellement

ensemencés n'a rien de bien poétique et ne saurait ajouter aux beautés d'un tableau de paysage. Les souches noircies par le feu apparaissent çà et là, comme des fantômes. Ce n'est qu'au bout de sept ou huit ans qu'elles finissent par tomber et disparaître

Sous les coups meurtriers du temps.

Je dois mentionner ici une plaie de la vie des bois, durant la belle saison, surtout au temps des semailles ; un mal, pour me servir des expressions du fabuliste en parlant de la peste,

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel dans sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre.....

Je veux parler des maringouins.

Durant les mois de mai et de juin, ces insectes incommodes, sanguinaires, suivis bientôt des moustiques et des brûlots, s'attaquent, jour et nuit, à la peau du malheureux défricheur. C'est un supplice continu, un martyre de tous les instants, auquel personne n'a pu jusqu'ici trouver de remède efficace. Heureusement que ce fléau ne dure généralement pas au-delà de quelques semaines.

Vers le temps des grandes chaleurs, les maringouins quittent les bois, pour fréquenter les bords des lacs, des rivières ou des marais.

CHAPITRE VI

PRIVATIONS ET SOUFFRANCES DES PREMIERS COLONS DES BOIS-FRANCS

Alors on se souvient de tout ce qu'on aime,
Des sites enchanteurs dont l'aspect nous charma,
Des jeux de notre enfance et même de ses peines.

(DELISLE)

VOYONS maintenant les pauvres colons, après avoir été aux prises avec les arbres de la forêt, en proie aux souffrances et aux privations de toutes espèces ; souffrant du côté du logement, souffrant du côté de la nourriture, souffrant du côté des voies de communications, souffrant du manque de bons chemins pour aller écouler les produits de leurs terres et se pourvoir des choses nécessaires à la vie.

“ Le premier soin d'un colon, en prenant possession de son lopin de terre, c'est de débarrasser le sol pour y construire une cabane. Pour cela il n'a besoin ni de maçon, ni de charpentier, ni de menuisier, ni de vitrier,

ni de serrurier, ni de peintre, ni de tapissier ; je me trompe, il a besoin de tout cela, et le nouveau colon sait l'être, tout seul et sans aucun apprentissage. Quelques pièces de bois rond superposées et solidement enchevêtrées aux extrémités forment le carré. Des pièces, également de bois rond, sont disposées de manière à faire une couverture plate ; les joints sont couverts d'écorce, et sur toute la surface de la toiture on étend une couche de terre pour empêcher l'eau d'y pénétrer. On emplit les joints du carré avec de l'étope, pour se mettre à l'abri du vent et de la neige. Un petit châssis est placé dans le côté, pour y faire entrer la lumière, et une seule porte brute y roule, souvent en jurant, sur de gros gonds de fer.

Plus tard, les toits des maisons et des granges furent en *chaume* ou paille de blé, ou paille de seigle. Nous voyions encore naguère dans les Bois-Francis quelques vieilles maisons et granges recouvertes de cette façon. Souvent les peintures des portes étaient en cuir et les *clanches* en bois.

Voilà l'extérieur de la demeure du vrai défricheur canadien. A l'intérieur, le salon, la salle ordinaire de réception, la salle à dîner, les chambres à coucher, la cuisine, tout est d'une seule pièce, de 18 pieds sur 15, au milieu de laquelle est placé le poêle, et dans un coin de cette pièce, assez souvent, quelques branches de sapin sur lesquelles reposent mollement les couvertures, pour les besoins de la nuit.

Voici alors comment se confectionnaient les couchettes : En premier lieu on coupait des perches, deux de longueurs suffisantes pour les côtés et deux plus cour-

tes pour la tête et le pied ; ensuite on les écorçait et les bouts étaient introduits dans des trous percés à cet effet dans quatre poteaux de même hauteur ; enfin, pour remplacer le sommier, on taillait des bandes d'écorce d'orme que l'on tressait solidement d'un côté à l'autre ; on faisait de même pour la confection des fonds de chaises au temps de jadis. Plus tard, ces couchettes rudimentaires firent place au lit du maître et de la maîtresse de la maison, au lit garni de la communauté, comme on le disait solennellement dans les actes des notaires. C'était un véritable monument, dominé par un baldaquin, élevé de quatre ou cinq pieds, garni d'une paillasse de toile du pays, d'un lit de plumes avec couvertes et draps de laine confectionnés à la maison, des taies d'oreillers et un traversin couverts d'indienne rouge, puis le couvre-pieds.

De même que les couchettes, les poêles d'autrefois n'étaient pas comme ceux d'aujourd'hui. Ils étaient loin d'avoir leur élégance et leur variété de formes qui en font un véritable ornement, même pour les salons, quand toutefois ils ne sont pas remplacés par le luxe des fournaises. C'étaient de grosses masses en fonte, aux quatre faces presque sans ornement, au dessus uni, n'ayant qu'un seul pont ou qu'un seul étage et le tout supporté par quatre grosses pattes de chien. Les poêles à deux ponts ne remontent pas à plus de 80 ans dans les campagnes. Les poêles à un pont étaient surtout commodes pour y faire cuire la célèbre galette de sarrasin tant en vogue autrefois dans les Bois-Francis, et que l'on trouvait excellente, comparée à la soupe à l'ail sauvage, aux herbes et aux feuilles dont bon nombre de colons furent obligés de se nourrir, dans les premiers temps, pour s'em-

pêcher de mourir de faim.

Après s'être logé tant bien que mal, avoir accompli les durs et pénibles travaux du défrichement, du brûlage et des semailles, que vous connaissez déjà, le colon devait se résigner à attendre trois longs et mortels mois pour tirer sa vie du produit de son champ, tandis que la tinette de lard, la poche de fleur n'attendaient pas aussi longtemps pour venir à sec. Les semences achevées, il faut s'éloigner pour se procurer les provisions nécessaires à la vie. Quelle position ? Pas d'autre voie à suivre que celle de l'affreuse savane qui s'étend depuis l'endroit où est située aujourd'hui l'église de Stanfold jusqu'aux rives de la rivière Bécancour.

Pour aller des paroisses du bord du fleuve aux Bois-Francis, dit M. Trudelle, il fallait d'abord passer la savane de Blandford, qui sépare la paroisse de Gentilly des nouveaux établissements de la rivière Bécancour, et à travers laquelle un chemin mal entretenu conduisait alors. Mais cela n'était rien, comparé à l'affreuse savane de Stanfold, que l'on ne pouvait passer qu'à pied, pendant près de sept mois de l'année, car il n'était possible aux voitures de la traverser que depuis le mois de décembre jusqu'au mois d'avril, lorsque le froid avait consolidé les eaux bourbeuses de ce vaste marais.

Les premiers colons avaient frayé dans cette savane, depuis la chapelle de la rivière Bécancour jusqu'à l'église actuelle de Stanfold, un chemin sur lequel ils avaient jeté des branches qui leur donnaient le moyen de se soutenir au-dessus des bourbiers sans fond qu'ils rencontraient à chaque instant.

Pour rendre ce sentier praticable aux voitures d'hi-

ver, on était obligé d'aller, par corvées de quinze à vingt hommes, battre la neige avec les pieds pour la détremper avec l'eau, sans quoi la glace ne se serait pas formée. Cela ne se faisait pas ordinairement sans que l'on vît plusieurs enfoncer jusqu'aux genoux et souvent jusqu'au milieu du corps dans cette eau fangeuse et à demi-gelée. Si deux voitures se rencontraient, il n'était pas rare de voir les chevaux qui mettaient le pied hors du chemin battu disparaître presque entièrement dans les ornières, d'où on ne les retirait qu'au moyen de cordes et de leviers. Quelques-uns de ces pauvres animaux et plusieurs bêtes à cornes y ont même péri.

Ce fut là cependant le chemin par lequel pendant près de onze ans des centaines de colons, hommes, femmes et enfants, ont dû passer pour se rendre dans les Bois-Francis.

Qui pourrait dire les misères et les souffrances de tout genre qui y furent endurées ? Le cœur saigne aux récits qu'en font les premiers habitants de ces contrées.

Cependant le champ était vaste et chacun pouvait se choisir une ample part de cette belle forêt ; aussi les premiers arrivés ne furent pas longtemps seuls. Presque continuellement de nouveaux colons passaient la savane de Stanfold pour monter aux Bois-Francis. C'était ordinairement pendant l'hiver que les hommes allaient prendre des terres ; ils défrichaient, ensemençaient dans le printemps, et ce n'était qu'après leur première récolte et dans l'hiver suivant qu'ils allaient chercher leur famille.

C'est alors qu'on voyait, au Domaine de Gentilly, presque tous les jours, passer des colons qui se dirigeaient vers les Bois-Francis ; que souvent on voyait un

chien attelé sur un petit traîneau transportant un ou deux enfants, et que ce véhicule d'un genre bien modeste était suivi d'un homme et d'une femme, au front anxieux, mais remplis d'un courage héroïque. M. Joseph Houle, un des plus anciens colons de Stanfold, m'a raconté bien des fois que dès la première année que son père, M. Charles Houle, eût pris possession de son lot, il s'était bâti, à côté de sa cabane, une bonne demeure de pièces équarries qu'il avait couverte en écorce, de 28 pieds de longueur et de 24 pieds de largeur, et que lui-même il avait souvent vu le plancher du bas de la maison littéralement couvert de colons qui venaient y prendre le repos de la nuit, après avoir passé la journée à parcourir le canton pour s'y choisir, à leur goût, un lot de terre. La maison de M. Charles Houle est la première de ce genre, genre de luxe pour les temps d'alors, que la terre de Stanfold ait portée.

La plus forte partie des colons qui montaient dans les Bois-Francis étaient pauvres et sans aucune avance. C'étaient, pour la plupart, des journaliers ou des habitants ruinés, qui n'apportaient avec eux que les ustensiles de première nécessité et de maigres provisions pour quelques mois. Plusieurs n'apportaient pour tout ménage que leur hache et un sac de farine sur le dos. Ils comptaient sur leur travail pour maintenir leur existence et celle de leur famille ; mais ces familles, souvent nombreuses et consommant sans cesse, avaient bientôt épuisé les petites provisions. Le manque de magasins dans les premières années ou le prix trop élevé des denrées ne permettaient pas de les renouveler. Aussi la disette était-elle dans leur cabane avant que la récolte fût dans

la grange. D'ailleurs, quelque'abondante que fût cette récolte, le surcroît toujours imprévu de la population, faisait qu'ordinairement elle était épuisée plus tôt qu'on ne l'avait cru, et, quand arrivait le printemps, la misère faisait son apparition avec lui.

Ceux qui étaient arrivés les premiers avaient quelquefois des excédents pour soulager leurs amis nouvellement venus ; alors ils se montraient charitables et empressés à diminuer des souffrances qui devenaient de plus en plus pressantes ; mais cette ressource était bientôt épuisée. Les marchands qui venaient de s'établir à Somerset et à Stanfold remplissaient bien pendant le cours de l'hiver leurs magasins de lard, de farine et de provisions de toute espèce ; mais l'immigration était toujours plus considérable qu'on n'avait prévu ; elle doublait les calculs les plus raisonnables. Les nouveaux arrivés faisaient preuve de bonne volonté, en travaillant avec cette ardeur naturelle aux Canadiens, surtout quand ils entrevoient un avenir meilleur qui ne dépend que de leur énergie.

Les arbres tombaient comme par enchantement, sous les coups redoublés de leurs haches ; bientôt le feu les avait réduits en cendres ; puis ils convertissaient en *sall* (salin) (1) cette cendre, qu'ils portaient, ainsi transformée, aux marchands de l'endroit fabriquant la potasse et la perlasse. C'était, avec le sucre, produit de l'érable, leur seule ressource. Ils recevaient en échange des provisions de bouche et des vêtements. Mais les demandes étaient si multipliées, que ce moyen de vivre s'épuisait bientôt ;

(1) Sall, corruption de mot anglais salt, sel ou salin.

la manufacture du marchand était pleine de potasse et de perlasse et son magasin était vide de provisions. Le manque absolu de chemins, pendant l'été, ne lui permettait pas d'expédier ces alcalis aux marchés et, par la même raison, de renouveler ses provisions. Une grande partie de cette population se trouvait alors aux prises avec la faim, qui ne marchandait jamais.

C'étaient des moments terribles d'épreuves et de découragement. Prisonniers au milieu des bois, comme sur une île au milieu de la mer, ils ne pouvaient attendre de secours de personne. Une seule planche de salut restait aux infortunés habitants de cette place, riche et pauvre, abondante et manquant de tout ; c'était de franchir, à pied, la savane qui les tenait captifs, pour aller chercher sur leur dos des provisions dans les paroisses du bord du fleuve.

Afin de pouvoir se porter secours, ils partaient par bandes de dix ou quinze hommes pour faire ce périlleux trajet. On les voyait revenir portant sur leur dos 60 à 80 livres de farine, et quelquefois d'avantage, souvent ayant un sac de provisions sur leur tête, et dans leurs mains les ustensiles de cuisine les plus nécessaires. Quelques-uns même ne craignaient pas de se mettre en route avec des plaques de poêle sur leurs épaules.

Ainsi chargés, ils allaient l'un devant l'autre, le cou tendu, le corps penché en avant, ruisselant de sueurs, dévorés par les moustiques et les maringouins, le visage en feu, les veines enflées, l'œil rouge et les lèvres bleuâtres quelquefois ; même on les voyait cracher le sang de

leurs poitrines enflamées. C'est que le sentier qu'ils parcouraient pouvait épuiser les forces de l'homme le plus vigoureux, à plus forte raison de ces voyageurs au courage invincible, mais qui partaient épuisés par un jeûne presque continu et n'emportaient pour soulager leur estomac fatigué qu'une tranche de mauvais pain sec.

Le chemin ne leur paraissait pas mauvais, lorsqu'ils n'enfonçaient pas jusqu'aux genoux, car souvent, s'ils mettaient le pied à côté des branches et des racines, ils tombaient dans des mares d'eau bourbeuse où ils pouvaient être exposés à périr. Combien de fois ceux qui passaient cette savane ont-ils trouvé des malheureux, enfoncés jusqu'aux bras avec leur charge, dans ces bourbiers sans fond, se tenant aux racines qu'ils avaient pu saisir en attendant, quelquefois depuis plus d'une heure, le secours sans lequel ils auraient infailliblement péri. Quand ils avaient fait sept ou huit arpents, ils tombaient de lassitude, et c'était souvent l'œuvre de toute une journée de faire ce périlleux trajet. Si la nuit les surprenait en chemin, il fallait se résigner à attendre le jour pour continuer ; c'était s'exposer à y périr que d'y marcher sans lumière. Que de tristes nuits passées ainsi, sans feu et sans couverture, exposés quelquefois à une pluie averse ou à la rigueur du froid, dans les longues nuits de l'automne ! L'un de ces voyageurs, ayant raconté tout ce qu'il avait enduré lui-même ajoutait : "Lorsqu'on sortait de ce marécage, on n'avait pas la *formance* d'homme ; la vase nous couvrait des pieds à la tête et il ne nous restait que des habits en lambeaux."

Au retour de ces voyages, on les voyait quelquefois trembler de tous leurs membres pendant un temps assez

considérable ; plusieurs avaient les jambes enflées une semaine et d'avantage. Ce fut après l'une de ces pénibles expéditions que l'un d'eux mourut victime de ses généreux efforts. C'était bien là porter le courage jusqu'où il peut aller, c'est-à-dire jusqu'à l'héroïsme.

La potasse et la perlasse n'étaient quelquefois d'aucune valeur dans cette nouvelle colonie, parce que le marchand, ne pouvant les expédier, refusait d'acheter la cendre et le *sall*. Cependant, c'était presque le seul moyen de se procurer des vivres, et la famine avec toutes ses horreurs se présentait aux chaumières. Que faire donc ? Se résigner à souffrir et même à périr, ou se décider à aller porter eux-mêmes sur le dos, leur *sall* à Gentilly, à dix lieues de distance : point de milieu. Cette détermination, il est vrai, tenait du désespoir ; mais lorsqu'il veut sauver sa femme et ses enfants le Canadien est un héros ! On vit donc partir en différent temps, des Bois-Francis, des colons portant sur leurs épaules du *sall* enveloppé dans des écorces et des feuilles d'arbres. Mais toutes ces précautions n'empêchaient point cet alcali de leur faire sentir son effet corrosif. Après avoir brûlé une partie du sac qui le contenait et de leurs vêtements, il pénétrait dans la chair, et quand ils arrivaient à Gentilly, leur dos était tellement brûlé, que quelques-uns n'en purent être parfaitement guéris.

Après la confection plus ou moins rudimentaire de la route du Domaine de Gentilly à la Rivière Bécancour, en été, on transportait les marchandises en voiture jusqu'à l'endroit où la rivière Blanche, qui traverse le village de Plessisville, se jette dans la Rivière Bécancour. Là, on déposait les marchandises dans un chaland que l'on

faisait traîner par des bœufs jusqu'au village. Quelquefois les hommes eux-mêmes, se mettant à l'eau, accomplissaient ce travail pénible et ardu.

Mais que faisaient les mères infortunées de ces familles en proie à la plus cruelle disette, pour conserver leurs jours pendant que leurs courageux époux allaient ainsi, au péril de leur vie, chercher un moyen de sauver leur existence ? Croyez-le, quoiqu'in vraisemblable que cela doive paraître : un certain nombre de ces familles ne vivaient que d'herbes, de feuilles et de racines bouillies. Elles se nourrissaient surtout d'une sorte d'ail sauvage que l'on trouvait en assez grande abondance, nourriture insupportable, surtout à cause de l'odeur qu'elle répandait. Dans la saison des fruits, les bluets, les framboises étaient dévorés.

Il n'était pas rare d'entendre dire à quelqu'un qu'il avait passé une, deux et même trois journées sans manger : triste tableau, mais qui n'est rien en comparaison de la réalité.

Un jour, M. Rhault, de Stanfold, allant visiter son champ, trouva à l'extrémité d'une pièce de sarrasin trois petits garçons, dont le plus âgé pouvait avoir environ sept ans. C'étaient les enfants d'un veuf nommé Mongrain. Celui-ci, forcé de s'absenter pour aller chercher de la nourriture pour ses enfants qui souffraient de la faim, les avait laissés seuls à la cabane. Leur père tardant à revenir, les petits orphelins, pressés par la faim, se rendirent dans le champ de sarrasin vert pour y trouver quelque chose qui les empêchât de mourir.

Un des vieux pionniers du Canton de Stanfold, M. Louis Labissonnière, plus connu sous le nom de Louis

Isaac, venu dans les Bois-Francis à l'âge de douze ans, ne cachait pas qu'il avait énormément souffert de la faim. Les patates n'étaient pas aussitôt en fleurs, disait-il, que nous grattions la terre près de la tige pour en avoir le fruit. Ah ! disait M. Labissonnière, que nous étions contents, lorsque nous voyions mûrir les framboises et les bluets ; ce n'était ni plus, ni moins que la manne qui nous arrivait pour assouvir notre faim."

Nous lisons dans Jean Rivard un fait arrivé dans les premiers temps de son séjour à Louiseville, d'une tristesse, d'une indigence telles, qu'à son seul récit, on ne peut s'empêcher de verser des larmes.

Dans un des cantons avoisinant celui de Bristol, dit-il, avait été s'établir un pauvre colon canadien, avec sa femme et ses deux enfants. Afin d'avoir un lot plus fertile et plus avantageux, il s'était enfoncé dans les bois jusqu'à six lieues des habitations, n'ayant de provisions que pour trois semaines. Là, il s'était bâti un cabane et avait commencé des défrichements. Au bout de trois semaines, ayant fait brûler des arbres et recueilli quelques minots de cendre, il avait transporté cette cendre sur ses épaules jusque chez le plus proche marchand, dont il avait reçu en échange quelques livres de farine et un demi minot de pois. Une fois cette maigre pitance épuisée, il avait eu recours au même moyen, accomplissant toutes les trois semaines, le corps ployé sous un lourd fardeau, un trajet de douze lieues à travers la forêt. Pendant plus de six mois le courageux colon put subsister ainsi, lui et sa petite famille. Il était pauvre, bien pauvre, mais, grâce à son dur travail, les environs de sa cabane commençaient à s'éclaircir, et il goûtait déjà un

peu de bonheur en songeant que s'il passait l'hiver sans accident, sa prochaine récolte lui rapporterait assez pour qu'il n'eût plus besoin de recourir au marchand.

L'infortuné colon ne prévoyait pas l'affreux malheur qui l'attendait.

Parti un jour de sa cabane, vers la fin de novembre, les épaules chargées de deux minots de cendre, il s'était rendu, comme d'habitude, chez le marchand voisin et en avait obtenu la ration accoutumée, après quoi il s'était remis en route pour traverser les six lieues de forêt qui le séparait de sa demeure. Il se sentait presque joyeux, malgré ses fatigues et sa misère. Mais à peine avait-il fait deux lieues, qu'une neige floconneuse se mit à tomber ; l'atmosphère en fut bientôt obscurcie et le ciel et le soleil cachés aux regards ; en moins d'une heure, une épaisse couche blanche avait couvert le sol, les arbustes et les branches des grands arbres. Notre voyageur avait encore trois lieues à faire lorsqu'il s'aperçut, à sa grande terreur, qu'il avait perdu sa route. Les ténèbres de la nuit couvrirent bientôt la forêt, et il dût se résigner à coucher en chemin, ce qu'il n'avait jamais fait jusqu'alors. Il songeait aux inquiétudes que devait avoir sa femme, et cette pensée le tourmentait plus que le soin de sa propre conservation. Le lendemain matin, de bonne heure, il partit, tâchant de s'orienter le mieux possible ; mais après avoir marché tout le jour, il fut tout étonné et tout alarmé de se retrouver, le soir, au soleil couchant, juste à l'endroit où il s'était arrêté la veille. Cette fois, malgré toutes ses fatigues il ne put fermer l'œil de la nuit. Je n'essaierai pas de dépeindre ses angoisses ; elles se conçoivent mieux qu'elles ne peuvent se décrire. Il marcha

encore toute la journée du lendemain, s'arrêtant de temps en temps pour crier au secours sans presque aucun espoir de se faire entendre. Enfin, disons pour abrégé, que ce ne fut que le troisième jour au matin que le malheureux colon aperçut de loin sa petite *éclaircie* et son humble cabane au milieu.

Son cœur palpita de joie lorsqu'il songea qu'il allait revoir les objets de son affection, sa femme, la compagne de sa misère et de ses travaux, et ses petits enfants auxquels il apportait de quoi manger.

Mais, ô douleur ! pitié pour le pauvre colon !.....

Qu'aperçut-il en ouvrant la porte de sa cabane ?

Sa pauvre femme étendue morte !.....son plus petit enfant encore dans ses bras, mais n'ayant plus la force de crier.....puis l'aîné s'efforçant d'éveiller sa mère et demandant en pleurant un petit morceau de pain !.....

Il est dans la vie de l'homme des souffrances morales si affreuses, des douleurs tellement déchirantes, qu'elles semblent au-dessus des forces humaines et que la plume se refuse à les décrire.

Finissons par ce dernier trait, bien triste, bien lamentable, lui aussi, mais qui n'est hélas ! que trop vrai ! Un marchand de Somerset envoya un jour son commis pour faire la recette chez les nouveaux colons. Il entra dans une petite maison, plutôt une cabane, où la femme était seule avec ses enfants. Pour toute réponse à la demande d'argent qu'il lui fit, celle-ci se prit à pleurer et, ouvrant un chaudron où cuisait, à gros bouillons verts, un mélange d'herbes et de racines :—Venez voir, dit-elle, ce

que l'on mange depuis plus d'un mois, et jugez vous-même si l'on peut vous payer."

Ce brave commis, comme on peut bien le penser, ne crut pas devoir insister davantage."

L'histoire particulière de chaque paroisse nous fournira l'occasion de porter à votre connaissance le contingent de misères propres à chacune d'elles.

CHAPITRE VII

LES DEUX PLUS GRANDS OBSTACLES A LA COLONISATION

Il est reconnu que les chemins
sont la vie de la colonisation.

S. DRAPEAU.

LES plus grands obstacles à la colonisation dans les Bois-Francis, comme partout d'ailleurs, furent : le manque de voies de communication, le prix trop élevé des terres, les conditions onéreuses imposées pour leur vente et les tracasseries injustes faites aux premiers colons par les grands bourgeois. Le manque de chemins, il faut l'admettre, a été la cause première de toutes les misères des premiers colons des Bois-Francis, et il en sera de même pour toute autre place que l'on entreprendra d'établir sans commencer par donner ce secours indispensable. Faisons-nous une idée, a dit M. Drapeau, des souffrances et des travaux pénibles auxquels sont assujettis les colons qui n'ont point de communications faciles avec les villages avoisinants : ici, c'est un

agriculteur obligé de transporter sur son dos, à travers la savane et par des sentiers tortueux et noyés d'eau, les provisions qu'il achète chez le marchand, qui demeure à deux et trois lieux de chez lui ; là, c'est un autre défricheur qui, au milieu de ses pénibles travaux, est obligé de charger sur ses épaules un sac de blé destiné au moulin et de le rapporter de la même manière à sa demeure. Encore si ces trajets ne devaient se répéter que quelques fois dans l'année !.....

Lorsque pendant plusieurs années on a été comme moi, a écrit un ancien missionnaire des Bois-Francis, témoin des difficultés journalières que le manque de bons chemins présente dans les nouveaux établissements ; quand on a souvent parcouru ces routes à peine ouvertes, à pied, à cheval ou dans de misérables charrettes toutes délabrées et dont les roues semblaient plutôt sauter que rouler de roche en roche, de racine en racine, on comprend parfaitement les paroles de cet ami sincère de la colonisation citées en tête de ce chapitre. Oui, que l'on donne moyen d'ouvrir des chemins dans nos terres incultes, et on les verra se couvrir de braves et paisibles cultivateurs, rendant, avec gros intérêts, ce qu'on aura fait pour eux ; et l'on verra cesser cette fièvre d'émigration chez nos voisins, qui fait gémir tous les vrais amis de notre nationalité.

Tous ceux qui ont eu à cœur le bien-être du peuple et la prospérité du pays ont regardé avec raison la colonisation des terres incultes comme le moyen le plus direct et le plus sûr de parvenir à l'accomplissement de leurs vœux. Mais de tous les moyens proposés pour encourager et avancer la colonisation, le plus simple, le

plus facile et en même temps le plus efficace, c'est, on l'a dit mille et mille fois, il n'y a qu'une opinion sur ce sujet, c'est la confection de chemins publics à travers les forêts. Ce qui prouve cela de la manière la plus évidente, c'est que partout où l'on a établi de bonnes voies de communication les routes se bordent aussitôt d'habitations, et qu'au bout de quelques mois l'épi doré remplace les arbrisseaux naissants et les chênes séculaires. Si ce moyen si rationnel eût été adopté et mis en pratique sur une grande échelle, à l'ouverture des Bois-Francis et dans tous les Cantons de l'Est, la face du pays serait entièrement changée ; ces milliers de Canadiens qui ont enrichi de leur travail les États limitrophes de l'Union Américaine se seraient établis parmi nous et auraient contribué, dans la mesure de leur nombre et de leurs forces, à développer les ressources du pays et en accroître la population.

Convaincus de cette grande vérité, les missionnaires amis du colon, résolurent de faire un effort suprême auprès du gouvernement pour obtenir des chemins publics à travers la forêt. Ils se réunirent donc et avisèrent aux moyens de réaliser ce patriotique projet. En conséquence, ils rédigèrent ce fameux mémoire appelé "LE CANADIEN EMIGRANT", réquisitoire qui ne manquait pas de frapper l'esprit de tous les gens bien pensants, et fut, pour ainsi dire, le point de départ d'une ère de progrès qui s'est prolongée jusqu'à nos jours. Ce mémoire, composé par M. l'abbé Antoine Racine, curé de Stanfold, aidé de M. l'abbé Charles Trudelle, curé de Somerset, fut publié par M. l'abbé James Nelligan, curé de Leeds.

Voir Bulletin Recherches Historiques de M. P. G. Roy.

Voir aussi "L'Avenir", par St-Amant, page 264.

Ce plaidoyer des missionnaires des Cantons de l'Est, en faveur des colons pour leur obtenir des chemins passables ne manqua pas de produire son effet. Les voies de communications primitives et d'un état si tristement lamentable furent améliorées. De nouveaux chemins furent faits, et dès lors les pauvres exilés purent voyager assez facilement et communiquer avec les paroisses du fleuve et les centres commerciaux.

Mais ce qui donna un véritable essor au progrès du commerce, à l'avancement de la colonisation dans les Bois-Francis. Ce fut la confection du chemin de fer le "Grand Tronc", ouvert au public en novembre 1854.

Le pauvre colon est cruellement harassé par eux, et il arrive assez souvent qu'il est expulsé de la terre défrichée par lui, sans rémunération pour ses longs travaux.

EL. GUSTIN.

Cependant le manque de chemins, reconnu comme un des plus grands obstacles contre lequel les colons eurent à lutter, ne furent pas le seul. Le prix souvent trop élevé des terres, les conditions onéreuses imposées pour leur vente, les erreurs, les injustices commises, furent aussi la cause de bien des chagrins et le sujet de bien des larmes. (1)

Une grande partie des terres des Cantons de l'Est, dit M. l'abbé C. Trudelle, antérieurement à leur établissement, avait été cédée par le gouvernement à de riches propriétaires, que la cupidité a souvent engagés à spéculer sur les besoins et les sueurs des colons.

(1) Voir le Canadien Emigrant

Ceux qui, les premiers, vinrent prendre des terres dans les Bois-Francis, souvent ne connaissaient pas et ne pouvaient raisonnablement connaître si ces terres appartenaient au gouvernement ou à quelqu'un des grands propriétaires.

Ils s'y fixèrent cependant et travaillèrent de bonne foi, espérant pouvoir acquérir un jour, à un prix raisonnable, les lots de terre qu'ils arrosaient de leurs sueurs et dont leur travail doublait la valeur. Mais ils furent souvent trompés dans leurs justes espérances, car, après s'être épuisés pour ouvrir ces terres, les riches bourgeois venaient à eux, avec de cruelles exigences, et les forçaient quelques fois à les abandonner presque sans rémunération. C'est alors que l'on a eu le triste spectacle de pauvres familles quittant leurs biens et leurs maisons, le cœur navré de douleur pour aller recommencer ailleurs les pénibles travaux du défricheur.

M. Joseph Houle me disait un jour ; Monsieur, si tout l'argent que j'ai donné pour garder ma terre, (après l'avoir défrichée en grande partie) pour me débarrasser des mille tracasseries que me faisaient les grands bourgeois, si tout cet argent était en billets d'une piastre, je crois que j'en aurais assez pour couvrir ma terre complètement. M. J. Houle fut assez heureux pour rester sur sa terre, mais au prix de quels sacrifices ! Combien d'autres, hélas ! furent privés de ce bonheur et furent obligés de s'enfoncer davantage dans la forêt ou de prendre le chemin de l'exil.

CHAPITRE VIII

CONSOLATIONS

Quand il est effrayé des rumeurs de la terre,
L'oiseau, montant aux cieux, en perd le souvenir :
Ainsi, pour oublier le monde et sa misère,
O mon âme, volons au lointain avenir.

L'ABBÉ A. DUPUY.

CEPENDANT ce peuple affligé, dit M. l'abbé C. Truelle, était résigné à la Providence, qu'il bénissait toujours, malgré les cruelles épreuves auxquelles il était soumis. Aucune plainte, aucun murmure ne se faisait entendre : il avait foi dans un avenir meilleur ; la richesse du sol qu'il arrosait de ses sueurs le lui garantissait. Une espérance brillait pour lui dans le lointain, comme une lumière bien faible alors, mais suffisante pour soutenir son courage. Il est vrai qu'il y a des douleurs si profondes, que rien ne peut y apporter consolation, des plaies si saignantes, que personne ne peut les cicatriser ; mais sur ces plaies, sur ces douleurs, il peut toujours être répandu une partie de ce baume salutaire que

l'on trouve dans la religion et qui est si propre à en tempérer l'amertume.

Quoiqu'il n'y eût pas de prêtre résidant parmi eux pour leur distribuer les secours que l'église catholique offre aux malheureux, ils puisaient eux-mêmes dans cette source intarissable de consolations les forces qui leur étaient nécessaires. Ils priaient, espéraient et attendaient avec confiance ; ils savaient que le Dieu auquel ils parlaient comptait leurs larmes et ne pouvait oublier leurs souffrances.

Le dimanche surtout était pour eux un jour d'ennui profond et de souvenirs qui devenaient tristes par la comparaison qu'ils faisaient du passé avec leur situation présente. Un grand nombre d'entre eux se réunissaient ce jour-là, au pied d'une croix. C'était là qu'ils venaient déposer leurs peines et chercher une consolation à leurs souffrances. Ce devait être un spectacle bien attendrissant de voir ces familles malheureuses, dont la misère était empreinte sur la figure, réciter ensemble le chapelet, dont les grains bénits passaient lentement entre leurs doigts décharnés, de les voir pleurer au souvenir des solennités de leur paroisse natale, comme autrefois les Hébreux sur les bords de l'Euphrate, au souvenir de Jérusalem.

Comme il devait être touchant de les entendre répondre aux hymnes et aux cantiques, dont ils faisaient retentir les échos des bois, surtout lorsque, s'adressant à la Consolatrice des affligés, ils terminaient leurs pieux exercices en lui disant :

Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours;
Servez-moi de défense,
Prenez soin de mes jours.

Sans doute que les anges, témoins de cette touchante prière, la portaient à Marie en lui disant :

O Vierge, écoute leur prière,
Sois indulgente et souris-leur ;
N'abandonne pas sur la terre
Ces délaissés du bonheur.

Enfin ces vœux furent exaucés. En 1840, un prêtre, dont la présence est toujours si ardemment désirée dans un nouvel établissement de Canadiens, venait résider au milieu d'eux. Que leur fallait-il davantage ?

Mais il en avait coûté cher à cette population héroïque pour ne pas se décourager en face des obstacles qu'elle avait eu à surmonter. Bon nombre avaient altéré leur santé et avancé le terme de leur mort.

C'est à leur constance à demeurer sur un sol riche, à la vérité, mais presque sans aide et sans encouragements, que le Canada doit l'établissement d'une contrée qui est devenue comme le grenier de la province et est restée franchement canadienne.

Des défrichements plus considérables permettant des semailles plus abondantes, l'aisance commença à régner ; l'automne, avec sa riche moisson, fit disparaître les souffrances de l'été, et l'hiver " saison de pleurs pour l'indigent " devint au contraire pour eux la saison d'une certaine abondance et la saison de la gaieté.

Le retour de la belle saison était, tout particulièrement pour nos pionniers, une époque de jouissance et de bonheur. Après les longs et rigoureux mois d'hiver, ils voyaient reluire les beaux jours du printemps avec espérance. Le printemps, en effet, est beau et intéressant partout, à la ville comme à la campagne, mais nulle part peut-être plus que dans les bois. Là, quand les rayons du soleil, devenus plus ardents, ont fait fondre les neiges, que les ruisseaux commencent à murmurer et que la sève des arbres, montant de la racine jusqu'aux extrémités des branches, en fait sortir d'abord les bourgeons puis les petites feuilles d'un vert tendre qui s'élargissent par degrés jusqu'à ce que les arbres se couvrent entièrement de feuillage, il y a dans la nature une vie, une activité que l'on remarque à peine dans les campagnes ouvertes. Les oiseaux, ces hôtes charmants des bois, reviennent bientôt faire entendre leur doux ramage sous la feuillée. Toute la forêt se montre pleine de jeunesse et de fraîcheur, et chaque matin semble ajouter un nouveau charme aux charmes de la veille.

L'ÉRABLE

Il est plein de sève et de force,
L'ouragan ne peut le ployer :
Pourtant les fibres de son torse
Sont aussi souples que l'acier.

Son feuillage, à la mi-septembre,
Au souffle du vent boréal,
Se couvrant d'or, de pourpre et d'ambre,
Brille comme un manteau royal.

En avril le paysan perce
Son flanc qu'amollit le dégel :
Par sa blessure l'arbre verse
Tout le mois des larmes de miel.

Il est bon autant que robuste,
Il berce au vent le nid moelleux
Et dépouille sa tête auguste
Pour couvrir le gazon frileux.

Parce qu'il est fécond, on l'aime,
Et nos aïeux, dans leur fierté,
Ont pris sa feuille pour l'emblème
De leur nationalité.

W. CHAPMAN.

LA RÉCOLTE DU SUCRE

La belle saison du printemps, outre les jouissances qu'elle procure par la contemplation des beautés de la nature, apporte encore aux colons enfoncés dans la forêt une bien douce consolation, un aide bien précieux. C'est au printemps, en effet, que se fait la récolte du sucre, récolte d'autant plus précieuse pour les colons qu'elle venait à leur secours à une époque où l'insuffisance des aliments les plus nécessaires à la vie était une de leurs plus grandes souffrances. Elle les aidait à attendre les revenus tirés du sol, dont ils ne pouvaient jouir qu'à l'automne.

Sans l'industrie du sucre d'érable et celle de la perlasse les premiers pionniers auraient peut-être succombé à la tâche et, pris de découragement, ils auraient probablement abandonné le défrichement et la colonisation de

ce territoire canadien où, aujourd'hui, nous voyons de si belles et si bonnes terres, produisant en abondance le grain et le foin.

La fabrication du sucre d'érable, surtout dans les premières années de l'établissement des Bois-Francis, demandait un travail assez ardu, assez pénible. On n'avait pas encore tous ces appareils perfectionnés, toutes ces améliorations modernes qui ont rendu plus facile et moins fatigant le travail à faire pendant la saison du sucre.

Les cabanes à sucre étaient simplement des huttes où les travailleurs étaient exposés aux intempéries de la saison, souffrant du froid, de la neige et de la pluie ; elles devenaient quelquefois tellement remplies de *boucane*, qu'il était presque impossible de rester à l'intérieur sans endurer un malaise et des douleurs insupportables.

Aujourd'hui ces cabanes rustiques ont été remplacées par de véritables petits châteaux où l'on trouve tout le confort désirable. Le temps est loin où il fallait faire bouillir l'eau d'érable presque à la belle étoile, nuit et jour, coucher près du feu, rôtissant d'un côté et gelant de l'autre.

Voyons comment, il y a plus d'un demi siècle, on passait le temps des sucres à la cabane, et le travail qu'on y exécutait. Quel était le matériel en usage, la manière de faire passer le liquide obtenu des érables à l'état solide et de le transformer en sucre ?

Une telle description rappellera d'heureux souvenirs aux plus âgés et ne manquera pas d'intéresser la jeunesse, soit celle qui travaille à la fabrication du sucre, soit celle qui ne connaît la sucrerie que par ses joyeux

attraits, que par le plaisir goûté dans une promenade à la cabane.

Faisons ensemble une visite à la sucrerie de Jean Rivard, par un beau jour du printemps. Que l'on choisisse de s'y rendre en voiture ou sur la *croûte*, peu importe. Nous trouverons Jean Rivard à l'extrémité de sa terre, dans un joli bosquet composé de deux cents érables environ. C'est sa sucrerie.

Durant les longues veillées de l'hiver, Jean Rivard (1) et son compagnon Pierre Gagnon avaient préparé leur assortiment de *goudrelles* ou goudilles, d'auges, *casseaux* et autres vases nécessaires. Les beaux jours du printemps ont commencé à luire. Les rayons du soleil sont de plus en plus ardents. Par un bon matin, Jean Rivard et Pierre Gagnon se mettent à l'œuvre : ils entaillent les érables.

Jean Rivard, armé de sa hache, pratiquait une légère entaille dans l'écorce et l'aubier de l'arbre, à trois ou quatre pieds du sol, et Pierre, armé de sa gouge, fichait de suite au-dessous de l'entaille la petite goudrelle de bois, de manière à ce qu'elle pût recevoir l'eau sucrée suintant de l'arbre et la laisser tomber goutte à goutte dans l'auge directement au-dessous.

Dès les premiers jours, la température étant favorable à l'écoulement de la sève, nos défricheurs purent en recueillir assez pour faire une bonne *brassée* de sucre. Ce fut un jour de réjouissance. La chaudière lavée fut suspendue à la crémaillère, sur un grand feu alimenté par des éclats de cèdre, puis remplie aux trois quarts d'eau

(1) Extrait de Jean Rivard, le défricheur.

d'érable destinée à être transformée en sucre. Il ne s'agissait que d'entretenir le feu jusqu'à parfaite ébullition du liquide, d'ajouter de temps en temps à la sève déjà bouillante quelques gallons de sève nouvelle, de veiller enfin avec une attention continue aux progrès de l'opération : tâche facile et douce pour nos rudes travailleurs.

Ce fut d'abord Pierre Gagnon qui se chargea de ces soins, ayant à initier son jeune maître à tous les détails de l'intéressante industrie. Aucune des phases de l'opération ne passa inaperçue. Au bout de quelques heures, Pierre Gagnon, allant plonger dans la chaudière une écuelle de bois, vint avec sa gaieté ordinaire la présenter à Jean Rivard, l'invitant à se faire une *trempe*, en y émiettant du pain : invitation que ce dernier se garda bien de refuser.

Pendant que nos deux sucriers savouraient ainsi leur *trempe*, la chaudière continuait à bouillir et l'eau s'épaississait à vue d'œil. Bientôt Pierre Gagnon, y plongeant sa *micouenne*, l'en retira remplie d'un sirop doré presque aussi épais que le miel.

Puis, vint le tour de la *tire*. Notre homme, prenant un lit de neige, en couvrit la surface d'une couche de ce sirop devenu presque solide et qui, en se refroidissant, forme la délicieuse sucrerie que les Canadiens ont baptisée du nom de *tire* : sucrerie d'un goût des plus fins et des plus délicats.

La fabrication de la *tire*, qui s'accomplit au moyen de la manipulation de ce sirop refroidi, est presque invariablement une occasion de réjouissance.

On badine, on folâtre, on y chante, on y rit,
La gaieté fait sortir les bons mots de l'esprit.

C'est à l'époque de la Ste-Catherine et durant la saison du sucre, dans les fêtes qui se donnent aux sucreries situées dans le voisinage des villes ou des villages, que le sirop se *tire* ou *s'étire* avec le plus d'entrain et de gaieté.

Nos défricheurs-sucriers durent se contenter, pour cette première année, d'un pique-nique à deux ; mais il va sans dire que Pierre Gagnon fut à lui seul gai comme quatre.

Cependant la chaudière continuait à bouillir.

Et de la densité suivant les propres lois,
La sève, qui naguère était au sein du bois,
En un sucre solide a changé sa substance.

Pierre Gagnon s'aperçut, aux granulations du sirop, que l'opération était à sa fin, et il annonça, par un hurra qui retentit dans toute la forêt, que le sucre était cuit ! La chaudière fut aussitôt enlevée du brasier et déposée sur des branches de sapin où on la laissa refroidir lentement, tout en agitant et brassant le contenu au moyen d'une palette ou *mouvette* de bois ; puis le sucre fut vidé dans des moules préparés à l'avance.

On en fit sortir quelques moments après plusieurs beaux pains de sucre d'un grain pur et clair.

Ce résultat fit grandement plaisir à Jean Rivard. Outre qu'il était assez friand de sucre d'érable,—défaut partagé d'ailleurs par un grand nombre de jolies bouches,—il éprouvait une satisfaction d'un tout autre genre : il se trouvait, à compter de ce jour, au nombre des producteurs nationaux ; il venait d'ajouter à la richesse de son pays, en tirant du sein des arbres un objet d'utilité pu-

blique qui, sans son travail, y serait resté enfoui. C'était peut-être la plus douce satisfaction qu'il eût ressentie depuis son arrivée dans la forêt. Il regardait ses beaux pains de sucre avec plus de complaisance que n'en met le marchand à contempler les riches étoffes étalées sur les tablettes de sa boutique.

Du moment que Jean Rivard fut en état de se charger de la surveillance de la chaudière, Pierre Gagnon consacrait la plus grande partie de son temps à courir sur la croûte, d'érable en érable, pour recueillir l'eau qui décollait chaque jour dans les auges. C'était une rude besogne dans une sucrerie non encore organisée et où tous les transports devaient se faire à bras.

Pierre cependant s'acquittait de cette tâche avec sa gaieté ordinaire, et c'était souvent au moment où son maître le croyait épuisé de fatigue qu'il l'amusait le plus par ses propos comiques et ses rires à gorge déployée.

Au bout d'une semaine, tous deux s'acquittaient de leurs tâches respectives avec assez de promptitude ; ils pouvaient même y mettre une espèce de nonchalance et jouir de certains moments de loisir qu'ils passaient à chasser l'écureuil ou la perdrix ou à rêver au fond de leur cabane, que le soleil réchauffait de ses rayons printaniers.

—Sais-tu bien, disait un jour Jean Rivard à son homme, qu'il voyait occupé à déguster une énorme *trem-pette*, sais-tu bien que nous ne sommes pas, après tout, de ces plus malheureux !

“*Tire, Trem-pette* ou *Trem-pine, Goudrelle* ou *Gouldille, Casseaux* ou *Caseaux* ou *Cassots*, dit M. A. Gérin-Lajoie, sont des mots destinés comme beaucoup d'autres

à notre futur dictionnaire canadien-français. Il a bien fallu que nos ancêtres inventâssent des mots pour désigner des choses qui n'existaient pas en France. Ces mots, d'ailleurs, sont expressifs et vivront toujours dans la langue du peuple Canadien.

Le mot *micouenne* est tiré du sauvage et est employé fréquemment dans les anciens ouvrages sur le Canada.

Aujourd'hui on ne se donne guère de soin pour trouver des mots français ; on s'empresse d'adopter les mots anglais. Qui voudra prétendre que c'est une amélioration?"

Ne sommes-nous pas témoins du même spectacle de nos jours ? Les anglicismes nous envahissent.

Ici, dans les Bois-Francis plus qu'ailleurs, nous avons l'obligation d'être en garde contre l'anglomanie. C'est pour conserver notre domaine canadien-français que nos pères, guidés par l'action de la divine Providence, se sont dévoués, même sacrifiés.

LA MOISSON DU GRAIN A L'AUTOMNE

Sur le flot blond des champs, au réveil des moissons,
Se penche l'ouvrier, et la faux étincelle.

P. LEMAY.

Si la récolte du sucre, au printemps, est consolante et rémunératrice, celle du grain, à l'automne, l'est davantage. C'est la récompense principale accordée par Dieu aux bons et fidèles serviteurs.

Je te salue, ô saison fortunée,
 Tu viens à nous de pampres couronnée,
 Tu viens combler les vœux des laboureurs.

 La moisson mûre, immobile, abondante,
 Appesantit sa tête jaunissante ;
 Aucun zéphir ne vole dans les airs ;
 Si quelque vent fait sentir son haleine,
 Des vagues d'or se roulent dans la plaine.

Ceux-là qui tirent leur subsistance des produits de la terre comprendront avec quelle douce satisfaction, quelle indicible jouissance, un nouveau colon contemple ses champs de grain, lesquels, sous l'influence des chauds rayons du soleil d'été, prennent de jour en jour une teinte plus jaunissante. Depuis l'époque des semailles jusqu'à celle de la récolte, chaque jour est pour le laboureur plein de charmes et d'intérêt. Quand le sol fertile s'est couvert de jeunes tiges de la semence comme d'un tapis de verdure, il sent naître en son cœur des émotions ignorées jusqu'alors. Ce qu'il éprouve déjà le dédommage au centuple de tous ses labeurs passés.

Dans les heures de repos, son plus grand plaisir est de contempler, assis sur un tronc d'arbre, au milieu de son champ, les progrès merveilleux de la végétation. Plus tard, quand les épis, dépassant la tête des souches, atteignent presque la hauteur d'un homme, il goûte encore un bonheur infini à contempler cette mer, tantôt unie comme un miroir, tantôt se balançant au gré d'une brise légère.

Quand le moment arrive où les blonds épis doivent tomber sous la faucille, c'est un bonheur, une consolation pour le moissonneur de les couper, de les engerber et les mettre en grange. Autrefois, on faisait usage de la faucille, mais plus tard la mode de faucher le grain au *javelier* est devenue presque générale dans les cam-

pagnes canadiennes. Cependant, dans les champs nouvellement déboisés, cette pratique expéditive ne pouvait être adoptée, à cause des souches, racines, rejets ou arbustes, qui font obstacle au travail de la faux.

A cette époque le transport des gerbes à la grange se faisait généralement à l'aide d'une paire de bœufs et d'une grossière charrette confectionnée pour la circonstance.

Il ne faut pas croire cependant que la construction de ce véhicule eût été d'une exécution facile. La confection des ridelles et des timons n'offrait, il est vrai, aucune difficulté remarquable, mais il n'en était pas ainsi des deux roues, lesquelles étaient faites, tant bien que mal, au moyen de pièces de bois de trois ou quatre pouces d'épaisseur, sciées horizontalement, à même un tronc d'arbre de vaste circonférence. Un essieu brut était posé au centre de chacune de ces roulettes ; le reste du chariot reposait sur l'essieu. Cette charrette, il faut l'avouer, n'était pas un modèle d'élégance et n'aurait certainement pas obtenu le prix à l'exposition universelle ; mais, telle que construite, elle pouvait rendre au moins quelques services. D'ailleurs, dans les commencements de la carrière du défricheur, c'est à peine s'il se passe un jour sans qu'il soit appelé à faire, comme dit le proverbe, "de nécessité, vertu."

Écoutons M. H. St-Germain nous racontant comment se faisaient les travaux de la moisson, vers le milieu du siècle dernier.

A cette époque, dit-il, l'administration d'une ferme n'était pas ce qu'elle est de nos jours : on ne parlait pas de travail mécanique ; tout était fait à force de bras, les labours, le hersage, la semence, la coupe des foins, la récolte des grains, le râtelage, le battage, le criblage ou nettoyage des grains, le sciage du bois.

Tout le grain était battu au fléau et nettoyé au van. Un homme habitué battait cinquante gerbes de blé par jour, mais, pour arriver à ce résultat, il lui fallait commencer sa journée à six heures le matin et continuer à travailler jusqu'à six heures le soir.

Pour ne pas souffrir du froid aux pieds, on se chaussait de sabots que l'on apportait à la maison, et pour les mettre en état propice on les emplissait de cendres chaudes pour quelques instants. Pour battre le grain d'une petite récolte de trois à quatre cents minots il fallait passer tout l'hiver dans la grange.

Tout le foin était coupé à la faux et râtelé avec un râteau à la main, fabriqué à la maison.

Les grains étaient tous coupés avec la faucille. C'était un des plus durs labeurs du cultivateur : il fallait rester toute la journée le dos exposé aux ardeurs du soleil ; un homme expert coupait quelquefois un arpent carré de blé, mais c'était très rare. Jamais on n'enrageait un seul épi de grain sans qu'il fût mis en gerbe ; on aurait cru tout gaspiller en faisant autrement.

On faisait avec la gratte les sillons pour semer les patates et le blé-d'Inde, de même que les rechaussemets et les arrachages de patates. Tout se faisait à la main et à force de bras ; il n'y avait qu'un paresseux qui pût

avoir l'idée de se servir d'une charrue pour faire les sillons, disait-on.

On hersait avec des herses garnies de dents faites en bois d'érable ; les dents de herses en fer avaient, disait-on, le défaut de détruire l'herbe !!!

Pour la culture du foin, on s'est servi de la faux jusqu'à mil huit cent-cinquante-six, date, si je me souviens bien, de l'apparition de la faucheuse mécanique, dont l'usage ne s'est généralisé que vers mil huit cent soixante-cinq ou six. On se servait bien, depuis quelques années, d'un râteau à cheval, qu'on laissait traîner et que l'opérateur suivait de côté ; c'était déjà quelque chose, mais loin, très loin du bel instrument que nous voyons de nos jours dans toutes les prairies.

Ce n'est que quelques années plus tard que la moissonneuse pour la récolte du grain fit son apparition, amenant avec elle toute une révolution, pour ainsi dire, dans la culture ; elle fut bientôt suivie de cette machine incomparable, la moissonneuse-lieuse qui, à elle seule, représente le travail ardu de vingt hommes.

Le travail alors était, il est bien vrai, pénible, ardu, mais le Seigneur se plaisait à récompenser les courageux défricheurs des Bois-Francis. Il leur rendait au centuple. Les défrichements augmentant de jour en jour, les récoltes devenaient plus considérables et plus en rapport avec les besoins de la population.

Les premiers colons, qui avaient essuyé tant de misères, tant de souffrances, au début, ne tardèrent pas à jouir du fruit de leur travail. La pauvreté fit place à l'aisance, et à peine quelques années s'étaient-elles écoulées

lées, que les vaillants défricheurs des Bois-Francis bénissaient le Seigneur de leur avoir inspiré l'idée et donné le courage de venir s'établir sur ces terres nouvelles et de leur avoir accordé sitôt la récompense.

CHAPITRE IX

DÉVELOPPEMENTS DE LA COLONISATION DANS LES BOIS-FRANCS.—ACCROISSEMENT DE LA POPU- LATION CANADIENNE

Agrandissez le lieu de votre campement ; car
vous vous étendrez à droite et à gauche.

(ISAÏE LIV, 2, 13.)

LE manque et le mauvais état des chemins, le haut prix des terres, la crainte de se voir, un jour ou l'autre, dépouiller par des propriétaires inconnus, ont retardé considérablement, dès le début, le défrichement et la colonisation des Bois-Francis.

Malgré tout, on ne craignait pas de s'enfoncer dans la forêt et de venir s'établir sur ces terres nouvelles. La culture était encore en honneur ; on ne songeait pas encore à émigrer chez nos voisins ou à désertier la campagne pour le séjour des villes. Les misères en perspective semblaient devoir en décourager un bon nombre ; les obstacles à vaincre étaient multiples, mais le courage et l'énergie de ces chevaliers du sol ne connaissaient pas de bornes. La richesse et la fécondité de la terre étaient

pour eux une assurance qu'avant longtemps ils recevraient la récompense de leurs travaux et de leurs sacrifices.

La population des Bois-Francis, qui était, en 1840, de 1192 âmes, était, en 1850, de 7,656 âmes ; en 1860, de 14,642 âmes et, en 1870, de 11,891 âmes, soit une augmentation de 6,564 âmes pour les dix premières années, de 13,450 âmes pour les vingt premières années et de 10,699 âmes pour les trente premières années.

Déjà, vers 1860, on rencontrait plusieurs cultivateurs et commerçants assez à l'aise, possédant un avoir des plus satisfaisants. La misère, la pauvreté disparaissaient graduellement. Le temps n'était plus où il fallait souffrir de la faim, habiter de misérables cabanes et charroyer les provisions les plus nécessaires à la vie, sur son dos, par des sentiers boueux et dangereux. La confection des chemins avait mis ces pauvres exilés en communication avec les vieilles paroisses et les centres commerciaux.

On peut se demander, et on a raison de le faire, comment les Bois-Francis, tout d'abord la propriété des Anglo-Saxons, pour une bonne partie au moins, sont devenus une colonie canadienne-française. Outre les desseins de Dieu, qu'il faut admirer, il y a plusieurs causes ou raisons de l'ordre naturel.

Le chemin Craig, confectionné dans l'espérance d'attirer et d'encourager la population anglaise à venir se fixer sur les terres que le Gouvernement lui avait octroyées dans les Cantons de l'Est, était, heureusement, assez loin du centre des Bois-Francis. Ajoutons à cela que ce dernier, à peine ouvert à la circulation, devint bientôt, faute d'entretien, dans un état impassable.

A cette époque les paroisses situées sur les bords du St-Laurent avaient une population surabondante. Il fallait se résigner à vivre à l'étroit sur des terres morcelées, épuisées, ou bien fonder de nouvelles paroisses. La Providence vint à leur secours et offrit aux fils de cultivateurs qui ne pouvaient prendre leur part de patrimoine de famille ces terres qu'on venait de découvrir et dont on disait tant de bien.

Là ils pourraient continuer l'œuvre des ancêtres, en fondant un foyer, des paroisses, menant toujours cette bonne vie canadienne-française dans toute sa fraîcheur, sa candeur, et dans les conditions d'existence les plus satisfaisantes.

Par leur force d'expansion, par leur persévérance, ils arriveraient à fonder des établissements durables, une colonie de plus en plus importante par le nombre, par la vigueur et par l'étendue.

Nous avons été, continuons à être un peuple de défricheurs.

C'est dans la colonisation que se sont manifestées et se manifestent encore les plus belles qualités de notre race.

En effet, n'est-ce pas surtout chez les colons des régions naissantes que nous trouvons ces âmes naïves et fortes, qui ont bravé l'isolement, la forêt, les privations et les misères de toutes sortes, et qui, après un certain temps, cinq, dix ou quinze ans, ont groupé un petit noyau, embryon de paroisse destiné à devenir un centre populaire et prospère dans un assez court espace de temps ?

Il en avait coûté, sans doute, à ces héros de la colo-

nisation de quitter le toit paternel, l'église de la paroisse, mais courageusement, sac au dos et hache aux bras, ils marchaient, comme de braves soldats, à la conquête d'une nouvelle patrie.

L'émigration vers les Bois-Francis, assez lente pendant les dix ou quinze premières années, prit de l'extension, surtout après la confection des chemins qu'on attendait depuis longtemps et seuls capables de mettre la colonisation dans la voie du progrès.

"Emparons-nous du sol," semblaient répéter ces valeureux défricheurs.

Ils se mirent donc hardiment à l'ouvrage. C'est alors que quelques propriétaires firent leur apparition. Les uns se montrèrent d'une exigence exorbitante, voulant dépouiller, sans aucune rémunération, ceux qui, de bonne foi, s'étaient fixés sur leurs terrains et en avaient défriché une bonne partie; quelques colons furent obligés de partir et d'aller tenter fortune ailleurs.

Heureux alors ceux qui avaient choisi des terres de la couronne ou qui vinrent à bout de s'entendre avec les bourgeois.

Un certain nombre de ces propriétaires étaient des miliciens et il ne leur vint jamais à l'idée d'occuper leur domaine, encore moins de le défricher.

Quant à ceux qui jugèrent bon de venir exploiter leurs propriétés, ils y vécurent en paix et en bonne intelligence avec leurs compatriotes, car jamais, il n'est venu à la pensée des Canadiens-Français des Bois-Francis de vouloir dominer, de vouloir restreindre les droits des populations de race étrangère, ni de faire des efforts pour les chasser.

Si le nombre de nos compatriotes anglais a diminué, c'est que ceux-ci ont préféré émigrer dans les centres de leur nationalité. Il est vrai que la population anglaise dans les Cantons de l'Est, et dans les Bois-Francis en particulier, a diminué et que la population canadienne-française a augmenté. Mais à qui la faute ?

Il n'en a pas toujours été ainsi, on le sait. Par un calcul dont il faut admirer la sagacité, on a tenté, vers 1840, d'enfermer la Province de Québec dans une vaste ceinture anglaise. On a fait venir des Iles Britanniques, en grand nombre et à grands frais, des émigrants que l'on a établis dans les Cantons de l'Est et ailleurs. On a échelonné partout autour de la Province, excepté dans le nord, que l'on croyait peut-être inabordable, des groupes de nationalités anglaise et écossaise. Les Canadiens-Français ne se sont jamais plaints de cet état de choses.

Voulait-on, par cette tactique, resserrer petit à petit la race canadienne-française ? Voulait-on, en quelque sorte, l'étouffer dans ce cercle de fer ? Si telle a été l'idée qui a présidé à la colonisation dont nous parlons, le but a été manqué, car ce cercle de fer a été brisé. La force expansive des Canadiens-français a pris des proportions telles, que les éléments étrangers qu'on avait groupés autour d'eux ont été dispersés.

Dans tous les Cantons de l'Est, il y a à peine un demi siècle, on ne comptait que quelques centaines de familles françaises, et aujourd'hui, dans la plupart des localités, elles sont en majorité. Petit à petit les Anglo-Saxons ont déserté nos Cantons et ont été remplacés par des colons canadiens-français.

La transformation des Cantons de l'Est, au point de

vue des races, est due d'abord à la fécondité de la femme canadienne-française. C'est un fait reconnu que c'est chez les Canadiens-Français que nous trouvons les familles les plus nombreuses.

Pour accroître notre nombre dans la confédération, nous n'avons jusqu'ici compté que sur la vitalité de notre race et sur notre augmentation naturelle.

Car, malheur à une nation qui ne se recrute pas par elle-même! Elle est nécessairement vouée au dépérissement et à la décadence. L'immigration a ses avantages, je ne le conteste pas, mais elle a aussi ses inconvénients, c'est indéniable. Les sujets importés n'ont pas toujours les qualités requises pour fortifier une nation.

La position prépondérante que nous occupons aujourd'hui dans les Cantons de l'Est a été conquise pacifiquement, sans heurts et sans violences. Les Anglo-Saxons sont partis parce qu'ils ont bien voulu partir. Leurs familles n'ayant pas augmenté, ils ont fait place aux fils des Canadiens-Français, et c'est ainsi que nous sommes aujourd'hui en majorité.

Le petit peuple qu'un gouverneur anglais ignorant de notre histoire et imbu de fanatisme avait appelé, il y a à peine un siècle, "une race de scieurs de bois et de porteurs d'eau," accomplissait, dans le silence des campagnes, son travail de colonisation et d'expansion.

Heureusement que cette injure imméritée et injuste a été rachetée par ces paroles d'un de nos derniers gouverneurs : "Le peuple Canadien-Français est un peuple de gentilshommes."

Ce petit peuple opérait, bien humblement, de hauts

faits qui semblent aujourd'hui du domaine de l'épopée plutôt que de celui de l'histoire authentique.

Constitués en groupes forts et compacts, les canadiens-français acquièrent leur prépondérance, en second lieu, en restant ouvriers du sol. Ils ne rougirent pas de leur noble profession ni du glorieux titre d'*habitants*, titre qu'on a essayé, bien follement, de nos jours, de ridiculiser.

Ce mot, comme le dit, M. Gérin-Lajoie, ne date-t-il pas des premiers temps de la colonisation de la Nouvelle-France et ne doit-il pas rester dans le langage canadien ?

Aussi, dernièrement, un professeur d'un collège classique de notre Province avait-il grandement raison de poser cette question : " Notre jeunesse étudiante sait-elle assez que " l'habitant " canadien a fait la patrie canadienne, qu'il occupe une place d'honneur dans les pages les plus glorieuses de notre histoire, et que sa mission sera toujours noble et enviable devant les sages ? "

Combien d'autres, hélas ! ne le savent pas ou semblent vouloir l'oublier !

Nos pères étaient convaincus que le bonheur est à la campagne, sur leurs terres, dans leurs modestes occupations.

Fidèles aux traditions ancestrales, leur unique ambition était de déboiser, de défricher des terres nouvelles pour agrandir le domaine patrimonial.

Leur action colonisatrice fut un des principaux moteurs de la richesse et de la prospérité du pays.

La génération actuelle semble vouloir dégénérer, abandonner les sentiers tracés par cette armée de braves,

braves non seulement aux jours des combats, lorsque la patrie réclamait leur dévouement, mais braves encore lorsqu'il s'agissait des sacrifices à faire pour reculer les limites de la forêt.

Ne désertons pas nos champs ; nos pères y ont trouvé leur salut, nous y trouverons le nôtre. On ne saurait trop le redire : dans la colonisation, dans la culture est notre force, notre vie, notre avenir national.

Naguère encore les Pères du Concile Plénier de Québec, marchant sur les nobles traces de leurs devanciers, n'ont-ils pas jugé à propos, dans leur sollicitude pour le bien de la religion et de la patrie, de formuler un décret sur la question importante de la colonisation ? Ce fait montre tout d'abord, à ne pas en douter, que ce doit être une question digne de notre attention et de notre encouragement.

“Comme l'œuvre appelée l'œuvre de la colonisation intéresse largement la religion et la patrie, les Pères de ce Concile louent de tout cœur les prêtres qui, comme missionnaires, y portent une attention toute spéciale. Nous ne saurions n'être pas contristés en voyant l'élite de notre jeunesse abandonner la vie champêtre pour se diriger vers les villes, s'exposant imprudemment à de grands dangers spirituels. C'est pourquoi ce sacré synode exhorte ces plantes vivaces de notre race à rester d'une manière permanente dans leur pays et à vivre de la vie rurale.

Si, pour cause urgente et rationnelle, ils sont forcés de laisser les anciennes paroisses, qu'ils se dirigent non vers les villes, mais autant que possible, comme colons, dirigés par leurs prêtres, qu'ils établissent des terres nouvelles dans le Canada, pour le plus grand bien de la religion et de la patrie.”

CHAPITRE X

IL Y A CINQUANTE ANS

FÊTES.—COUTUMES.—TRAVAUX

Hâtons-nous de dire ce qu'étaient les mœurs, les coutumes, les travaux, les vertus de nos pères, avant que les innovations du progrès moderne ne les aient fait entièrement disparaître.

M. de GASPE.

FETES RELIGIEUSES

MONSIEUR Pamphile Lemay, dans son ouvrage "FÊTES ET CORVÉES", débute ainsi: "Dans un moment d'enthousiasme comme en ont quelquefois les poètes, j'ai vu se dérouler devant mes yeux la file joyeuse et bruyante de nos fêtes, mais de nos fêtes de jadis surtout, et j'ai cru que le passé n'était pas tout-à-fait disparu, et que les folles mascarades du carnaval, le pétilllement des feux de la Saint-Joseph et de la Saint-Jean, les chansons et les danses autour de la grosse gerbe et les éclats de rire de la brairie, n'étaient pas les échos d'un temps qui n'est plus, mais les préludes toujours agréa-

bles des fêtes qui recommençaient toujours. Et j'ai voulu parler de ces fêtes comme si elles étaient encore dans toute leur splendeur."

N'importe, parlons-en, qu'elles soient ou non disparues, puisque c'est faire l'histoire du peuple—histoire intime et vraie—que nul motif d'intérêt n'embellit injustement, que nulle passion ne travestit avec malice.

LE JOUR DE L'AN

La première fête, et l'une des plus belles pour tous, parce qu'elle apporte à tous, sans exception, une satisfaction profonde et une grande espérance,—la satisfaction d'avoir vécu une année encore et l'espérance d'arriver sans encombre à l'année suivante—c'est le *Jour de l'An*. On ne songe pas même à dire le *premier jour* de l'an, mais le *jour de l'an*, parce que ce jour à lui seul vaut toute l'année.

C'est sans contredit la fête religieuse la plus populaire pour le Canadien. On a semblé, en ces derniers temps, vouloir la remplacer par la fête de Noël. Laissons à la Noël sainte et suave son cachet. Il est si beau ! Mais conservons notre *jour de l'an* tout embaumé du parfum *canadien*. Célébrons-le comme nos pères. C'est un héritage qu'ils nous ont légué et que nous devons garder pieusement. Loin de nous la pensée d'imiter les innovateurs. Ce jour-là, l'enfant l'attend avec impatience, il le voit dans ses rêves, il l'appelle de toutes les forces de sa jeune âme. Il ne sait pourquoi, mais il sait

bien que les bonbons pleuvent dans ses mains, comme les baisers sur son front ; il sait bien que l'indulgence des parents est plus grande, l'amitié des petits frères et des petites sœurs plus douce que jamais. Ce jour est un évènement heureux dans sa jeune existence, et le soir, quand le charme se dissipe avec la nuit qui vient, sa naïve imagination cherche déjà, dans les brumes de l'avenir, l'autre jour de l'an.

Pour nous qui ne sommes plus, depuis tant d'années, des enfants, ou, du moins, des petits enfants, le jour de l'An est aussi un jour de réjouissance. Nous serrons alors avec plus de chaleur la main aux amis ; les sentiments généreux débordent de nos âmes, et—pour que nul nuage ne projette son ombre sur la sérénité des heures nouvelles—la haine ou le ressentiment se taisent.

Nous mesurons le chemin parcouru, et, tout en éprouvant une véritable satisfaction, nous sentons peut-être une larme à notre paupière à la vue des lieux ensoleillés que nous avons laissés derrière nous.

Les vieillards, plus tristes parce qu'ils ont plus vécu, plus sensibles parce qu'ils ont aimé davantage, plus sages parce qu'ils ont éprouvé plus de déceptions, versent, en ce jour, comme une rosée, la bénédiction sur la tête de leurs fils et petits-fils.

LA BÉNÉDICTION DU NOUVEL AN

Ah ! mon cœur vous regrette encore,
Mes tendres ans évanouis !
Vous avez fui, comme l'aurore
Fuit devant l'astre aux feux bénis.

Qui de nous, qui sommes un peu vieux, n'a pas conservé le souvenir de cette délicieuse scène de famille, la bénédiction du nouvel An, ou mieux, du *jour de l'an*, comme on le dit si bien dans nos bonnes campagnes ? Qui ne se souviendrait, avec le plus intime plaisir, de ce beau temps de jadis où, jeune enfant, il allait s'agenouiller aux pieds d'un père ou d'une mère et, plein d'un aimable enthousiasme, les priait de faire descendre sur lui les bénédictions d'en haut, au début de chaque année ? L'on ne saisissait pas encore, alors, tout le sens, toute la portée de cette action de piété filiale si belle en elle-même, et pourtant avec quel empressement instinctif, avec quelle ivresse enfantine on y participait ! C'est qu'il y a dans cette pratique, bien ordinaire pourtant (autrefois générale dans nos familles chrétiennes), quelque chose de relevé, quelque chose de grand, de sublime, même je dirais qui entraîne, qui domine, quelque chose qui agit fortement sur l'imagination vive des jeunes enfants et laisse dans leurs sensibles cœurs un souvenir qu'ils aiment toujours à se rappeler.

En effet, n'est-ce pas réel que cette bénédiction qu'un père appelle, au premier jour de l'an, sur les têtes de ses fils et de ses filles rassemblés à ses genoux, revêt en quelque sorte un caractère divin ? Il semble que le Très-Haut, lorsqu'il a commis aux pères et mères l'auto-

rité dans la famille, a, du même coup, chargé leurs mains de ces bénédictions célestes, leur enjoignant de déverser, en son nom, à l'occasion de ce jour unique que ramène l'an nouveau, ces trésors de grâces sur les enfants qu'il leur a donnés. Voilà pourquoi, constitués mandataires de l'Éternel dans cette mission d'amour auprès de leurs enfants, les parents apparaissent à nos yeux avec un prestige nouveau. C'est là ce qui plaît, ce qui réjouit dans cette belle scène de famille, ce à quoi le penseur chrétien aime toujours à s'arrêter : car cela rappelle le bon vieux temps des patriarches, cet âge d'or où les fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob cherchaient, dans la bénédiction paternelle, un gage assuré des faveurs de Jéhovah !

Je faisais tout à l'heure allusion à nos bonnes campagnes : c'est là, en effet, que l'on mettait plus en pratique, il n'y a pas encore nombre d'années, et que l'on conserve encore aujourd'hui quelques vestiges de ces vieilles coutumes patriarcales remplies d'une naïve grandeur et d'une noble simplicité.

Cette pieuse cérémonie de la bénédiction du jour de l'an était autrefois en honneur tant à la ville qu'à la campagne. Le dirai-je ? cette sainte et émouvante coutume, hélas ! a fait naufrage. Elle menace de disparaître totalement de nos villes et même de nos campagnes. L'esprit d'indépendance qui nous envahit de jour en jour lui fait une guerre à mort. Qu'ils sont rares, en effet, aujourd'hui, les foyers où elle est encore en honneur !

Les idées modernes nous ont fait perdre bien d'autres belles coutumes que nous ne connaissons maintenant plus que par les souvenirs du passé ! Serait-ce le respect humain qui nous arrête, qui nous paralyse. Nos

pères, eux, se faisaient gloire d'accomplir cet acte de religion et de piété filiale. Douterions-nous de leur vaillance ? Hésiterions-nous à marcher sur leurs nobles traces ? si nous n'osons plus les imiter, au moins jouissons, par la pensée, de ce spectacle touchant et édifiant que les anciens se rappellent avoir accompli et admiré bien des fois.

Peut-être en décidera-t-il un certain nombre à faire revivre au foyer domestique une pratique qui n'aurait jamais dû disparaître.

Reportez-vous par le souvenir à vingt ans, trente ans en arrière. Voyez une famille entière, depuis le grand garçon de vingt à vingt-cinq ans jusqu'à la fillette de cinq ou six années, à genoux aux pieds d'un père ou d'une mère—quand le père, hélas ! n'est plus là !—et recevant, le front courbé, avec respect, cette bénédiction qu'ils regardent comme un gage assuré de bonheur, sans laquelle ils craindraient presque d'entrer dans l'année nouvelle. D'autres fois, piété plus remarquable encore, c'est un père, c'est une mère, déjà avancés en âge, venant avec toute la famille implorer de l'aïeul la faveur de sa bénédiction et lui présenter en même temps les hommages respectueux de sa postérité. On a vu, dans d'autres circonstances, des têtes grisonnantes ou même grises déjà, se courber, dans l'attitude de la plus absolue déférence, sous la main tremblante d'un vieillard à cheveux blancs, le priant de bénir deux et parfois même jusqu'à trois générations issues de son sang, rassemblées autour de lui en cet heureux jour de fête. Alors l'aïeul dit : "C'est le dernier jour de l'an que nous nous voyons." Mais il n'en croit rien, à vrai dire, car, au fond du cœur, il

y a toujours cette voix mystérieuse qui murmure : Espère ! Et puis, quand on a vécu quatre-vingts ans, on peut bien, ce me semble, vivre encore un peu. La grande affaire, c'est d'arriver à quatre-vingts ans.

Ah ! qu'un tel spectacle est consolant et comme il fait bien voir au chrétien toute la justesse et la vérité de ce précepte divin : "Honore ton père et ta mère et tu vivras longtemps !" En effet, cette postérité nombreuse, n'est-ce pas la promesse de longue vie réalisée ici-bas dans une race forte et pleine de vitalité ?

N'avais-je pas raison d'appeler cette scène une des plus belles de la vie de famille ?

N'avais-je pas raison de déplorer la disparition plus ou moins complète de cette touchante cérémonie de la bénédiction paternelle, de la bénédiction du jour de l'an ?

Il est un autre tableau offert par une autre bénédiction, et c'est par celui-là que je veux terminer ces quelques réflexions. Quoique du même genre, il est peut-être encore plus solennel, plus imposant : c'est la bénédiction donnée par le prêtre, lorsqu'il fait la visite annuelle de ses ouailles. Cette pratique, quoique moins abandonnée que la première, subit, elle aussi, des défections. L'esprit de foi et de religion nous fera réagir contre cette malheureuse tendance.

Oh ! qu'il est beau de voir toute une famille, le père, la mère, les enfants, grands et petits, recevoir le représentant de Jésus-Christ avec joie et bonheur, et se courber sous la main bénissante du père spirituel de la paroisse !

Le Bulletin des Recherches Historiques de M. P. G. Roy rapporte un trait bien propre à nous inspirer

tout le respect et toute la vénération qu'on doit avoir pour cette pieuse et ancienne coutume qui devrait revivre dans toutes nos familles canadiennes :

“ C'était au mois de janvier 1879, au Sault-au-Récollet, où demeurait, dans sa solitude, le vénérable Mgr Bourget, archevêque de Marianapolis. La visite de paroisse s'ouvrait ; et, comme il convenait, la première visite fut au distingué prélat. Le jeune vicaire d'alors, M. Joseph Lévesque, décédé à Sainte-Sophie, entre chez Monseigneur, qui l'attend au salon, avec tous les prêtres de son palais. Intimidé d'abord en présence de ce beau vieillard de quatre-vingts ans, il fut ensuite comme frappé de stupeur en voyant ce prince de l'Eglise tomber à genoux devant lui, ainsi que ses compagnons, pour lui demander et en recevoir la bénédiction. Aux yeux de Mgr Bourget, ce jeune prêtre est le représentant de Dieu, dans la visite de la paroisse, et Sa Grandeur le reçoit comme tel. Mgr veut ainsi faire revivre la tradition de nos pères et la pratique de sa famille, à St-Joseph de Lévis, en donnant à tout le diocèse une excellente leçon du respect dû au sacerdoce, et en faisant connaître au peuple la place que le prêtre doit occuper dans les familles catholiques. Malgré ses objections bien fondées, le vicaire fut obligé de céder et de lever la main pour bénir celui qui lui-même bénissait depuis soixante ans.” Quel bel exemple à mettre sous les yeux de nos bonnes familles ! Quel beau tableau digne du regard des anges !

Qui nous donnera de revoir les anciens jours et la remise en pratique de la bénédiction paternelle au nouvel an et de la bénédiction pastorale lors de la visite annuelle ?

Nos pères, là-haut, applaudiraient avec enthousiasme à ce beau geste de la génération actuelle.

Bons parents, puissiez-vous à l'avenir, comme vos pères autrefois, bénir avec toute la tendresse de ces cœurs d'élite que le ciel n'a mis que dans vos poitrines, vos enfants respectueux qui solliciteront cette faveur de votre inaltérable affection ! Et vous, de votre part, enfants, grands ou petits, allez avec empressement, allez avec joie demander à vos parents chéris, vous qui les avez encore et qui le pouvez faire facilement, cette bonne et réconfortante bénédiction du nouvel an, bénédiction que, chaque jour de l'année, suivant le mot d'un spirituel écrivain, ils vous ont donnée dans leur cœur, mais qu'ils feront descendre alors sur vos têtes avec plus de ferveur encore avec un plaisir tout nouveau. Allez-y le cœur plein d'une douce confiance, et le bon Dieu vous bénira !

LA IGNOLÉE

Autrefois, la veille du jour de l'an, dans toutes les paroisses, dans tous les villages, on chantait la *Ignolée*. Cet usage, encore assez en vogue dans nos villes, ne se pratique guère dans nos campagnes.

Ceux qui chantaient la *Ignolée* s'appelaient les *Ignoleux* et ils le méritaient bien. Armés de longs bâtons et de sacs profonds, ils allaient, de porte en porte, chantant sur le seuil, plus soucieux du bon sens que de la rime :

Bonjour le maître et la maîtresse
 Et tous les gens de la maison,
 Nous avons fait une promesse
 De venir vous voir une fois l'an.....

Ils battaient la mesure avec leurs bâtons, et, avec leurs sacs ils recueillaient la *chignée*. On les recevait avec plaisir et on leur donnait abondamment, car la *chignée*, c'est-à-dire l'échine d'un porc frais, je suppose, était destinée aux pauvres de l'endroit. L'égoïsme, qui se glisse partout, se glissa jusque dans les cœurs de certains *Ignoleux*, et les *Ignoleux* finirent par n'avoir plus de cœur et par garder pour eux-mêmes ce qu'ils recevaient pour d'autres.

Ce fut le coup de mort, dans maints endroits, de l'antique institution de la *guignolée*.

LA QUÊTE DE L'ENFANT-JÉSUS

C'est aux marguilliers d'accompagner M. le curé dans la visite de paroisse, visite connue assez généralement sous le nom de *quête de l'Enfant-Jésus*. Pour nos marguilliers, c'était un grand honneur ; mais l'honneur et le fardeau n'effrayaient nullement nos ancêtres.

Donc, à l'heure convenue, vers 7 heures du matin, les trois marguilliers sont à la porte du presbytère, avec leurs voitures prêtes à la course. Déjà le *cri* de la neige, le bruit des grelots sonnants, le claquement du fouet dans l'air et les brefs commandements de nos hommes nous ont prévenus de leur arrivée.

On entre, juste le temps de prendre un verre de jamaïque ou de rhum—ne pas oublier qu'on est dans l'ancien temps—et on précipite le départ. Pendant que les chevaux renâclent et piaffent d'impatience, le marguillier prépare sa cariole, dispose ses deux robes, fait l'officieux autour de M. le curé, qu'il enveloppe de son mieux, saisit

les guides de son coursier qui part au galop, et le dirige vers l'une des extrémités de la paroisse, chez le paroissien le plus éloigné et dont le terrain confine à la paroisse voisine. Nos trois marguilliers—n'oublions pas les deux autres—portent le long capot d'étoffe grise ou bleue, avec capuchon très pointu sur la tête, ceinture *fléchée* et pantalon à clapet ou bavaloise, taillé dans la même pièce que le capot, le tout fabriqué à la maison. Un peu en arrière du berlot viennent les deux autres marguilliers, dans des voitures de charge, destinées à recueillir ce que les paroissiens offrent à M. le curé pour l'Enfant-Jésus. Dans la première de ces deux voitures prendront place les menus objets : des volailles, des briques de lard, de la chandelle, de la filasse, des plumeaux, etc., etc., tandis que la seconde est réservée aux grains, aux patates, etc., etc.

C'est pour nos marguilliers le moment favorable de faire valoir leurs chevaux tant vantés ; coûte que coûte, il faut suivre de près la première voiture, et, malgré les lourdes charges, il est d'usage d'arriver en même temps aux maisons visitées : l'honneur est engagé, la réputation est en jeu : quel affront si l'une des bêtes était rendue avant d'arriver à destination ! Mais il n'y a aucun danger de ce côté, car les chevaux sont choisis et préparés avec soin ; dans tous les cas il peut y avoir lieu de reprise et tel qui, l'année précédente, était préposé aux charges, se trouve maintenant à se carrer à côté de son curé.

En ce jour de visite tout le monde reste à la maison pour recevoir M. le curé. Le père de famille est là sur le seuil de sa porte, qu'il ouvre à deux battants devant les

distingués visiteurs. Dans les familles où fleurissent encore les traditions anciennes et religieuses, tout le monde tombe à genoux pour recevoir la bénédiction du pasteur de la paroisse, puis l'usage veut que le prêtre, comme un bon père de famille, tende la main à tous ses paroissiens, depuis le chef de la maison jusqu'au poupon que la mère porte dans ses bras.

Les Canadiens sont très hospitaliers et ne peuvent recevoir un ami sans lui *offrir quelque chose*. En effet, si je regarde sur la table de chaque famille, j'y vois des plateaux avec des *beignes* et des carafes pleines de rhum ou d'*étouffe du pays* (whisky blanc). Après avoir *salué* M. le curé, on en vient aux offrandes : la mère va chercher la monnaie déposée sur la corniche du miroir ou de la cheminée, la présente à M. le curé, en la faisant passer par la main de l'un des petits enfants, tandis qu'un des garçons va mettre dans les voitures les objets destinés à l'*Enfant-Jésus*.

Cette visite est longtemps attendue : le grand ménage est fait, le métier à tisser est démonté, tout reluit dans la maison, les enfants sont jolis dans leurs toilettes ; ils savent leur catéchisme et répondent hardiment, tant que la timidité ne s'empare pas d'eux ; enfin, un gros soupir plus profond que les autres s'échappe de leur poitrine et annonce que leur épreuve est finie pour eux ; ils se précipitent dans les bras de leur mère.

Après une bonne avant-midi, on dîne chez l'un des trois marguilliers, ou bien chez l'ancien marguillier du rang que l'on visite. La table est mise de bonne heure ; le poêle est littéralement couvert, les viandes mijotent dans les lèchefrites, et les *tourtières* (*tourquières*) rebon-

dies, sourient aux estomacs affamés des voyageurs. Tout est prêt, le dîner est servi dans la belle vaisselle bleue des grandes fêtes ; l'*Angelus* se récite, le *Benedicite* se dit et chacun se met au jeu.

C'est bien à ces dîners qu'on peut juger de l'habileté de nos femmes de cultivateurs canadiens, nos mères, dans la préparation et la cuisson des aliments. Elles ne sont pas *battues* pour préparer des volailles farcies et rôties, des ragoûts de poulets, de pattes et d'échignée, des pâtés *chauds*, pâtés à la viande, des crêpes au lard, enfin toutes les viandes, si j'en excepte le *bifteck* et le *roastbeef*, qui nous viennent plutôt des Anglais, à la langue desquels la France a même emprunté ces deux mots.

Que dire de nos *beignes*, des *galettes au beurre*, qui faisaient rarement défaut dans nos familles de cultivateurs ? Et tous ces mets sont apprêtés simplement à la *Canadienne*, ou bien, si vous l'aimez mieux, à la *Jean-Baptiste* et à la *Josephite*, et ont, à cause de cela, une saveur très appréciée de nos compatriotes. Mais suivons les convives.

Le rôti de porc ou le fricot de boulettes ont l'honneur de l'attaque ; puis vient le tour des poulets rôtis ; enfin, comme entremets, on se lance à l'assaut des *tourtières* ou pâtés à la viande qui, dans nos campagnes, tiennent le milieu entre les viandes et les desserts. Ce n'est pas tout ; le service de la table change, les pâtés aux pommes, les tartes à la bouillie, aux œufs, au sirop d'érable ; les confitures, la compote de pommes et les fameux beignes saupoudrés de sucre blanc font irruption au milieu du festin, au point de couvrir les tables entièrement. La honte aurait étouffé une maîtresse de maison incapable

de tenir tête aux appétits ; aussi toute pièce de pâtisserie engloutie était-elle remplacée par une autre de même valeur.

Mentionnons en passant la tasse de thé, car pas un dîner ni un souper ne se donne, chez nos cultivateurs, sans qu'on nous serve une tasse de thé auquel on ne décerne un bon certificat que s'il est assez fort *pour porter une patate !* Dans les dîners de paroisse, la maîtresse de maison ne trouve pas moyen de se mettre à la table ; elle se contente de surveiller, d'offrir les mets et de servir ses hôtes, aidée de ses filles et de ses brues, pendant que son mari, ses fils et ses gendres prennent leur repas avec M. le curé.

Ainsi se faisait cette visite de paroisse ; puis quand elle était finie, le curé, à son tour, invitait les marguilliers à venir souper et fumer la pipe avec lui et passer ensemble une agréable veillée.

Le dimanche suivant, annonce ayant été faite, on vendait à la porte de l'église ou dans la salle publique les effets collectés pendant la tournée pastorale. Le revenu de cette vente était remis à la fabrique ou employé en des œuvres de charité.

P. LEMAY.

NOËL !

On a surnommé la fête de Noël la fête des enfants. Je ne leur contesterai pas ce droit. Cela vient, sans doute, de ce qu'autrefois tous les enfants en âge de le faire étaient menés à l'église pour la messe de minuit. Bien

longtemps à l'avance, le papa, la maman disaient aux bambins : soyez bien sages, vous viendrez à la messe de Minuit, voir le Petit Jésus. Les enfants, à ce nom, promettent d'être plus sages, et leurs jeunes imaginations voient flotter, dans un océan de lumières, toutes les merveilles racontées, au coin du feu, par l'aïeule octogénaire.

Noël ! Noël ! voilà bien la fête par excellence, la fête sacrée mais populaire à la fois ; sacrée parce qu'elle nous rassemble autour du berceau de Jésus naissant ; populaire, à cause des charmes qu'elle emprunte de la nature et des coutumes rien moins que religieuses qui, à certaines époques, l'accompagnèrent.

Noël ! Noël ! Dans nos campagnes heureuses, à ce cri d'allégresse, tous les habitants, dès avant minuit, s'acheminent vers le sanctuaire. Ils vont dans la nuit profonde, vers Celui qui est la lumière ! Les étoiles brillent au firmament et la neige scintille sous leurs rayons joyeux. Les cloches s'ébranlent sur leurs essieux et, de leurs voix harmonieuses, annoncent dans toutes nos paroisses, dans toutes les villes, l'Hosanna qui va de monde en monde jusqu'aux parvis des cieux !

Et le vieillard courbé sous le fardeau des années, l'enfant qui s'épanouit à la vie, l'homme, la femme et la jeune fille, les riches dans leurs vêtements somptueux et les pauvres dans leurs haillons, les heureux qui sourient et les infortunés qui pleurent, tous, obéissant à une même pensée, attirés par le même spectacle merveilleux, poussés par une même force surnaturelle, oublient pour un instant les choses de la terre, rejettent le souvenir des fêtes passées, et tout entiers à l'ivresse de la solennité nouvelle, la plus belle, la plus sainte et la plus populaire

des fêtes, s'en vont chantant partout Noël ! Noël La piété satisfaite, la messe de minuit pieusement entendue, on revient à la chaumière prendre le traditionnel réveil-lon, qui consiste généralement en une superbe tête de porc frais, que la gardienne a fait cuire avec grand soin. La bonne *tourquière*, habillement confectionnée par nos vieilles mères canadiennes, n'est pas oubliée. Elle a sa place d'honneur sur la table, où elle ne fait que passer, car en un clin-d'œil elle est la victime des convives.

A la ville et dans les villages, on prépare en plus le charmant arbre de Noël.

L'arbre de Noël, c'est un joli sapin, le plus riche en verdure et le mieux fait que l'on ait pu trouver dans la forêt, mais tout petit et tout vert. On le place solennel-lement sur une table et on l'entoure de lumières. Puis, l'on suspend à ses rameaux les présents de toutes sortes, destinés aux enfants ou aux amis.

De nos jours, les vitrines même de nos magasins sont ornées, pour Noël, de nombreux sapins où l'on étale les divers jouets que les parents doivent acheter pour les enfants.

La fête de Noël a donné naissance à une foule de contes, de légendes que les encêtres racontaient, près de l'âtre en feu, pendant les veillées voisines de Noël. Cette coutume, comme bien d'autres, a disparu, car maintenant on veille bien peu en famille.

Les journaux semblent vouloir y suppléer en nous rapportant, chaque année, grand nombre de ces contes, de ces légendes, dont la lecture est des plus agréables et des plus attrayantes. Si la Noël a exercé l'imagination des conteurs, elle n'a pas moins inspiré les poètes, et le

nombre des cantiques qui se chantent, à la Nativité de Jésus, est étonnant. Si tous ne sont pas le produit du génie, tous exhalent un parfum de piété et un sentiment de vénération pour la Crèche du Divin Enfant. Nos Noël's Canadiens sont toujours entendus avec joie et allégresse. Ils pénètrent et remuent nos cœurs des plus profondément. Ils font la jubilation des jeunes, et les anciens, en les écoutant, se figurent être au temps où, jeunes enfants, ils accouraient joyeux et purs à la Crèche du Divin Rédempteur du monde.

Je termine enfin, et c'est par une légende bien singulière, mais bien facile à vérifier.

Dans cette nuit extraordinaire de Noël, les hommes—j'allais dire les femmes—ne parlent pas plus qu'à l'accoutumée, mais, en revanche, les animaux, dit-on, sont doués du don magnifique qui permet de déguiser leur pensée... ils parlent ! Oui ! bœufs et génisses, chevaux et brebis se font des confidences étranges et qui surprendraient bien leurs maîtres. Ils se disent, d'une voix dolente : "comme le foin est sec et l'avoine rare" ; ils se rappellent leurs ébats dans la prairie et secouent tristement la chaîne du licou qui les captive. Ils pensent mais je n'en finirais plus si je disais tout ce que pensent de nous les animaux. Si cette histoire manque de vérité, elle ne manque pas de poésie.

LE PAIN BÉNIT

Une autre bonne vieille coutume aussi disparue est celle de la présentation du pain bénit.

Le pain bénit était donné par chacun des citoyens d'une paroisse, à tour de rôle.

Le paroissien qui devait donner le pain bénit en était prévenu par le dépôt que l'on faisait entre ses mains, à son banc à l'église, d'un morceau du pain bénit que l'on distribuait le dimanche et qui avait été donné par son voisin. On appelait ce morceau de pain bénit "chanteau," et aucun ne donnait le pain bénit s'il n'était prévenu par la mise en main de ce chanteau ; c'était la manière officielle d'avertir, et on n'avait garde d'y manquer.

A part le pain bénit de rigueur, on donnait aussi des pains bénits dits de dévotion aux fêtes patronales de la paroisse, au jour de l'An, au jour des Rois, à Pâques, à la fête de Saint-Pierre, à la Fête-Dieu, etc.

Les pains bénits de dévotion étaient quelquefois très hauts, à plusieurs étages, garnis de morceaux appelés cousins et étoiles ; on distribuait un cousin à chacun des bancs, ainsi que des étoiles ; on tranchait le pain par petits morceaux et on le distribuait au peuple.

La croix ou la couronne du pain bénit était toujours destinée à monsieur le curé.

AMUSEMENTS

LES VEILLÉES

Il règne toujours dans les paroisses nouvelles, dit M. St-Amant, un esprit de société plus intime que dans les anciennes.

L'attrait du nouveau, et probablement l'ennui des parents et amis laissés derrière soi, sont pour quelque chose dans cet esprit, ce goût de réunions qui compensaient, par leurs charmes, l'isolement des premiers colons.

Tel était, au dire des vieux, la coutume d'autrefois dans les Bois-Francis.

Rien de surprenant en cela, car, même dans les moments les plus critiques,

Le Canadien comme ses pères,
Aime à rire et à s'égayer ;

c'est là une partie de son caractère français, que ni le temps ni les malheurs ne peuvent lui faire perdre.

Il se passait rarement une journée, surtout en hiver, sans qu'il y eût veillée à quelque endroit et à propos de n'importe quoi, et souvent à propos de rien du tout.

On avait l'habitude de donner chacun son repas. On commençait ordinairement à Noël et on finissait au mardi gras. Tout le temps du carnaval, se n'était ni plus ni moins qu'une succession de soupers, d'un voisin à l'autre.

On aimait à se réunir en compagnie, à causer des vieilles paroisses, des parents et des amis laissés sur les bords du fleuve.

Les amusements les plus en vogue pendant les longues soirées de l'hiver étaient la danse, le jeu de cartes et

les chansons, le tout précédé d'un copieux repas, en attendant le réveillon. Les visiteurs,—les *veilleux*, comme on disait alors,—arrivaient par charges, à travers les sentiers de bois, sur des *bob-sleighs* ou des *swiss*.

A l'arrivée de chaque visiteur, c'étaient des embrasades, des poignées de mains et des cris de joie.

Les lits s'encombraient de vêtements ; on entassait sur la table dressée dans l'unique appartement qui formait ces résidences, les rôtis de porc frais, les chaudronnées de fricot, les pâtés à la viande (*les tourquières canadiennes*).

Ces pâtés n'étaient pas, comme aujourd'hui, d'élégantes tartines faites d'une mince couche de viande hachée, assaisonnée d'épices et enveloppée d'une croûte odorante, mais ils ne leur cédaient en rien pour la bonté.

Les bons pâtés d'autrefois, souvent cuits dans un grand chaudron ou dans ce qu'on appelait un plat-de-fer, en avaient l'étendue circulaire, et la croûte brune enveloppait un amas de viande d'au moins deux ou trois pouces d'épaisseur. Le tout était toujours bien cuit.

Le repas était généralement précédé de quelques chansons que l'odeur des mets de la table rendait encore plus gaies.

Le nombre de chansons alors chantées était extraordinaire ; il y en avait pour toutes les circonstances, tous les sentiments et presque toutes les différentes nuances d'intensité de sentiments.

Souvent les amoureux se contaient fleurette au moyen de chansons. Si un garçon était invité à chanter et avait sur le cœur quelque chose, il chantait une chanson appropriée.

L'amoureux ou le rival concerné ne manquait pas de répondre par une autre chanson à la première occasion.

Tout le monde chantait à tour de rôle, naturellement et sans apprêts.

Le souper et les chansons finis, c'était la danse ou le jeu de cartes, souvent les deux allaient de pair.

Les principales danses d'autrefois étaient les *reels* à quatre, les *reels* à huit, la jigüe, le cotillon, le *Sir Roger*, qu'on appelait tout bonnement le *rénégeur*, les quadrilles, etc. S'il faut des danseurs pour la danse, il faut un joueur de violon pour faire danser. Le maître de la maison ne manquait pas de l'inviter à venir chez lui, tel soir, moyennant finances, bien entendu.

Fidèle à son engagement, il arrivait portant gravement sous le bras, et précieusement enveloppé dans un mouchoir de poche, l'instrument désiré. Sous le doigt exercé qui les met d'accord, tour à tour les cordes vibrent pendant que les clefs tournent en criant dans la tête gracieusement cambrée du violon. L'archet, que la résine a rendu agaçant, commence à se promener légèrement de la chantrelle à la grosse corde, en caressant la seconde et la troisième, comme pour essayer ses forces, puis, tout à coup, il entame le *reel* à quatre, vif et entraînant. La danse est commencée. Les jeunes sont les premiers rendus, cela va sans dire.

Les vieillards danseront le menuet précieux et mignard, avec ses salutations incessantes et ses gestes doucereux.

Cependant tout le monde n'aime pas la danse. Qui plus est, la religion n'a jamais encouragé ces sortes de divertissements. Mais ne jugeons pas les danses d'autrefois par les danses de nos jours.

Pour quelques-uns, l'amusement favori, c'est le jeu de cartes. On jouait alors au quatre-sept, à la crêpe, au gros-major, à la brisque. On ne jouait jamais à l'argent. Mais malheur à qui faisait capot ou vilaine !

Voilà que l'heure du réveillon, ou mieux du second souper approche. Le nombre des convives augmentant généralement dans le cours de la veillée, il fallait agrandir les tables. Sur des chevalets on couche des planches, et sur ces planches on étend des nappes sur lesquelles on place des assiettes, des plats, des verres, des carafes et les mets à manger, rôtis, pâtés, volailles, ragoût. On entoure la table, et avec entrain et gaieté on fait une guerre de destruction à tout ce qui s'y trouve.

Ces soupers à la campagne étaient joyeux. Il n'y avait pas de gêne, car là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir. Quand l'appétit était satisfait (dans ce temps-là ce n'était pas l'habitude de faire des discours) on chantait encore quelques chansons, puis on se séparait, après avoir décidé chez qui on prendrait le futur souper, qui ordinairement, se donnait le soir suivant. Ainsi s'écoulait le temps pour nos braves colons, depuis Noël jusqu'aux jours gras.

ÉPLUCHETTE DE BLÉ-D'INDE

Les *épluchettes* de blé-d'Inde étaient bien en vogue autrefois.

C'était surtout une affaire de jeunes garçons et de jeunes filles.

Combien, de nos jours, dit M. P. Lemay, n'ont pas eu la bonne fortune d'aller aux *épluchettes* et ne connaissent

pas les douces émotions qu'elles font naître dans le cœur de l'heureux éplucheur qui trouve un épi de blé-d'Inde rouge. Moi, je puis vous parler sciemment de ces choses. . . . *quorum pars magna fui*, dirai-je avec le poète latin. Mais d'abord, je me hâte de déclarer qu'épluchette est un mot tout à fait canadien, de même qu'éplucheur dans le sens que je lui donne ici. Il faut que je sois précis, car la critique a les dents pointues.

Une pyramide de blé-d'Inde a surgi, comme par enchantement, au milieu de la salle, disons plutôt de la cuisine,—car chez les habitants, on ne connaît que trois sortes d'appartements : la cuisine, la chambre et le cabinet. La cuisine, c'est la pièce principale, et la plus grande partie de notre vie s'y passe. Je ne veux rien insinuer de méchant en disant cela. Je veux seulement dire qu'elle est à elle seule presque toute la maison ; c'est là que l'on fait bouillir la marmite, que l'on reçoit les intimes, que l'on dîne et que l'on travaille. . . . La chambre, c'est autre chose. On y entre aux quatre grandes fêtes de l'année et pour les soupers du carnaval. Les *messieurs* y sont toujours admis, cependant. C'est là qu'on reçoit le curé et les marguilliers. Le cabinet, c'est la chambre à coucher ; c'est là que. . . . l'on se réveille pour la première fois et que l'on s'endort pour la dernière. Donc, au milieu de la cuisine s'élève une pyramide d'épis chaudement enveloppés dans leurs robes,—et l'on attend le signal de l'attaque. Le voici ! on se précipite, en poussant un cri de joie, à l'assaut du léger rempart. Je ne sais comment cela se fait, mais le dieu de l'amour a si bien favorisé tout le monde, que chacun se trouve auprès de l'objet aimé. On forme une ceinture aux épis, on se presse les

uns contre les autres, à la seule fin, croyez-le bien, d'être plus près du blé-d'Inde. Les chaises feraient perdre un espace précieux; on les laisse dans leurs coins et l'on s'assied à terre. Un étrange froissement de feuilles sèches annonce que le travail commence. On dépouille complètement les épis qui doivent être égrenés bientôt; on laisse trois ou quatre feuilles à ceux qui doivent être gardés en tresses. Les plus éveillés de la bande des éplucheurs ont toujours quelques ripostes à lancer, quelques drôleries à faire. C'est un besoin pour eux de faire rire les autres, comme c'est un besoin pour d'autres de rire toujours. Les feuilles tombent drues, s'amoncellent et forment bientôt de moëlleux coussins. Une espérance anime les travailleurs, l'espérance de trouver un *blé-d'Inde d'amour*—on appelle ainsi un épi rouge—car ce blé-d'Inde est mieux qu'un talisman; non seulement il vous préserve de la mauvaise fortune pendant la soirée, mais il vous investit d'un doux privilège, celui d'embrasser qui vous plaît. Quelquefois le possesseur de l'heureuse trouvaille dissimule son plaisir et son épi; il va traîtreusement déposer un chaud baiser sur une joue qui ne s'y attend pas, et ne produit qu'ensuite, au milieu des éclats de rire et des applaudissements, la pièce justificative; quelquefois il pousse de suite un cri de joie, puis il agit comme un trophée l'épi de pourpre. Alors les yeux cherchent sur qui va tomber la faveur. Souvent la préférée—qui n'est pas sans quelque pressentiment—se trahit d'avance en rougissant tout à coup. L'épi rouge ne doit servir qu'une fois; mais... trouvez donc une loi qui n'est pas enfreinte! J'ai vu un épi rouge, dans une épluchette où tout le blé-d'Inde était jaune, j'ai vu un épi

rouge sortir vingt fois d'une enveloppe vingt fois improvisée !... Ce diable d'épi provenait d'une autre épluchette !... je crois même qu'il avait été peinturé... Ce qui fait voir que la prévoyance est une excellente chose.

Les jeunes filles qui développent un blé-d'Inde d'amour ne peuvent cacher ni leur émotion ni leur contentement, mais d'ordinaire elles ne se prévalent point du privilège qu'il donne. Il ne faut rien moins que les rigueurs de la loi pour les décider à s'en prévaloir, et encore se moquent-elles de la loi. Rien de beau comme cette craintive pudeur !... Aussi la récompense ne se fait pas attendre, car elles ne refusent pas, ces jeunes filles, de prêter à leur ami cet épi qui les embarrasse, et l'ami galant ne manque jamais de prouver sur le champ sa reconnaissance. Laquelle des deux choses est la plus admirable, de cette candeur ou de cette ruse ?...

Pendant que l'on travaille, le feu s'allume dans la cheminée, l'eau bout dans le grand chaudron pendu à la crémaillère, et les plus beaux épis cuisent pour le réveillon. Le réveillon de l'épluchette était invariablement composé de blé-d'Inde bouilli. On ajoutait à ce mets savoureux, de la citrouille que l'on faisait cuire toute ronde, dans le four chauffé à blanc.

Cette citrouille, ce blé-d'Inde bouilli, étaient très aimés, dit-on, des gourmets.

Ceux qui préfèrent le blé-d'Inde rôti n'auront qu'à s'approcher du foyer et à tourner, devant la braise, les grains d'ambre qui vont prendre une saveur exquise. Le réveillon sera gai, le reste de la nuit s'écoulera dans les amusements de coutume ; car toutes ces fêtes et ces

corvées ne sont, après tout, que divers chemins pour arriver au même but, s'amuser.

UNE NOCE

Autrefois on ne voyageait pas beaucoup ; c'est à peine si on se rendait dans la paroisse voisine. De là il résultait que les familles d'une même paroisse s'alliaient entre elles, par les mariages entre les fils et les filles de ces vieux amis d'enfance.

Quelquefois cependant, un garçon, après avoir ouvert un terre dans les Bois-Francis, retournait dans sa paroisse natale pour unir sa destinée à sa première blonde, comme on le disait alors.

Les mariages se faisant la plupart du temps entre garçons et filles de la même paroisse, il n'est pas étonnant qu'à ces noces le nombre des assistants fut très grand, que le temps de la noce durât trois à quatre jours.

Il n'était pas rare d'y voir défilér trente à quarante voitures, chargées de trois à quatre personnes.

Figurez-vous, pour nourrir tout ce monde, combien il fallait de viandes de toutes sortes, pâtés, tartes, ragoûts de toutes espèces et à toutes les sauces, galettes, biscuits, beignes, etc ?

Tout cela était fait et préparé plusieurs jours à l'avance. Pour en avoir assez, disait-on, il faut en avoir de reste. La description de la noce de Jean Rivard, par Gérin-Lajoie, nous fera connaître comment généralement on faisait les noces autrefois.

“ Mardi, le sept octobre, à sept heures du matin, une procession composée d'environ quarante *calèches*, traînées chacune par un cheval fringant, brillamment enharnaché, se dirigeait de la maison de Mousieur François Routhier vers l'église paroissiale de Grandpré.

“ C'était la noce de Jean Rivard.

“ Dans la première voiture on voyait la marié, vêtue de blanc, accompagnée de son père ; venait ensuite une autre voiture avec le garçon et la fille d'honneur, ou, comme on dit plus généralement, le suivant et la suivante, dans la personne du frère aîné de Louise Routhier et celle de Mademoiselle Mathilde Rivard. Il eût été sans doute facile pour Mademoiselle Routhier d'avoir un plus grand nombre de filles d'honneur, mais elle se contenta volontiers d'une seule. Les parents, amis et connaissances des deux futurs venaient ensuite ; puis, enfin, dans la dernière calèche, se trouvait, vêtu de noir, le marié accompagné d'un oncle qui lui servait de père.

“ En appercevant cette longue suite de voitures sur la route de Grandpré, les femmes et les enfants se précipitaient vers les portes et les fenêtres des maisons, en s'écriant : voilà la noce ! Les gens occupés aux travaux des champs s'arrêtaient un instant pour les regarder passer.

“ Arrivés à l'église, le fiancé et la fiancée furent conduits par la main, par leurs pères respectifs, jusqu'au pied des balustres.

“ Après la messe et la cérémonie nuptiale, toute l'assistance se rendit à la sacristie, où fut signé l'engagement irrévocable.

“ Sortis de la sacristie, les deux fiancés, devenus mari et femme, montèrent dans la même voiture et prirent les devants, leurs pères respectifs occupant cette fois la calèche de derrière.

“ Il y avait dans le carillon des cloches, dans la propreté coquette des voitures, des chevaux et des attelages, dans les paroles, la tenue, la parure et les manières de tous les gens de la noce un air de gaieté difficile à décrire.

“ Si quelque lecteur ou lectrice désirait obtenir de plus amples renseignements sur la toilette de la mariée et celle de sa fille d'honneur, je serais obligé de confesser mon ignorance ; toutefois, à en juger d'après ce qui se pratiquait alors en pareille circonstance dans la classe agricole, je pourrais affirmer sans crainte que l'habillement complet de Mademoiselle Routhier, qui était mise à ravir, ne coûtait pas cent francs, et celui de sa suivante encore moins. Cette question d'ailleurs, tout importante qu'elle fût à leurs yeux, (auraient-elles été femmes sans cela ?) ne les avait nullement empêchées de dormir.

“ Et les cadeaux de nocces, cause d'insomnies et de palpitations de cœur chez la jeune citadine, sujet inépuisable de conversation, d'orgueil et d'admiration, à peine en fut-il question dans la famille Routhier, ce qui pourtant ne nuisit en rien, j'en suis sûr, au bonheur futur du jeune ménage.

“ De retour chez Monsieur Routhier, — car c'est là que devait se passer le premier jour des nocces, — le jeune couple dut, suivant l'usage, embrasser l'un après l'autre tous les invités de la noce, à commencer par les pères, mères, frères, sœurs, et autres proches parents. Près de

deux cents baisers furent ainsi dépensés dans l'espace de quelques minutes, au milieu des rires, des éclats de voix et d'un mouvement général.

“ Le repas n'étant pas encore servi, on alla faire un tour de voiture, après quoi les invités vinrent tous s'asseoir à une longue table, à peu près dans l'ordre suivant : le marié et la mariée occupaient le bout de la table, appelé la place d'honneur ; à leur droite le suivant et la suivante et à gauche les pères et mères de chacun des époux. Les autres convives se placèrent dans l'ordre qu'ils jugèrent convenable.

“ La table était dressée, cette fois, dans la grande chambre de compagnie, ce qui n'arrivait que dans les circonstances extraordinaires. Elle était littéralement chargée de mets de toutes sortes, surtout de viandes, dont les pièces énormes d'un aspect appétissant, faisaient venir l'eau à la bouche et flamboyer les yeux des convives.

“ Pas n'est besoin de dire que l'on fit honneur au festin. Je ne voudrais pas même entreprendre d'énumérer les morceaux qui furent dépecés, servis et engloutis dans cette mémorable occasion.

“ Pour les petites bouches, plus friandes que gourmandes, il y avait force confitures aux fraises, aux prunes, aux melons, tartes de toutes sortes, crème au sucre d'érable, mets délicieux s'il en est.

“ Parmi les hommes, quelques-uns regrettèrent, sans oser toutefois s'en plaindre tout haut, l'absence de spiritueux ; un petit verre de bon rhum, comme on en buvait autrefois, n'eût, suivant eux, rien dérangé à la fête. Mais depuis quelques années, grâce aux prédications de quelques prêtres zélés, des sociétés de tempérance s'étaient

établies dans toutes les villes et paroisses du Bas-Canada ; et, durant les chaleurs de l'été, le sirop de vinaigre, la petite bière d'épinette et, dans quelques maisons, le vin de *gadelle* remplaçaient invariablement les liqueurs fortes du "bon vieux temps."

"Le père Routhier, qui n'avait pourtant aucun péché d'ivrognerie à se reprocher, avait cru, pour donner l'exemple à ses enfants qui commençaient à grandir, devoir prendre un des premiers l'engagement de s'abstenir de boissons spiritueuses, et la croix de bois teint en noir était un des objets qui frappaient le plus les regards en entrant dans la maison.

"Malgré cela, le repas fut gai et devint même peu à peu assez bruyant. Ce qu'on appelle dans le grand monde les règles du bon ton et de la bonne tenue n'y étaient peut-être pas rigoureusement observées en tous points, mais en revanche on s'y ennuyait moins. Les femmes n'y passaient pas leur temps à s'examiner pour se critiquer réciproquement ensuite, et les hommes causaient et badinaient sans arrière-pensée. Il était facile de voir que la vanité, cette grande plaie de nos villes, n'était que pour très-peu de chose dans les apprêts de cette réunion intéressante. Le sans-gêne, la bonne humeur, l'entrain, la franche gaîté qui régnaient dans toute l'assemblée des convives formaient un des plus beaux tableaux de mœurs qui se puissent imaginer.

"Plusieurs des invités, renommés pour leurs belles voix, chantèrent pendant le repas diverses chansons populaires, chansons d'amour, chansons comiques, etc., auxquelles toute l'assistance répondait en chœur. "Vive la

Canadienne" n'y fut pas oubliée, non plus que "La Claire Fontaine" et nos autres chants nationaux.

"Les premiers violons de la paroisse avaient été retenus d'avance, et les danses commencèrent de bonne heure dans l'après-midi. Le bal fut ouvert par le marié et la mariée (Jean Rivard avait dû apprendre à danser pour la circonstance) et par le garçon et la fille d'honneur, qui dansèrent un *reel* à quatre ; vinrent ensuite des cotillons, des jiges, des galopades, des menuets, des danses rondes et nombre d'autres danses dont les noms nous sont à peine connus aujourd'hui et qu'on ne danse plus dans nos réunions sociales, quoiqu'elles soient de beaucoup plus intéressantes, au dire de certains connaisseurs, que la plupart des danses maintenant à la mode dans les salons canadiens.

"La mariée avait la tête ceinte d'une couronne blanche qui servait à la distinguer des autres ; sa fille d'honneur en avait une aussi, mais d'un goût plus simple et plus modeste.

"La toilette de toutes les jeunes filles du bal se distinguait par une simplicité charmante. Les blanches épaules étaient soigneusement voilées aux regards indiscrets, les robes montantes ne laissant voir que des figures où se peignaient la candeur et la joie. Point de bijoux de prix, point d'autres ornements de tête que quelques fleurs naturelles. Et tout cela n'empêchait pas la plupart d'entre elles d'être ravissantes de beauté ; non de cette beauté artificielle, effet de l'art et d'arrangements étudiés, mais de cette fraîcheur, indice d'un sang riche et d'une santé florissante."

OUVRAGES D'AUTREFOIS

Je signalerai ici en particulier trois sortes de travaux : l'un complètement disparu : le foulage de l'étoffe, l'autre en train de disparaître, le broyage du lin, et le troisième, le tissage au métier, devenu passablement rare.

LE MÉTIER A TISSER

Le métier, meuble suranné de nos jours, jouait jadis un grand rôle dans la vie domestique ; il servait également à l'industrie de la laine et du lin. Chaque année nos mères faisaient deux pièces au moins, l'une d'étoffe et l'autre de toile. On n'encourageait pas les jeunes gens à se marier à moins que la jeune fille ne pût tisser une paire de draps et le jeune homme faire une paire de roues.

LE FOULAGE DE L'ÉTOFFE

Le foulage de l'étoffe du pays se faisait pendant les veillées de l'automne. On creusait un tronc d'arbre, en forme d'auge que l'on remplissait d'eau bien chaude avec beaucoup de savon, et on déposait dans cette eau l'étoffe que l'on voulait fouler. Quatre hommes munis de foulons en bois-francs, bien unis pour ne pas déchirer l'étoffe, frappaient en cadence régulière sur l'étoffe, tandis qu'un cinquième, placé au milieu de l'auge, armé d'une petite massue en bois, frappait de manière à la tenir en place.

Ce foulage se faisait toujours en chantant quelques chansons. Quand il n'y avait pas de chant, on disait que c'était plus fatigant et que l'étoffe ne se foulait pas également. La chanson la plus en usage pendant le foulage de l'étoffe était :

C'est la belle Françoise
Qui veut se marier

Une autre de ces chansons de circonstance commençait par ces mots :

Je le mène bien, je le mène droit,
Je le mène bien, mon beau *dévidoit*.
Oh ! Si mon papa le savait,
Comme je le mène bien mon *dévidoit* !

LE BROYAGE (BRAYAGE) DU LIN

Ce genre de travail n'est pas, à la vérité, réellement disparu ; il existe encore dans quelques campagnes, ci-et-là. Néanmoins, combien de jeunes n'ont jamais vu de brairie, ni de braies et n'ont jamais été témoins du broyage (*brayage*) du lin. Je ne saurais mieux satisfaire leur légitime curiosité qu'en mettant sous leurs yeux la description pittoresque et poétique de la brairie et du broyage par M. Pamphile Lemay :

“Voulez-vous savoir de loin où est sise la brairie ? Regardez cette fumée bleuâtre qui monte en spirales légères au dessus des arbres, à la lisière du bois. Un ruisseau doit murmurer tout auprès du foyer. Un enfoncement gracieux, découpé dans la côte du ruisseau, a été choisi

pour l'arène où les brayeurs luttent d'adresse et d'empressement. La brairie, c'est, comme l'épluchette, une corvée, et une corvée joyeuse et plaisante. Il serait pour le moins ennuyeux de battre seul soixante-et-quinze ou cent poignées de lin dans une journée ; et, pour prévenir l'ennui et se fouetter le courage, on convie les amis. Chacun à son tour fait sa corvée. Rien de curieux comme de voir cette troupe active qui rompt, broie, écrase le lin, d'un bras infatigable, en riant, jasant et chantant sans cesse. Et pourtant la besogne est rude, car le lin crie et se tord longtemps avant d'être débarrassé de son écorce frêle et de ses frêles aigrettes, avant de se voir métamorphosé en un panache doux et luisant comme la soie. Et les aigrettes qui volent, obscurcissent l'air et retombent en pluie légère sur les travailleurs. Les plaisanteries, les agaceries, les mots drôles et les éclats de rire montent, descendent, se croisent comme les atômes de poussière dans le rayon de soleil. Oh ! le travail est facile et léger avec cet accompagnement de gaieté ! Jeunes filles et jeunes garçons, couverts de la poudre de ces combats inoffensifs, devinent souvent encore, sous le voile de poussière qui les dissimule, des sourires qui ne manquent pas de grâce et des regards qui ne manquent pas de feu.

“ Pendant que les braies retentissent, la *chauffeuse*—car c'est d'ordinaire une femme qui fait sécher le lin—la *chauffeuse*, comme une vestale antique, entretient sous l'échafaud le feu qui ne doit s'éteindre qu'avec la journée. L'échafaud est une espèce d'échelle appuyée sur quatre bâtons fixés en terre. Et sur cette échelle dont les barreaux sont simplement jetés en travers, sans être arrêtés, le lin est étendu en couches peu épaisses. Il faut

que le lin soit bien sec pour se casser ainsi en milliers de parcelles sous les bois de l'instrument. La *chauffeuse* doit donc être attentive et ne pas laisser la flamme s'endormir mais il faut qu'elle soit prudente aussi et qu'elle ne risque pas de tout brûler le lin sous le prétexte de le faire bien sécher. Quand la flamme trop ardente monte, et va lécher l'échafaud, la plante fibreuse s'embrase, l'échafaud tremble, le feu bourdonne, la *chauffeuse* lève les bras au ciel, les braies se taisent, et un cri éclate : la grillade ! la grillade ! . . .

“ Quand les journées de corvées sont finies, qu'il n'y a plus une botte de lin dans la grange mais qu'il y a cent cordons de filasse au grenier et maintes bottes d'étoupe au hangar, on songe à payer les brayeurs, et l'on organise une veillée. On joue à *recule toi de là !* le plus facile des jeux et le plus commode pour ceux qui ne se trouvent pas bien à leur place. Eh ! mon Dieu ! qu'il y en a de ceux-là dans ce monde ! On joue au *quiproquo*, un jeu qui ne finira jamais. On joue à *Madame demande sa toilette*, comme si la toilette de madame ne coûtait rien. *On vend du plomb*, et l'acheteur se fait tirer l'oreille pour payer, tout comme s'il s'agissait d'une dette réelle. *On loge les gens du roi*, comme si la royauté n'était pas en train de déloger. On passe de main en main un petit bâton allumé, en disant : *Petit bonhomme vit encore*, et il paraît que le petit bonhomme vit tant qu'il a du feu,—ou qu'il a du feu tant qu'il vit.—Et puis, pour retirer des gages, on cueille des cerises sur des . . . joues roses. On mesure du ruban que l'on coupe à chaque verge . . . avec les dents. On fait la sortie du couvent ; et cela se fait vite : les vocations ne tiennent à rien. On fait trois pas d'amour, et

tant pis pour ceux qui ne les font pas assez longs . . . Ils sont condamnés au supplice de Tantale. Le bonheur n'arrive pas tout à fait à leurs lèvres . . . On fait son testament, et, à défaut de biens meubles et immeubles, l'on donne son cœur, ce qui n'oblige à rien l'exécuteur testamentaire."

OUVRAGES À LA MAISON

Pendant que les hommes travaillaient hardiment sur la terre, les femmes, à l'intérieur de la maison, ne restaient pas oisives, tant s'en faut. La culture du lin, surtout, leur amenait un surcroît d'ouvrage. Il fallait arracher le lin de la terre, le broyer, l'écorcher, le peigner et, pardessus tout, le tisser pour en faire la toile, la fameuse toile du pays ; on filait le fil à coudre, très fin et bien blanc, on tondait les moutons, on lavait la laine, on la détirait, on la cardait à la maison, on la filait et puis on faisait cette belle grosse étoffe bleue, dont on confectionnait, toujours à la maison, ces fameux capots à capuchon ; on fabriquait aussi la belle étoffe grise pour faire les bougrines, les culottes à bavalaises, les vestes à manches, les nippes, les mitaines ; on faisait aussi la flanelle pour les chemises, la petite étoffe et le droguet pour vêtir la mère et les filles de la maison ; on tricotait les bas, les chaussons, les mitaines, les crémonnes, les capuches, les fameux grands bas que l'on faisait *reclaquer* en cuir par le cordonnier, pour le grand-père.

On faisait les coiffures pour les hommes et les garçons ; c'étaient des tuques pour la saison d'hiver et les

chapeaux de paille pour l'été ; quelquefois on faisait ces chapeaux avec du fin foin, ce qui faisait une coiffure très légère et très jolie.

On faisait encore à la maison les chaussures en cuir rouge, cousues avec de la *babiche* de peau de chat. Ces souliers de bœuf avaient des hausses en peau de veau ou de mouton, que l'on ramenait sur le bas du pantalon replié. C'était une très bonne chaussure. Toute la couture se faisait aussi à la maison.

On aimait à faire des veillées, de grandes réunions, pour s'amuser et se divertir, mais rarement jusqu'au point de négliger les travaux domestiques. Aussi, que de longues soirées employées à coudre, à filer, à travailler au métier, à tricoter à la simple lumière d'un lampion ou d'une chandelle de suif !—Le lampion était un vase en ferblanc dans lequel on mettait de l'huile à brûler et une mèche ; cette mèche, en brûlant, donnait une bien faible lumière, mais, en revanche, exhalait beaucoup de fumée et répandait une odeur nauséabonde et suffocante.

Quand à l'éclairage avec la chandelle de suif de bœuf ou de mouton, avec son cortège de chandeliers, mouchettes, porte-mouchettes, éteignoirs, c'était le luminaire de la presque totalité de la population.

Cette chandelle de suif était faite à la maison, et généralement on la fabriquait une fois par année, après que les boucheries étaient terminées.

On la faisait soit à l'eau ou avec des moules en plomb, en étain ou en ferblanc.

La lumière que donnait la chandelle n'était pas très forte (une lampe ordinaire à l'huile de charbon donne

autant de clarté que trois chandelles), mais était saine, ne fatiguait pas la vue, quand on avait le soin de tenir la mèche en bon état, c'est-à-dire la moucher à temps opportun. Voilà pour l'éclairage de la maison.

Quand on avait besoin de se munir de lumière pour aller au dehors, on se servait d'un fanal en ferblanc, criblé de trous, percés avec symétrie, pour laisser passer les rayons de lumière de la chandelle que l'on mettait dans ce fanal. N'allez pas croire qu'il se dégagait de ce fameux fanal autant de clarté qu'il en jaillit d'une lumière électrique, mais n'ayant rien de mieux, on était content de s'en servir.

Mais le moyen d'allumer cette mèche du lampion ou de la chandelle ? Avant l'apparition de l'allumette soufrée, vers 1832, le seul moyen pour nos pères de se procurer du feu et de la lumière, c'était le batte-feu, la pierre à fusil et l'amadou.

Le briquet, communément appelé batte-feu, était fait en acier et avait une longueur de trois pouces, avec la forme d'un anneau aplati, pour y introduire la main.

On frappait avec ce batte-feu sur un morceau de pierre à moulange ou une pierre à fusil, sur lequel on avait eu soin de mettre un morceau de *tondre* ou amadou, (cet amadou provenait de l'érable ou de la plane) qui, au premier coup bien appliqué du briquet sur la pierre à feu, s'enflammait, par l'étincelle qui ne manquait pas de jaillir, surtout quand le briquet était entre les mains d'un vieux fumeur.

Combien de ces coutumes, de ces usages, sont tombés en désuétude ! Les anciens cependant en conservent un

doux souvenir. Ils aiment à se rappeler, à raconter leurs amusements, leurs coutumes ; mais après la disparition des quelques rares survivants de ce temps de jadis, qui pourra nous les redire ? Bon nombre de jeunes n'en connaissent que les noms. C'est pour en perpétuer le souvenir que j'ai cru opportun d'en faire une mention spéciale dans ces annales historiques.



ESQUISSES

— DES —

PAROISSES

— DES —

BOIS-FRANCS

CHAPITRE XI

SAINT-LOUIS DE BLANDFORD

Il est évident que la Constitution de la paroisse Canadienne, au milieu des Canadiens, agit à la fois comme action religieuse par la morale qu'elle accroit en chaque individu et comme action organisatrice.

RAMEAU.

LA paroisse de Saint-Louis de Blandford, comté d'Arthabaska, fondée en 1825, par Charles Héon, fut érigée canoniquement le 11 juillet 1848. Elle comprend une partie des cantons de Blandford, Maddington et Bulstrode.

Son érection civile date du 18 mai 1861. Elle fut placée sous le patronage de Saint-Louis IX, Roi de France, en l'honneur de l'Honorable Louis Massue, de Québec, qui fut un insigne bienfaiteur de cette paroisse.

Blandford est le nom d'un très vieux village du comté de Dorset, en Angleterre

I

LE FONDATEUR DE SAINT-LOUIS DE BLANDFORD
CHARLES HÉON

Charles Héon naquit à Bécancour le vingt mars mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-neuf, du mariage de Charles Raymond Héon, marchand, navigateur, et de Madame Marie Soulanges Richard. En 1820 il épousa Demoiselle Louise Cormier, aussi de Bécancour. (1)

Charles Héon, dit M. H. St-Germain, sentait en lui le besoin de créer, de fonder un nouvel établissement. Quelque chose lui disait qu'il avait une mission à remplir, et il se croyait de force à pouvoir mener à bonne fin une entreprise qui serait utile non seulement à lui mais aussi à ses concitoyens.

D'un caractère doux et affable, il savait se faire autant d'amis qu'il avait de connaissances. Toujours prêt à obliger qui que ce fût, ne regardant jamais à son trouble, à ses peines, il était aimé et respecté ; d'un caractère franc, d'un jugement sain, d'un esprit droit, il savait se

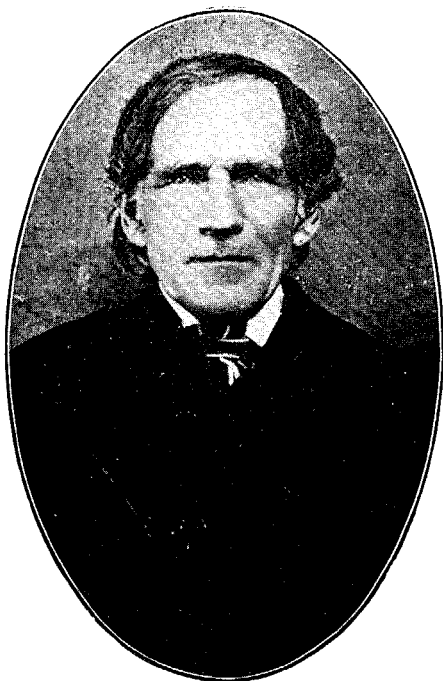
(1) Orthographe du mot Bécancour :

René Robineau signait : Sieur de Bécancour.

Les Jésuites, dans leur journal, écrivent : Bécancour.

Dans sa chronique trifluvienne, M. Benjamin Sulte écrit : Bécancour, ainsi que M. A. Gérin-Lajoie, dans Jean Rivard, le défricheur, et M. P. G. Roy, dans son ouvrage : " Noms Géographiques de la Province de Québec."

Les Abénakis, selon M. l'abbé J.-A. Maurault, appelaient la rivière Bécancour : *Sôlinak*, rivière qui fait beaucoup de détours.



CHARLES HEON
Fondateur de Saint-Louis de Blandford

faire des alliés de tous ceux avec qui il était en rapport.

Ne se laissant jamais abattre par les épreuves, d'une force d'âme hors de ligne, il se soumettait avec gaieté de cœur à tous les contretemps qui lui survenaient.

D'une stature moyenne mais très proportionnée, teint brun clair animé par un sang riche et généreux, beaux grands yeux bruns, figure à traits réguliers, tout en lui respirait la force et l'énergie. Elevé dans sa paroisse natale au milieu d'une population qui comptait beaucoup de sauvages, il avait su s'en faire des alliés, dans les parties de pêche et de chasse qu'il faisait, soit sur le fleuve St-Laurent ou ailleurs.

Ordinairement peu communicatifs, les sauvages faisaient exception pour Charles Héon, qui aimait à converser avec eux et les faire parler des lieux que, d'habitude, ils fréquentaient pendant les saisons de chasse ; il ne manquait jamais une occasion de prendre des informations qui pouvaient lui être utiles.

Il apprit par eux que la rivière Bécancour coulait à certains endroits au milieu de terres magnifiques, couvertes de belles forêts. Fasciné par les récits de ses amis sur les beautés du pays dont ils donnaient la description, il se décida à faire un voyage d'exploration.

Le 15 février 1825, il partait de Bécancour, monté sur des raquettes, et prenait la direction de l'Est, suivant toujours, ou à peu près, les bords de la rivière Bécancour. Il était accompagné de deux sauvages connaissant à fond le territoire qu'il voulait visiter.

Après deux jours de marche très pénible, la neige n'ayant pas la consistance voulue, il planta sa tente sur les bords de la rivière Bécancour, à peu de distance de la

ligne, séparant les Cantons de Blandford et Maddington. Il choisit les lots connus sous les numéros E.-F., du sixième rang de Blandford, et reprit le chemin de sa paroisse natale, où il arriva après une absence de douze jours.

Charles Héon ne fut pas long à faire ses préparatifs de départ. Ce ne furent certes pas les encouragements de ses parents, de ses amis, qui le lui firent hâter.

On usa de toutes espèces de moyens pour l'empêcher de mettre à exécution son projet que l'on traitait de folle entreprise. On cherchait à convaincre sa femme qu'il y avait témérité de sa part à s'exposer ainsi, avec des enfants, à aller si loin au milieu d'une forêt sans fin, livrés pour ainsi dire en pâture aux bêtes sauvages dont ces bois immenses devaient être peuplés à foison.

Fermement décidé, Charles Héon n'en continua pas moins activement ses préparatifs et se mit en route vers sa nouvelle demeure.

Charles Héon laissa sa paroisse natale le treize mars mil huit cent vingt-cinq, accompagné de son épouse, de deux enfants, d'un de ses frères, Georges, âgé de seize ans et aussi d'un nommé Charles Thibaudeau, connu sous le nom de Charlot Castin, de St-Grégoire. (1)

Ils se rendirent, par un chemin de chantier, jusqu'à une distance de trois milles de leur future résidence et se logèrent dans un petit campement. Ce n'était pas un château, l'occupant de l'hiver précédent y ayant passé toute la saison avec un cheval pour compagnon de chambre.

(1) Epoux de Rosalie Poirier.

Héon laissa à cet endroit sa femme et ses enfants, et se rendit avec son frère et son compagnon sur le lot qu'il avait choisi quelques jours auparavant.

Le quinze mars, il commença à jeter les bases de sa future maison. Il lui fallut d'abord enlever au-delà de cinq pieds de neige avant de pouvoir atteindre le sol.

Le bois étant à proximité, quelques jours suffirent pour mettre cette maison, qui était en troncs d'arbres, à peine équarris, en état de recevoir la famille.

Le plancher du bas était fait avec des pièces de bois équarrées, assez jointes entre elles, celui du haut, avec des morceaux de bois blanc fendus, appelés *calles*. La couverture consistait en des auges qui étaient renversées l'une sur l'autre ; cette couverture était très étanche.

Pour rendre la maison chaude, on recouvrit d'une couche de terre le plancher du haut.

Aussitôt que le logis fut prêt on s'empressa de l'occuper. Quel beau jour pour notre pionnier que celui de la prise de possession de son château !

Aussitôt sa famille à l'abri, Charles Héon reprit le chemin de Bécancour, pour rapporter le peu d'effets et de provisions qui lui restaient. Il devait aussi ramener une vache, la première qui ait jamais franchi la ligne des seigneuries.

Deux de ses amis se joignirent à lui, pour l'aider à transporter son ménage ; un de ses parents apportait, de son côté, du foin ainsi que du grain de semences.

Cette fois, la séparation se fit sans reproches. On commençait à croire que Charles Héon viendrait peut-être à bout de faire quelque chose. On se dit adieu, au revoir

à l'hiver prochain. Il n'y avait pas à penser à aller *En Bas*, à Bécancour, pendant la saison d'été.

Le printemps de l'année mil huit cent vingt-cinq fut très hâtif et la température très belle. On se mit à l'ouvrage avec ardeur ; on n'avait pas besoin de montre ou horloge pour indiquer l'heure du lever ou la fin de la journée de travail.

Charles Héon ayant commencé à défricher sa terre près des bords de la rivière, dans un endroit où le bois n'était pas épais, eut vite fait un découvert assez considérable, jetant à l'eau tout le bois qui ne se trouvait pas à une trop grande distance, s'épargnant ainsi la peine de le faire disparaître par le feu.

Les travaux de défrichement furent poussés avec tant de vigueur et de succès, que Charles Héon ensemença, dès la première année, plus de cinq arpents de terre.

L'été se passa à faire de l'*abatis*.

Charles Héon avait été des plus heureux dans le choix qu'il avait fait de son terrain à coloniser. Le sol était très riche, le bois très long, bien gros, mais *clair-semé*. C'était du noyer, de l'orme, du frêne, quelques merisiers, des arbres à pembina et quelques cerisiers.

La récolte de la première année fut des plus satisfaisantes. La récolte du blé seule fut de cent quatre minots, sans compter celle de l'orge, de l'avoine, du sarrasin et des patates.

Content de sa récolte, il travailla avec plus d'ardeur que jamais au défrichement de sa terre. Il se construisit les dépendances les plus nécessaires, telles que laiterie, four, grange et étable.

Dès les premiers chemins d'hiver, Charles Héon descendit à Bécancour avec une charge de blé, pour le faire moudre au moulin du Rapide.

Charles Héon, désirant régulariser sa position de colon, s'adressa, en 1826, au bureau des Terres de la Couronne et obtint, à titre de premier colon, une patente le constituant propriétaire de toute cette partie du township de Blandford comprise entre la ligne de séparation des cantons de Blandford et de Maddington et le dixième rang du dit canton de Blandford, connue sous les numéros B.C.D.E.F.G., formant une superficie de plus de trois cent cinquante arpents de terre.

Il ne tarda pas à en céder soixante arpents à son ami Charlot Castin, et, l'année suivante, il fit la même chose en faveur d'un nommé Joseph Gagnon, du Cap Santé, et de Joseph Leblanc, connu alors sous le nom de Petit-José-Alexis, de Bécancour.

La récolte de mil huit cent vingt-six fut très bonne, près du double de celle de l'année précédente.

Dans le courant de l'automne, Charles Héon jetait les fondations d'une chaussée sur les bords de la rivière des Écarts, et, en 1827, il bâtissait un moulin à scie.

Dans le courant de l'hiver 1827, Charles Héon prépara le bois de charpente dont il avait besoin pour construire une grange, une étable, un hangar et un moulin. Il coupa aussi une certaine quantité de billots, qu'il espérait bien pouvoir scier l'automne suivant avec son futur moulin. Il ne fut pas déçu dans ses espérances.

En mil huit cent-vingt-sept, plusieurs nouveaux colons vinrent prendre des terres à la rivière Bécancour ; c'étaient Messieurs :

Pierre Richard, époux de Marie Jalbert, de Saint-Grégoire ;

Louis Tourigny, époux de Angèle Bourbeau dite Verville, de Bécancour ;

Joseph Rousseau, époux de Marguerite Bélanger ;

Jean Rousseau, époux de Angèle Hamel ;

Clément Mailhot, époux de Elisabeth Tousignant ;

Romain Barthélemy Auger, époux de Louise Doucet ;

Antoine Marchand, époux de Françoise Mailhot ;

J.-B. Laneuville, époux en premières noces de Marguerite Genest dite Labarre et en secondes noces de Marcelline Blais ;

David Lacharité, époux de Julie Lardry, tous de Gentilly ;

Pierre Bruneau, époux de Elisabeth Lamy, de Maskinongé, et autres.

Pendant que Charles Héon et ses compagnons faisaient des travaux de défrichement dans la partie sud des townships de Blandford et de Maddington et dans le premier rang de Bulstrode, (1) un citoyen de Québec, ancien voyageur au Nord-Ouest, M. Lagueux, faisait l'acquisition d'un grand territoire dans la partie nord du canton de Blandford et commençait un établissement à l'endroit connu sous le nom de Domaine de Gentilly.

Monsieur Lagueux vendit, quelque temps après, ses propriétés à Monsieur Louis Massue, de Québec.

(1) Ce noyau de colons formait ce qu'autrefois on appelait "La rivière Bécancour."

L'année 1828 amena une grande et douloureuse épreuve à Charles Héon. Il fut plongé dans le deuil par la mort de son jeune frère, Georges. Celui-ci, animé par l'exemple de son frère se livrait au travail ardu du défricheur avec un courage et une ardeur au-dessus de ses forces. Il contracta une pleurésie, et, après quelques jours seulement de maladie, il mourut dans les bras de son frère éploré. Son chagrin était d'autant plus grand et plus amer qu'il voyait mourir son jeune frère sans les secours du prêtre et sans les consolations de la religion.

Que faire ? Allait-on inhumer ce jeune homme au milieu des bois ? Non, jamais, disait Charles Héon, je n'inhumerai mon frère ici, sans secours religieux ; je vais le conduire au milieu de ma famille.

Il n'y avait que par la voie de la rivière Bécancour qu'il fût peut-être possible de se rendre à destination, en été.

Charles Héon se décide donc à prendre cette voie.

Il met le cadavre de son frère dans un cercueil qu'il embarque, avec sa femme et ses deux jeunes enfants, dans un canot.

Charles Héon était obligé de passer le Sault-Blanc, chute de quarante-cinq pieds de hauteur, et en faire le portage seul ; il ne pouvait compter sur le secours de sa femme, occupée aux soins de ses jeunes enfants.

Après des peines infinies et avoir rencontré à maintes reprises de grands dangers, il arrivait enfin, avec son triste fardeau, à sa paroisse natale, où il fit inhumer les restes de son jeune frère. (1)

(1) Voir registres de Bécancour, année 1828.

Après avoir passé quelques jours au milieu de leurs familles, Charles Héon et sa femme reprirent le chemin de la Rivière Bécancour. Le retour s'effectua avec assez de vitesse jusqu'au Sault-Blanc, où il fallut à notre voyageur improviser un cabestan pour venir à bout de monter son canot à une hauteur de quarante-cinq pieds. Une fois le Sault passé, il était chez lui, il ne lui restait plus qu'une distance de deux lieues et demie à parcourir dans une eau comparativement calme. Il avait mis deux jours et demi à venir de Bécancour.

Le défrichement s'agrandissant, le nombre de colons augmentait, mais on était toujours dans l'isolement, aucune voie de communication avec Bécancour ou Gentilly. En hiver on pouvait se rendre à Bécancour en voiture, mais en été il fallait se servir du canot. Pour descendre à Gentilly, on avait à parcourir une distance de trois à quatre lieues à travers les bois avant d'atteindre la route du Domaine conduisant à Gentilly, ouverte en 1827.

Cependant, il fallait bien se rendre à l'une ou à l'autre de ces deux paroisses pour avoir les provisions nécessaires à la vie, ou bien s'exposer à mourir de faim avec sa femme et ses enfants. Quelles fatigues, quelles misères à affronter pour franchir une distance de quatorze à quinze lieues, à pied, la plupart du temps dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux, avec un fardeau beaucoup trop lourd pour les forces délabrées de ces pauvres malheureux ! Aussi au retour du voyage plusieurs restaient comme paralysés. On les voyait trembler de tous leurs membres pendant un temps assez considérable ; plusieurs restaient les jambes enflées pendant plusieurs

jours. Si des actions comme celles-là ne sont pas de l'héroïsme, où le trouverons-nous ?

Mais que pouvaient faire, avec leur grande pauvreté, cette poignée de braves ? Comment pouvaient-ils seuls entreprendre la confection d'un chemin de quatre lieues de longueur en plein bois debout ?

On va pourtant tenter l'entreprise ; on va essayer d'ouvrir une route, entre Maddington et Blandford, conduisant de la rivière Bécancour à Gentilly.

Parmi ceux qui travaillèrent à l'ouverture de ce chemin, il s'en trouvait qui n'avaient que de la soupe aux pois à manger, et encore était-elle faite pour deux jours. Cette soupe consistait en des pois bouillis, sans aucune viande pour en engraisser le bouillon. On n'avait pas de pain. Vous voyez, n'est-ce pas, que la nourriture n'était pas ce qu'il y a de plus fortifiant pour travailler au milieu de la forêt, avec une hache ou une pioche au bras, au milieu de nuées de moustiques, de maringouins et brûlots.

Malgré tout le travail que l'on s'imposa, on ne fit cependant qu'ébaucher un chemin d'hiver.

En travaillant à ce chemin, qu'on appelait la ligne de Michel Houle, on pensait faire fixer la future église à l'entrée de la dite route, entre les cantons de Maddington et de Blandford. On dut forcément abandonner ce projet pour faire place à l'ouverture de la fameuse route du Domaine à la rivière Bécancour, à une distance d'une lieue de la ligne séparant Blandford de Maddington.

Il n'entra pas dans les vues politiques de l'époque de mettre le gouvernement à la tête d'un projet de colonisation de nos terres publiques.

On ne semblait pas croire que pour coloniser ces belles forêts il fallait avoir des chemins pour y conduire.

Heureusement que parmi les premiers colons il se trouvait des hommes riches, des hommes influents qui, ayant fait l'acquisition de *scripts*, de droits de propriétés des miliciens, désiraient tirer profit de ces terres.

Parmi ces derniers étaient Messieurs Charles Langevin, Jean Langevin, père de Sir Hector, Charles Turgeon, Louis Massue, P. Lagueux et autres.

Tous ces propriétaires connaissaient la position, les besoins de ces nouveaux établissements. Aussi, ils ne tardèrent pas à faire signer une requête par tous les intéressés, demandant au gouvernement de l'aide pour l'ouverture d'une route à travers le Canton de Blandford, à partir du Domaine de Gentilly jusqu'aux établissements sur les bords de la rivière Bécancour.

Le gouvernement, cette fois, ne fut pas sourd à cette demande et vota une certaine somme d'argent pour la confection du chemin tant et depuis si longtemps désiré. Dès le printemps suivant on se mettait à l'œuvre et on poussait les travaux avec la plus grande vigueur.

Mais quel pays fallait-il traverser ! On fut obligé de ponter plus de la moitié du terrain que l'on traversait ; on était obligé de charroyer du sable pour couvrir les fascines et les pontages. Là où il n'avait pas de fondrières, le terrain était couvert de roches.

La route de Gentilly à la Rivière Bécancour est peut-être l'endroit du pays le plus célèbre, si on excepte la savane de Stanfold, pour la misère, la fatigue, les bris de voitures, la mort des bêtes de somme. Aussi sa

renommée a-t-elle été répandue au loin, mais non à sa gloire.

Enfin, en 1829, on avait un chemin ; ce n'était pas une voie macadamisée, mais tout de même on pouvait y passer.

Charles Héon disait qu'il était parti un jour, la veille de Noël, vers le soleil levant, du quatrième rang de Gentilly pour revenir chez lui avec une charge du poids de cinq cents livres, ayant un très bon cheval, et que ce ne fut qu'à minuit sonnante qu'il entra chez son ami Antoine Marchand, résidant près de la rivière Bécancour, non loin de l'église actuelle. Il avait parcouru une distance de cinq lieues et quart dans l'espace de seize heures.

Avait-on du grain à faire moudre, il fallait aller le porter soit à Bécancour, soit à Gentilly, une distance de huit lieues. C'était pour les pauvres colons toute une corvée ; c'était bien souvent un voyage de trois jours, et par quels chemins !

Charles Héon comprenait fort bien la position dans laquelle il se trouvait, ainsi que ses amis. Il voulut combler cette lacune en construisant lui-même un moulin à farine, qu'il adossa à son moulin à scie.

Il put se procurer une moulange de M. Louis Massue, mais le lit de la moulange était en granit très dur, et de sa fabrication.

Il ne faut pas croire qu'il sortait de cette moulange et d'un bluteau de quatre pieds de longueur, aussi fabriqué par lui-même, une farine qui aurait pu subir une comparaison avec la farine hongroise d'Ogilvie ; mais n'ayant rien de mieux on s'en contentait.

Ce moulin de Charles Héon a été le premier moulin à farine des Bois-Francis. Les gens partaient de Stanfold, une distance de quatre lieues et demie, traversaient la savane par un petit sentier à peine visible, et apportaient au moulin le blé, l'orge ou le sarrasin qu'ils voulaient faire moudre.

Voici, en outre de celles déjà mentionnées, les noms de quelques-unes des familles résidentes à la rivière Bécancour, dans les premières années de son établissement :

- Louis Héon, époux de Marie-Anne Deshayes ;
- Joseph Gagnon, époux de Marie-Louise Deshayes ;
- Abraham Gagnon, époux de Marie-Louise Leblanc ;
- Hubert Poirier, époux de Victoire Ouellet ;
- Antoine Hamel, époux de Lucie Richard ;
- Amable Leblanc, époux de Geneviève Durand ;
- François Lafrance, époux de Marie-Louise Faucher ;
- Louis Héon, époux de Marie Gagnon ;
- Joseph Gagnon, époux de Marie-Louise Tourigny ;
- Nicolas Gagnon, époux de Claire Houde ;
- Charles Richard, époux de Angèle Mailhot ;
- Marcel Gobeille, époux de Pétronille Auger ;
- Auguste Richard, époux de Luce Héon ;
- Jean Lafrance, époux de Geneviève Roy dite Maserette ;
- Paul Lafrance, époux de M.-Adélaïde Rousseau ;
- Simon Lafrance, époux de Sophie Richard ;
- J.-B. Ouellet, époux de Victoire Verville ;
- Pierre Normandeau, époux de Julie Mailhot ;
- Pierre Richard, époux de Julie Héon ;
- Jean Marchand, époux de Angèle Miller ;

Louis Boisvert, époux de Rosalie Gagnon ;
Jacques Dion, époux de Marie Lemelin ;
Pierre Liberge, époux de Charlotte Labrecque ;
Joseph Painchaud, époux de Lucie Hamel ;
Joseph Provencher, époux de Victoire Leblanc ;
J.-B. Goupille, époux de Antoinette Lamy ;
Joseph Pellerin, époux de Angélique Houle ;
Pierre Dufresne, époux de Désange Gobeille ;
Alexis Bernard, époux de Adélaïde Girouard ;
Jean Tourigny, époux de Marguerite Bourbeau dite
Verville ;
Gustave Gers, époux de Marguerite Pothier.

La route entre Blandford et Stanfold fut ouverte en 1846. Elle fut, jusqu'en 1854 la seule voie de communication, entre Lévis et Nicolet, pour pénétrer dans les Bois-Francis, les routes de Sainte-Croix, de Sainte-Geztrude et d'Aston n'ayant été livrées en trafic qu'en 1854.

En mil huit cent quarante-huit, date de la confection de la ligne de chemin de fer St-Laurent et Atlantique, depuis Longueuil jusqu'à Richmond, on avait agité la question de la construction d'une ligne de chemin de fer à partir de cette dernière ville (qui n'était alors qu'un village de quelques maisons en pleine forêt), jusqu'à la Pointe Lévis.

L'importance, l'extension que prenaient tous les Cantons de l'Est ; l'avenir brillant que l'on prévoyait pour cette belle partie du Bas-Canada ; le manque de

communications intérieures, furent autant de raisons, qui attirèrent l'attention des hommes éclairés qui étaient à la tête du gouvernement d'alors.

On subventionna une riche compagnie de capitalistes anglais, qui se chargea de la confection du chemin de fer depuis Richmond jusqu'à Lévis.

La compagnie poussa les travaux avec tant d'entrain, de vigueur, que dès les premiers jours de l'automne de mil huit cent cinquante-quatre, la ligne du chemin de fer était livrée au trafic dans toute sa longueur.

Les pauvres colons ne pouvaient en croire leurs yeux : après tant d'années de souffrances, de privations, de misères, se trouver tout-à-coup, pour ainsi dire, au milieu de la civilisation, aux portes des villes de Montréal, Québec et Portland ; à la proximité des marchés, soit pour la vente de leurs produits ou l'achat de ce dont ils pouvaient avoir besoin pour la vie et le vêtement. C'était, il faut l'avouer, un changement radical.

Ce n'est vraiment que depuis la construction des routes et des voies ferrées que les Cantons de l'Est ont pris de l'accroissement, et que l'on a fondé ces magnifiques paroisses que tous les étrangers ne peuvent se lasser d'admirer.

Saint-Louis de Blandford, quoiqu'éloignée de trois lieues de la station de Stanfold, se ressentit de la facilité que la nouvelle voie offrait au commerce ; aussi, beaucoup de bois, tel que dormants de chemin de fer, écorce de pruche, ont pris la route de cette station, sans compter les produits de la ferme, patates, grains, beurre et animaux.

La construction de la ligne du chemin de fer de Québec à Richmond amenait aussi avec elle un grand

changement dans le service de la malle qui, jusque-là, avait été très défectueux.

Avant cette époque, la malle était transportée par voitures, dans des chemins à peine ébauchés, très difficiles ; aussi, il n'était pas rare qu'elle ne se rendit à destination que deux ou trois jours après qu'elle était due.

Vers mil huit cent cinquante-trois, une ligne de diligence était établie par M. Pierre Richard, entre Stanfold et Trois-Rivières. Ce mode de transport exista jusqu'en mil huit cent cinquante-cinq. Le trajet se faisait par la route de Stanfold à la Rivière Bécancour et, de là on continuait par la fameuse route de Gentilly. Cette diligence était chargée du transport de la malle.

Jusqu'au mois de juin mil huit cent cinquante-six, il n'y avait pas de bureau de poste dans la paroisse de St-Louis de Blandford. A cette date un bureau de poste fut ouvert dans la partie ouest de la paroisse, dans le Canton de Maddington ; et il y a toujours existé jusqu'au mois d'août, mil huit cent quatre vingt-cinq.

Avant mil huit cent cinquante-six, les citoyens de St-Louis recevaient leurs malles à Stanfold, ou par le courrier qui conduisait la poste de Stanfold à Bécancour, *via* Ste-Gertrude. Ce trajet se fit pendant deux ans, à pied, dans les saisons du printemps, de l'été et de l'automne ; la route de Ste-Gertrude n'ayant été complétée que dans l'automne de mil huit cent cinquante-huit.

La distance de Bécancour à Stanfold, qui est de douze lieues, par Ste-Gertrude, était parcourue deux fois la semaine, par un monsieur Théophile Rivard, de Bécancour.

La paroisse de St-Louis de Blandford, la plus ancienne des Bois-Francis, est demeurée presque stationnaire. Elle fit peu de progrès. A quoi en attribuer la cause? Les paroisses voisines, plus jeunes, l'ont surpassée en richesse, en importance, en population.

Le commerce de bois auquel se livrèrent bon nombre des premiers colons aurait été, selon quelques-uns, un obstacle aux progrès de la paroisse. On aurait consacré trop de temps à ce genre de commerce, au détriment du défrichement et de la culture de la terre. Il n'en est pas moins vrai de dire que si le commerce de bois a été nuisible en quelque manière au développement de la paroisse, il fut, pour plusieurs, une source de prospérité, qui peut-être a été trop passagère.

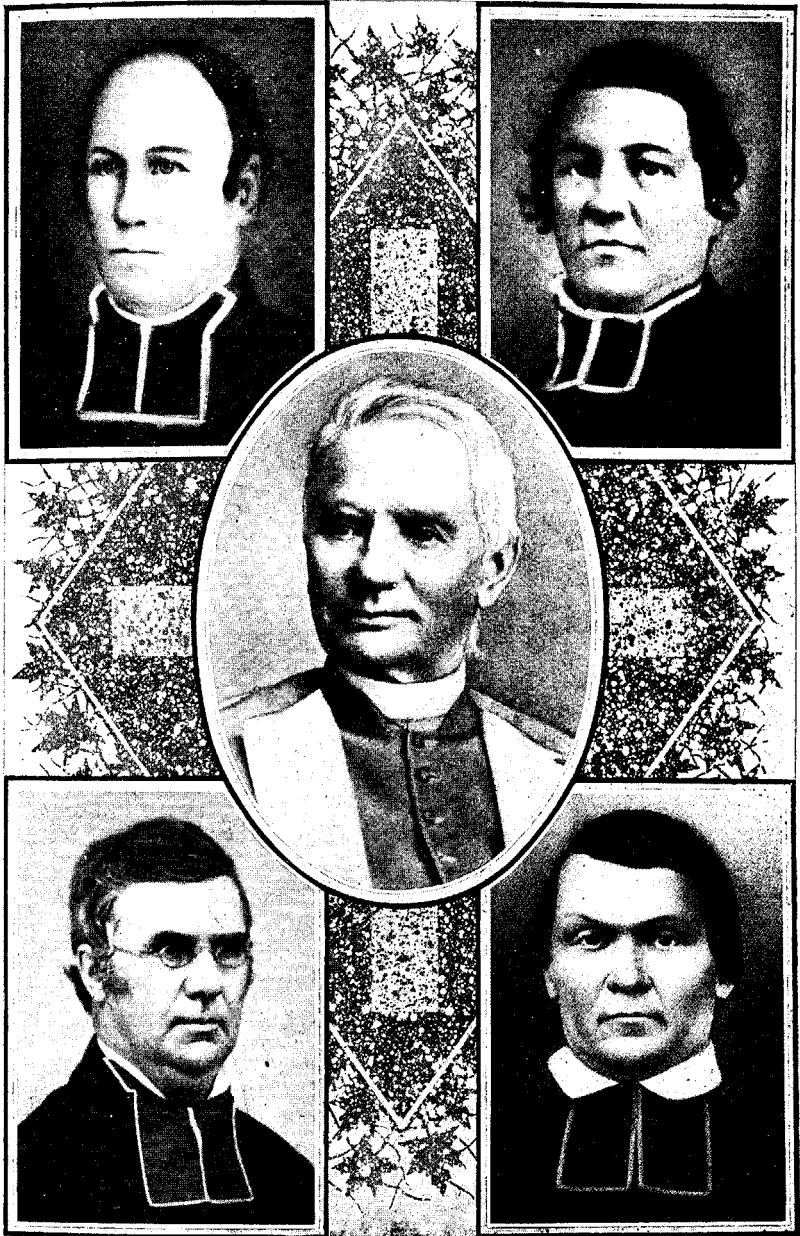
Ce qui est probablement plus selon la réalité, c'est que, si la paroisse de Saint-Louis de Blandford n'a pas fait plus de progrès, n'est pas entrée davantage dans la voie de la prospérité, elle le doit plutôt à sa situation, au milieu de savanes immenses et de terrains peu propres à la culture.

Lors de la confection de l'Intercolonial, on avait espéré voir luire pour Blandford une ère nouvelle.

Avec de l'entente, on aurait probablement eu cette ligne assez près du village. Malheureusement, il en fut autrement; elle fut construite à une distance de plus de cinq milles.

Depuis septembre 1911, les paroissiens ont la bonne fortune d'avoir un magnifique pont en fer, pour traverser la rivière Bécancour. Jusqu'à cette date, la traversée de la rivière se faisait en *bac*. Que de misères endurées, que d'accidents arrivés, surtout à l'époque des grandes eaux!

Premiers Missionnaires des Bois-Francs



1. M. l'abbé Michel Carrier

2. M. l'abbé Olivier Larue

3. Mgr J.-D. Déziel, C.-S.

4. M. l'abbé Denis Marcoux

5. M. l'abbé Clovis Gagnon

Le fondateur de la paroisse était disparu de la scène du monde avant de contempler cette amélioration si avantageuse et depuis si longtemps désirée.

Malade deux jours seulement d'une pleurésie, M. Charles Héon mourut le 16 mai 1882, âgé de 83 ans. Son épouse, Louise Cormier, avait quitté la terre le 23 septembre 1864.

Les restes du fondateur de la paroisse de St-Louis de Blandford furent déposés dans le cimetière de sa chère paroisse, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

II

PREMIÈRES MISSIONS

Au mois de Juillet 1827, les braves colons de Blandford, se voyant privés de toute assistance religieuse les dimanches et les fêtes, plantèrent une croix sur le bord de la rivière, près de la ligne du canton de Maddington. C'est au pied de cette croix que ces défricheurs s'assemblaient les jours consacrés au Seigneur, pour y réciter le chapelet et y faire en commun quelques lectures édifiantes.

Le premier prêtre qui dit la messe à St-Louis de Blandford fut M. Gabriel Claude Courtin, curé de Saint-Edouard de Gentilly. Il fit deux missions à Blandford : une le 28 février 1828, l'autre le 4 février 1829. M. Courtin disait la messe dans le haut de la maison de M. Charles Héon.

En décembre 1831, M. J. Déziel, vicaire à Gentilly et desservant de la rivière Bécancour, fit la troisième mission. La quatrième fut faite par M. Thomas Pepin, curé de St-Pierre-les-Becquets, au mois d'août 1832. Il fit trois baptêmes à la rivière Bécancour.

Joé, née 6 juin 1832, fille de Jean Marchand et de Angélique Miller ;

Louis, né le 35 juin, fils de Louis Héon et de Flavie Gagnon ;

Rosalie, née le 25 juillet 1832, fille de Nicolas Gagnon et de Claire Houde.

Depuis décembre 1832 jusqu'au mois d'août 1836, M. Michel Carrier, curé de Gentilly, vint au moins douze fois visiter les fidèles de St-Louis. Monsieur Olivier Laure, aussi curé de Gentilly et missionnaire des Bois-Francis, fit, de janvier 1837 à novembre 1840, six ou sept missions.

Le lundi 12 février 1838, dans la chapelle de St-Louis de Blandford, M. Olivier Larue bénissait le premier mariage célébré dans les Bois-Francis. Ce fut le mariage de Charles-Édouard Gosselin et de Marie Ouellet, tous deux du township d'Arthabaska.

La première sépulture dans le cimetière de St-Louis de Blandford fut faite par M. l'abbé O. Larue, curé de Gentilly, le 12 décembre 1839 : sépulture de Elisabeth Tousignant, décédée le 9, âgée de 68 ans, épouse de Clément Mailhot, du township de Blandford.

M. Denis Marcoux, vicaire à Gentilly et missionnaire des Bois-Francis, fit en 1840 quatre à cinq missions à la rivière Bécancour.

Les différents actes de baptêmes, de mariages, de sépultures, concernant Blandford et une partie de Mad-

dington et de Bulstrode, de 1825 à 1840, sont consignés soit dans les registres de Gentilly, de Bécancour, de Saint-Grégoire, de St-Pierre-les-Becquets, et au Greffe des Trois-Rivières. De 1840 à 1849, nous trouvons ces différents actes dans les registres de Somerset et au Greffe d'Arthabaska. Il est bon de faire remarquer que les registres déposés au Greffe d'Arthabaska, pour les années de 1840 à 1844, sont intitulés : "Registres pour les Missions catholiques des townships de Blandford, Maddington, Aston, Bulstrode, Somerset, Stanfold, Arthabaska, Warwick et autres lieux."

Les registres de la paroisse de St-Louis de Blandford commencent en 1849.

III

LA PREMIÈRE CHAPELLE DES BOIS-FRANCS

Le Canadien qui a vu le jour sur les bords enchanteurs de notre grand fleuve, qui a appris sur les genoux de sa bonne mère à bégayer le doux nom de son Dieu, qui a vu s'écouler paisiblement les jours de son enfance à l'ombre tutélaire du clocher de sa paroisse, qui a contracté dès son bas âge l'habitude de se rendre tous les dimanches et toutes les fêtes au temple catholique pour y offrir l'encens, prier et adorer, ne peut se faire à l'idée de vivre sans édifice religieux pour rendre publiquement au Seigneur le culte qui lui est dû. Il lui faut un autel

pour offrir le saint sacrifice, un prêtre à ses côtés pour le consoler et le soutenir au milieu des difficultés sans nombre qu'il rencontre à chaque pas sur le chemin de la vie.

Vu leur nombre encore assez restreint et leurs modestes moyens, les colons de Blandford ne pouvaient prétendre avoir un prêtre résidant pour les desservir. Pour le moment, leur désir était d'avoir une mission de temps à autre, par monsieur le curé de Gentilly.

Ils avaient la promesse de M. l'abbé Michel Carrier, alors curé de cette paroisse, qu'il s'intéressait à leur malheureux sort. Avec un intermédiaire comme M. le curé Carrier, qui, plus que tout autre, connaissait les besoins religieux de la nouvelle colonie, on était certain de réussir à obtenir ce que l'on désirait si ardemment.

Dans de semblables circonstances, les colons de Blandford s'assemblèrent, et il fut unanimement résolu de s'adresser à Monseigneur Signay, archevêque de Québec, pour lui demander la permission de construire une chapelle. Leur demande fut favorablement accueillie et cette permission leur fut accordée le 12 avril 1833. Aussitôt M. Charles Héon dressa lui-même le plan d'une chapelle.

Les colons, pleins de joie et de courage, en recevant cette autorisation, s'élancèrent hardiment dans la forêt, et en peu de temps ils transportèrent tout le bois nécessaire pour cette construction. La chapelle fut levée en 1833.

Les syndics élus pour construire la nouvelle chapelle furent Messieurs Alexis Leblanc, Charles Héon



PREMIERE EGLISE DES BOIS-FRANCS

Bâtie en 1835. Incendiée le 31 août 1913.

Godefroy Leblanc, Pierre Bruneau et Joseph Gagnon père. Cette nomination porte la date du 8 décembre 1833.

Pour donner une idée du mouvement de la population de ces temps-là, disons qu'en Mars 1825 le canton de Blandford ne comptait que trois colons, fixés sur les bords de la rivière Bécancour, et que la requête en date du 6 mars 1833, demandant à Monseigneur de Québec la permission de construire une chapelle, était signée par les cultivateurs dont les noms suivent : Amable Ouellet, Alexis Pepin, Antoine Marchand, Augustin Richard, Zéphirin Marchand, Hilaire Marchand, Pierre Richard, père, Nicholas Gagnon, Charles Richard, Pierre Richard fils, Siméon Lafrance, Alexis Hamel, Thomas Boyer, Godefroy Leblanc, Antoine Bruneau, François Marchand, Alexis Perreault, Laurent Lahaie, Gabriel Carpentier, Sifroy Carpentier, Téléphore Lemay, Georges Carpentier, Joseph Lemay, François Lemay, Dominique Lemay, Joseph Hardy, David Ducas, Edouard Bazin, Jean Marchand, Jean Ouellet, Charles Palmer, François Lacourse, Joseph Marchand, Jean Marchand et Joseph Genest.

Cette supplique était accompagnée d'un plan du territoire que l'on voulait faire ériger en paroisse.

Ce territoire comprenait une grande partie du canton de Blandford, les dixième et onzième rangs du canton de Maddington, les douze premiers lots des premier, deuxième troisième et quatrième rangs du canton de Bulstrode. Cette requête est datée du six mars 1833, signée par 34 paroissiens et certifiée par M. Laurent Genest, notaire à Gentilly, le 15 mars 1833. Charles Héon et Pierre Bruneau furent délégués auprès de Monseigneur l'archevêque de Québec, comme porteurs de ces deux requêtes.

La chapelle devait avoir 60 pieds de longueur par 35 de largeur et être construite sur un terrain de huit arpents en superficie, que venait de céder M. Louis Massue, pour les fins du culte, y construire une église ou chapelle, sacristie, presbytère, cimetière et dépendances, à distraire du lot de terre numéro cinq du dixième rang du township de Blandford.

L'entreprise de la construction de l'église fut adjugée à Charles Héon, qui déjà en avait fait les plans, pour les prix et somme de deux cent quarante piastres ; elle devait être terminée pour la Saint-Michel, le 29 septembre 1835.

La chapelle entreprise par M. Charles Héon le 28 novembre 1834 fut levée au commencement de juillet 1835. En décembre, M. M. Carrier en fit la bénédiction et y dit la première messe.

Ce n'était certes pas une basilique, mais tout de même elle était assez bien proportionnée, et fut construite si solidement, qu'elle a résisté aux intempéries des saisons, près de 78 ans. Elle fut incendiée le 31 août 1913.

C'est près de cette chapelle qu'eut lieu, au printemps de 1825, le meurtre de Antoine Dubuc, de Saint-Pierre-les-Becquets. Dubuc faisait la chasse sur les bords de la rivière Bécancour. Dans les environs, trois sauvages, Noël-François, Alexandre et Sougraine, qui eux aussi faisaient la chasse, furent soupçonnés d'être les meurtriers de Dubuc. Sougraine, selon quelques anciens, plus barbare que ses compagnons, serait celui qui a frappé Dubuc, sur le crâne, avec une hache. Dubuc fut enterré à Saint-Pierre-les-Becquets le 7 avril 1825.

On ne put rejoindre ni Sougraine, ni Alexandre. Noël-François, ayant continué à chasser dans les forêts environnantes, fut fait prisonnier, comme étant l'auteur du crime ou au moins complice. On trouva dans sa cabane une hache ensanglantée. Il subit son procès aux assises criminelles des Trois-Rivières, et fut condamné, le 15 septembre 1825, à être pendu. Noël-François protesta de son innocence jusque sur l'échafaud. Il fut exécuté le 24 septembre 1825, au bout de l'ancien monastère des Récollets, servant alors de prison, et fut inhumé le même jour. On dressa l'acte suivant : "Le vingt-quatre septembre mil huit cent vingt-cinq, nous prêtre, soussigné, avons été présent à l'inhumation du corps de François-Noël, sauvage de Passamaquadi, qui a été exécuté le même jour, par ordre de la justice pour avoir été accusé de meurtre.—JOS. ASSELIN ^{Ptre}."

La chapelle était construite, mais on n'avait pas un seul ornement, pas un seul vase sacré, pas un seul tableau, pas de chemin de la croix, pas de cloche, on manquait de tout.

Charles Héon et Pierre Bruneau se dirigent encore une fois du côté de Québec. Ils s'adressent à différentes personnes charitables, qui se font un plaisir, un devoir, de donner largement à la pauvre mission, afin de mettre le Missionnaire en position d'offrir le Saint Sacrifice de la messe sans être obligé d'apporter avec lui, de Gentilly, ce qu'il lui fallait. Ils se firent accompagner par M. Louis Massue, qui ne fut pas le dernier à inscrire son nom sur la liste de souscriptions.

M. Massue avait déjà donné, outre le terrain pour

construire l'église et les dépendances, les vitres, et les ferrures pour les nouvelles bâtisses.

Les délégués furent très heureux dans leur mission. Ils rapportèrent une somme de cent dollars en argent, un magnifique tableau sur toile, don de M. Légaré, peintre, et une croix en fer, qui brilla sur le clocher de Saint-Louis de Blandford, jusqu'à l'incendie du 31 août 1913. La fabrique de Nicolet fit plus tard l'acquisition du tableau, don de M. Legaré, et donna en échange celui de Saint-Louis, Roi de France, patron de la paroisse. On avait eu aussi une cloche. Cette cloche, la première qui se soit fait entendre dans les Bois-Francs, fut détruite, elle aussi, dans l'incendie de 1913.

Les délégués rapportaient, en même temps, beaucoup de linge et plusieurs ornements ainsi que vases sacrés. La fabrique de Gentilly fit à la mission don d'un autel.

En 1838, les colons de Blandford bâtirent, à côté de leur chapelle, une petite maison qui servit de résidence à Messieurs les Curés et Missionnaires de Gentilly, de Somerset et de Stanfold, lorsqu'ils venaient y faire la mission. Le premier curé de Saint-Louis, M. Arthur Carufel, l'habita l'espace de quatre ans.

Le premier corps des marguilliers de la paroisse fut formé le 1er novembre 1849, et composé de messieurs François Levasseur, Godefroy Leblanc, Joseph Renaud, Edouard Bazin, Jean Baptiste Neuville et Pierre Bruneau.

Sur les six marguilliers, les trois choisis pour entrer de suite en exercice furent messieurs Edouard Bazin, Jean Baptiste Neuville et Pierre Bruneau.

De l'automne 1840 à octobre 1848, les fidèles de Saint-Louis de Blandford furent desservis par messieurs les

En même temps qu'il était curé de Saint-Louis de Blandford, M. Ovide-de-Carufel était chargé de la mission de Notre-Dame de Lourdes de Mégantic. Monsieur O.-S.-de-Carufel séjourna à Saint-Louis de Blandford jusqu'à l'automne de 1873.

Le troisième curé fut M. Charles Théodore Bernard Bellemare. M. l'abbé C. Bellemare desservait, en même temps que Saint-Louis, la mission de Ste-Anne du Sault. Il s'y rendait durant la semaine, une fois par mois.

C'était alors le temps de l'exploitation, à Maddington-Falls, de la fameuse industrie de tanin ou extrait de l'écorce de pruche, industrie qui, durant l'espace de deux ans, fit de Ste-Anne-du-Sault un centre de commerce des plus considérables. On y distillait au-delà de quinze mille cordes d'écorce de pruche par année. Malheureusement, l'incompétence des administrateurs fut cause que l'industrie fut abandonnée, et on transporta au Nouveau-Brunswick tout le matériel de l'établissement.

Le 17 mars 1875, M. Charles Bellemare célébra, dans une maison privée, la première messe à Ste-Anne-du-Sault. Soixante et quinze personnes communiaient à cette messe.

Après le départ de M. C. Bellemare, son successeur M. H. Julien, continua, quelque temps à faire cette mission, mais ne tarda pas à l'abandonner. En 1887, M. C. E. Mailhot, curé de Saint-Louis, reprit cette mission, qu'il fit jusqu'à l'automne de 1888. M. Mailhot se rendait à Maddington-Falls, à tous les mois, le dimanche le plus près du quinze et célébrait la messe dans diverses maisons, transformées pour la circonstance en chapelle.

M. H. Julien ayant abandonné de faire la mission à

Maddington Falls, la chapelle qu'on y avait bâtie sous M. C. Bellemare fut fermée. Elle fut restaurée et réouverte au culte à l'arrivée de M. le curé C. Lafond, en 1888, et servit pour les offices divins jusqu'à la construction de l'église actuelle. Alors cette chapelle fut transformée en maison d'école.

M. C. Bellemare avait aussi la charge de la mission de Sainte-Marie de Blandford. Il travailla avec beaucoup de zèle à l'avancement de cette paroisse. Il bâtit une chapelle, en 1874, sur le second rang de Blandford près du petit lac Saint-Eustache. Avant la construction de cette chapelle le missionnaire venant de Saint-Pierre-les-Becquets et de Gentilly disait la messe dans la maison d'école. Cette chapelle fut transférée, par ordre de Mgr. E. Gravel, évêque de Nicolet, sur le lot numéro cinq du quatrième rang de Blandford, en mars 1889.

En 1874, le 22 Juillet, M. Chs. Bellemare fit bénir à Saint-Louis de Blandford une cloche du poids de 242 livres, qui reçut au baptême les noms de Louise, Elmire, Emma, Céline, Anne, Reine. Cette cérémonie fut présidée par le Très Révérend Messire P.-H. Suzor, curé de Saint-Christophe et Vicaire Forain.

La messe fut célébrée par M. Louis Pothier, curé de Saint-Médard de Warwick ; M. Agénor Moreau, curé de Saint-Paul de Chester, faisait l'office de diacre, et M. Ovide Carufel, curé de Sainte-Angèle-de-Laval, celui de sous-diacre. Les parrains et marraines furent l'hon. Wilfrid Laurier et Madame Louis Prince de Stanfold ; Raphaël Bellemare Ecuyer, avocat et Percepteur du Revenu de l'Intérieur, de Montréal et Madame Ephrem Bruneau ; M. Charles Héon et Madame Honoré Provencher ; M. Hyacinthe

St-Germain, maire de la paroisse et Mme Pierre Sirene, de Bécancour; M. Isaac Boisvert, marguillier en charge, et Mme Veuve Michel Charland. Les prêtres présents furent: Messieurs Paul de Villers, N. D. St-Cyr, C. Bellemare, D. O. Carufel, L.-A. Bisson. E. A. Gauvreau, P. Roy, Chs. Garceau, A. Paquin et C. O. L. Gingras. Cette cloche, comme son aînée, disparut lors de l'incendie du 31 aout 1913.

Le successeur de M. C. Bellemare fut M. Henry Julien, qui arriva à Saint-Louis en octobre 1875.

M. l'abbé Henri-Elzéar-Honoré Julien, avec la mission de Maddington-Falls qu'il fit quelque temps, avait aussi à desservir Sainte-Marie de Blandford. Il s'y rendait à tous les quinze jours, soit la semaine, soit le dimanche.

M. H. Julien fit, en 1881, pour Saint-Louis, l'acquisition d'un assez beau chemin de la croix. L'érection en fut faite, le 14 août 1881, par M. l'abbé C.-F. Baillargeon, curé de Stanfold.

M. Julien demeura à Saint-Louis jusqu'au mois d'octobre 1881, date où il fut remplacé par M. l'abbé Georges Brunel. M. l'abbé G. Brunel, comme son prédécesseur, fut chargé de la mission de Sainte-Marie, qu'il faisait le premier dimanche de chaque mois. Ceci eut lieu jusqu'en 1885, époque où M. Brunel abandonna complètement cette mission. De ce moment elle passa sous la juridiction de M. le curé de Gentilly, qui en fit la desserte jusqu'en 1887. A l'été de 1887, M. C. E. Mailhot, curé de Saint-Louis, fut chargé par Mgr. E. Gravel de reprendre cette mission. M. C. E. Mailhot se transportait à Sainte-Marie, dans l'après-midi du premier dimanche



M. L'ABBE ARTHUR S. DE CARUFEL
Premier curé de St-Louis-de-Blandford.

de chaque mois et y disait la messe le lundi matin, ce qu'il continua de faire jusqu'à la nomination du premier curé de Sainte-Marie de Blandford, M. l'abbé Arsène Longval, en août 1889. Ce fut M. l'abbé C.-E. Mailhot qui présida au transport de la chapelle du deuxième rang au quatrième rang.

Après avoir été curé de Saint-Louis pendant cinq ans, M. G. Brunel passa à la cure de Sainte-Sophie de Lévrard, poste qu'il occupa jusqu'en 1911.

Le sixième curé de Saint-Louis, M. C.-E. Mailhot fut nommé en septembre 1886.

Durant l'été de 1887, M. l'abbé Charles-Edouard Mailhot obtint gratuitement de Messieurs les curé et Marguilliers de Stanfold un magnifique autel ciselé et doré. Cet autel avait été donné par Monseigneur Baillargeon, alors curé de Notre-Dame de Québec, à l'église de Stanfold, du temps de M. Antoine Racine. Il avait appartenu pendant de longues années à l'église de Notre-Dame des Victoires, Basse-Ville de Québec, église si chère au cœur de tous les Canadiens. C'est donc un autel qui évoque de touchants souvenirs. Malheureusement, il a été détruit par le feu en 1913.

En 1891, M. C.-E. Mailhot fit restaurer l'intérieur et l'extérieur de l'église de Saint-Louis. Grâce à cette réparation, qui lui avait donné un cachet de jeunesse et de solidité, elle semblait promettre d'être longtemps encore la doyenne des Chapelles et Églises des Bois-Francs. L'incendie du 31 août 1913 mit fin à son existence.

Le séjour de M. C.-E. Mailhot à Saint-Louis fut de

douze années. En 1898, il était transféré à Saint-Paul de Chester.

Son successeur fut M. Albert Désilets, curé de Saint-Louis de septembre 1898 au mois d'avril 1904.

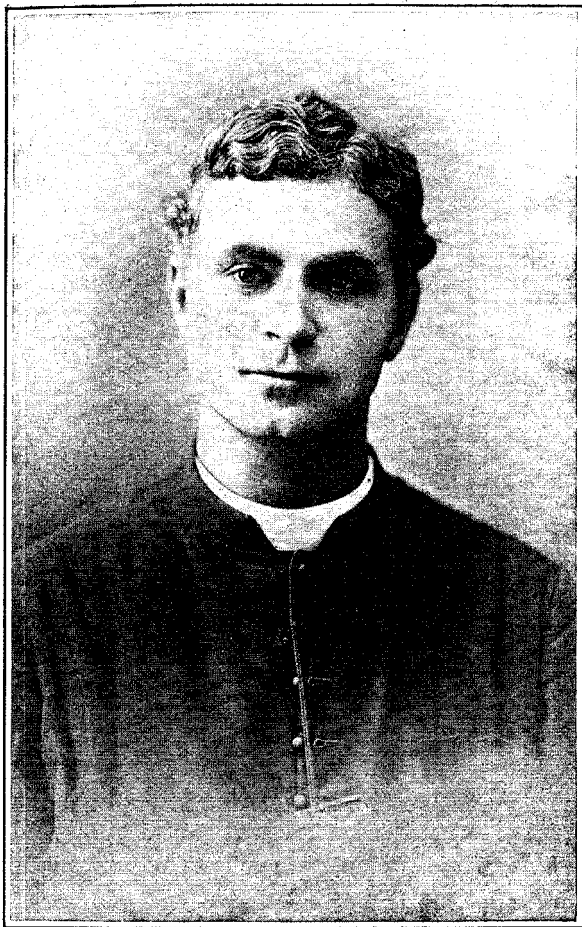
M. Gustave Bourbeau arriva à Saint-Louis en avril 1904 et en repartit à l'automne de 1908. Il a bâti le presbytère actuel.

A. M. G. Bourbeau succéda M. C.-E. Joyal, curé de 1908 à 1910.

M. William Pitt est curé de Saint-Louis de Blandford depuis 1910. (1)

(1) M. l'abbé Joseph William Pitt est né à St-Thomas de Pierreville le 17 octobre 1872, de Herménégilde Pitt, marchand, et de Malvina Boisvert, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné par Mgr Bruneault, le 29 juillet 1901. Vicaire à St-Grégoire de Nicolet (1901-1902), à Victoriaville (1902-1903), à Arthabaska (1903-1904), à Victoriaville encore (1904-1905), à St David d'Yamaska (1905-1906), à St-Guillaume (1906), à St-Cyrille de Wendover (1906-1908), à St-Félix de Kingsey, St-Léonard d'Aston, Wickham, Ste-Brigitte-des-Saults (1908-1910). Depuis avril 1910, curé de St-Louis de Blandford,





M. L'ABBE W. PITT
Curé actuel de St-Louis-de-Blandford.

V

L'ABBÉ CLAUDE-GABRIEL COURTIN, CURÉ DE SAINT-ÉDOUARD DE GENTILLY, DE 1795 à 1832, ET PREMIER MISSIONNAIRE DES BOIS-FRANCS.

M. l'abbé Claude-Gabriel Courtin, curé de la paroisse de Saint-Édouard de Gentilly (1), était un français émigré de la belle France pendant la malheureuse révolution de mil sept-cent-quatre-vingt-neuf.

Monsieur l'abbé Courtin, arrivé au Canada en 1795 fut chargé par Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Québec de la desserte de la paroisse de Gentilly.

Monsieur Courtin, à qui les gens de Blandford s'adressaient pour les services religieux, vint deux fois à la rivière Bécancour pour y donner la mission : la première fois le vingt-huit février mil-huit-cent-vingt-huit, et la seconde le 4 février 1829. Il disait la messe dans la maison de M. Charles Héon.

L'ABBÉ CLAUDE-GABRIEL COURTIN

Nous trouvons dans "Les Écclésiastiques et Roya-

(1) Les Abénakis nommaient Gentilly, Namasak, les poissons, parce qu'on prenait beaucoup de poissons à la pointe de Gentilly (L'abbé J. A. Maurault.)

listes français réfugiés au Canada à l'époque de la Révolution", par M. N.-E. Dionne, la biographie suivante de Monsieur C.-G. Courtin :

Né vers 1765, (1) dans le diocèse de Coutances, en Normandie. Après avoir fait ses études collégiales et théologiques au séminaire diocésain, M. Courtin fut ordonné prêtre, par Mgr de Blois, le 19 décembre 1789, à la veille des malheureux événements qui devaient bouleverser de fond en comble la France religieuse, civile et politique.

Mis en demeure de prêter le serment d'allégeance à la constitution nouvelle du clergé, il préféra s'en aller en Angleterre, au risque de souffrir toutes les privations et toutes les misères qui sont le partage le plus ordinaire des exilés.

M. C.-G. Courtin dut attendre plusieurs années avant de pouvoir passer au Canada, où il ambitionnait de se livrer au ministère curial, contrairement à tant d'autres que pareille perspective effrayait.

S'étant entendu avec l'abbé Malavergne, et aussi avec Monseigneur de la Marche, qui payait les dépenses des voyages avec l'argent de Monseigneur Hubert, l'abbé Courtin put enfin réaliser son désir de passer au Canada, et il arriva à Québec en même temps que M. Malavergne, le 28 mai 1795. Leur premier bonjour fut pour l'évêque. "J'irai où il plaira à Votre Grandeur de m'envoyer", s'écria l'abbé Courtin. Peu m'importe l'endroit, pourvu

(1) 6 octobre 1765, à Saint-Martin de Vendôme. Archives Séminaire Nicolet. Papiers Courtin.

que je puisse rendre service. Après tout, je ne suis pas prêtre pour moi tout seul, les gens qui me recevront chez eux ne verront en moi que le ministre de Dieu ; tout le reste m'est indifférent." Mgr Hubert lui offrit la cure de Gentilly, humble paroisse qui n'existait que depuis une dizaine d'années. Ce fut la première et la dernière cure du prêtre français. Il l'administra pendant plus de trente-sept ans, avec une sagesse remarquable. Son unique ambition consistait à étendre le royaume de Dieu, et, dans ce but, il crut faire œuvre religieuse et patriotique à la fois en contribuant, pour sa part, à la colonisation des Bois-Francs, encore peu connus et peu habités. Un mouvement s'étant produit vers ces lieux, dont on disait merveille comme pays agricole, le curé de Gentilly en profita pour l'aider et l'activer dans la mesure de ses ressources. Les cultivateurs des paroisses riveraines du fleuve St-Laurent, depuis St-Pierre-les-Becquets jusqu'à Nicolet, s'imaginèrent, avec beaucoup de bon sens, qu'ils ne devaient pas perdre l'occasion qui s'offrait à eux de défricher ces terres, afin d'y établir leurs enfants. Mais il y avait de sérieuses difficultés à vaincre. Le curé Courtin encouragea les siens du mieux qu'il put, leur promettant même de venir à leur aide, du moins quant à la partie religieuse. Et bientôt l'on vit des jeunes colons partir, la hache au bras, s'enfoncer dans les terres qu'arrosent les rivières Bécancour et Nicolet et s'attaquer aux géants de la forêt avec un courage des plus louables. M. Courtin lui-même, malgré son âge, entreprenait des trajets de six ou huit lieues afin d'aller porter les secours de son ministère à ces braves défricheurs, dire pour eux la messe dans des cabanes en bois rond, et les encourager dans

leurs indicibles labours. Bientôt les cantons de Maddington et de Blandford furent envahis par ces héroïques pionniers. La tradition, pieusement recueillie et transmise par les premiers colons à leurs descendants, nous apprend que les missionnaires, à l'origine, étaient presque tous des prêtres venus de France, et que les plus anciens clochers des Cantons de l'Est furent celui de Saint-Louis de Blandford, sur la rivière Bécancour, et celui de Drummondville, sur la rivière St-François.

M. Courtin fit partie pendant plusieurs années de la corporation du collège de Nicolet, depuis son établissement par lettres patentes en date du 10 décembre 1821. A sa mort il n'avait pas cessé d'appartenir à ce conseil, et il est facile de comprendre qu'il légua tous ses biens à cette institution, qui lui était d'autant plus chère qu'un de ses confrères, français comme lui, en était supérieur. (1) Par son testament, il disposait de son mobilier en faveur des élèves les plus nécessiteux.

M. Courtin mourut le 16 août 1832, à l'âge de 67 ans. Il avait dû, quelque temps auparavant, abandonner tout travail, pour vivre dans la retraite la plus absolue : l'âge et les infirmités qui l'accompagnaient l'avaient terrassé.

Ce prêtre était doué d'un caractère très sympathique ; il était affable envers tout le monde et conciliant en affaires.

Ses confrères l'estimaient dans la proportion de ses qualités et de ses vertus. Ses paroissiens en ont conservé un long et heureux souvenir."

(1) M. l'abbé Jean Raimbault.

Le 9 mars 1824, Lord Dalhousie, et le 21 avril 1831, Lord Aylmer, avaient nommé M. l'abbé C.-G. Courtin aumônier du régiment de Bécancour (1).

Avant de se rendre en Angleterre, M. C.-G. Courtin demeura deux ans dans la Flandre autrichienne, d'août 1792 à juillet 1794, comme le constatent ses passeports pour ces divers endroits.

Le 13 août 1792, M. Courtin obtenait un passeport pour voyager à l'intérieur du royaume, en route pour la Flandre autrichienne, le 3 août et le 7 septembre 1792, deux passeports pour voyager dans la Flandre autrichienne, et le 30 juillet 1794 un autre passeport pour voyager de la Hague en Angleterre.

Etant vicaire à Gentilly, j'ai travaillé à me procurer le portrait de M. l'abbé C.-G. Courtin. Une ancienne personne, qui était demeurée au presbytère du temps de M. Courtin, me dit avoir vu son portrait, mais qu'après sa mort il fut envoyé à ses parents, en France. Ne pouvant faire plus, je donne le signalement inscrit sur le passeport permettant à M. C.-G. Courtin de voyager dans la Flandre autrichienne : Gabriel-Claude Courtin, âgé de 26 ans, taille, cinq pieds un pouce, cheveux et sourcils châtains, yeux gris-bleus, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, front petit, visage oval. (2)

M. l'abbé A.-H. Gosselin, dans les Recherches Histo-

(1) Archives Séminaire Nicolet. Papiers Courtin.

2) Archives Séminaire de Nicolet. Papiers Courtin.

riques de M. P.-G. Roy, parlant de M. Courtin, écrit ce qui suit :

“M. Courtin, un des prêtres français émigrés au Canada en 1795, était accompagné d'un jeune prince de sang royal, fils naturel de Louis XV, frère du Grand Dauphin, oncle, par conséquent, de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Jean-Louis de Bourbon—c'était son nom—passa incognito au Canada et y vécut sous un nom emprunté, pratiquant l'humble métier d'orfèvre dans quelque paroisse de la vallée de la rivière Chambly, où il se maria. Plus tard, il vint se fixer à Bécancour, où il mourut, en 1813. Il laissa plusieurs enfants dont quelques-uns furent se fixer aux États-Unis, d'autres à Montréal. Une de ses filles est décédée, il y a quelques années, à un âge très avancé, et fut inhumée à Saint-Valère de Bulstrode, comté d'Arthabaska. Son père ne lui avait raconté son histoire que dans les dernières années de sa vie, et elle-même en fit la confidence à son confesseur, avant de mourir. La vieille mentionnait surtout le fait qu'on avait coupé le cou à un de ses parents, son cousin (Louis XVI), “*parce qu'il y avait eu du train par en haut.*”—Je tiens ces détails du vénérable prêtre lui-même, qui l'assista à ses derniers moments.” Selon une tradition familiale et certains documents trouvés, ça et là, il ne serait pas improbable que le nom d'emprunt sous lequel Jean Louis de Bourbon vécut en Canada serait *De Caraffe*, décédé à Bécancour le 15 mars 1813.



VI

LE REVENANT DE GENTILLY.—LEGENDE

Pendant le séjour de M. C. G. Courtin à Gentilly, un évènement assez singulier aurait eu lieu au presbytère : des bruits étranges auraient été entendus ; un personnage mystérieux, invisible, aurait semblé pénétrer à l'intérieur de la maison, pendant plusieurs soirées, au grand étonnement et à la grande stupéfaction des personnes présentes.

Quoiqu'il en soit, monsieur L.-H. Fréchette fait quelque part la narration suivante de cette tradition ou légende capable d'en intriguer plus d'un. (1)

“ Si vous demandez à quelqu'un s'il croit aux revenants, quatre-vingt-dix fois sur cent il vous répondra : non ! Ce qui n'empêche pas qu'il se passe, tout au moins, qu'il se raconte des choses bien inexplicables.

Témoin l'histoire suivante, que je tiens du père d'un de mes confrères, d'un homme de profession libérale à l'esprit très large et très éclairé, sur qui la crédulité populaire n'avait aucune prise, et dont la bonne foi était, — vous pouvez m'en croire, — au-dessus de tout soupçon.

Voici le récit qu'il nous fit un soir, à quelques amis et à moi, en présence de sa femme et de ses trois fils,

(1) Monde Illustré, 14^e année.

avec le ton sérieux qu'il savait prendre quand il parlait de choses sérieuses. Je lui laisse la parole :

Je ne prétends pas, dit-il, qu'il faille croire à ceci et à cela ou qu'il n'y faille pas croire ; je veux seulement relater ce que j'ai vu et entendu ; vous en conclurez ce que vous voudrez. Quant à moi, je me suis creusé la tête bien longtemps pour en trouver une explication, sans pouvoir m'arrêter à rien de positif ; et j'ai fini par n'y plus songer.

C'était en 1823.

J'achevais mes études au collège de Nicolet et j'étais en vacances dans le village de Gentilly, avec quelques-uns de mes confrères et deux ou trois séminaristes en congé auprès de leurs parents. Nous fréquentions assiduellement le presbytère, où le bon vieux curé du temps, (M. l'abbé C.-G. Courtin), très sociable, grand ami de la jeunesse, nous recevait comme un père. C'était un fier fumeur devant le Seigneur, et pendant les beaux soirs d'été nous nous réunissions sous sa vérandah pour déguster un fameux tabac canadien que le bon vieillard cultivait lui-même avec une sollicitude de connaisseur et d'artiste.

A onze heures sonnant :

—Bonsoir, mes enfants !

—Bonsoir, M. le curé !

Et nous regagnions nos pénates respectifs.

Un soir—c'était vers la fin d'août et les nuits commençaient à rafraîchir—, au lieu de veiller à l'extérieur, nous allions passer la soirée à la chandelle, dans une vaste pièce où s'ouvrait la porte d'entrée, et qui servait

ordinairement de bureau d'affaires, de fumoir ou de sale de causerie.

Coincidence singulière, la conversation avait roulé sur les apparitions, les hallucinations, les revenants ou autres phénomènes de ce genre.

Onze heures approchaient, et le débat se précipitait un peu, lorsque M. le curé nous interrompit sur un ton quelque peu inquiet :

Tiens, dit-il, on vient me chercher pour un malade.

Et en même temps nous entendions le pas d'un cheval et le roulement d'une voiture qui suivait la courbe de l'allée conduisant à la porte du presbytère, et qui parut s'arrêter en face du perron.

Il faisait un beau clair de lune ; quelqu'un se mit à la fenêtre.

—Tiens, dit-il, on ne voit rien.

—Ils auront passé outre.

—C'est étrange !

Et nous allions parler d'autre chose, quand nous entendîmes distinctement des pas monter le perron et quelqu'un frapper à la porte.

—Entrez ! fit l'un de nous.

Et la porte s'ouvrit. Jusque-là, rien d'absolument extraordinaire, mais jugez de notre stupéfaction à tous, lorsque la porte se referma d'elle-même, comme après avoir laissé passer quelqu'un, et que, là, sous nos yeux, presque à portée de la main, nous entendîmes des pas et comme des frôlement de soutane se diriger vers l'escalier qui conduisait au premier, et dont chaque degré... sans que nous puissions rien apercevoir... craqua comme sous le poids d'une démarche lourde et fatiguée.

L'escalier franchi, il nous sembla qu'on traversait le corridor sur lequel il débouchait, et qu'on entraît dans une chambre s'ouvrant droit en face. Nous avons écouté sans trop analyser ce qui se passait, ahuris et nous regardant les uns les autres, chacun se demandant s'il n'était pas le jouet d'un rêve.

Puis les questions s'entrecroisèrent :

—Avez-vous vu quelqu'un vous autres ?

—Non.

—Ni moi !

—Nous avons entendu, cependant.

—Bien sûr.

—Quelqu'un entrer.....

—Puis traverser la chambre.....

—Puis monter l'escalier.....

—Oui.

—Puis s'introduire là-haut ?

—Exactement.

—Qu'est-ce que cela veut dire ?

Et à mesure que nous nous rendions compte de ce qui venait d'arriver, je voyais les autres blêmir, et je me sentais blêmir aussi.

En effet, nous avons tous bien entendu. Et sans rien voir. Nous n'étions point des enfants, cependant ; et le courage ne nous manquait pas.

Le curé prit un chandelier, j'en pris un autre ; et nous montâmes l'escalier.

Rien !

Nous ouvrîmes la chambre où le mystérieux personnage avait paru s'enfermer.

Personne !

Absolument rien de dérangé, absolument rien d'insolite.

Nous redescendîmes bouleversés et parlant bas.

—C'était pourtant bien quelqu'un ?

—Il n'y a pas à dire.

—Et vous n'avez rien découvert ?

—Pas une âme !

—C'est renversant.

En ce moment un bruit terrible éclata dans la chambre que nous venions de visiter, comme si un poids énorme fût tombé sur le plancher.

Le vieux curé reprit froidement sa chandelle, remonta l'escalier et entra de nouveau dans la chambre. Personne ne le suivit cette fois. Il reparut pâle comme un spectre, et pendant que nous entendions des cliquetis de chaînes et des gémissements retentir dans la chambre qu'il venait de quitter :

—J'ai bien regardé pourtant, mes enfants, dit-il, je vous jure qu'il n'y a rien !

Prions le bon Dieu. Et nous nous mîmes en prières. A une heure du matin le bruit cessa.

Deux des séminaristes passèrent le reste de la nuit au presbytère pour ne pas laisser le bon curé seul ; et les collégiens—j'étais fort tremblant pour ma part—rentrèrent chacun chez-soi, se promettant toutes sortes d'investigations pour le lendemain.

La seule chose que nous découvrîmes furent, en face du presbytère, les traces de la voiture mystérieuse, qui apparaissaient très distinctes et toutes fraîches, dans le sable soigneusement ratissé de la veille. Inutile de vous

dire si cette histoire eut du retentissement : elle ne se termina pas là, du reste.

Tous les soirs, durant plus d'une semaine, les bruits les plus extraordinaires se firent entendre dans la chambre où l'invisible visiteur avait paru se réfugier. Les hommes les plus sérieux et les moins superstitieux du village de Gentilly venaient tour à tour passer la nuit au presbytère, et en sortaient le matin blancs comme des fantômes.

Le pauvre curé ne vivait plus.

Et il se décida d'aller consulter les autorités du diocèse : et comme Trois-Rivières n'avait pas encore d'évêque à cette époque, il partit pour Québec. Le soir de son retour, nous étions réunis, comme les soirs précédents, attendant le moment des manifestations surnaturelles, qui ne manquaient jamais de se produire sur le coup de minuit.

Le curé était très pâle, et plus grave encore que d'habitude. Quand le tintamare recommença, il se leva, passa son surplis et son étole, et s'adressant à nous :

—Mes enfants, dit-il, vous allez vous agenouiller et prier, et quelque soit le bruit que vous entendiez, ne bougez pas, à moins que je ne vous appelle. Avec l'aide de Dieu je remplirai mon devoir.

Et, d'un pas ferme, sans arme et sans lumière,—je me rappelle encore, comme si c'était d'hier, le sentiment d'admiration qui me gonfla la poitrine devant cette intrépidité si calme et si simple, le saint prêtre monta bravement l'escalier et pénétra sans hésitation dans la chambre hantée.

Alors ce fut un vacarme horrible.

Des cris, des hurlements, des fracas épouvantables.

On aurait dit qu'un tas de bêtes féroces s'entredé-

vorait, en même temps que tous les meubles de la chambre se seraient écrabouillés sur le plancher.

Je n'ai jamais entendu rien de de pareil dans toute mon existence.

Nous étions tous à genoux, glacés, muets et les cheveux dressés de terreur.

Mais le curé n'appelait pas.

Cela dura-t-il longtemps ? Je ne saurais vous le dire, mais le temps nous parut bien long.

Enfin le tapage infernal cessa tout-à-coup, et le brave abbé reparut, livide, tout en nage, les cheveux en désordre et son surplis en lambeaux.....

Il avait vieilli de dix ans.

... Mes enfants, dit-il, vous pouvez vous retirer ; c'est fini, vous n'entendrez plus rien. Au revoir ; parlez de tout ceci le moins possible.

Après ce soir-là, le presbytère de Gentilly reprit son calme habituel.

Seulement, tous les premiers vendredis du mois, jusqu'à sa mort, le bon curé célébra une messe de *Requiem* pour quelqu'un qu'il ne voulut jamais nommer.

Voilà une étrange histoire, n'est-ce pas, messieurs ? conclut le narrateur.

Eh bien, je ne vous ai pourtant conté là que ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, avec nombre d'autres personnes parfaitement dignes de foi.

—Qu'en dites-vous ?

—Rien !

—Ni moi non plus."

Il m'a été donné, il y a déjà plusieurs années, d'interroger les anciens de Gentilly.. même une nièce de la

servante de M. le curé Courtin, . . sur ce sujet ; et on m'a répondu, qu'en effet, du temps de M. Courtin, il s'était passé quelque chose de bien étrange, quelque chose d'un caractère extraordinaire ; que le presbytère, disait-on, avait été hanté, pendant plusieurs jours, par un personnage mystérieux, invisible.

Ce presbytère bâti en pierre, après avoir subsisté plus d'un siècle, est maintenant tombé en ruines. On ne voit plus aujourd'hui qu'un vieux mur se tenant encore debout, semblant défier l'action du temps et les grandes eaux du printemps.

Non loin de ces ruines, les amateurs de Gentilly ont, ces dernières années, construit un chalet où ils vont passer les beaux jours d'été, respirer l'air pur du fleuve Saint-Laurent.

C'est un endroit pittoresque, que les anciens de Gentilly aiment encore à visiter et dont ils parlent avec bonheur.

Il leur rappelle la première église paroissiale, le joli village qui existait autrefois sur cette pointe charmante qu'on continue à appeler "*La Pointe de la vieille église.*"



CHAPITRE XII

ESQUISSE DE LA PAROISSE DE SAINT-EUSÈBE DE
STANFOLD

PREMIÈRE PARTIE

DE 1832 À 1848

STANFOLD fut érigé en Canton le 9 juillet 1807. La paroisse de Saint-Eusèbe de Stanford fut érigée canoniquement le 11 juillet 1848 et civilement le 19 avril 1855.

L'érection du village de Princeville date du 31 octobre 1856. Le nom de Princeville fut donné à ce village en mémoire de M. Pierre Prince.

MONSIEUR PIERRE PRINCE (1)

Monsieur Pierre Prince a été un des premiers et des plus courageux colons de Stanford ; pendant neuf ans, il a donné généreusement l'hospitalité aux Messieurs Denis

(1) Voir Monde Illustré, 1891 et Foyer Canadien 1864.

Edouard Dufour, qui firent successivement la mission, dans sa maison même, jusqu'à l'arrivée du premier curé résidant, Monsieur Antoine Racine.

Il céda, pour une minime somme, un terrain de huit arpents et demi en superficie pour la construction de l'église et d'une maison d'école. Pendant près de dix-huit ans, il a été le type du parfait gentilhomme, du chrétien modèle, du défricheur vaillant, du marchand intègre. Compatissant pour les malheureux, M. Prince avait toujours la main largement ouverte aux besoins du pauvre, et jamais la mémoire de ce bon citoyen ne s'effacera du souvenir de ceux qui l'ont connu sur la terre de Stanfold.

Il n'est donc pas étonnant que, dans l'année 1856, lorsqu'il s'est agi de séparer le village de la municipalité de la paroisse, les citoyens de cette époque n'aient eu qu'une voix pour demander que le village de Stanfold formât une corporation sous le nom de "Village de Princeville." C'était là, la reconnaissance solennelle et pleinement manifestée des mérites et des vertus de M. Pierre Prince, et toujours le nom de PRINCEVILLE rappellera, jusque dans les âges les plus reculés, la mémoire d'un citoyen irréprochable qui a passé dans le canton de Stanfold en faisant le bien.

En 1851, M. Prince avait ouvert à Stanfold un magasin général ; il y fit de très bonnes affaires et arriva en peu d'années à la tête d'une jolie petite fortune ; mais malheureusement pour lui, par suite de circonstances qu'il ne pouvait contrôler, M. Prince, voyant sa fortune diminuer considérablement tous les jours, se décida à quitter sa chère terre de Stanfold. Il vendit son demi lot

à M. Louis Richard, acheta un lopin de terre sur les bords de la rivière Nicolet, à Ham-Nord, (aujourd'hui 1914, Notre-Dame-de-Ham) y bâtit un moulin et se rendit à sa nouvelle destination, vers l'an 1855. Le départ de M. Pierre Prince de Stanfold fut un deuil général pour tous ses concitoyens, qui avaient su apprécier les brillantes qualités de son esprit et de son cœur. M. Prince mourut à Ham-Nord, paroisse des Saints-Anges, le 22 février 1863, âgé de 67 ans. Il était le frère de Sa Grandeur feu Mgr Charles Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, et des Sieurs Jean Prince, Joseph Prince et François Prince, tous trois, en leur vivant, des plus distingués citoyens de la paroisse de Saint-Grégoire-de-Nicolet.

En apprenant la mort de M. Prince, M. le curé Pelletier, de Stanfold, et Messieurs les marguilliers décidèrent, d'une seule voix, de donner gratuitement la sépulture dans l'église à ce brave citoyen.

Voici son acte d'inhumation :—

“ Le 25 février 1863, nous, prêtre curé soussigné, avons inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Pierre Prince, un de ses premiers fondateurs et bienfaiteurs, décédé dans le canton de Ham, le 22 courant, époux de Marguerite Pratte, après avoir reçu les secours de la religion, comme il appert par le certificat de M. de Carufel, missionnaire du lieu, à l'âge de soixante-sept ans.

Présents : Joseph Prince, François Prince, frères du défunt, Cyrille Prince, Ed. Thibodeau, Léon Thibodeau, Marcoux, Clovis Gagnon, Charles-Edouard Bélanger et

deau, ses neveux, ainsi que plusieurs autres, dont plusieurs ont signé avec nous.

(Signé) J. O. PRINCE, ptre	J. B. LECLAIR, ptre.
JOSEPH PRINCE,	FRANÇOIS PRINCE,
C. PRINCE,	LÉON THIBODEAU,
ED. THIBODEAU,	NAP. PELLETIER, ptre

LA PAROISSE DE SAINT-EUSÈBE DE STANFOLD

Je suis heureux de pouvoir offrir à mes amis de Stanfold un travail historique sur leur paroisse qui leur sera cher à plus d'un titre. Ce sont les écrits du très regretté Monsieur C.-F. Baillargeon, un de ceux que j'ai appelés les historiens des Bois-Francis. Ce manuscrit précieux, que l'on croyait perdu à tout jamais, m'est enfin parvenu, grâce à la bienveillance et à la courtoisie d'un ami. Aujourd'hui, c'est un grand plaisir pour moi, une consolation de le faire arriver à la connaissance des braves citoyens de Stanfold tout d'abord, et à tous les lecteurs de ce recueil.

M. l'abbé C.-F. Baillargeon, comme on le sait, fut curé de Saint-Eusèbe de Stanfold, de 1874 à 1886. A cette époque, fatigué des labeurs du ministère curial, épuisé par la maladie, il crut devoir prendre sa retraite, pour jouir d'un juste et légitime repos.

Pendant ses heures de loisirs, M. Baillargeon, qui était un ami de l'histoire, un littérateur et un patriote, s'occupait à recueillir et à rédiger des notes historiques sur les Bois-Francis, et, en particulier, sur son ancienne

paroisse : Saint-Eusèbe. Que de choses, que de faits, que d'anecdotes, par suite de ce travail, sont parvenus jusqu'à nous et ont été empêchés de tomber dans l'oubli !

En parcourant ces notes intéressantes et instructives, les anciens verront passer sous leurs yeux les événements d'autrefois. Ils se rappelleront ce que furent les pionniers fondateurs, le genre de vie pénible et laborieuse auquel ils durent se soumettre pour coloniser, défricher les Bois-Francs. Que de souvenirs glorieux reviendront à leur mémoire, que de choses, que de faits oubliés, même inconnus, repasseront devant leurs yeux en lisant ou entendant lire ce qui va suivre.

Les jeunes, la génération actuelle, en entendant raconter la vie de labeurs, de sacrifices, de privations des premiers colons, en voyant le courage, le patriotisme, l'héroïsme de ces valeureux défricheurs, apprécieront davantage leur œuvre sublime, admireront plus sincèrement leur dévouement et leur rendront le tribut d'hommage et de reconnaissance auquel ils ont pleinement droit.

Je reconnais les difficultés que l'on rencontre, dit M. Baillargeon, à se procurer des renseignements exacts et détaillés quand, après cinquante ans, soixante ans passés, il faut se confier exclusivement à la mémoire des hommes. Car, il faut l'avouer, les notes écrites sur nos paroisses sont assez rares et les archives à consulter ne nous fournissent pas toujours tous les renseignements désirés et nécessaires.

I

EDOUARD LECLERC, FONDATEUR DE LA PAROISSE DE STANFOLD, ET LES PREMIERS COLONS.

C'est un fait acquis à l'histoire, que Monsieur Edouard Leclerc, de Saint-Grégoire de Nicolet, fut le premier colon du Canton de Stanfold, le fondateur de la paroisse de Saint-Eusèbe.

C'est en mars 1832 qu'il arriva dans les Bois-Francis et se fixa sur les cinquième et sixième lots du douzième rang du Canton de Stanfold, près de la rivière Nicolet, pour s'y faire un établissement agricole.

Il ne pouvait trouver un sol plus riche que celui des pointes étendues que forme le cours irrégulier de cette rivière, serpentant alors entre une double rangée d'ormes qu'il osa le premier frapper. Ce fut lui qui, abattant le premier arbre pour construire sa cabane, annonça à cette forêt encore sauvage sa prochaine destruction, sous les coups incessamment répétés de la hache des colons qui devaient marcher sur ses traces.

A son arrivée à Stanfold, Edouard Leclerc était célibataire, âgé d'environ 24 ans. Il épousa à Gentilly, le 8 avril 1839, Demoiselle Marie Zoé Landry Bercase, de Stanfold.

M. Edouard Leclerc était un homme de taille moyenne, d'une constitution robuste, traits accentués, front large et découvert, œil vif et pénétrant, nez aquilin, bouche toujours souriante. On sentait invinciblement en lui l'homme de cœur et d'énergie. Sur le déclin de sa vie,

ses traits étaient, à la vérité, altérés par les rudes travaux auxquels il s'était livré pendant de longues années, et son visage était un peu labouré par les rides des soucis de famille ; car si M. Édouard Leclerc a été béni dans sa pénible besogne du défrichement de son champs, il ne l'a pas été moins dans sa postérité. A un moment donné, il pouvait réunir autour de sa table vingt-deux enfants, dont sept issus de son premier mariage avec Demoiselle Zoé Landry Bercase, et quinze de son second mariage avec Demoiselle Olive Poisson.

Monsieur Edouard Leclerc, après avoir occupé la même propriété toute sa vie, mourut le 28 mars 1878, âgé de 70 ans.

Terre de Stanfold, sois légère sur la tombe de cet homme de bien, de ce chrétien irréprochable, de ce héros de la colonisation qui dort d'un paisible sommeil dans le champ de Dieu, dans ce village de la mort, à l'ombre tutélaire de la croix et de la maison de Dieu !

Heureux celui qui repose
 Au pied du clocher natal,
 Réveillé dès l'aube rose
 Par la chanson du métal ;

Il dort près de sa demeure,
 N'a changé que de lit clos ;
 De sa femme qui pleure,
 Il entend tous les sanglots.

.....

Celui qui meurt au village
 N'est jamais tout à fait mort.

Dans l'année mil huit cent trente deux arrivaient encore à Stanfold MM. François Pellerin, Narcisse Bélieveu, Pierre Poirier, Alphée Hébert et Noël Bourque.

Tous s'établirent dans les environs de leur co-paroissien Edouard Leclerc, sur les bords de la rivière Nicolet.

Trois des pères de ces hardis colons les avaient conduits dans trois voitures, avec le bagage strictement nécessaire d'ustensiles, de linge de corps et de provisions de bouches. On arriva à la rivière Nicolet le soir. Il fallut pourvoir tout de suite à l'installation pour la nuit ; les chevaux, enveloppés dans leurs couvertures, durent coucher dehors au fin clair de la lune, et les neuf hommes, majestueusement drapés dans des peaux de buffle, durent passer la nuit à la belle étoile.

Un ciel serein, une lune qui dardait sur la terre ses rayon enchantés, une température sèche, un froit presque sibérien, un vent du nord-est qui soufflait aigre-doux, il y avait là de quoi mettre en verve les favorisés des muses ; pour ces voyageurs fatigués, ils n'y trouvèrent rien qui pût faire monter d'une manière alarmante le baromètre de leur enthousiasme. Le lendemain matin, les trois conducteurs des voitures reprirent la route de Saint-Grégoire.

Vers 1834, M. Zéphirin Coulombe et sa femme, Marie Prince, M. Pierre Landry Bercase et sa femme Odile Gaudet vinrent renforcer la petite colonie de la rivière Nicolet. Après quelques années passées sur le cinquième lot du douzième rang de Stanfold, M. Pierre Landry Bercase se choisit une nouvelle propriété, sur le quatrième lot du onzième rang d'Arthabaska. Il fut le premier colon de la partie du canton d'Arthabaska appartenant aujourd'hui à la paroisse de Saint-Norbert.

Quelques temps après l'arrivée de MM. Z. Coulombe et Pierre Landry Bercase à Stanfold, MM. Alexis Tur-

cotte et sa femme, Charlotte Prince ; Pierre Landry Bercase, père, et sa femme, Marie Abraham ; Abraham Landry Bercase et sa femme Marie St-Cyr, eux aussi de Saint-Grégoire, vinrent s'établir à Stanfold.

Dans le printemps de 1836 ou 1837, M. Joseph Pellerin, natif de Saint-Grégoire, mais résidant à la rivière Bécancour depuis quelques années, (1) vint se joindre aux premiers colons de Stanfold, mais il se fixa à une assez grande distance de leurs établissements, sur le neuvième lot du neuvième rang, non loin de l'endroit où la voie ferrée traverse le chemin qui conduit de Stanfold à Somerset. Il ne pensait certainement pas, ce brave habitant, à son arrivée dans ce lieu, qu'avant 20 ans des chars traînés par la vapeur passeraient devant sa porte avec la rapidité de la flèche.

Avant de se fixer à Stanfold, M. J. Pellerin séjourna trois à quatre ans à la rivière Bécancour, dans le 1er rang de Bulstrode. Le 5 juin 1833, il épousa, à Gentilly, Angélique Houle, fille de Charles Houle et de Louise Deshayes, aussi de Bulstrode. Le 29 juillet 1834, il fit baptiser, à la rivière Bécancour, un enfant du nom de Joseph, né le 20 avril 1834. Parrain, Charles Houle, marraine, Louise Deshayes. Le 13 janvier 1836, encore à la rivière Bécancour, il fait baptiser une fille du nom de Céline, née en novembre 1835. Le 6 février 1838, à la rivière Nicolet, Stanfold, il fait baptiser un garçon du nom de Joseph, né le 28 juillet, 1837. Parrain, Charles Houle, marraine, Marie Houle.

A peine M. Joseph Pellerin était-il arrivé à Stanfold

(1) Voir Registres de Gentilly.

et avait-il commencé sérieusement les travaux de défrichement sur le lot qu'il s'était choisi, qu'il découvrit que cette terre n'entraît pas dans le domaine du Gouvernement, mais qu'elle était bien et dûment la propriété de quelques gros capitalistes anglais, qui savaient si bien, dans ces temps, jouer à la cachette avec les colons.

Ils ne se gênaient pas de les déposséder sans pitié, ou d'exiger d'eux des prix exorbitants. Sans hésiter un seul instant, M. Pellerin céda son lot à son beau-père, M. Charles Houle, (1) et se plaça sur le lot voisin, le huitième lot du neuvième rang, qui appartenait à la Couronne. Ce fut son bonheur, car M. Joseph Pellerin est demeuré tranquille, possesseur de son champ jusqu'au jour de son décès, arrivé le 4 juin 1865. Il était âgé de 52 ans.

Dans le printemps de l'année 1836, M. Charles Houle, de Bécancour, avec sa femme, Louise Deshayes, vint résider sur le neuvième lot du neuvième rang de Stanfold, qu'il avait obtenu de son gendre, M. Joseph Pellerin, et le défricha courageusement, au prix de ses sueurs, aidé dans ses travaux par ses enfants qui ne le cédaient en rien à leur père quant au courage et à l'énergie. M. Charles Houle, avant de se fixer à Stanfold, passa quelques années dans le 1er rang de Bulstrode.

Avant de mourir, M. Charles Houle avait partagé son lot entre ses quatre fils : Charles, Joseph, David et Louis. M. Joseph Houle, qui devint l'un des plus aisés cultivateurs de Stanfold, était devenu possesseur des terres de ses deux frères, David et Louis. M. Charles Houle avait su et pu, au milieu de certaines tracasseries

(1) Charles Houle était l'oncle maternel de la mère de l'auteur, (C. E. M.)

qui lui furent suscitées par un grand propriétaire qui s'était montré le bout de l'oreille, conserver son lot jusqu'à sa mort, arrivée le 10 juin 1861. Il était âgé de 78 ans.

MONSIEUR PIERRE RICHARD ET SES QUATRE FILS :
PIERRE, AUGUSTE, BRUNO ET CHARLES

Vers 1827, M. Pierre Richard, habitant de St-Grégoire de Nicolet, marié en premières noces à Demoiselle Marie Thibaudeau, et en seconde noces à Demoiselle Marie Jalbert, vint s'établir à la rivière Bécancour. Parmi les membres de sa famille se trouvaient quatre garçons : Pierre, Auguste, Bruno et Charles.

Pierre épousa à Gentilly, le 9 janvier 1832, Demoiselle Julie Héon dite Raymond, de la Rivière Bécancour.

Auguste épousa à Gentilly, le 18 janvier 1831, Demoiselle Luce Héon, de la Rivière Bécancour.

Bruno épousa à Gentilly, le 17 février 1835, Demoiselle Julie Leblanc, du 1er rang de Bulstrode, mission de la rivière Bécancour.

Charles épousa à la Rivière Bécancour, le 25 novembre 1839, Demoiselle Angèle Mailhot.

Vers 1836, M. Pierre Richard acheta, dans le 10ème rang de Stanfold, un lopin de terre pour y établir ses quatre garçons. Ceux-ci vinrent prendre possession de ce terrain au printemps de 1837.

A cette même date, un autre habitant de St-Grégoire, M. Pierre Béliveau, époux de Ovide Bourque, vint s'éta-

blir à la rivière Nicolet, dans les environs de M. Edouard Leclerc.

M. Pierre Richard, père, mourut à Saint-Louis de Blandford, chez son fils Stanislas, le 23 janvier 1858, âgé de 76 ans.

Les quatre frères Richard étaient des hommes robustes, infatigables et accoutumés aux rudes travaux des champs. Ils se mirent résolument à l'œuvre et tous les superbes géants de la forêt qui s'étaient crus jusque là invincibles dans leur retraite culbutaient tour à tour, sous les coups incessamment répétés de la hache de ces hardis pionniers de la colonisation. En peu de temps, nos braves travailleurs se firent des défrichements assez considérables.

Dans l'hiver de 1838 un nommé Joseph Hébert, de Saint-Grégoire, époux de Julie Garon, ayant vendu sa terre, vint prendre possession du lot voisin des Richard. Il avait apporté avec lui une chaudière à potasse ; c'était la première qui pénétrait dans le canton de Stanfold. Les frères Richard en profitèrent pour fabriquer un quart de potasse de première qualité. Mais le quart de potasse fabriqué, il fallait aviser aux moyens de l'exporter, et ce n'était pas une petite entreprise que de se rendre à Gentilly. On se voyait dans l'obligation de traverser d'abord la savane de Stanfold, longue de trois lieues, et ensuite celle de Blandford, entre la rivière Bécancour et le Domaine de Gentilly, aussi longue que la première. Il fallait suivre un chemin à demi fait, dans un état impraticable et même dangereux pour la vie des voyageurs.

C'était en plein milieu de juillet. Le lundi au matin,

de bonne heure, les quatre frères Richard fixèrent solidement le quart de potasse sur un rustique traineau ; les deux bœufs de l'établissement furent chargés de la besogne de transport ; *Storn* fût placé dans les *menoires* et *Bock* fut mis de l'avant. Pierre et Auguste Richard furent choisis pour faire le voyage. On partit joyeusement, résignés à toutes les péripéties de la route.

Quand on arriva à la savane, le soleil était déjà haut sur l'horizon. A peine avait-on parcouru quelques arpents de cette voie périlleuse, que toutes les familles malcommodes de la forêt s'étaient donné rendez-vous auprès de la petite caravane, décidées de profiter largement de la bonne aubaine qui s'offrait à leur appétit vorace. Les maringouins, les moustiques, les brûlots torturaient affreusement les hommes, tandis que les taons s'étaient assemblés autour des deux bêtes de somme, les enveloppaient de toutes parts comme une ville assiégée et les pressaient avec fureur. Les hommes suaient à grosses gouttes et avaient toutes les peines du monde à se protéger contre les piqures de leurs ennuyeux visiteurs. Les bœufs enfonçaient à chaque pas jusqu'aux genoux dans les marais, et, par temps, devenaient presque furieux ; ils se jetaient à terre et poussaient des cris formidables ; les deux conducteurs en avaient tout leur raide à ramener *Storn* et *Bock* au devoir.

Pierre Richard, dont la patience était mise à une rude épreuve, saisissait de sa main vigoureuse un long fouet et le faisait jouer dans les airs, et sa *mise* allait invariablement s'abattre sur le dos d'un des taons qui s'était imaginé avoir élu domicile sur les flancs du pauvre *Bock*. Le taon ainsi terrassé pirouettait sur lui-même

et allait mordre la poussière. Cette œuvre de destruction se poursuivait pendant des demi-heures avec une dextérité étonnante, mais c'était peine complètement perdue. Pour vingt taons qui succombaient sous les coups de fouet de Pierre Richard, quarante autres plus alertes s'élançaient en colonne serrée sur le dos des deux bêtes à corne, pour venger la mort de leurs camarades. Et dire que, dans de pareilles circonstances, il fallait toute la journée à nos deux hommes pour franchir la savane de Stanfold ! Ils arrivèrent dans la veillée à la rivière Bécancour et allèrent se reposer des fatigues du voyage chez leur père. Le lendemain au matin, on mit un cheval vigoureux et une bonne charrette à la disposition des voyageurs, qui prirent sans délai le chemin de Gentilly.

Il y avait alors un gros magasin tenu par monsieur Adolphe Stein. Ce marchand acheta le quart de potasse à un prix qui donna entière satisfaction aux deux vendeurs. Pierre et Auguste Richard apprirent qu'il y avait aux Trois-Rivières une goëlette chargée de blé qui se vendait à bon marché. Ils s'y rendirent tout de suite, achetèrent vingt minots de blé et retournèrent à Gentilly.

En ce temps-là, Monsieur Grindelair avait là un petit moulin à farine qui était mû par le vent. Or, comme le vent n'était pas favorable et que Grindelair n'avait pas en mains la corde à virer le vent, il arriva que Pierre et Auguste Richard furent obligés de passer deux jours et deux nuits à bailler dans le moulin en attendant leur fleur. Enfin, le vendredi au midi, nos hommes purent prendre la route de Saint-Louis de Blandford. Le samedi, nos deux voyageurs entreprirent de remonter la savane

de Stanfold. Mêmes difficultés et mêmes souffrances que le lundi. Ils arrivèrent au commencement de la veillée à un ruisseau communément appelé "ruisseau du cheval" parce qu'un cheval y perdit la vie. Ce ruisseau serpentait en arrière de la maison occupée pendant de longues années par monsieur Louis Leclerc. Nouvel obstacle, car le ruisseau était gonflé démesurément. Heureusement, Bruno et Charles étaient venus au-devant de leurs frères. Nos quatre bons hommes ne se laissèrent point décourager ; ils se munirent de longues perches, chargèrent leurs épaules des sacs de fleur et se mirent en frais de traverser le ruisseau, non sans courir quelque danger, car l'eau atteignait leurs poitrines. Toutefois, la farine fut protégée contre l'eau ; les deux bœufs franchirent à la nage le ruisseau. Une fois le sauvetage opéré, nos colons, mouillés jusqu'aux os, mais gais comme des pinsons, se dirigèrent du côté de leur logis, où ils arrivèrent au milieu de la nuit. Ainsi, six mortelles journées et une grande partie des nuits pour ce voyage ! c'est presque incroyable.

Vers 1843, M. Pierre Richard fils abandonna la culture de la terre et vint se fixer au village de Princeville. Il échangea avec M. Célestin Brunel sa propriété du dixième rang pour une maison bâtie au coin du chemin provincial et de la rue Saint-Jacques.

C'est là que M. Pierre Richard tint maison de pension pendant vingt-huit ans. Avant la construction du chemin de fer qui, depuis 1861, relie Arthabaska à la ville des Trois-Rivières, M. Pierre Richard avait établi une communication au moyen d'une diligence qui faisait le service entre Stanfold et les Trois-Rivières trois fois

par semaine. Plustard, cette diligence devint quotidienne. M. P. Richard a eu de plus, durant plusieurs années, le contrat de la malle, qu'il faisait transporter trois fois par semaine de Stanfold à Richmond.

M. Pierre Richard était un des descendants de ces valeureux Acadiens qui furent chassés de leur patrie contre toutes les lois de l'honneur et de la justice et qui, en grande partie, fondèrent la paroisse de Saint-Grégoire, comté de Nicolet. M. Pierre Richard a amplement prouvé dans le canton de Stanfold qu'il n'avait pas dégénéré de sa nationalité. M. Pierre Richard est décédé à Stanfold, le 24 décembre 1895, âge de 90 ans.

M. Pierre Richard était né à St-Grégoire, le 2 septembre 1805.

L'élan étant donné, l'œuvre de la colonisation du canton de Stanfold entra dans une ère de progrès sensible. C'est alors que bon nombre de familles des paroisses du fleuve se décidèrent à marcher sur les traces de leurs courageux devanciers et à venir tenter fortune dans le canton de Stanfold.

En outre des pionniers déjà connus, les registres de St-Grégoire, de Bécancour, de Gentilly et de St-Pierres-Becquets, de 1833 à 1840, signalent plusieurs autres colons résidants à Stanfold, entre autres ;

- François Charette, époux de Marie Mailhot ;
- Michel Richer, époux de Julie Bourgeois ;
- Pierre Mailhot, époux de Julie Leblanc ;
- Charles Roy, époux de Marie Leblanc ;
- Laurent Héon, époux de M.-Anne Tourigny ;
- Louis Héon, époux de Flavie Gagnon ;
- Olivier Mailhot, époux de Marie Paré ;

Siméon Lafrance, époux de Sophie Richard ;
Antoine Abel, époux de Angéline Goudreau ;
Joseph Lavigne, époux de Sophie Rhau ;
Hilaire Richard, époux de Henriette Fournier ;
Louis Lavigne, époux de Adelaïde Durand ;
J.-B. Ouellet, époux de Victoire Verville ;
Valère Lavigne, époux de Sophie Delisle ;
David Paré, époux de Julie Hébert ;
Amable Leblanc, époux de Geneviève Durand ;
Charles Georges Landry, époux de Josephite Labis-
sonnière ;

Louis Boisvert, époux de Rose Gagnon ;
Moïse Cantin, époux de Geneviève Goudreault ;
Godefroy Cormier, époux de M.-Marguerite Landry ;
Charles Dubois, époux de Marguerite Chandonnais ;
Joseph Cloutier, époux de M. Nathalie Sauvageau ;
Pierre Cloutier, époux de Louise Bertrand ;
Joseph Durand, époux de Marie-Archange Hudon ;
Antoine Hamel, époux de Marguerite Cloutier ;
Antoine Hébert, époux de M.-Olive Godet ;
François Amanne, époux de Angèle Morin ;
Louis Martin, époux de Marie Lachance ;
Jérémie Ouellet, époux de Olive Prince ;
Amable Marchand, époux de Euphrénie Lefebvre ;
Charles Prince, époux de Marie Robichaud ;
François Lacroix, époux de Marie Lafrance ;
Bruno Routhier, époux de Eléonore Abelle ;
Placide Beaufort Brunel, époux de Julie Panneton ;
Olivier Coulombe époux de Louise Trottier ;
Augustin Bisson, époux de Olive Tourigny ;
Alexis Normandeu, époux de Julie Rousseau ;

* J. B. Grondin, époux de Ursule Larivée ;
 Joseph St-Cyr, époux de Marie Mailhot ;
 Charles Deshayes, époux de Marie Leroux ;
 J.-B. Bourque, époux de Lucie Béliveau ;
 Pierre Marchand, époux de Angèle Gauthier ;
 Joseph Perrault, époux de Suzanne Houle ;
 Romain Barthélemy Augé, époux de Louise Doucet ;
 Michel Béliveau, époux de M.-Anne Hébert ;
 Gabriel Cloutier, époux de Lucie Champoux dite
 Semper ;

Joseph Bourque, époux de Adélaïde Vallière ;
 Godefroy Beaufort dit Brunel, époux de Emélie
 Augé dite Vignette ;

F.-X. Delisle, époux de Adélaïde Legendre ;

Hubert Govreau, époux de M.-Anne Baril ;

Moïse Lafrance, époux de Séraphine Chandonnais ;

Les premiers colons de Stanfold, depuis l'année 1832
 jusqu'à 1840, étaient demeurés sans prêtre résidant au
 milieu d'eux. Les dimanches et les fêtes, jours de repos
 consacrés au Seigneur, ils s'assemblaient au pied d'un
 tronc d'arbre sur lequel ils plaçaient l'image du Christ et
 adressaient au ciel de ferventes prières. On lisait dans
 ces réunions quelques pages d'un livre édifiant ; on récitait
 le chapelet et on chantait quelques cantiques, de ceux si
 aimés de notre population.

Quel touchant spectacle pour le ciel que celui de ces
 hommes, de ces enfants adressant à l'Auguste Reine des
 Cieux qu'on n'invoque jamais en vain, ces belles paroles :

Je mets ma confiance,
 Vierge, en votre secours.
 Servez-moi de défense,
 Prenez soin de mes jours.

Et les petits anges du Seigneur, voyant couler les larmes de ces généreux colons, disaient pour eux à la Consolatrice des affligés :

Je pleure et je souffre, ô ma mère !
Sur moi daignez jeter les yeux :
Car, avant d'être Reine aux cieus,
Vous avez partagé notre existence amère.

Quoi ! dans la gloire oublierez-vous
Tout ce que votre exil enferme de souffrance ?

Non, vous avez souffert ; voilà notre espérance,
Marie, ayez pitié de nous !

Et ces doux épanchements de cœurs malheureux dans ce cœur tout d'amour et tout de consolation ranimaient ces pauvres défricheurs, exilés sur la terre de Stanfold.

II

PREMIERS MISSIONNAIRES DE STANFOLD

Le 8 mars 1834, M. Michel Carrier, curé de Gentilly, bénit, sur les bords de la rivière Nicolet, dans le canton de Stanfold, la fosse de Laurent Héon, époux de Marie-Anne Tourigny, décédé l'été précédent, âgé de 30 ans. (1)

(1) Voir Registres de Gentilly.

Si M. Carrier a dit la messe, lors de cette visite, ce qui n'est pas impossible, il est le premier prêtre qui ait célébré les Saints Mystères sur la terre de Stanfold ; sinon, l'honneur en revient à M. Olivier Larue, curé de Gentilly et missionnaire des Bois-Francis.

Il est bien certain que M. O. Larue fit la mission à Stanfold, sur les bords de la rivière Nicolet, les 6, 7 et 8 février 1838. Il dit la messe dans la maison de M. Pierre Landry dit Bercase, sur le cinquième lot du douzième rang de Stanfold.

Il baptisa sous condition huit enfants et suppléa aux cérémonies du baptême de deux autres.

Le premier de ces enfants baptisés sous condition fut Joseph Pellerin, fils de Joseph Pellerin et de Angélique Houle ; Parrain, Charles Houle, marraine, Marie Houle. Cet enfant était né le 28 juillet 1837.

M. O. Larue bénit aussi les fosses de Luce Dubois, décédée le 10 août 1836, âgée de 17 ans ; de Flavie Cantin, décédée le 24 mars 1837, âgée de deux ans et de Zoë Cantin, décédée le 14 octobre 1837, âgée de 18 mois. Cette jeune fille et ces deux enfants avaient été enterrés par M. Antoine Abelle.

Le premier acte relatif à Stanfold que nous trouvons dans les registres de Gentilly est le baptême, par M. Michel Carrier, le 4 mars 1834, de Marie Lucie, née le 24 février précédent, fille de Charles Roy et de Marie Leblanc.

Les 15 et 16 janvier 1839, M. O. Larue fit une seconde mission à Stanfold. Il suppléa aux cérémonies du baptême de onze enfants. Le mercredi, 16 janvier 1839, dans la maison de M. Landry dit Bercase, eut lieu le mariage de Edouard-Abraham Landry et de Marie Saint-Cyr.

Ce fut le premier mariage célébré dans le canton de Stanfold.

M. Olivier Larue visita encore les fidèles de Stanfold, en décembre 1839, en juin, juillet et octobre 1840.

Dans sa première mission, en février 1838, M. Larue bénit un petit cimetière sur les bords de la rivière Nicolet, sur la propriété de monsieur Édouard Leclerc, sur le 5ème lot du 12ème rang de Stanfold. Dans le printemps, les colons se firent un religieux devoir de l'entourer d'une clôture en pieux debout. C'est dans cette terre bénite que reposèrent de leur dernier sommeil : Luce Dubois, Flavie Cantin, Zoé Cantin, Salomon Vézina, époux de Marie-Anne Baril et Philomène Lafrance, fille de Simon Lafrance et probablement Laurent Héon, lui aussi enterré sur les bords de la rivière Nicolet en 1833. Ce petit cimetière était situé sur le côté nord de la rivière Nicolet, où M. Édouard Leclerc avait alors sa cabane, et avait été donné par lui, pour y inhumer les morts, en attendant que la chose fût réglée par qui de droit.

M. l'abbé Denis Marcoux, vicaire à Gentilly et chargé d'aider M. le curé O. Larue dans le travail de la desserte des Bois-Francis, vint deux fois pour les malades à Stanfold, dans les années 1839 et 1840, et chaque fois il a dit la messe dans la maison de M. Pierre Prince, sur le onzième lot du neuvième rang de Stanfold. Cette maison était bâtie près de la résidence de l'honorable Louis Richard, aujourd'hui (1914) propriété de M. le Docteur P. U. Garneau, sur la moitié Ouest du 11ème lot du 9ème rang de Stanfold.

Elle sert actuellement de cuisine à la résidence de M. le docteur Garneau.

Le 11 février 1840, M. D. Marcoux fit sa première mission à Stanfold, où il baptisa vingt enfants.

En mars 1840, M. D. Marcoux fit sa seconde mission. Le 30 mars 1840, il inhuma dans le cimetière de Stanfold le corps de Marie-Louise Matte, décédée le 28, âgée de 57 ans, épouse de Adrien Piché, du township d'Arthabaska. (1)

La troisième et dernière mission de M. D. Marcoux à Stanfold eut lieu en juillet 1840.

A l'automne 1840, la mission de Stanfold fut confiée à M. l'abbé C. Gagnon, nommé missionnaire des Bois-Francis, avec résidence à Somerset.

Pour les différents actes de baptêmes, mariages et sépultures relatifs à Stanfold, du 4 mars 1834 à décembre 1839, il faut recourir aux registres de Gentilly ou au greffe des Trois-Rivières.

De janvier 1840 à octobre 1848, ces actes se trouvent dans les registres de Somerset ou au greffe d'Arthabaska. Il est bon de ne pas oublier que les registres pour les Bois-Francis, de 1840 à 1844 inclusivement, déposés au greffe d'Arthabaska, sont intitulés : Registres pour les missions catholiques de Blandford, etc.

Après 1840, on trouve encore, dans les registres de Gentilly, quelques actes relatifs à Stanfold. De même que de 1844 à 1848, il pourrait être nécessaire de consulter les registres de Saint-Norbert d'Arthabaska.

Le premier registre de Stanfold, déposé au Greffe d'Arthabaska, a été authentiqué par le juge Bourne, le 9 octobre 1848. Il contient quatre actes de sépultures et douze actes de baptêmes. Ces actes ne se trouvent pas dans les archives de la cure de Saint-Eusèbe de Stanfold.

(1) Voir Greffe Arthabaska, Missions catholiques de Blandford etc.

Liste des baptisés dont les noms ne se trouvent pas à Stanfold, mais au Greffe d'Arthabaska : Octave Michel, Marie Richard, Hélène Girouard, M.-Emélie Beauchesne, Joseph Galarneau, M.-Louise Fiset, Clovis Goudreau, M.-Adélaïde Richard, M.-Anne Girouard, Zoé Labelle, Cyrille Rau, M.-Rosalie Bourassa, Marie Arseneau, J.-Guillaume Prince, Ludger Brunel.

Le premier registre conservé dans les archives de la cure de Saint-Eusèbe de Stanfold fut authentiqué le 8 janvier 1849, et le premier acte enregistré est daté du 9 et signé par M. l'abbé Antoine Racine, premier curé de Saint-Eusèbe de Stanfold.

III

SALOMON VÉZINA ET PHILOMÈNE LAFRANCE

Monsieur Salomon Vézina était un brave colon, mais il n'était pas fortuné ; pour le sûr, il ne l'était pas autant que le Salomon des temps anciens. Après les semailles du printemps de l'an 1839, Salomon Vézina descendit à pied à Gentilly (distance de plus de neuf lieues) pour se pourvoir d'un sac de farine. En remontant la savane, avec cent livres de fleur sur le dos, il transpira affreusement sous l'effet des rayons brûlants du soleil de juillet, et, en arrivant le soir, à sa chaumière, il commit l'imprudence de se désaltérer avec de l'eau bien froide. Il con-

tracta tout de suite une pleurésie et succomba au bout de quelques jours.

Pour le transporter au cimetière, à travers l'épaisse forêt, les colons avaient lié solidement des branches flexibles d'arbres tout autour du cercueil ; une longue perche fut passée entre ces branches et le couvercle de la tombe, et huit hommes, quatre en avant de la bière et quatre en arrière, tenant sur leurs épaules les deux extrémités de la perche, le conduisirent à sa dernière demeure. On traversa la rivière Nicolet sur un petit cageu. Quand le corps fut déposé dans la terre, un des colons, Antoine Abelle, fit l'office de fossoyeur, et tous s'agenouillèrent, en priant pour le repos de l'âme de celui qui les avait précédés dans le champ de la mort.

Simon Lafrance, époux de Marie-Anne Baril, défrichait en ces temps-là une terre sur les bords de la rivière Nicolet. Sa fille était engagée, en la paroisse de Gentilly. Quand elle eut fini son temps de service, en août 1839, elle prit le chemin de la demeure de ses parents. Arrivée à la rivière Bécancour, elle ne voulut pas s'aventurer sans compagnon dans la savane, car, à cette époque de l'année, on y voyait souvent rôder des ours ; d'ailleurs, la simple prudence lui faisait une loi de ne pas entreprendre seule une pareille course. On lui dit que François Pellerin, de Stanfold, avait traversé la rivière, une heure auparavant, avec une paire de bœufs attelés l'un devant l'autre sur un *sleigh*, avec quatre poches de farine, et que, sa marche devant être nécessairement bien lente, si elle faisait tant soit peu diligence, elle pouvait le rattraper bientôt. Elle traversa la rivière, s'enfonça dans la savane à pas précipités, et cependant elle ne put le rejoindre que sur les

bords de la rivière Blanche. Les pluies torrentielles tombées les jours précédents avaient gonflé démesurément cette rivière, et cependant, il fallait traverser à tout prix et coûte que coûte. François Pellerin se cramponna hardiment au joug du bœuf de l'avant, et Philomène Lafrance au joug de celui de l'arrière, et les deux animaux furent lancés à la nage. Nos deux voyageurs baignèrent dans l'eau jusqu'à la hauteur des épaules. La traverse effectuée sans encombre, il fallut continuer la marche précipitamment, pour ne pas trop refroidir après le bain forcé. Rendus à l'endroit où est bâti aujourd'hui le pont, sur le grand chemin provincial, Pellerin continua sa route et Philomène Lafrance prit celle de la demeure de ses parents. Elle y arriva sur le soir et trouva la porte de la cabane fermée à clef.

Elle parvint assez facilement à pénétrer dans l'intérieur de la maison, car alors les colons n'avaient pas à redouter les incursions des voleurs et ne se servaient pas de serrures brevetées. Simon Lafrance et son épouse avaient passé la journée chez Pierre Landry Bercase, pour aider dans un levage de bâtiment. Croyant que ses parents s'en reviendraient dans le cours de la soirée, Philomène Lafrance se coucha, persuadée qu'elle s'éveillerait à leur arrivée. Elle s'endormit d'un profond sommeil, fatiguée qu'elle était, et, malheureusement pour elle, ses parents ne revinrent pas le soir. Ils passèrent la nuit chez M. Pierre Landry Bercase, et ce ne fut que le lendemain au midi qu'ils regagnèrent leur logis. Surpris de voir la porte débarrée, ils pénétrèrent avec une certaine inquiétude dans l'intérieur de leur cabane et trouvèrent leur fille, couchée dans leur lit.

Grande fut leur surprise et terrible leur stupéfaction quand ils découvrirent que leur fille était morte. Philomène Lafrance fut la deuxième victime qui succomba à la suite des misères endurées dans le trajet de cette affreuse savane de Stanfold qui, comme on l'a dit bien des fois et avec raison, a bien fait mal parler d'elle pendant sa vie et n'a pas entendu grand bien se dire sur son compte après sa mort. Philomène Lafrance fut inhumée, à côté de Salomon Vézina, dans le petit cimetière, sur la terre de M. Edouard Leclerc.

Dans le printemps de l'année 1840, les eaux de la rivière Nicolet s'élevèrent à une très grande hauteur, et les glaces, charroyant une grande quantité de corps-morts et d'arbres culbutés par le vent, brisèrent trois côtés de la clôture de ce premier cimetière de Stanfold, en rangèrent entièrement la terre et emportèrent dans leur course précipitée les cercueils des personnes inhumées dans ce petit coin de terre, sans qu'on eût jamais pu les retrouver. Cependant, des anciens que j'ai pu consulter disent que quelques-uns de ces corps furent retrouvés, ci et là, après un certain temps, et déposés dans le cimetière. Les registres ne nous donnent aucun renseignement sur ce sujet.

Ce fut, pendant cinq ans, au pied de la croix de ce cimetière, que les colons de la rivière Nicolet se réunissaient, les dimanches et les fêtes, pour prier, chanter des cantiques et réciter le chapelet, alors qu'ils étaient privés de tout secours religieux.

Les premiers colons des Bois-Francis qui avaient fait leurs établissements sur la terre de Stanfold, trois ans avant ceux de Somerset, croyaient avoir le droit de ré-

clamer le privilège d'avoir une chapelle avant eux. Quoiqu'on leur eût donné une espèce d'assurance qu'il en serait ainsi, l'autorité religieuse en décida autrement, et, le 10 juin 1840, fut fixée par M. Larue, curé de Gentilly, la place d'une chapelle dans Somerset, sur un terrain agréablement situé, près des bords de la rivière Blanche.

Ce fut un bien grand désappointement pour les braves colons de Stanfold. On se résigna cependant de bon cœur et en enfants soumis de l'Église, soutenus par la pensée que si un prêtre venait résider à Somerset, il leur serait, à cette distance, assez facile de se procurer les secours religieux dont ils auraient besoin.

IV

M. CLOVIS GAGNON, PREMIER MISSIONNAIRE RÉSIDANT
DANS LES BOIS-FRANCS

Après quinze années de privations et de souffrances, le 29 septembre 1840, fut nommé le premier missionnaire résidant dans les Bois-Francis : M. Clovis Gagnon. M. Gagnon, conformément à l'injonction de Sa Grandeur Mgr Signay, évêque de Québec, fixa sa résidence à Somerset. Il avait à desservir les cantons de Somerset, de Stanfold, de Blandford, d'Arthabaska et de Warwick. A Stanfold, il disait la messe alternativement dans la maison de M. Pierre Prince, sur le 11^{ème} lot du 9^{ème} rang, dans celle de M. Joseph Verville, établi sur le 16^{ème} lot

du 9ème rang, et dans celle de Pierre Landry Bercase, cultivateur, fixé sur le 5ème lot du 12ème rang.

M. C. Gagnon a dit aussi la messe dans la maison de M. Moïse Rhault, dans le 10ème rang de Stanfold.

Il était obligé d'aller porter les secours de son ministère à des malades, tantôt à St-Jules de Bulstrode (aujourd'hui St-Valère) tantôt à St-Louis de Blandford, tantôt à la Rivière Nicolet, tantôt dans les cantons d'Arthabaska et de Warwick. Il lui fallait parcourir une étendue de plus de douze lieues, à travers la forêt et dans des chemins pour ainsi dire impossibles.

M. Louis Prince, qui a fait quelques courses avec cet infatigable missionnaire, disait qu'il avait une fois traversé la rivière Nicolet avec lui, à la raquette, et qu'ils enfouaient tous deux dans la neige et dans l'eau jusqu'à la profondeur de sept et huit pouces. C'était aux yeux de M. Prince une espèce de miracle que de voir la santé de M. Gagnon se soutenir au milieu des misères semblables et presque journalières.

M. Clovis Gagnon a été considéré dans son temps comme le plus grand, le plus intrépide et le plus infatigable marcheur que nos cantons aient jamais porté. C'était un jeudi, le 28 avril 1842. Dans l'après-midi de ce jour, M. Gagnon était parti à cheval de Somerset, à travers le bois, et s'était rendu à sa mission, qu'il devait commencer le lendemain, dans la maison de M. Joseph Verville. Il faut vous dire que M. Joseph Verville n'était pas connu en ces temps-là dans la colonie de Stanfold autrement que sous le nom de *Thazo* Verville.

On l'informa, vers la fin de la nuit, qu'il était demandé pour un malade, dans le bas de la rivière Bécancour.

cour. Il se lève tout de suite, dit la messe, prend le Saint-Sacrement et se rend au point du jour à la maison de M. Pierre Richard. Il s'informa à lui s'il croyait qu'il serait possible de traverser la savane à cheval.

M. Pierre Richard, qui connaissait très bien le chemin à parcourir, lui répondit que, vu les grands dégels des jours précédents, il ne serait pas prudent de s'aventurer à cheval dans la savane ; que les chemins défonceraient et qu'il pourrait lui arriver quelque accident. M. Gagnon ne tint pas compte de cet avis et il se lança dans la savane. A peine M. Gagnon avait-il fait quelques arpents, qu'il comprit la gravité de la situation et rebroussa chemin. Il fit mettre son cheval dans l'écurie de M. Richard, prit ses jambes, enchâssées dans de grandes bottes de cuir rouge, et se rendit à pied à la cabane du malade. Il le confessa, lui administra les sacrements de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction, le prépara à la mort et fut de retour à la maison de M. Pierre Richard vers quatre heures de l'après-midi. Après avoir soupé, M. Gagnon reprit la route de sa mission.

Ainsi, dans sa journée du vendredi 29 avril 1842, M. Gagnon avait parcouru douze longues lieues, deux à cheval, et dix à pied dont six dans cette affreuse savane de Stanfold, si redoutée des voyageurs les plus courageux. Par ce seul fait, pris entre un grand nombre, on peut se faire une idée du courage et de la force physique de M. Clovis Gagnon.

V

LES PREMIERS MARCHANDS DE STANFOLD, LE PREMIER
NOTAIRE ET LE PREMIER MÉDECIN

Le premier marchand de Stanfold a été M. Joseph Girouard. Il s'était choisi, en 1838, un lopin de terre, au 10^{me} rang, avait bâti une potasserie et une perlasserie et y avait en même temps ouvert un petit magasin. M. Girouard achetait le *sall* des colons et leur donnait souvent, lorsque le *stock* était en baisse à Stanfold, un bon, qu'on était obligé d'aller échanger pour des provisions de bouche à St-Louis de Blandford, où M. Girouard tenait un dépôt de fleur et de lard.

Voyons les inconvénients de cet ordre de choses pour les pauvres colons.

Ainsi, M. Elie Desharnais, fixé en 1840 sur un demi lot (lot 26 du 10^{me} rang de Stanfold) près de la ligne de Bulstrode, parcourait près de trois lieues à travers la forêt, avec un sac de *sall* sur le dos, pour venir le vendre à M. Girouard, qui lui donnait en retour un bon payable en fleur, à la rivière Bécancour. Il fallait ensuite prendre le chemin de la savane pour aller s'approvisionner à cet endroit. Une fois rendu à la rivière Bécancour, il ne faut pas demander si la faim le pressait, après une marche si pénible. Alors, sans cérémonie, il attachait solidement sa poche de provisions, près de la *gueule*, y mettait un peu de farine qu'il délayait avec de l'eau de la rivière

et faisait cuire cette pâte sur un couvercle de chaudron qu'il empruntait d'un colon du voisinage. On me croira facilement si je dis que cette galette, ainsi improvisée, sans œufs, sans sucre blanc et sans poudre allemande, ne valait pas les succulents gâteaux de nos jours.

Tout de même, M. Desharnais, réconforté par ce pain grossier, plaçait sur ses épaules un sac de provisions pesant plus de cent livres et reprenait joyeusement le chemin de son logis, en suivant la grande ligne de Bulstrode, par une voie difficile et semée de marais. Ainsi, dans ces temps-là, nos braves défricheurs de Stanfold étaient obligés de parcourir à pied huit ou neuf lieues avant de pouvoir mettre sur leurs tables la nourriture nécessaire pour eux et pour leurs familles.

Monsieur Louis Richard, de saint Grégoire, marié avec demoiselle Hermine Prince, le 15 janvier 1841, vint se fixer à Stanfold quinze jours après son mariage. Après avoir cultivé pendant six mois une terre à la rivière Nicolet, il s'établit sur un demi lot (moitié-Est du onzième lot du neuvième rang de Stanfold) situé dans les limites actuelles du village de Princeville, et comme il avait exercé le métier de colporteur, il ouvrit un modeste magasin ; ainsi, M. Louis Richard fut le second marchand de Stanfold.

M. Pierre Prince, fixé à Stanfold en 1839, ouvrit un magasin à la fin de l'été de l'année 1841 et fut le troisième marchand de cette paroisse.

En 1838, M. Joseph Prince, de St-Grégoire, avait acheté de l'Agent des terres du Gouvernement des Trois-Rivières le onzième lot du neuvième rang du canton de Stanfold, la moitié ouest pour M. Pierre Prince et la

moitié est pour M. Hilaire Richard. M. H. Richard n'a jamais habité ce demi lot, mais il l'échangea avec son frère M. Louis Richard pour un demi lot à la rivière Nicolet et un lot entier situé dans le onzième rang du canton de Somerset.

Avant que M. Pierre Prince prît possession de son demi lot, ce lopin de terre était occupé par M. Ls Prince, beau-père de M. François Pellerin, qui y avait fait quelques petits défrichements et y avait construit un caveau pour mettre en sureté les patates qu'il récoltait. Ce caveau, fait tant bien que mal, ou plutôt beaucoup plus mal que bien, était situé sur le terrain actuel de la fabrique, près de la rue Saint-Jacques. Vers le 15 octobre 1837, cinq voyageurs remontaient la savane, portant sur leurs épaules d'énormes sacs de provisions : c'étaient Messieurs Edouard Leclerc, François Pellerin, Alexis Turcotte, François Jeannotte et un autre défricheur nommé Baby Fontaine, dont le vrai nom était Jean-Baptiste Billy. Ces braves colons furent assaillis, en plein milieu de la savane, par une pluie torrentielle et de longue durée. Ils arrivèrent sur le soir à ce caveau, épuisés, tout mouillés et tout glacés. Il fut décidé unanimement qu'on y passerait la nuit. Les fatigues de la journée ne les empêchèrent pas de dormir d'un profond sommeil. Le lendemain matin, il fallut songer à sortir de ce gîte. Ce fut presque un mystère d'en trouver le moyen. D'abord grande difficulté pour trouver la porte, au milieu de l'obscurité affreuse qui les enveloppait de toutes parts. Le soleil avait beau darder ses plus ardents rayons sur le caveau, pas une parcelle de sa brillante lumière ne pénétrait à l'intérieur, pour une bonne raison

qu'il n'y avait aucun châssis. Une fois la porte trouvée, nouvel embarras pour l'ouvrir, parce que les pluies abondantes du jour précédent et de la nuit l'avaient tellement renflée, qu'elle se tenait aussi serrée dans son encadrement grossier qu'une cheville enfoncée à coups de masse dans de gros piquets d'une clôture de cèdre. Nos voyageurs n'avaient pas à leur disposition tous les outils qu'on rencontre dans les boutiques des ouvriers ; des couteaux de poches étaient les seuls instruments qu'ils avaient en mains. Cependant, il leur fallait sortir, sortir par la porte, et pour passer par là il était absolument nécessaire que la porte s'ouvrit. Ces colons n'avaient pas encore revêtu les qualités glorieuses des corps ressuscités : ils n'avaient pas la subtilité pour passer à travers les corps les plus opaques et les plus durs, comme notre Seigneur, qui entra dans le cénacle les portes fermées. Leurs genoux et leurs bras vigoureux avaient beau lutter d'énergie et de désespoir, la porte semblait se rire de leurs efforts et refusait opiniâtrement de leur livrer passage.

La position devenait de plus en plus tendue.

Enfin, de guerre lasse, la porte céda sous les coups redoublés et la clarté du jour ne se fit autour de nos courageux voyageurs que pour leur faire comprendre le triste état de deux de leurs compagnons de route.

Trois des voyageurs, MM. Édouard Leclerc, François Pellerin et Baby Fontaine étaient, le matin, assez reconfortés et avaient bon pied et bon œil. Il n'en était pas ainsi de MM. Alexis Turcotte et de François Jannotte. Ils avaient les jambes et les bras presque perclus et ils étaient incapables de faire un mouvement. On fut

obligé de les trainer hors du caveau à force de bras, de les exposer aux rayons du soleil pour les dégourdir et de leur frictionner les bras et les jambes, pendant plusieurs heures, pour les mettre sur pieds. Enfin, après bien des soins, plus ou moins doucereux, Alexis Turcotte et François Jeannotte purent se dresser sur leurs jambes et continuer, quoique misérablement, avec leur trois compagnons, leur route jusqu'à la rivière Nicolet, lieu de leur résidence.

*
* *

Le premier notaire à Stanfold a été M. François-Xavier Pratte, qui arriva le 10 mai 1844. M. Pratte, pendant près de 30 ans, a exercé sa profession à Stanfold, et, par son amour du travail et son honorabilité, a su gagner à un haut degré la confiance de tous ses concitoyens qui, à plusieurs reprises, l'ont porté aux charges les plus importantes.

*
* *

Le premier médecin a été M. Urgèle-Médéric Poisson, qui se fixa à Stanfold le 28 septembre 1848, y pratiqua sa profession avec succès pendant l'espace de onze ans et demi, et finalement alla résider à St-Christophe d'Arthabaska, où il fut nommé coroner des comtés de Drummond, Arthabaska et Mégantic.

VI

LA PREMIÈRE CHAPELLE

A l'automne de 1844, la population des Bois-Francs étant devenue plus considérable, l'autorité religieuse jugea à propos de diviser la mission : M. C. Gagnon alla résider à St-Norbert d'Arthabaska, avec la desserte de St-Christophe et de Warwick, et M. C.-E. Bélanger, nouveau missionnaire, se fixa à Somerset, avec desserte de Stanfold et de Saint-Louis de Blandford.

Le 18 avril 1844, les paroissiens de Stanfold présentèrent une requête à Mgr l'Évêque de Québec, lui demandant la permission de bâtir une chapelle.

M. Louis Proulx, curé de St-Antoine de Tilly, dans le comté de Lotbinière, reçut ordre de se rendre à Stanfold, de vérifier les allégués de la requête et d'y fixer la place d'une chapelle et d'un presbytère. Cette commission porte la date du 17 juin 1844.

Le 15 août de la même année, M. Proulx se rendit à Stanfold et fut reçu avec beaucoup d'enthousiasme par cette brave population qui voyait enfin luire le jour où il lui serait donné d'élever un modeste temple au Seigneur. Les chemins furent préparés et ornés du mieux possible et ce fut un véritable jour de fête. Il y eut cependant une division assez prononcée parmi les colons. Les uns voulaient que la chapelle fut fixée au dixième rang, sur la terre de M. Joseph Girouard ; les autres la deman-

daient à deux milles et demi de l'église actuelle, sur la terre de M. Gilbert Poudrier, (gore de Stanfold, lot A, neuvième rang) et enfin d'autres la voulaient sur le onzième lot du neuvième rang. Ce fut une joute oratoire et un procès en règle. Un des colons, dans la chaleur de la discussion, s'oublia jusqu'à dire à M. le délégué de l'évêque que s'il n'avait pas une étole au cou il y aurait du train dans l'assemblée.

M. Proulx, en homme calme et digne, répondit froidement qu'il n'était pas venu à Stanfold pour y causer du trouble, mais bien pour exécuter les injonctions de l'autorité épiscopale et qu'il avait ordre de ne déterminer une place pour une chapelle et un presbytère que sur une terre dont le fonds fût sans aucune redevance. C'était bien là, assurément, trancher le nœud gordien de la situation, puisque pas un des colons qui demandaient la fixation de la chapelle un peu plus haut, sur le chemin qui conduit à la Coupe-Walker, ne pouvait offrir une telle garantie. Après bien des pourparlers, finalement M. Proulx fixa la place de la chapelle sur la terre de M. Pierre Prince, (partie ouest du 11^{ème} lot du 9^{ème} rang de Stanfold), à un arpent du chemin royal.

Il régla les dimensions de la chapelle comme suit : longueur 120 pieds, largeur 45 pieds, hauteur au-dessus des lambourdes 25 pieds. Les dimensions du presbytère furent : longueur 50 pieds, largeur 36 pieds, hauteur 15 pieds.

Ces diverses opérations de M. Proulx furent approuvées par Mgr l'évêque de Québec, le 4 avril, 1845.

Le nouveau missionnaire de Stanfold, M. C. E

Bélangier était doué d'une belle intelligence ; c'était un homme d'énergie et d'une grande activité ; il était l'homme qu'il fallait pour donner un élan considérable à la colonisation des terres des Bois-Francs.

M. Pierre Prince, avec l'aide de quelques habitants au cœur profondément religieux comme le sien, avait planté près de son humble logis une croix, au pied de laquelle les colons venaient chanter des cantiques, réciter le chapelet, prier en commun, les dimanches et les jours de fête.

Le 15 du mois d'août 1844, M. Proulx avait fait transporter cette croix et l'avait fixée à l'endroit qu'il avait déterminé pour être le site de la première chapelle de Stanfold.

Or, en ce temps là, il se produisit dans la colonie de Stanfold un évènement qui eut un retentissement douloureux. C'était le 8 novembre 1844. Dans une bonne nuit, alors que le soleil, ce grand oeil de l'univers, avait fait une course de sept heures au-dessous de notre horizon, dans un moment où la lune, cet unique charme de nos nuits, refusait sa lumière à la terre, la croix fixée par M. Louis Proulx sur le lot de M. Pierre Prince, à l'endroit où devait se construire plus tard la chapelle, se trouva solidement plantée sur la terre de Paul Chandonnais, (15ème lot du 9ème rang de Stanfold). Cette croix n'avait reçu aucune égratignure dans ce déménagement, qu'elle n'avait nullement sollicité : preuve que les choses avaient été faites comme il le faut, du moins au point de vue des opérations matérielles. Personne ne se crut autorisé à crier au miracle, et pas un des colons du temps ne s'avisa non plus de croire un seul instant à

l'intervention des anges, du moins à celle des bons Anges Gardiens.

L'autorité religieuse, informée de la chose ne s'en émut pas et tint ferme devant le petit orage. On trouva la clef de ce mystère, qui n'était pas, à coup sûr, au-dessus de la portée de l'intelligence humaine, dans le fait qu'un certain nombre d'habitants voulaient la chapelle un peu plus haut, sur le grand chemin actuel ; et ainsi la mèche mise à la poudrière était éventée et l'incident n'eut pas de conséquences fâcheuses. Ces braves gens avaient bien chargé leurs épaules du lourd fardeau de la croix, mais comme ils n'avaient pas suivi leur divin Maître dans la voie du renoncement à leur volonté, ils en furent quittes pour les fatigues et le travail de la nuit ; et quand, quelques semaines après, on commença à préparer le bois pour la construction de la chapelle à l'endroit choisi par M. Proulx, ils durent dire, comme les apôtres : " Maître, nous avons travaillé toute la nuit et nous n'avons rien pris."

Le nouveau missionnaire de Stanfold, M. C. E. Bélanger, commençait donc par une assez sérieuse épreuve, une carrière de sacrifices qu'il devait couronner, au bout de quatorze mois, le 24 novembre 1845, d'une manière bien lamentable. Néanmoins, au commencement de l'hiver de l'année 1845, les colons de Stanfold, sous l'action de la parole entraînante de M. Bélanger, leur dévoué pasteur, s'étaient mis hardiment à l'œuvre, en préparant le bois de la nouvelle chapelle, qu'ils levèrent dans le courant de l'été de la même année. Elle occupait la place de l'église actuelle (1914) et avait à peu près la même position. Cette chapelle, faite à l'entretoise, avait

été assise sur des chantiers élevés, vu la déclivité du terrain, et ces appuis n'étaient pas assez solides.

Le 2 avril 1847, il tomba une couche épaisse de neige, et un vent furieux, soufflant du nord-est, renversa de fond en comble cette chapelle. Ce fut une lourde perte pour les pauvres colons encore au début de leur carrière. Ils avaient mis dans cette œuvre tant de bon vouloir et ils avaient fait de si généreux sacrifices pour élever au Seigneur cet humble temple !

Les semailles étant faites, les fidèles de Stanfold se mirent en devoir de relever leur chapelle, voulant, cette fois cependant, la refaire plus petite, vu la pauvreté des colons et leur nombre encore assez restreint. C'est alors que surgit la fameuse question de réunir la mission de Stanfold à celle de Somerset. C'était pour les gens de Stanfold une nouvelle et cruelle épreuve qui menaçait de s'ajouter à la première. Il fut donc décidé qu'on s'adresserait à l'autorité religieuse pour conjurer ce malheur. M. Pierre Richard se mit en tête de l'opposition. Il ne recula devant aucun sacrifice, bien déterminé à tenir bon contre l'orage. Il fit deux voyages à Québec, en voiture, à ses frais et dépens, pour aller soutenir les intérêts religieux de la petite colonie auprès de Mgr l'archevêque de Québec. La justice de cette cause fut heureusement reconnue, et c'est en grande partie aux efforts de M. Pierre Richard si la mission de Stanfold a été alors maintenue.

Jusqu'à l'arrivée de M. l'abbé Antoine Racine, en octobre 1848, M. l'abbé Edouard Dufour, missionnaire d'une partie des Bois-Francs et résidant à Somerset, continua à desservir les fidèles de Stanfold, faisant les offices

religieux dans la chapelle qu'on avait réussi à relever de ses ruines.

Son dernier acte comme missionnaire de Stanfold, daté du 13 octobre 1848, est le baptême de Alexandre Bourassa. La veille, il avait inhumé dans le cimetière de Stanfold Simon Marcoux, époux de défunte Geneviève Courteau, décédé le 10, âgé d'environ cent ans.

Le 10 avril 1848, M. Pierre Prince et son épouse, Dame Marguerite Pratte, passèrent un acte devant M. le notaire Charles Cormier, de Somerset, cédant, pour le prix de six livres, argent courant, un terrain pour l'église, aux Sieurs Édouard Dufour, missionnaire des cantons de Somerset, Stanfold et Blandfold, Louis Richard, Léon Thibeau, Joseph Bourbeau dit Verville, et Louis Trottier, syndics élus le 26 octobre 1847 par les paroissiens, et agissant au nom de la paroisse de Stanfold. Ce terrain était une partie du 11^{ème} lot du 9^{ème} rang de Stanfold, moitié ouest, contenant huit arpents et demi en superficie, sauf à distraire sur ce terrain un demi arpent en superficie, qui avait été approprié pour une maison d'école quelque temps auparavant.

Cette école se trouvait à peu près vis à vis le presbytère actuel⁽¹⁾(1914). Elle fut fréquentée par tous les enfants des alentours, jusqu'en 1854, alors qu'on fut obligé de la faire disparaître parcequ'elle était bâtie sur le tracé même de la ligne projetée du chemin de fer du Grand Tronc.

(1) Voir Monde Illustré année 1891

VII

ENLÈVEMENT D'UNE JEUNE ENFANT PAR LES SAUVAGES

1846

Le printemps de 1846 fut témoin d'un drame bien navrant, d'un évènement bien tragique qui jeta la consternation dans toute la population des Bois-Francis et dans bon nombre de paroisses du fleuve. Une jeune enfant fut enlevée par des misérables sauvages, laissant toute une famille dans la tristesse et dans la désolation la plus profonde.

En 1840, M. Dominique Desharnais et sa courageuse épouse, Rose Fortier, entendant parler de la fertilité des terres de Stanfold, se décidèrent à venir y tenter fortune. Ils quittaient un petit établissement dont ils étaient en possession dans la paroisse de Ste-Croix, comté de Lotbinière. Leur famille se composait de cinq enfants dont l'aîné, Elie, était âgé de 20 ans. Ils achetèrent un demi-lot (partie du 26ème lot du 10ème rang de Stanfold), près de la grande ligne de Bulstrode, et, quelques semaines après, ils en vendirent deux arpents à leur fils Elie, qui s'engagea à en payer la valeur par un campeau de ce lot qu'il devait faire à la charrue. Comme on le voit la fortune de M. Elie Desharnais n'était pas extraordinaire. Cependant, avec son énergie indomptable et son courage

héroïque, il a pu se faire un bel établissement agricole, sur lequel il éleva sa famille, avec une bonne aisance. En 1841, M. Elie Desharnais épousa Luce Sévigny, fille d'Alexis Sévigny et de Luce Gagnon.

C'était une femme de dévouement qui, par son amour du travail et son esprit d'économie, a contribué, dans une large mesure à la prospérité et au bonheur de son époux. L'année suivante, il leur naquit une enfant à laquelle ils donnèrent le nom de Philomène. C'est cette enfant qui va jouer le rôle dominant dans le récit qui va suivre.

En 1842, M. Elie Desharnais et M. Gilbert Lemay-Poudrier pénétrèrent dans l'épaisse forêt, en arrière de leur cabane, pour se préparer des auges dont ils avaient besoin pour faire le sucre au printemps ; et, dans leur excursion, ils découvrirent un chemin qui longeait la grande ligne de Bulstrode et qui allait aboutir à la Rivière Bécancour, Saint-Louis de Blandford.

Ce chemin était praticable pour les voitures en hiver ; et dans l'été, on le parcourait à pied, mais non sans y rencontrer des marais profonds et de périlleux endroits. Ce chemin, M. Elie Desharnais l'a souvent parcouru quand il se rendait à Saint-Louis de Blandford pour se procurer les provisions de bouche nécessaires à sa famille.

M. Elie Desharnais avait loué, en société avec son frère M. Isidore Desharnais, une sucrerie située dans Bulstrode, à environ vingt arpents de sa demeure, non loin de la Coupe-Walker aujourd'hui, et il était occupé à y faire du sucre dans le printemps de 1846. C'était le 14 avril, jour des Rameaux. Dans l'après-midi, Madame

Elie Desharnais vint trouver son mari, à la cabane de la sucrerie ; elle avait amené avec elle sa petite Philomène, alors âgée de 4 ans. Il y eut à cette occasion bombance à la cabane : trempette, tire, œufs cuits dans le sucre, rien ne manquait à ce qui attire, tous les printemps, à la sucrerie tant d'amateurs.

Vers la fin de l'après-midi, Madame Desharnais se prépara à s'en retourner à son logis, mais l'enfant manifesta un vif désir de passer la nuit à la cabane avec son père. Le temps était bien beau et l'on pouvait offrir un bon lit à la petite. Alors il fut décidé qu'elle passerait la nuit à la sucrerie et que son père la conduirait à sa demeure le lendemain, dans le cours de la journée. Après un bon sommeil, le lendemain matin, il y avait force besogne à expédier. La nuit avait été claire ; une forte gelée s'était produite et un soleil radieux et chaud annonçait une grosse coulée.

Après avoir allumé le feu sous les chaudrons, pris toutes les précautions pour qu'il n'arrivât aucun accident à l'enfant, et fait force recommandations, Elie partit avec son frère pour faire la visite des érables et cueillir l'eau. En arrivant de sa première tournée, Elie Desharnais trouva sa petite fille assise sur le lit, pâle et paraissant en proie à une terreur profonde.

—Qu'as-tu ? lui demanda-t-il.

—Rien, répondit l'enfant.

A toutes les questions pressantes qui lui furent adressées, Philomène répondait qu'elle n'avait rien vu d'étrange. Une vive préoccupation s'empara alors de l'esprit de M. Desharnais. Cependant, les érables continuaient toujours à donner une eau beaucoup sucrée et

en abondance, et comme le sucre était alors pour nos pauvres colons presque l'unique source de revenus, il se décida, malgré une terrible répugnance, à s'éloigner une seconde fois de la cabane, avec l'intention bien arrêtée de revenir aussitôt que possible. Il le fit ; mais en arrivant à sa cabane il n'y trouva pas sa petite fille. Quelle déception ! celle qu'il avait laissée là, une heure auparavant, n'y était plus. Le pauvre père ne fut pas trop inquiet tout d'abord, pensant qu'elle avait probablement pris le chemin de la maison, ennuyée qu'elle était de sa mère.

Prendre le chemin de sa demeure fut pour Desharnais l'affaire d'un instant. Quel ne fut pas son étonnement d'apprendre qu'on n'avait ni vu ni entendu l'enfant !

Figurez-vous le chagrin, le désespoir de ce pauvre père, de cette tendre mère : l'aînée de leur famille était disparue ! Où la retrouver ? Un malheur lui était-il arrivé ? Comment expliquer cette subite disparition ?

Immédiatement on donna l'alarme ; les voisins furent prévenus. Il n'était pas encore nuit que déjà des recherches se faisaient de tous côtés. On fouilla, on vida tous les puits, on sonda les fondrières, on chercha dans les bois, on ne trouva rien.

Pendant que les pauvres parents, les amis, les voisins faisaient des recherches, les ravisseurs de leur côté ne restaient pas inactifs. N'ayant pas été soupçonnés tout de suite, ils avaient eu le temps de faire une longue route, favorisés qu'ils étaient par l'état de la forêt à cette saison de l'année, la neige étant toute disparue et leur passage ne laissant pas de traces.

Dès que le jour reparut, on se remit à faire une battue dans la forêt. On apprit de source à peu près certaine

que des sauvages avaient été vus près de la rivière Nicolet. Madame Desharnais eut comme une intuition que son enfant avait été enlevée par eux.

On s'organisa par bandes et l'on parcourut toute la forêt comprise entre les Rivières Nicolet et Bécancour ; plus de cent hommes prirent part à ces recherches. Vains efforts, toutes ces démarches ne donnèrent aucun résultat.

On ne trouva pas l'enfant, on ne découvrit pas d'indices qu'elle avait été enlevée ou dévorée par les ours ou les loups qui, très souvent, étaient vus ou entendus dans les environs.

On abandonna les perquisitions, les recherches, mais la pauvre mère restait convaincue que son enfant n'était pas morte, qu'elle vivait en la possession de cruels sauvages et que, Dieu aidant, elle retrouverait cette pauvre petite martyre. Aussi, que de prières ferventes ne faisait-elle pas, cette pauvre mère désolée !

Des indiscretions commises par certains sauvages eurent pour effet de fixer l'attention. On apprit par ces racontars que des sauvages étrangers à la tribu des Abénakis, dans le but de se venger de certaines prétendues injustices, avaient enlevé une petite fille blanche ; mais on ne disait pas dans quelle partie du pays avait été commis le vol, ni où se trouvait la captive.

Durant le temps que l'on faisait des conjectures, la pauvre petite fille était bel et bien en la possession de sauvages qui, pour éviter d'être appréhendés, emmenèrent leur petite captive avec eux jusqu'au Saguenay, où ils demeurèrent tout l'été et l'hiver suivant.

Pendant tout ce laps de temps, la pauvre petite fille

avait à souffrir les plus cruels tourments de la part de ses ravisseurs.

Ils lui arrachaient les cils, les sourcils, lui faisaient brûler les ongles des doigts et des orteils dans des fourneaux de calumet. On lui enduisait le corps d'une matière grasse, et on l'exposait ainsi à la fumée d'un bûcher, dans le seul but de lui donner une couleur basanée comme celle des enfants des bois.

On pratiquait sur le corps de la pauvre petite captive tous les tourments, toutes les tortures que la cruauté et la barbarie les plus raffinées pouvaient suggérer.

Au printemps de 1847, à l'ouverture de la navigation, nos sauvages revinrent par la voie du St-Maurice aux Trois-Rivières.

De là, ils traversèrent le St-Laurent et se rendirent à St-Grégoire. La surveillance étrange dont ils entouraient leur prétendue enfant éveilla les soupçons et attira l'attention des gens. Cette enfant, se disait-on, n'appartient certainement pas à ces sauvages nouvellement arrivés. Le souvenir de la petite fille enlevée à Stanfold, l'année précédente, les confirmait davantage dans cette supposition qui, du reste, était bien fondée.

Par des moyens détournés, surtout en faisant parler la petite, on constata, à ne plus douter, qu'elle était réellement de famille canadienne ; car, bien qu'elle s'exprimât assez bien en faisant usage de la langue de ses détenteurs, son accent canadien la trahissait.

Les sauvages, eux, se voyant à une assez grande distance de l'endroit où ils avaient accompli leur vol criminel et barbare, au milieu d'une population de culti-

vateurs qui semblaient ignorer complètement ce qui en était, se croyaient en parfaite sécurité.

Ils vivaient sans inquiétude et sans crainte, comptant toujours garder cette victime qu'ils avaient ravie à l'affection de ses parents.

Une demoiselle Hébert, qui visitait assez souvent les sauvages de l'endroit et qui possédait leur confiance, eut l'idée d'arracher des mains de ces misérables la petite esclave.

On avisa donc avec beaucoup de prudence aux moyens d'opérer la délivrance de la petite prisonnière. Un moment favorable se présenta. Mlle Hébert et un M. Lari-vière, de St-Grégoire, enlevèrent secrètement la petite Philomène et la firent conduire chez ses parents à Stanfold.

Je n'entreprendrai pas de décrire le bonheur que goûtèrent ces heureux parents en revoyant au milieu d'eux celle qu'ils pleuraient depuis plus d'un an et qu'ils n'espéraient plus revoir sur cette terre.

La joie semblait être revenue dans cette demeure depuis si longtemps désolée.

Mais hélas ! cette tranquillité devait être de courte durée.

Après trois mois de recherches, de perquisitions comme savent en faire les sauvages, ils apprirent que l'enfant était entre les mains de ses parents.

Ils ourdirent de nouveau l'infâme projet de la ravir. C'est alors qu'on vit arriver dans le canton de Stanfold ces indignes voleurs d'enfants. La présence de ces sauvages jeta l'alarme et l'émoi dans la localité. La famille Desharnais, plus que toute autre, avait raison de craindre

et d'être dans la consternation. L'idée que le malheur de l'année précédente pouvait se renouveler, que leur enfant pouvait être de nouveau enlevée, était pour eux un cruel martyre.

Car il n'y avait pas à en douter, ces misérables voulaient se venger et reconquérir leur proie.

Que d'inquiétudes, que de soucis donc pour ces infortunés parents !

Témoin des perquisitions que les sauvages faisaient dans les environs de sa demeure, craignant avec grande raison que les sauvages lui ravissent de nouveau sa chère enfant, M. Desharnais était obligé de la tenir continuellement cachée.

En face d'un pareil danger, M. Desharnais prit le sage parti de la conduire à Ste-Croix, comté de Lotbinière, et la plaça au couvent, sous les soins d'une de ses sœurs faisant partie de la communauté.

Cette fois, on la croyait enfin en lieu sûr et les parents espéraient que leurs craintes allaient se dissiper. Illusions ! les sauvages apprirent par leurs amis le lieu de la retraite de leur victime. Se rendre à Ste-Croix fut pour eux l'affaire d'un instant, et là, ils tentèrent de se faire livrer l'enfant, qu'ils réclamaient comme leur appartenant, menaçant de faire brûler la maison si on ne s'exécutait pas de bonne grâce. Ce ne fut que par l'intervention des autorités civiles que l'on réussit à les faire déguerpir.

Craignant que le séjour de la petite fille chez elles ne fût la cause de voies de fait de la part des sauvages, les dames religieuses prirent le parti de diriger leur petite pensionnaire du côté de Québec, où elle fut placée dans

leur maison mère ; là, enfin, elle se trouva en parfaite sécurité.

Philomène Desharnais ne revint que longtemps après chez ses parents, qui purent enfin jouir sans crainte de la présence de leur enfant bien-aimée.

Mademoiselle Philomène Desharnais épousait, quelques années plus tard, Monsieur Esdras Beudet, du canton de Stanfold.

Madame veuve Esdras Beudet vit encore (1914). Elle demeure à Victoriaville. Elle est la mère de M. l'abbé Alfred Beudet, professeur au séminaire de Nicolet.



DEUXIÈME PARTIE

1848 à 1914

NOMINATION DU PREMIER CURÉ DE STANFOLD

“ Québec, 4 octobre 1848.

RÉVÉREND M. RACINE,

Vicaire de la Malbaie.

Monsieur,

Je vous confie par la présente, jusqu'à révocation de ma part ou de celle de mes successeurs, le soin des cures et paroisses de Saint-Eusèbe de Stanfold et de Saint-Louis de Blandford. Vous percevrez les dîmes et oblations ordinaires, auxquelles sera jointe, au moins pour cette année, une allocation sur les fonds de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Vous exhorterez vos paroissiens à se mettre en mesure de pourvoir par eux-mêmes au soutien de leur prêtre et de ne pas compter pour l'avenir sur de nouveaux secours de l'œuvre ci-dessus mentionnée, laquelle n'aura pas toujours les mêmes ressources.

Vous trouverez sur une des feuilles ci-jointes la liste des pouvoirs que vous êtes autorisé à exercer, en votre qualité de curé de Stanfold et autres lieux ; l'autre ren-

ferme des instructions qui pourront vous être utiles dans l'occasion.

En attendant que l'on vous ait bâti un presbytère à Stanfold, vous pourrez prendre pension chez M. le curé de Somerset, à moins que vous ne trouviez à Stanfold une maison convenable où vous puissiez le faire.

Je suis etc.

† JOS. Archevêque de Québec."

Mgr Antoine Racine, né à la Jeune-Lorette, près Québec, le 26 janvier 1822, de Michel Racine, forgeron, et de Louise Pepin, fit ses études à Québec, où il fut ordonné le 12 septembre 1844. Vicaire à la Malbaie (1844-1848); premier curé de Stanfold (1848-1851), où il a construit un presbytère; curé de Saint-Joseph-de-Beauce (1851-1853), de Saint-Jean-Baptiste de Québec (1853-1874); premier évêque de Sherbrooke (1874-1893), élu le 1 septembre 1874 et sacré à Québec par Mgr Taschereau le 18 octobre suivant; fondateur du séminaire de Sherbrooke, en 1875. Il est décédé à Sherbrooke, succombant à une affection organique des valvules du cœur, le 17 juillet 1893.

En arrivant à Stanfold, M. A. Racine trouva une chapelle, mais le presbytère n'était pas encore habitable. Il logea en attendant chez M. Louis Richard, marié à la nièce de M. Pierre Prince.

Les paroissiens de Stanfold, ayant à cœur de loger aussi convenablement que possible leur curé, se firent un devoir de faire les sacrifices voulus en de telles circonstances. Grâce à cette bonne volonté qui caractérisait nos ancêtres, M. A. Racine n'attendit pas longtemps

avant de pouvoir habiter son modeste logis. Il était heureux et content de partager la pauvreté de ses ouailles.

Quel dévouement ! quels sacrifices de la part des premiers missionnaires des Bois-Francis ! Les temps sont changés, mais nous serions bien ingrats de ne pas reconnaître leurs mérites et de ne pas remercier la Providence d'avoir suscité à l'heure propice des hommes au cœur noble et magnanime, capables de tous les sacrifices.

Le 28 octobre 1848, Mgr l'Archevêque de Québec émit un décret ordonnant l'élection d'un corps de marguilliers pour la paroisse de St-Eusèbe-de-Stanfold.

Cette élection se fit dans la maison d'école, le 12 novembre 1848, sous la présidence de M. Antoine Racine, curé de St-Eusèbe de Stanfold. Les marguilliers élus furent MM. Louis Richard, Léon Thibaudeau, Pierre Prince, François Pratte, Moïse Rhault, Rémi Grenier, Gilbert Lemay-Poudrier et Amable Sicard. M. Louis Richard fut proclamé premier marguillier du banc, M. Léon Thibaudeau, deuxième, et M. Pierre Prince, troisième.

Le 11 janvier 1849 eut lieu la bénédiction de la première cloche de Stanfold, baptisée sous les noms de Julie-Esther. Cette cérémonie fut présidée par M. l'abbé Olivier Larue, archi-prêtre, curé de Gentilly et ancien missionnaire de Stanfold.

Le 15 mars 1849, M. Edouard Dufour, missionnaire de Somerset, érigea canoniquement dans la chapelle de St-Eusèbe les stations du Chemin de la Croix.

A la fin de l'année 1851, M. Antoine Racine fut nommé curé de St-Joseph de Beauce. Le dernier acte



Mgr ANTOINE RACINE

Premier curé de St-Eusèbe de Stanfold et premier évêque de Sherbrooke.

signé par M. Antoine Racine comme curé de Saint-Eusèbe est daté du 21 décembre 1851.

Dans une causerie intitulée "Les débuts d'une œuvre", publiée en 1903, M. J.-A. Chicoyne, parlant de M. l'abbé John Holmes, un des premiers missionnaires de Drummondville et professeur au séminaire de Québec de 1827 à 1852, disait :

"Dans sa nouvelle carrière de professeur, il ne perdit jamais occasion d'insister sur le devoir qui incomrait aux Canadiens-français de sauvegarder cette partie de leur héritage.

Plusieurs de ses élèves prêtre et laïques, fidèles à ses leçons, devinrent d'ardents promoteurs de la colonisation.

Parmi ces adeptes de l'abbé Holmes, il en est un qui joua un rôle remarquable à plus d'un titre : je veux parler de Mgr Racine, qui débuta comme missionnaire dans les Bois-Francs et devint le premier évêque de Sherbrooke, en 1874.

Mgr Racine nourrissait la plus profonde vénération pour son ancien professeur, et, en maintes circonstances, il l'a désigné comme ayant été le premier apôtre de la colonisation française et catholique dans les Cantons de l'Est.

C'est à l'abbé Holmes que nous devons le fameux mot d'ordre : "Emparons-nous du sol."

M. l'abbé A. Racine, premier curé de Stanfold, devenu premier évêque de Sherbrooke en 1874, mourut en sa ville épiscopale, le 17 juillet 1893.

Le Courrier du Canada, à la fondation duquel Mgr Antoine Racine avait participé trente-six ans auparavant, lui consacra l'article nécrologique suivant :

“ Mgr Antoine Racine naquit le 24 janvier 1822. Il était donc, à sa mort, âgé de plus de soixante et onze ans. Bel âge, sans doute, et l'éminent évêque semblait porter allègrement le poids des années, lorsque la mort, la mort accidentelle, est venue le ravir à l'affection de son peuple. Sa visite pastorale allait se terminer au milieu des plus douces consolations. Qui aurait cru qu'une chute fatale enlèverait si tôt à l'Eglise du Canada un de ses prélats les plus distingués ? Quel coup pour le diocèse de Sherbrooke, pour le clergé tout entier ! A Québec, on ne pouvait croire le télégramme qui apportait cette nouvelle, tant le prélat avait paru jusque-là défier l'âge, la fatigue, le travail. C'est qu'ici le défunt a laissé des traces inoubliables de son zèle apostolique.

Comme il fut desservant de l'église Saint Jean-Baptiste pendant vingt et un ans, il nous appartient peut-être autant qu'au diocèse de Sherbrooke de le pleurer, et de payer à sa mémoire un tribut de reconnaissance.

Quant au *Courrier du Canada*, c'est un bienfaiteur qu'il a perdu, et c'est le deuil qu'il lui faut prendre.

En 1857, notre journal prit naissance. M. Racine se distingua parmi les plus zélés de ses fondateurs. De quels soins n'a-t-il pas entouré le berceau de l'organe naissant du clergé de Québec ? On put dès lors reconnaître en lui l'homme des bons combats, sans cesser d'être prêtre partout, heureux et fier de servir partout les grands intérêts de la terre et du ciel.

Avant d'être promu à la desserte de l'église Saint-

Jean, M. Racine avait séjourné pendant deux ans dans cette partie des Cantons de l'Est alors connue sous le nom de *Bois-Francs*. (1) C'est là qu'il se fit connaître et apprécier comme colonisateur. La Providence l'y exerça à tenir la houlette, dans cette mission immense qui comprenait les cantons de Stanfold, de Blandford et de Bulstrode. Les vieux n'ont pas oublié ce jeune prêtre de vingt-sept ans, parcourant la forêt pour porter la consolation dans le cœur des affligés, se faisant tout à tous, aussi pieux que modeste, charitable comme Saint Vincent de Paul. Tout dévoué aux intérêts matériels de ses ouailles, l'abbé Racine se multiplia pour leur rendre plus agréable la vie pénible du défricheur abandonné à ses propres ressources, et il rédigea en collaboration cette célèbre brochure intitulée : *Le Canadien émigrant*, qui produisit un grand effet dans le monde politique. A partir de ce jour, les gouvernements vinrent en aide aux pauvres colons délaissés, et quand le missionnaire des *Bois-Francs*, obéissant aux ordres de son évêque, courut prendre charge de la paroisse de Saint-Joseph, dans la Beauce, il pouvait prévoir pour ses colons une nouvelle ère de prospérité et de bonheur.

L'abbé Racine ne passa que deux ans à Saint-Joseph, et il y laissa une belle réputation de vertus et de science.

C'est en 1853 qu'il fut appelé à Québec pour servir, sur un théâtre plus vaste, la cause de la religion et de la patrie. Quel dévouement à toutes les œuvres de Dieu ! Son nom est identifié à toutes les grandes fêtes nation-

(1) A St Eusèbe de Stanfold

nales et religieuses. Tantôt on le voit monter dans la chaire de vérité pour y célébrer les gloires de la patrie en liesse, tantôt il vient verser des pleurs sur la tombe d'un prélat défunt. Lorsque l'autorité ecclésiastique institue le procès de béatification de la fondatrice des Ursulines, il est choisi comme l'un des membres du jury. Et quand sonna l'heure où il fallut ériger un diocèse dans les Cantons de l'Est, il n'y eut qu'une voix dans le clergé, pour jeter en avant le nom de l'abbé Racine. Cette élection fut ratifiée à Rome, et, en 1874, le prêtre devenait le pasteur intrépide qui commande et fait tout marcher à sa parole, c'est-à-dire l'évêque, le successeur des Apôtres, revêtu de la plénitude du sacerdoce, juge de la foi, gardien de la discipline.

“ Gouvernez hardiment, ” disait Bossuet en s'adressant aux princes. “ Soyez mères, ” disait Fénelon en s'adressant aux pasteurs. Mgr Racine avait sans doute entendu ces deux oracles, car il y conforma toute sa conduite. Il conduisit son clergé et son peuple en étendant sur leur tête cette verge de consolation et d'honneur dont parle l'Écriture, cette crosse à l'abri de laquelle il fait bon vivre, quand rien ne la fait vaciller ni fléchir dans la main qui la porte : *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt*. Il gouverna hardiment, commandant le respect, l'inspirant lui-même. L'autorité de sa parole suffit à conserver la paix dans ce diocèse où le protestantisme compte de nombreux et puissants adeptes. Sa prévoyance s'émut pour le recrutement du sacerdoce dans cette église où il voulait voir les biens spirituels plus abondants encore que les moissons de la terre et les richesses du commerce et de l'industrie. Il a semé, d'autres récolteront.



Mgr THOMAS COOKE
Premier évêque des Trois-Rivières.

Les directeurs du séminaire de Sherbrooke se souviendront de l'intérêt paternel que leur portait leur vénérable évêque, de la haute estime qu'il faisait des professeurs, de la confiance qu'il leur a accordée en tout temps. Quelle est, du reste, la communauté qu'il n'ait pas conseillée, consolée, mise à l'abri des coups du sort ? Que n'a-t-il pas imaginé pour donner au prêtre, dans chaque paroisse, l'honneur qui lui est dû, pour assurer sa subsistance, embellir sa demeure et la lui faire aimer ?

Voilà, dans une rapide esquisse, comment parlera l'histoire des œuvres de Mgr Antoine Racine, premier évêque de Sherbrooke, et des monuments qu'il a laissés de son zèle et de sa piété. Mais, à côté de cet esprit si ferme, il faut voir un cœur plus tendre encore, un cœur qui fut vraiment celui d'une mère. On le connaissait dans chaque couvent, dans chaque paroisse, où ses tournées pastorales étaient attendues avec tant d'impatience, signalées par les démonstrations d'une joie si vive, dans ces familles où il portait, par ses visites, non pas le pain du corps, mais le pain de l'âme, la parole de la vérité et de la vie. *Hic est qui multum orat pro populo et pro universa civitate.*

O vénérable prélat, votre moisson est belle, reposez-vous maintenant ; vous avez été véritablement le bon ouvrier de l'Évangile, vous avez bien répondu à cette voix qui vous appelait, il y a dix neuf ans, sur les bords de la rivière Saint-François, pour travailler dans le champ du Seigneur."

DEUXIÈME CURÉ

MONSIEUR L'ABBÉ PIERRE-LÉON LAHAYE.

Le successeur de M. Antoine Racine fut M. l'abbé P.-L. Lahaye, vicaire à St-Roch de Québec. Le premier acte qu'il a signé dans les registres de Stanfold est daté du 4 janvier 1852.

M. l'abbé P.-L. Lahaye demeura à peine neuf mois à Stanfold. Trois-Rivières ayant été érigé en diocèse en 1852, M. P.-L. Lahaye préféra appartenir au diocèse de Québec. Il demanda son rappel, et, à l'automne de 1852, il retourna à St-Roch de Québec, comme vicaire.

Le dernier acte signé par M. P.-L. Lahaye comme curé de St-Eusèbe de Stanfold est daté du 5 octobre 1852.

TROISIÈME CURÉ

MONSIEUR L'ABBÉ NARCISSE PELLETIER.

Avant sa nomination à la cure de St-Eusèbe de Stanfold, M. l'abbé Narcisse Pelletier était vicaire à Ste-Anne-de-la-Pérade.

Le 11 septembre 1859, les paroissiens de Stanfold

présentèrent aux commissaires civils une requête demandant la permission de faire une élection de syndics pour la construction d'une église et d'une sacristie. L'autorisation fut accordée le 23 septembre 1859. La confirmation de l'élection des syndics par les commissaires civils est datée du 11 novembre de la même année. Les sept syndics élus furent : MM. Jean-Baptiste Pellerin, Auguste Desroches, Louis Richard, Prosper Roux, Pascal Lacourse, Léon Thibaudeau et Louis Trottier.

Les 23, 24 et 25 juillet 1852, Mgr Turgeon, archevêque de Québec, visita Somerset, mais ne se rendit pas à Stanfold, parce que Stanfold devait faire partie du nouveau diocèse des Trois-Rivières.

Le 8 juin précédent le Saint-Siège avait érigé le diocèse des Trois-Rivières, lui donnant pour chef spirituel le Très Révérend Messire Thomas Cooke, vicaire général de l'évêque de Québec et curé des Trois-Rivières. A cette date, une grande partie des Bois-Francs fut confiée à la sollicitude pastorale du nouvel évêque des Trois-Rivières. La partie dans le comté de Mégantic seule continua à appartenir à l'Archidiocèse de Québec.

Mgr Thomas Cooke, né à La-Pointe-du-Lac, comté de St-Maurice, le 9 février 1792, de Jean Thomas Cooke, meunier, et d'Isabelle Guay, fit ses études à Nicolet, à Québec et à St-Hyacinthe ; fut ordonné par Mgr Plessis, le 9 septembre 1814. Secrétaire de Mgr Panet à la Rivière-Ouelle (1814-1817) ; curé de Caraquet, avec deserte de rivages immenses (1817-1824) ; y compris Tracadie-du-Nouveau-Brunswick (1818-1823) ; curé de la Jeune Lorette (1824-1835) ; curé aux Trois-Rivières, (1835-

1852) ; grand vicaire (1835-1852) avec desserte du Cap de la Madeleine (1835-1844) ; élu premier évêque des Trois-Rivières le huit juin 1852, par S. S. Pie IX, et sacré le 18 octobre 1852, dans sa cathédrale, par Mgr Turgeon ; évêque des Trois-Rivières (1852-1870) où il fonda le séminaire ; décédé aux Trois-Rivières le 3 avril 1870.

Le 27 décembre 1899, M. Georges Courchesne, (1) élève finissant au séminaire de Nicolet, dans l'adresse qu'il lut à Mgr J. S. H. Brunault, évêque de Tubuna et coadjuteur de Monseigneur de Nicolet, en rappelant le souvenir de Mgr Thomas Cooke, disait les paroles suivantes :

“ 1852 apporta de nouveau au Séminaire de Nicolet un immense sujet de joie : le sixième de ses fils était consacré évêque, et cette fois son évêque, puisqu'il devenait le fondateur du diocèse des Trois-Rivières, Monseigneur Thomas Cooke, de douce mémoire, dont le nom brille, avec celui du premier évêque de Saint-Boniface, en tête de la liste des premiers élèves de Nicolet, en 1803. Tous deux méritèrent, à la fin de leur cours, en 1808, le bulletin suivant, envoyé par le directeur à Mgr Plessis : “ Parmi nos philosophes, les plus ingénieux sont Cooke et Provencher ; les plus vertueux, Provencher et Cooke ; les plus enclins à l'état ecclésiastique, autant que je puis le connaître, Provencher et Cooke.”

En juillet 1855, Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, fit la première visite épiscopale à St-Eusèbe de Stanfold. C'était la première fois que les

(1) Aujourd'hui (1914) Professeur de Rhétorique au Séminaire de Nicolet.

paroissiens de Stanfold recevaient la visite de leur premier pasteur.

La seconde visite de Mgr Thomas Cooke à St-Eusèbe eut lieu les 6, 7 et 8 septembre 1859.

Il y avait alors 1708 âmes, 980 communicants et 280 familles. En 1839-1840, il n'y avait que 432 âmes et 251 communicants.

Le 25 septembre 1860 eut lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'église de St-Eusèbe, par M. Joseph Auclair, curé de Notre Dame de Québec.

Le 22 novembre 1860, dans une assemblée présidée par M. P.-H. Suzor, curé de St-Christophe, il fut décidé d'agrandir le cimetière. Cette résolution fut approuvée le 27 novembre 1860, par Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières.

Le 6 octobre, 1861, les francs-tenanciers de Stanfold présentèrent à Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, une requête demandant à bâtir un nouveau presbytère. Mgr l'évêque approuva cette requête le 15 novembre 1861.

Le 4 février 1863, l'église de St-Eusèbe de Stanfold fut solennellement bénite par M. Antoine Racine, chapelain de l'église de St-Jean-Baptiste de Québec et ancien curé de Stanfold. Cette église avait 130 pieds de longueur, 55 pieds de largeur, les murs 33 pieds de hauteur, le clocher 160 pieds de hauteur. Elle fut incendiée le 3 mars 1911.

Le 1er mai 1864, dans une assemblée de paroisse, M. le curé N. Pelletier et messieurs les marguilliers du banc furent autorisés à donner l'entreprise du parachèvement de l'intérieur de l'église à M. Gédéon Leblanc, architecte.

Cette résolution fut approuvée par Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, le 3 mai 1864.

Le 27 juillet 1864, M. l'abbé Louis Henri Dostie, curé de Gentilly, fit la bénédiction de la seconde cloche de Stanfold. Elle pesait 825 livres et reçut les noms de Marie-Lucile-Caroline.

La troisième cloche de Stanfold fut bénite le 5 juin 1871, par M. l'abbé Louis Séverin Rheault, procureur de l'évêché des Trois-Rivières. Elle était du poids de 758 livres et fut baptisée sous les noms de Charles-Lucie-Louise-Hermine.

M. Narcisse Pelletier, curé de St-Eusèbe de Stanfold près de vingt deux ans, mourut le 13 juillet 1874. Son corps repose dans l'église de St. Eusèbe de Stanfold.

Le premier curé de Stanfold, M. Antoine Racine, ayant été curé à peine trois ans, et le second M. P.-Lahaye, seulement neuf mois, M. Narcisse Pelletier, leur successeur et troisième curé, eut en réalité tout le fardeau de l'organisation paroissiale. Presbytère et église à bâtir, il lui a fallu supporter tous les inconvénients et toutes les misères occasionnés en de telles circonstances. Il n'a pas failli à la tâche. Toujours sur la brèche, il a lutté comme un digne ministre du Christ et de son église. Aimé et respecté de ses ouailles, il se dépensait généreusement pour le salut des âmes qui lui étaient confiées. A sa mort, il avait la consolation de voir la paroisse de St-Eusèbe de Stanfold bien organisée et possédant un établissement religieux des plus enviable. La population de St-Eusèbe a conservé de ce pasteur zélé et dévoué un souvenir des plus précieux.

LE COLLÈGE COMMERCIAL DE PRINCEVILLE

Le 14 novembre 1859, dans une assemblée du conseil, les paroissiens de Stanfold décidèrent de bâtir un Collège, dont la direction serait confiée soit aux Révérends Frères, de la Doctrine Chrétienne ou aux Révérends Frères Viateurs.

Le lendemain, MM. les conseillers de Princeville, Louis Richard, Stanislas Trudelle, Antoine Jutras, Godfroy Brunelle et D. O. Bourbeau votèrent une résolution dans le même sens.

A la séance du conseil de Princeville, le 12 décembre 1861, le plan pour la construction du collège, tel que dressé par M. l'abbé Narcisse Pelletier, curé de Stanfold, fut accepté avec reconnaissance, et la soumission de M. Louis Richard, écuyer, pour bâtir et parachever cette maison, toute en pierre à l'extérieur avec un rang de brique à l'intérieur, pour les prix et somme de dix huit cents louis, moins la somme de cent louis dont M. Richard fait don à la municipalité, est également acceptée.

Le 9 août 1858, la paroisse de Stanfold avait voté un emprunt à trente ans, au montant de douze mille piastres du gouvernement pour des fins quelconques.

C'est cet argent qui servit à bâtir le collège de Princeville.

On commença à bâtir le collège en 1862.

Mais à qui confier le soin de l'instruction de la jeunesse de Stanfold ? A des prêtres ? A des frères ?

A des laïques ? Il va sans dire que des trois les prêtres étaient les éducateurs les plus à désirer.

Aussi, M. Robitaille propose dans une assemblée, et M. Germain seconde : "Que dans le but d'assurer le succès du collège de Princeville, il serait à propos de le mettre sous le contrôle d'une maison d'éducation déjà existante ; que la corporation du collège de Nicolet, paraissant disposée à s'en charger, à certaines conditions, qu'il soit nommé une députation auprès de Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, priant Sa Grandeur de permettre à la dite Corporation du Collège de Nicolet de se charger de la dite maison d'éducation, construite dans le village de Princeville, et que le notaire Pratte et le docteur St-Germain soient les personnes déléguées auprès de Sa Grandeur."

Mgr Cooke fut très heureux de constater le zèle des citoyens de Stanfold à promouvoir les intérêts de l'instruction, et, pour leur témoigner sa joie, il leur accorda tous les privilèges possibles.

Le 16 novembre 1865 avait lieu la bénédiction solennelle du Collège Commercial de Princeville.

Le Collège de Nicolet, qui avait grand besoin de ses professeurs, n'en envoya que quelques uns. Les autres professeurs furent des laïques.

L'ouverture du collège se fit sous d'heureux auspices : pas moins de 140 élèves furent inscrits.

Le 6 septembre 1866, Mgr Thomas Cooke donna la permission de dire la messe et de conserver le Saint-Sacrement dans l'oratoire du collège commercial de St-Eusèbe de Stanfold.

M. J. A. I. Douville (aujourd'hui, 1914, Mgr J. A. I.

Douville, P. A.), fut le premier directeur du collège. Le second directeur fut M. Isaac Gélinas, plus tard Mgr Gélinas. Le troisième directeur fut M. l'abbé Joseph Blais, mort le 10 octobre, 1900, curé de St-Guillaume d'Upton.

Les professeurs séminaristes furent : MM. Adélard Buisson, Edouard Laflèche, Arthur Paquin, Zéphirin Tourigny, Jos Dolbec et J. O. Simard.

Le Collège de Princeville fonctionna de la sorte à peu près trois ans.

Mais le Collège de Nicolet ayant été obligé de retirer ses prêtres et ses séminaristes, le Collège de Princeville fut laissé sous la direction des professeurs laïques.

Peu à peu, ces professeurs laïques ne donnèrent plus satisfaction aux parents, et le nombre des élèves descendit à trente deux.

Ce que voyant, le conseil de Princeville ferma, en 1871, les portes du collège.

En présence d'un pareil désastre, on résolut de tenter un dernier et suprême effort. On s'adressa à des religieux enseignants, mais les parties intéressées n'ayant pu s'entendre sur les conditions, le projet, encore une fois, échoua, et c'en fut fait pour toujours du collège commercial de Princeville.

C'est alors que MM. T. Girouard, James Huston, Louis Richard et le docteur Gravel jetèrent les bases de la "Compagnie Manufacturière de Stanford" et prirent possession du collège que le conseil leur prêtait, pourrait-on dire, sans conditions, tant elles étaient minimes. On ouvrit une usine pour les chaussures, qui s'éclipsa après quelques années seulement d'une jeunesse orageuse, pour faire place à une tannerie. Cette tannerie elle-même n'a

fait que passer, et son "tombeau fut si près de son berceau, que ses langes lui ont servi de linceul."

Le 6 octobre 1880, le conseil de Princeville vendit cette bâtisse à M. P. H. Matte, pour la somme de \$2000.00.

Enfin, le 2 septembre 1884, la Fabrique de St-Eusèbe de Stanfold racheta de M. P. H. Matte, pour la même somme de \$2,000.00, la dite bâtisse, pour la convertir en un couvent dont la direction serait confiée aux Révérendes Sœurs de l'Assomption de Nicolet.

Celles-ci en devinrent propriétaires pour la somme de \$1400.00, le 30 décembre 1886.

Depuis leur arrivée à Princeville, en 1884, les Révérendes Sœurs de l'Assomption ont eu les sympathies et l'admiration de toutes les familles, et surtout des centaines d'élèves qui ont conservé le meilleur souvenir de leur "ALMA MATER."

QUATRIÈME CURÉ

MONSIEUR L'ABBÉ C.-F. BAILLARGEON.

A l'automne de 1874, M. l'abbé C.-F. Baillargeon prenait possession de la cure de St-Eusèbe de Stanfold, laissée vacante par la mort de M. l'abbé Narcisse Pelletier,

Miné par la maladie, épuisé par l'exercice d'un ministère laborieux, M. l'abbé C.-F. Baillargeon espérait recouvrer ses forces en jouissant du grand air de la

campagne. Il n'avait cependant rien perdu de son énergie, de son amour au travail et de son zèle pour le bien des âmes. M. Baillargeon fut un homme d'action, un vaillant distributeur de la parole de Dieu, un pasteur vigilant, un prêtre rempli de dévouement.

Mais il est une question qui a toujours été chère à son cœur : c'est l'instruction de la jeunesse. Si nous étions tentés d'en douter, nous n'aurions qu'à jeter les yeux sur Trois-Rivières et considérer les œuvres qu'il a accomplies en faveur de cette importante et noble cause.

Aussi, un de ses premiers soins, en arrivant à Stanfold, fut-il de procurer à la jeunesse de sa paroisse les avantages, la facilité d'acquérir ce grand bienfait d'une bonne et sainte éducation. Il ne laissa pas s'écouler un long temps sans se mettre à l'œuvre, sans aviser aux moyens de réaliser ce patriotique et religieux projet. Il s'agissait d'appeler ou des Frères ou des Sœurs à Stanfold, pour l'enseignement de la jeunesse. Un collège commercial était bien à souhaiter ; mais comme les Frères ne pourraient se charger que du soin des petits garçons, il fut résolu qu'on appellerait des Sœurs, parce que celles-ci s'occuperaient et des filles et des garçons.

Mais, pour exécuter cette œuvre, il y avait des obstacles assez sérieux à vaincre. L'échec subi au sujet du collège, quelques années auparavant, était de nature à en tenir un bon nombre dans la crainte, à faire des incrédules. M. Baillargeon était de taille à affronter et à surmonter tous les obstacles. Les difficultés d'une œuvre à accomplir n'ébranlaient nullement son courage ni sa volonté. Il savait par expérience qu'avec du travail, de l'énergie et de la persévérance on peut opérer des merveilles.

Il poursuivait ainsi son but, lorsque, par une disposition de la Divine Providence, la maison qui, jadis avait été bâtie pour un collège devint disponible.

M. Baillargeon comprit que le moment favorable était arrivé et qu'il fallait en profiter. Cette fois, le succès va couronner l'œuvre entreprise. Après plusieurs pourparlers avec messieurs les fabriciens, il fut décidé qu'on ferait l'acquisition de la maison en question, pour en faire un couvent, dont on confierait la direction aux Révérendes Sœurs de l'Assomption de Nicolet, lesquelles arrivèrent le 27 août 1884.

La première supérieure fut la Révérende Sœur Sainte-Marie. La fabrique, qui avait acheté l'ancien collège de M. P. H. Matte, le 2 septembre 1884, le revendit aux Révérendes Sœurs de l'Assomption, le 30 décembre 1886.

Deux ans après l'ouverture du couvent, M. l'abbé C. F. Baillargeon abandonnait l'exercice du saint ministère et prenait sa retraite dans le village de Princeville.

CINQUIÈME CURÉ

M. L'ABBÉ THOMAS ALEXIS L. DESAULNIERS

Le successeur de M. l'abbé C.-F. Baillargeon fut M. l'abbé Ths-A.-L. Desaulniers, curé de Saint-Bonaventure.

Monsieur le curé Desaulniers fit considérablement agrandir le presbytère, restaurer l'intérieur de l'église et l'enrichit de trois superbes cloches. La bénédiction de ce carillon eut lieu le 27 mai 1890. Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke et ancien curé de Stanfold, présida cette grande cérémonie. Mgr Gravel, évêque de Nicolet, était aussi présent, ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé et de laïques importants.

La première cloche pesait 1500 livres, la seconde, 1171 livres, et la troisième 950.

Ce carillon fut détruit dans l'incendie du 3 mars 1911.

SIXIÈME CURÉ

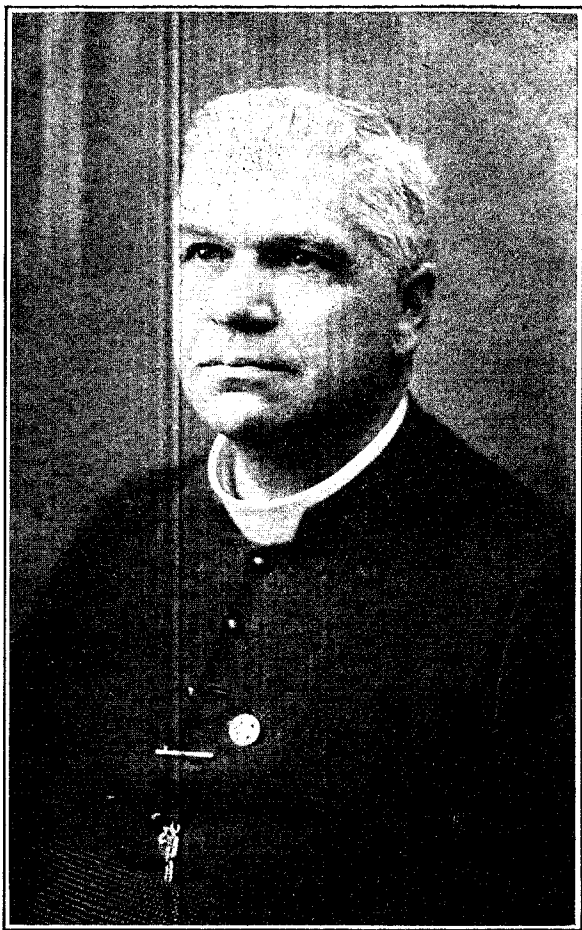
Le sixième curé de Saint-Eusèbe de Stanfold, le curé actuel (1914), est M. l'abbé F. Édouard Baril. Il fut nommé en mars 1907.

M. le curé Baril a fait construire une splendide église pour remplacer l'ancienne, incendiée le 3 mars 1911. Ce temple élevé à la gloire du Seigneur, un des plus beaux non seulement des Bois-Francs mais de tout le diocèse de Nicolet, redit bien hautement la générosité et l'esprit de foi des braves paroissiens de Stanfold et le zèle de son dévoué curé. Ce temple a été ouvert au culte pour la messe de minuit, le 25 décembre 1913. Il a 180 pieds de longueur et 64 de largeur. La hauteur des clochers est de 192 pieds. La bénédiction solennelle a été faite, le 16 janvier 1914, par Sa Grandeur Monsei-

gneur J.-S. H. Brunault, évêque de Nicolet, qui, la veille, avait présidé à la bénédiction d'un superbe carillon composé de quatre cloches.

L'abbé François-Edouard Baril, né à St-Pierre-les-Becquets, comté de Nicolet, le 12 octobre 1854, de Pierre Baril, cultivateur, et de Olive Tousignant, fit ses études à Nicolet et aux Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr Laflèche, le 18 décembre 1884. Vicaire à St-Médard de Warwick (1884-1885), à Drummondville (1885), encore à St-Médard de Warwick (1885-1886), à la cathédrale de Nicolet (1886-1887), au séminaire de Nicolet, professeur de philosophie (1887-1903), en même temps directeur des ecclésiastiques (1900-1903), curé de Notre-Dame de Pierreville (1903-1904), aumônier des Sœurs de l'Assomption, à Nicolet (1904-1907), curé de Stanfold depuis 1907.





M. L'ABBE F.-E. BARIL
Curé actuel de St-Eusèbe de Stanfold.

CHAPITRE XIII

SAINT-CALIXTE DE SOMERSET

EN Angleterre, Somerset est un comté sur le côté sud du canton de Bristol.

La paroisse a été placée, dit M. P.-G. Roy, sous le patronage de Saint-Calixte, en l'honneur de Mgr Calixte Marquis, un des missionnaires des Cantons de l'Est.

La paroisse de Saint-Calixte de Somerset fut érigée canoniquement le six juillet 1848 et civilement le 24 janvier 1853.

Le village de Plessisville, nommé ainsi à la suggestion de M. l'abbé Chs Trudelle, en mémoire de Mgr J. O. Plessis, évêque de Québec, fut incorporé le 27 avril 1855.

LE FONDATEUR DE SAINT-CALIXTE DE SOMERSET

Dans l'automne de 1835, un cultivateur, natif de la Baie-du-Febvre, du nom de Jean-Baptiste Lafond, époux de Maguerite Poirier, un sac de provisions sur le dos et une hache sur l'épaule, partait de Bulstrode, avec un de ses fils, pour chercher un établissement dans les cantons voisins. Après avoir traversé le canton de Stanfold, où quelques habitants étaient déjà établis, il s'arrêta sur le 30ème lot du 8ème rang de Somerset. Jusqu'au jour où

cet intrépide pionnier de la colonisation vint fixer sa tente dans ce vaste domaine de la nature, le bruit de la cognée ne s'était pas encore fait entendre dans cette forêt. Elle n'avait été visitée que par quelques rares chasseurs des paroisses du fleuve. Les animaux sauvages s'en disputaient l'empire et le chant des oiseaux, dont rien ne troublait les concerts harmonieux, seul en égayait les échos.

Lorsque, le premier soir de son arrivée, seul avec son fils, assis sur un tronc d'arbre, devant le feu qu'il venait d'allumer pour se réchauffer et préparer son frugal repas, il rêvait à son avenir, qu'aurait-il pensé de celui qui serait venu lui dire : " Brave homme, vous voilà seul en ce moment avec l'ennui, mais gardez-vous bien de vous laissez vaincre par son inséparable compagnon, le découragement. La pauvreté avec son hideux cortège de souffrances va bientôt, il est vrai, vous assaillir et chercher à vous faire regretter la démarche que vous venez de faire; les plus grandes privations attendent ceux qui vont suivre vos traces ; mais, avant longtemps, tout cela sera fini. Une superbe église sera construite sur les bords aujourd'hui inhabités de la petite rivière qui coule à quelques arpents d'ici; et autour de cette église seront groupées les maisons d'un grand et joli village." Il eût sans doute pris pour un rêve extravagant ces paroles alors incroyables, et cependant, avec le temps, ce rêve est devenu une réalité.

Dans le printemps suivant(1836), Lafond vint résider avec sa famille sur la terre qu'il avait commencé à défricher, et, dans le même temps, un autre colon, du nom

de Joseph Grondin, époux de Marie Coulombe, vint s'établir sur le lot 31.

Puis, à leur suite et presque simultanément, un bon nombre de nouveaux colons prirent des terres dans les 11^{ème}, 10^{ème}, 9^{ème} et 8^{ème} rangs. La plupart de ces colons venaient de St-Grégoire, de Bécancour et de Gentilly. Ils se fixèrent presque tous au sud-ouest de la rivière Blanche, tandis qu'au nord-est de la même rivière se placèrent ceux venant de St-Barthélemy, de St-Cuthbert et de quelques autres paroisses au nord du fleuve, comme les familles Laurendeau, Savoie, Comtois, McCraw. D'autres familles vinrent bientôt se joindre à ces premiers, en particulier MM. :

Narcisse Pepin, époux de Angèle Michel,
Jean Noël Darois, époux de Marie Grondin,
Toussaint Grondin, époux de Apolline Hébert,
Joseph Hébert, époux de Pélagie Gélinas,
Moïse Bourbeau dit Beauchesne, époux de Céleste

Grondin,

André Nadeau, époux de Rosalie Bourbeau dite Beauchesne,

Isaïe Boisvert, époux de Marie Pratte,

Siméon Marcoux, époux de Louise Hudon,

Auguste Dubé, époux de Deneige Garon,

Moïse Perrault, époux de Joseph Dorval,

François Bourbeau dit Beauchesne, époux de Rosalie

Poisson.

Peu de temps après l'arrivée des premiers colons, le capitaine Lupien, de Bécancour, fit bâtir sur le huitième lot du septième rang de Somerset une perlasserie, sur le

bord du petit ruisseau qui se trouve entre la station du chemin de fer et l'église.

La potasse et la perlasse, produits des cendres que les défricheurs retiraient en abondance des énormes bûches de bois-francs qu'ils livraient aux flammes, furent une des premières branches de commerce de nos cantons. Il n'est donc pas surprenant de voir que la première *institution* de Somerset ait été une perlasserie.

PREMIERS MISSIONNAIRES

Le premier prêtre qui pénétra dans le canton de Somerset, tout le monde l'admet, fut certainement M. Olivier Larue, curé de Gentilly. Une chose moins certaine, c'est la date de sa première mission. M. l'abbé Charles Trudelle, dans son ouvrage "Les Bois-Francs," parle de 1837. M. l'abbé C.-F. Baillargeon, dans ses "Notes sur Somerset et Stanfold," après une étude spéciale faite dans les registres de Gentilly, sur ce point, en vient à conclusion que M. Larue a fait sa première mission à Somerset en 1838, en même temps que sa première mission à Stanfold.

En effet, Stanfold ayant été colonisé trois ans avant Somerset, il est difficile de croire qu'une mission ait eu lieu à Somerset avant Stanfold. D'autant plus que le missionnaire venant de Gentilly devait nécessairement passer par Stanfold.

Dans cette première mission, M. Olivier Larue dit la messe dans la perlasserie de M. Lupien.

En continuant à examiner les registres de Gentilly, on voit que M. Olivier Larue était de nouveau à Somerset le 15 janvier 1839 et qu'il y fit deux baptêmes.

Le 6 décembre suivant, il y fait cinq baptêmes.

Lorsque M. Champoux eût achevé de bâtir son petit moulin à farine (autre établissement indispensable pour une colonie nouvelle), c'est là que la messe fut célébrée, jusqu'au printemps de 1841.

Mais tout cela ne pouvait convenir qu'en attendant mieux. Aussi, le 10 juin 1840, fut fixée par M. Larue la place d'une chapelle, sur un terrain agréablement situé, près des bords de la rivière Blanche, et le 12 juin 1840 fut béni le premier cimetière. Le même jour, un enfant, du nom de Joseph Grondin, eut le privilège non envié d'y être enterré le premier.

Le premier acte relatif à Somerset est le baptême sous condition, à Gentilly, par M. O. Larue, de Emélie, née le 14 avril 1838, fille de Narcisse Pépin et de Angèle Michel, le 26 décembre 1838.

Le second, c'est le mariage de Jean-Noël Darois, de Bécancour, et de Marie Grondin, de Somerset. Ce mariage eut lieu à Gentilly le 8 janvier 1839.

En février 1840, M. Denis Marcoux, alors vicaire à Gentilly et missionnaire des Bois-Francs, vint pour la première fois à Somerset. Il y revint en mars et en août de la même année.

En juin et juillet 1840, M. O. Larue visita lui-même les fidèles de Somerset. Il fit sa dernière mission en octobre 1840.

Du 26 décembre 1838 au 1er janvier 1840, les actes de baptêmes, mariages et sépultures de Somerset sont

consignés dans les registres de la paroisse de Gentilly ou au Greffe des Trois-Rivières. De janvier 1840 à décembre 1844, ces différents actes sont inscrits dans les registres de Somerset, ou au Greffe d'Arthabaska, sous la dénomination : Registres pour les missions catholiques des Townships de Blandford, etc.

M. L'ABBÉ CLOVIS GAGNON

PREMIER MISSIONNAIRE RÉSIDANT DANS LES BOIS-FRANCS

A l'automne de 1840, les vœux des premiers colons des Bois-Francis furent comblés par l'arrivée de M. l'abbé Clovis Gagnon à Somerset. Nommé missionnaire des Bois-Francis, en septembre 1840, M. C. Gagnon ne résida réellement à Somerset qu'en décembre. Du 9 octobre au 30 novembre 1840, M. l'abbé C. Gagnon demeura à Gentilly, où il signe dans les registres comme vicaire. M. l'abbé C. Gagnon fut donc le premier prêtre résidant dans les Bois-Francis, à Plessisville.

Voilà ce qui a valu à Plessisville le titre de métropole des Bois-Francis, qui lui fut décerné par Monseigneur Signay.

M. C. Gagnon était chargé de la desserte des Bois-Francis, c'est-à-dire Warwick, Bulstrode, St-Christophe, St-Norbert, Stanfold, Blandford, Somerset.

Il fallait un homme d'un courage et d'une vigueur plus qu'ordinaires pour supporter les fatigues d'un si pé-

nible apostolat et porter les secours de la religion aux fidèles confiés à ses soins, disséminés sur une étendue de plus de douze lieues. M. Gagnon possédait ces qualités. Le souvenir des courses pénibles de ce premier missionnaire des Bois-Francs est encore gravé dans la mémoire des anciens habitants de ces cantons. Il avait à parcourir un territoire immense. Il y avait alors des chemins si peu praticables, qu'il ne pouvait le plus souvent aller administrer les malades et dire la messe dans les missions qu'il avait fondées, qu'à pied ou à cheval. Bien des fois, pour aller à la mission de la rivière Bécancour, il eut à passer la savane de Stanfold, si célèbre par son mauvais état. Quelquefois même il ne craignit pas de la traverser pendant la nuit. Celui qui l'aurait rencontré alors dans cette forêt, son bréviaire suspendu au cou, un bâton dans une main et une torche dans l'autre, aurait bien reconnu le vrai missionnaire.

A peine M. C. Gagnon fut-il installé à Somerset, qu'il s'occupa de la construction de la chapelle, pour laquelle les colons avaient déjà amené du bois dans le cours de l'été, et dont les mansardes devaient lui servir de résidence. Mais il ne put y célébrer la messe que le neuf mai suivant. Pendant tout l'hiver, il avait été obligé de la dire au moulin Champoux, où lui-même se retirait.

Pour gérer les affaires de la chapelle, on élut, en 1841, trois syndics : François Leblanc, Norbert Savoie et Pierre Richard, qui furent aussi les trois premiers marguilliers de la paroisse. Le premier chantre fut M. Joseph Déry et le premier bedeau M. J. B. Cyr, qui fut revêtu de sa charge en 1841. Avant ce temps, quand

quelqu'un mourait, les parents ou amis faisaient faire la fosse et autres choses nécessaires.

Mais un bedeau sans cloche ! c'est un vrai sinécuriste. Les échos de Somerset n'avaient jusque-là que répété les sons du porte-voix lorsque, dans le mois de janvier 1844, fut bénite par M. Dion, curé de Bécancour, la première cloche que l'on ait entendue dans Somerset. Le parrain fut M. Augustin Lamothe et la marraine Mme Pierre Prince, née Marguerite Pratte, de Stanfold. Elle reçut au baptême le nom de Marguerite. L'inauguration que l'on en fit, au sommet d'une chèvre, première demeure ordinaire d'une cloche dans les lieux nouvellement habités, fut une véritable fête pour la paroisse : ils rappellent de si doux souvenirs aux colons les sons de la cloche paroissiale !

L'année même de l'arrivée de M. Gagnon, 1840, vint s'établir dans la paroisse le notaire Olivier Cormier, de Bécancour, et l'année suivante, 1841, le docteur Joseph Bettez, de Yamachiche(1). Ce fut le notaire Cormier qui, le premier, ouvrit une école dans une petite maison située devant l'église, au lieu même où l'on a construit un superbe couvent, dirigé par les Révérendes Sœurs de la Charité.

Le premier marchand établi à Somerset fut M. Pierre-Célestin Bourk, de St-Grégoire, en société avec son beau-frère, du nom de Blanchard ; le second fut Charles Prince, premier juge de paix de la paroisse.

Le nombre toujours croissant des habitants ne per-

(1) Monsieur le docteur Joseph Bettez est décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 3 novembre 1907, à l'âge de 91 ans. Il a été inhumé à Plessisville le 8 du même mois.

mettant plus à M. Gagnon de desservir seul tous les Bois-Francis, cette vaste mission fut partagée, en octobre 1844. M. Gagnon alla résider à Arthabaska (nom par lequel les anciens désignaient la paroisse actuelle de Saint-Norbert), et fut remplacé à Somerset par M. Charles Édouard Bélanger.

M. Bélanger était d'une énergie et d'une activité bien propres à continuer l'œuvre de son prédécesseur.

Il s'occupait activement avec ses paroissiens à tirer le bois de la forêt, pour bâtir une chapelle, lorsque la divine Providence, par un de ces coups que nous devons adorer en silence, mit un terme à la vie d'un ministre du sanctuaire qui semblait n'avoir fait que les premiers essais de sa course apostolique, le 24 novembre 1845.

M. L'ABBÉ EDOUARD DUFOUR

A M. C.-E. Bélanger succéda M. l'abbé Édouard Dufour, qui fut missionnaire de Somerset et de Sainte-Julie de 1845 à 1850, et de Stanfold et de Blandford, de 1845 à 1848. M. l'abbé Édouard Dufour arriva à Somerset le 20 décembre 1845 et en repartit en septembre 1850.

M. L'ABBÉ C. TRUELLE

PREMIER CURÉ DE ST-CALIXTE DE SOMERSET

M. l'abbé Charles Truelle, le premier des historiens des Bois-Francis, fut nommé curé du Saint-Calixte le 16

septembre 1850, par Monseigneur P.-F. Turgeon, évêque de Sidyme, coadjuteur de l'archevêque de Québec. Il prit possession de sa cure le 1er octobre suivant. Jusqu'en 1854, M. l'abbé C. Trudelle eut aussi à faire la desserte de la partie du canton de Somerset non comprise dans la paroisse de Saint-Calixte, de la partie nord du canton d'Halifax, des canadiens du canton d'Inverness résidant à l'ouest de la Rivière du même nom et de Sainte-Julie de la Rivière Noire.

Les 23, 24 et 25 juillet 1852 eut lieu à Somerset la première visite épiscopale faite dans les Bois-Francis. Mgr Turgeon, archevêque de Québec, était accompagné de M. James Nelligan, chapelain de l'église St-Patrice de Québec, de M. Pierre Henry Harkin, de l'archevêché de Québec, et de son secrétaire, M. Léandre Hamelin. Il donna la confirmation à 463 personnes. Dans son discours d'entrée Monseigneur, voyant la chapelle littéralement bondée par les colons de Somerset et de Stanfold, suant à grosses gouttes et étouffant de chaleur, leur dit qu'ils étaient comme dans un four, qu'il était temps de penser à agrandir ou à bâtir en neuf.

Le six juin 1844, une requête avait été signée par 143 habitants de Somerset et présentée à Mgr Signay, demandant de bâtir une église ou bien d'agrandir la première chapelle. Après différentes discussions, il fut décidé de bâtir à neuf, que l'église n'aurait pas moins de 120 pieds de longueur et 45 pieds de largeur, sur une hauteur d'au moins 25 pieds.

Le 2 mars 1853, Mgr P.-F. Turgeon, archevêque de Québec, en réponse à la requête des francs-tenanciers de Somerset en date du 6 juin 1844, émit un décret per-

mettant la construction d'une église et sacristie en pierre, à 50 pieds environ au sud-ouest de la chapelle.

Le 4 mai 1853 eut lieu l'élection de sept syndics pour la dite construction. La confirmation de cette élection est datée du 27 mai 1853. Les Syndics élus alors furent : MM. François Poudrier, Jean Baptiste Mercure, Pierre Laurendeau, Joseph Descôteaux, Moïse Provencher, Alexis Marcotte et Pantaléon Cormier. La répartition faite le 6 mars 1854, au montant de \$2,833.68, fut homologuée le 12 mai 1854.

Mais les premières fondations de cette église ne furent jetées qu'en 1854, le dix juillet, sous l'administration de M. l'abbé Chs Trudelle. La bénédiction de la pierre angulaire de cette église fut faite le 10 juillet 1854 par M. Narcisse Pelletier, curé de Stanfold.

Le dimanche 21 septembre 1856 fut chantée par M. C. Trudelle la dernière messe dans la chapelle.

Le mardi 23 septembre, M. l'abbé C. Trudelle disait la dernière messe basse dans cette même chapelle.

Le mercredi 24 septembre 1856, M. Joseph Auclair, curé de Québec, faisait la bénédiction solennelle de la nouvelle église.

Dimanche, 28 septembre 1856, M. C. Trudelle chantait la première messe dans l'église; ce fut en même temps la dernière qu'il chanta comme curé de St-Calixte de Somerset.

Le 29 septembre 1856, M. Chs. Trudelle laissa Somerset pour la Baie Saint-Paul et eut pour successeur M. l'abbé Joseph Matte.

M. L'ABBÉ JOSEPH MATTE

DEUXIÈME CURÉ DE SAINT-CALIXTE DE SOMERSET

Monsieur Joseph Matte fut nommé curé de St-Calixte de Somerset le 24 septembre 1856, par Mgr C.-F. Baillargeon, évêque de Tloa et coadjuteur de l'archevêque de Québec.

Monsieur Joseph Matte fit exécuter plusieurs travaux assez importants à l'intérieur de l'église, pour la somme de deux cents louis. L'entrepreneur fut M. Gédéon Leblanc, architecte. Monsieur Jos. Matte mourut à Somerset le 18 août 1866.

M. L'ABBÉ DAMASE MATTE

TROISIÈME CURÉ

Il fut remplacé par son frère M. l'abbé Damase Matte. Monsieur Damase Matte fut nommé curé de St-Calixte de Somerset le 19 août 1866, par Mgr C.-F. Baillargeon, évêque de Tloa et coadjuteur de Mgr l'archevêque de Québec.

Le 5 octobre 1868, Mgr C.-F. Baillargeon décréta la construction d'un nouveau presbytère devant être bâti à la place de l'ancien et avoir 39 pieds de largeur et 14 de hauteur.

Le 1er décembre 1868, sept syndics furent élus pour la construction de ces travaux : MM. Charles Cormier, sénateur, Isaïe Lacerte, Grégoire Lafontaine, Thomas Kelly, Joseph Lambert, J.-Baptiste Bourret et Joseph Demers. A une assemblée de fabrique tenue le 4 mars 1877, il fut décidé d'acheter un orgue. Mgr E.-A. Taschereau, archevêque de Québec, approuva cette résolution le 6 mars suivant

Le 16 novembre 1882 eut lieu la bénédiction solennelle de trois cloches par M. E. Dufour, curé de St-Roch des Aulnaies et ancien curé de St-Calixte. La messe en ce jour fut dite par M. Charles Trudelle, supérieur du collège Ste-Anne de la Pocatière, et le sermon fut donné par M. C.-F. Baillargeon, curé de Stanfold.

La première cloche, du poids de 1500 livres, reçut les noms de Marie-Joseph, la seconde, du poids de 1000 livres, nommée Anne ; la troisième, pesant 700 livres, eut pour nom Calixte.

Ces cloches furent détruites dans la grande incendie du 16 mai 1885. La deuxième cependant put être réparée et servit jusqu'en juin 1887.

En même temps périt la première cloche de St-Calixte de Somerset, laquelle pesait 325 livres et avait été bénite en 1844.

L'incendie du 16 mai 1885 consuma complètement la deuxième église de Somerset, érigée en 1854 par M. Charles Trudelle.

Presque tout le village de Plessisville devint la proie des flammes, sauf quelques maisons qui furent épargnées.

En 1886 furent jetées les fondations d'une nouvelle église en pierre, laquelle devait avoir 151 pieds de lon-

gueur, 60 pieds de largeur, et une sacristie de 62 pieds par 44.

Le 18 septembre 1887, M. P.-P. Dubé, curé de Ste-Julie de Somerset, fit la bénédiction d'une cloche du poids de 490 livres. On lui donna les noms de Pascal-Prudent-Antoine.

Elle fut installée dans le petit clocher de l'Eglise.

Le 28 décembre 1887, M. Charles Richard, curé de Ste-Sophie d'Halifax, fit la bénédiction de la nouvelle église, commencée en 1886, et y dit la première messe.

La veille, le 27 décembre 1887, M. Louis Marceau, vicaire à Somerset, avait dit la dernière messe dans la chapelle temporaire.

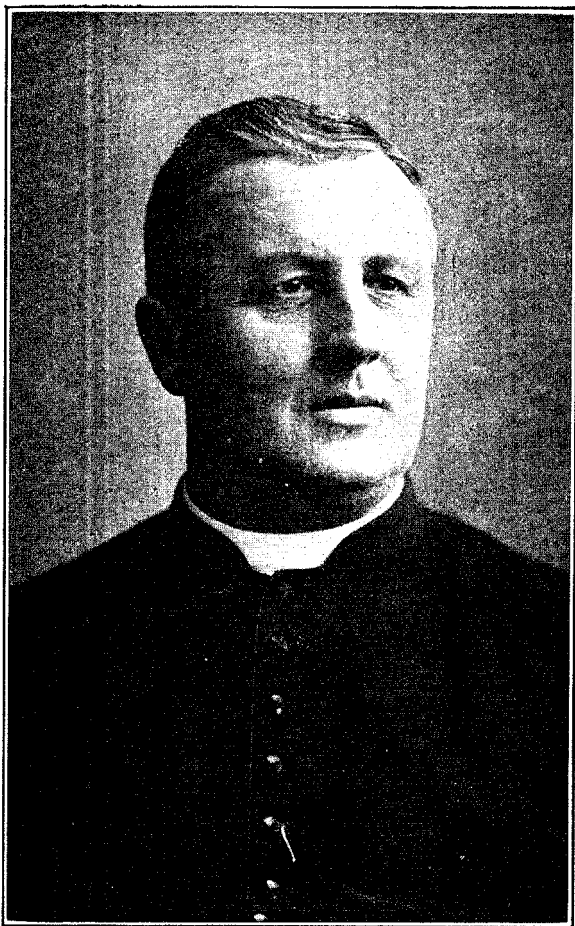
Le 28 février 1898, cette église, qui venait à peine d'être terminée, eut le même sort que la précédente : elle devint la proie des flammes.

A l'automne de 1898, M. Damase Matte, devenu vieux, malade, fatigué par cette dernière épreuve, prit la résolution d'abandonner la cure de St-Calixte de Somerset.

Il se retira à l'Hospice de St-Joseph de Lévis, où il mourut le 5 mars 1904. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de St-Calixte de Somerset, où il avait été curé pendant trente-deux ans.

Son successeur fut M. l'abbé A.-M.-H Vaillancourt, le curé actuel (1914).

L'abbé Arthur Marie Hilaire Vaillancourt, né à St-Roch de Québec le 26 juillet 1857, de Charles Vaillancourt, commis, et de Louise-Gamelin Launière, fit ses études à Québec, où il fut ordonné par le cardinal Taschereau le 22 mai 1881. Vicaire à St-Jean Deschail-



M. L'ABBE A.-M.-H. VAILLANCOURT

Curé actuel de St-Calixte de Somerset

lons (1881-1882) ; à St-Pascal (1882-1885) ; à St-Jean-Baptiste de Québec (1885-1887) ; à la Basilique de Québec (1887-1893) ; à ce dernier poste il a été desservant en titre, de décembre 1891 à juin 1892, curé de L'Ange-Gardien de Montmorency (1893-1898) ; depuis 1898 curé de Plessisville, où il a bâti un couvent en 1901-1902, et une église de 1898 à 1902.

DEUX VICTIMES

MORT TRAGIQUE DE M. L'ABBÉ C.-E. BÉLANGER ET DE
SON COMPAGNON AMBROISE PEPIN.

M. Charles-Edouard Bélanger avait passé quatorze mois sur la terre de Somerset, de Stanfold et de Blandford, continuant la vie d'abnégation et de sacrifice qu'avait menée pendant quatre ans son prédécesseur, M. Clovis Gagnon. Il se multipliait dans l'intérêt des ouailles confiées à sa sollicitude paternelle ; il trouvait dans son large cœur les moyens de pourvoir tous les jours aux besoins nombreux de son troupeau, disséminé sur une vaste étendue de terrain. Ses courses, peut-être quelques fois moins longues que celles de M. Gagnon, n'en étaient pas moins pénibles.

Il lui fallait donner la mission tantôt à Stanfold, en trois endroits différents, tantôt à Blandford, et alors il était obligé de traverser l'affreuse savane de Stanfold, si redoutée des plus intrépides marcheurs, et où il devait trouver la mort. Il était donc écrit que la colonie des

Bois-Francis n'arriverait à son entier développement qu'en passant par les épreuves les plus cruelles. En effet, à peine M. C-E. Bélanger avait-il fait ses premières armes dans la nouvelle carrière ouverte à son zèle, que la Divine Providence mit fin à la vie de ce dévoué et vaillant ministre du sanctuaire.

C'était un Dimanche, le 23 novembre 1845. Un vent violent soufflait du nord-est; une neige épaisse tombait à gros flocons, et de temps en temps elle faisait place à une pluie battante et froide, comme elles le sont presque toutes à cette époque de l'année. C'était un temps affreux, une vraie tempête, et tout faisait présager une nuit terriblement désagréable et orageuse.

M. Bélanger venait de terminer dans la modeste chapelle de Somerset les vêpres qu'il avait chantées d'une voix plus harmonieuse et plus vibrante que jamais. A la distance qui nous sépare de lui, il ne nous est pas possible de ne pas nous rappeler le cygne qui jamais ne fait entendre de chant plus mélodieux et plus ravissant que lorsqu'il se sent aux approches de la mort.

Une affaire importante l'appelait à St-Louis-de-Blandford. M. Jacques Dion, un des colons de Blandford, avait concédé à un prix nominal aux Messieurs constituant la corporation scolaire de Blandford, un lopin de terre pour y construire une maison d'école. Les désignations de ce terrain avaient été données de vive voix et incorrectement, et, par conséquent, l'acte de cette cession, dressé par M. le notaire Olivier Cormier, pouvait amener quelques difficultés. M. Bélanger avait un bon cœur, un caractère doux, et était pardessus toute chose un homme d'ordre. Comme les commissaires

d'écoles de Blandford étaient sur le point de bâtir, M. Bélanger craignait que ce manque d'informations exactes des limites de ce terrain n'entraînât plus tard quelques misères. Il voulut se faire accompagner par M. le notaire Cormier pour régler cette affaire. Après les vêpres M. Bélanger fit un baptême. Sur son chemin, il entra dans la maison d'un colon nommé Jean-Simon Marchand, où il célébra un mariage dont les parties contractantes étaient Isaïe Boulé et Marianne Marchand. Tout cela retarda M. Bélanger, qui n'arriva à Stanfold qu'à trois heures et demie de l'après-midi.

Pour traverser la savane, M. Bélanger s'était, en outre de M. le notaire Cormier, assuré des secours d'un autre compagnon en la personne de Ambroise Pepin, deux hommes robustes et courageux, habitués à ces marches pénibles, et qui avaient déjà fait plusieurs fois ce trajet difficile et périlleux. Nos trois voyageurs entrèrent dans la maison de Pierre Richard pour se reposer, et là ils trouvèrent MM. Narcisse Gaudet et Moïse Provencher, deux habitants de Somerset, qui les avaient devancés et qui se proposaient de descendre, le lendemain matin, à Gentilly. Ils firent tout en leur possible pour les déterminer à les suivre : ce fut peine perdue.

M. Pierre Richard, M. Louis Richard et quelques autres colons présents essayèrent de détourner M. Bélanger et ses deux compagnons de leur projet. On leur représenta qu'il n'était pas prudent de s'aventurer dans la savane à une heure aussi avancée de la journée et par un temps si mauvais. Ces avis étaient assurément marqués au coin de la prudence. Rien cependant ne put arrêter le courageux missionnaire. M. C-E. Bélanger

avait quatre mariages à faire le mardi suivant, à Somerset ; il voulait être de retour chez lui le lundi soir. Nos trois voyageurs s'enfoncent donc dans la savane, en suivant avec toute la diligence possible le sentier boueux tracé par les piétons. On se flattait de pouvoir arriver avant la nuit à une maison située au milieu de la savane et tenue par M. Joseph Grondin. Ce brave homme était connu dans les Bois-Francis sous le nom de *Bonhomme Grondin*. Grondin habitait une maison de 24 pieds sur 18, sur les bords de la rivière Blanche, du côté nord. Cette maison avait été construite par un nommé Joseph Héon, de St-Grégoire, qui l'habita environ un an et la vendit ensuite à Grondin, qui en avait fait, en ces temps-là, un poste pour la commodité des voyageurs. C'est là que croyaient arriver de jour M. Bélanger et ses deux compagnons ; mais ils s'étaient grandement trompés dans leur calcul.

La nuit, mais une nuit affreusement obscure, les surprit au moment où ils atteignaient la *Butte-Ronde*. Cette Butte-Ronde, où les voyageurs s'arrêtaient pour se remettre de leurs fatigues, était une petite élévation de terrain bordée de grosse pruches, à mi-chemin entre le village de Standfold et la demeure de Grondin. Rendus à cet endroit, nos voyageurs comprirent qu'il leur fallait une lumière pour guider leurs pas à travers ces marais où ils enfonçaient à tout instant, et d'où ils avaient mille et mille difficultés à se retirer. M. le notaire Cormier avait un paquet d'allumettes sur lui, et ils voulurent allumer la chandelle de leur fanal. Ils étaient tous trois mouillés jusqu'aux os, tous les objets qui les environnaient l'étaient aussi ; une seule allumette prit

feu et, par un nouveau surcroît de malheur, la mèche de la chandelle de leur fanal était si imprégnée d'humidité, qu'il fut impossible de la faire prendre. Tout espoir était perdu, et nos voyageurs comprirent qu'il n'y avait pour eux aucun moyen de se procurer la lumière qui les eût sauvés dans une position si critique. On tint alors conseil et on décida de continuer la marche jusqu'à la demeure de Grondin.

Nos voyageurs furent terriblement affligés de ce contre-temps fâcheux; cependant, reprenant leur courage, ils poursuivirent résolument leur course. Ils enfonçaient à tout moment dans des marais profonds, et ces chutes souvent répétées épuisaient leurs forces. Une faim dévorante les pressait et ils n'avaient rien pour se reconforter. Leurs jambes étaient meurtries et ensanglantées, et M. Bélanger se plaignait fortement des souffrances qu'il éprouvait à la jambe droite, par suite d'une blessure qu'il s'était faite quelques jours auparavant. Cependant, ils n'avaient plus que quelques arpents à franchir avant d'atteindre la maison de Grondin, quand ils se trouvèrent en face d'un marécage affreux qu'ils voulurent éviter. Les épaisses ténèbres de la nuit les enveloppaient de toutes parts, et, sans s'en douter, ils doublèrent ce marais et prirent la voie qui les ramenait au village de Stanfold.

Ils étaient épuisés de fatigue, tout mouillés, tout glacés, tout couverts de boue, et évidemment les forces physiques ne leur permettraient pas de parcourir une seconde fois et tout de suite la même longueur de chemin. Ils étaient complètement écartés, ils revenaient sur leurs pas, tout en croyant arriver à la demeure de Grondin.

Au milieu de l'obscurité de la nuit, nos voyageurs repassèrent, sans la remarquer, la Butte Ronde où ils s'étaient reposés quelque temps auparavant et où ils avaient essayé vainement de se procurer la lumière. A peine avaient-ils franchi quelques arpents en-deçà de cet endroit, que M. Ambroise Pepin, tourmenté par la faim et épuisé, tomba au pied d'un arbre, en déclarant à ses compagnons qu'il lui était impossible de marcher davantage. M. le notaire Cormier enleva les chaussures à Ambroise Pepin, assécha ses bas du mieux qu'il put et tenta de le remettre sur pied. La chose fut impossible ; Pepin était rendu au bout de ses forces et complètement découragé. Ses deux compagnons essayèrent de lui remonter le moral, en lui disant qu'ils arrivaient au poste tenu par Grondin et qu'ils lui enverraient tout de suite du secours. Ambroise Pepin, se voyant livré à lui-même dans une position si périlleuse, laissa échapper quelques paroles de plainte et entrecoupées de sanglots. Il avait, le pauvre malheureux, le pressentiment du triste sort qui l'attendait.

M. Bélanger et M. le notaire Cormier, la tristesse au cœur en voyant tomber leur compagnon de route, et dans la pensée qu'un pareil malheur pouvait leur arriver, continuèrent cependant leur marche.

Ils avaient fait une quinzaine d'arpents, lorsque M. Bélanger déclara à son tour qu'il ne pouvait aller plus loin ; il s'assit au pied d'un cèdre. M. Cormier, en s'entretenant avec M. Bélanger, tourna le dos au village de Stanfold, reprit le chemin qui le menait chez Grondin, doubla une seconde fois le marais, revint sur ses pas,

passa à côté de Pepin qu'il ne vit pas et vint tomber sur M. Bélanger.

Après plusieurs heures de marche, M. Cormier se trouvait au même point qu'à son départ. M. Bélanger pouvait encore parler, mais sa voix était bien affaiblie. M. Cormier, effrayé de la situation de ses deux compagnons, fit un effort suprême et continua sa route, convaincu qu'il arrivait chez Grondin et qu'il obtiendrait un prompt secours. Il était complètement écarté et revenait vers le village. Il fit quelques arpents et alors il tomba dans une *barbotière*, d'où il ne put se retirer qu'après des efforts surhumains. Et il se laissa choir sur une petite élévation. Il perdit tout sentiment et resta dans cette position.

Cependant la mort faisait son œuvre. Ambroise Pepin, le premier, et M. Bélanger, le second, lui avaient payé leur tribut. Le notaire Cormier allait bientôt tomber sous ses coups, lorsque la lumière du jour commença à paraître.

MM. Narcisse Gaudet et Moïse Provencher, qui avaient passé la nuit chez M. Pierre Richard, prirent le chemin de la savane le lendemain au matin, à la pointe du jour. Après avoir franchi une trentaine d'arpents, ils remarquèrent, un peu à côté de la voie suivie par les voyageurs, quelque chose de noir qui semblait remuer un peu. Ils crurent d'abord que c'était un ours et il firent un détour pour l'éviter. Soupçonnant tout à coup qu'un malheur pouvait être arrivé aux trois voyageurs de la veille, ils résolurent de se rendre compte de la chose, et ils ne furent pas longtemps sans reconnaître le notaire Cormier, dont tous les membres étaient raidis par le froid, mais qui respirait

encore et luttait énergiquement contre la mort. Que faire ? Ils ne pouvaient lui donner aucun secours et il leur était impossible de songer à ramener à eux seuls au village ce pauvre infortuné. Narcisse Gaudet se charge de garder le notaire et Moïse Provencher court au village de Stanfold donner l'alarme. Aussitôt une quinzaine d'hommes s'organisent, se munissent de haches et de cordes et s'élancent à pas précipités vers le lieu du sinistre. Pendant ce temps, on envoie chercher en toute vitesse M. Clovis Gagnon, missionnaire de St-Norbert d'Arthabaska et M. le docteur Joseph Bettez, de Somerset. Cette triste nouvelle se répand partout ; elle vole de bouche en bouche, et les colons de Stanfold et de Somerset se rendent en toute hâte au village, la consternation peinte sur la figure. Les hommes qui s'étaient enfoncés dans la savane arrivèrent bientôt auprès du notaire Cormier. Ils ébranchèrent quelques petites épinettes, les lièrent solidement à l'aide de cordes, en firent une espèce de brancard sur lequel ils placèrent M. Cormier, puis quatre hommes le ramenèrent au village et le déposèrent dans la maison de M. Pierre Richard. Grâce aux soins habiles du Dr Bettez, M. Cormier revint à la connaissance, à deux heures de l'après-midi.

Après avoir protégé du mieux possible M. Cormier, les hommes pénétrèrent plus avant dans le chemin de la savane, où ils trouvèrent M. Bélanger assis, le dos appuyé contre un cèdre, le bras droit accoudé sur une épinette renversée par le vent et qui traversait le chemin ; sa tête reposait doucement dans sa main et il paraissait sommeiller. On eut une lueur d'espérance ; on crut un instant qu'il était encore vivant. Cet espoir fut de

courte durée, car en l'approchant on découvrit qu'il avait cessé de vivre depuis quelque temps. Un peu plus loin gisait Ambroise Pepin, dont tous les membres froids et raides annonçaient qu'il était mort depuis plusieurs heures. On transporta au village ces deux corps sur des brancards faits pour la circonstance. Celui de M. Bélanger fut exposé dans la maison de M. Pierre Prince et celui de M. Ambroise Pepin dans celle de M. le notaire François-Xavier Pratte.

Cette mort inattendue et si cruelle du bon et généreux missionnaire de ces Cantons fut pour les colons de Stanfold, de Blandford et de Somerset, un véritable coup de foudre. Une émotion profonde avait gagné tous les cœurs et les larmes abondantes, versées indistinctement par les hommes, les femmes et les enfants, disaient éloquemment combien on avait su apprécier les belles qualités de l'esprit et du cœur de M. Bélanger. Ce fut un deuil général pour toute la colonie.

Dans l'après-midi du même jour, les habitants de Somerset, abattus par la douleur et en proie au découragement le plus complet, ramenèrent en leur paroisse les corps de ces deux héroïques victimes. Trois jours après, les colons de Somerset, au milieu d'un grand concours de personnes venues de toute parts, déposaient dans le cimetière de leur paroisse les dépouilles mortelles de M. Charles-Edouard Bélanger et de M. Ambroise Pepin.

Extrait mortuaire de M. Bélanger et enquête authentique tenue sur son corps :

“ Le vingt-sept novembre mil-huit-cent-quarante-cinq, nous missionnaire soussigné avons inhumé dans le cimetière de St-Calixte de Somerset le corps de Messire

Charles-Edouard Bélanger, missionnaire de Somerset, décédé le vingt-quatre, accidentellement, comme il appert par l'acte du juré ci-joint, âgé de trente deux ans et deux mois.

(Signé) ADOLPHE DUPUIS, PTRE.

CHARLES PRINCE,

PIERRE CÉLESTIN POUDRIER,

FRANÇOIS POUDRIER,

CLOVIS GAGNON, PTRE."

"Enquête authentique faite et tenue de la part de Notre-Souveraine Dame la Reine, dans le township de Somerset, dans le comté de Mégantic, dans le dit district de Québec, le vingt-sixième jour du mois de novembre de l'année mil-huit-cent-quarante-cinq, dans la même année du règne de Sa Majesté la Reine Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande, Défenseur de la foi, par devant Nous, Joseph-Louis Héon, à la vue et sur l'inspection du corps du Révérend Charles-Edouard Bélanger, prêtre et missionnaire du township de Somerset et autres lieux, alors et gisant mort, sous le serment de Messieurs Charles Prince, P.-C. Bourke, Louis Richard, Victor Chabot, J.-B. Mercure, F.-B. Cormier, hommes bons et qualifiés du lieu susdit, notables dûment choisis, lesquels, ayant prêté serment, et étant chargés de s'enquérir de la part de Notre dite Souveraine Dame la Reine, quand, où, comment et de quelle manière est mort le dit Messire Charles-Edouard Bélanger, résidant dans le dit canton de Somerset, déclarent que le dit Messire Charles-Edouard Bélanger a été trouvé mort, le vingt-quatre du présent mois, dans le chemin de la savane, dans le township de Stanfold,

dans le comté de Drummond, dans le district des Trois-Rivières, où il est décédé le matin du dit jour, de bonne heure après minuit, après s'être égaré dans la dite savane, de fatigue, de froid et de lassitude, et les dits Jurés disent qu'il est mort de cette manière et non autrement.

En foi de quoi le dit Joseph Louis Héon, Capitaine de Milice, a signé et a apposé à cette enquête les seings et sceaux, les jours et an susdits.

(Signé) JOSEPH LOUIS HÉON,
Capitaine de Milice."

Ambroise Pepin, compagnon de route de M. Bélanger, était âgé de quarante-deux ans.

M. le notaire Olivier Cormier, trois jours après cette catastrophe qui le mit à deux doigts de la mort, put se rendre à sa maison, située en face de l'ancienne chapelle de Somerset, à l'endroit même où est construit le couvent. Le matin de ce même jour, il vit, de la fenêtre de sa demeure, transporter à l'église les corps de MM. Charles-Edouard Bélanger et d'Ambroise Pepin. Cette vue l'affecta vivement et il fut terriblement impressionné par la pensée qu'il allait bientôt mourir.

Il tomba et demeura pendant trois mois dans une prostration affreuse, la tête fatiguée, faisant une diète sévère, croyant à tout instant entendre sonner sa dernière heure. Au bout de ce temps, voyant qu'il ne pouvait triompher de sa maladie, il changea de lui-même son régime de vie. Il se mit à voyager sur sa terre et à charroyer son bois de chauffage. La fatigue de tous les jours eut pour effet de ramener chez lui le sommeil ; et la distraction se mettant de la douce partie, il redevint en

peu de semaines ce qu'il était auparavant, fort, robuste, pouvant se livrer aussi facilement aux travaux de la plume qu'à ceux des bras. On l'avouera, M. Cormier était d'une constitution fortement trempée pour avoir pu échapper à pareil désastre. C'est lui-même qui à raconté à M. l'abbé C-F. Baillargeon, dans tous leurs détails, les évènements qui se sont passés en la triste nuit du 23 novembre 1845.

M. le notaire Olivier Cormier mourut à Somerset le 2 octobre 1889, âgé de 72 ans.

J'ai voulu voir de mes propres yeux, dit M. C.-F. Baillargeon, dans ses Notes, l'endroit de la savane où est mort M. Bélanger. J'ai requis à cet effet les services de M. Jérémie Demers, reconnu habile coureur des bois, de MM. Clovis et Adrien Leclerc, et, le 12 juin 1887, après les vêpres, nous nous sommes tous quatre transportés sur les lieux. Pour y arriver, nous avons suivi le chemin entre le cordon des septième et huitième rangs jusqu'à la terre de M. Clovis Leclerc. Sur cette terre, nous avons parcouru cinq arpents de désert en profondeur et sur le sens des lignes, puis deux arpents de grand bois, et nous sommes alors tombés dans le chemin de la savane, que nous avons suivi environ quatre arpents avant de rencontrer l'arbre que nous cherchions.

L'arbre que nous désirions examiner est un gros cèdre dont on a équarri dans le temps une face et sur laquelle on a écrit quelques mots avec de la *Sanguine*. J'ai fait pratiquer une entaille sur ce cèdre et enlever la partie où se trouvaient les mots écrits, pour en faire, à l'aide d'une loupe, une étude plus minutieuse. Plusieurs de ces lettres étaient effacées, mais le temps en a respecté

assez pour me permettre de lire cette inscription comme suit : " Ambroise Pepin et Messire Édouard Bélanger décédés le 23 novembre mil-huit-cent-quarante-cinq."

A la distance assez longue qui nous sépare de cet événement, dans un temps de terrible sécheresse, alors que le ciel n'avait pas donné une seule goutte d'eau à la terre depuis deux mois, malgré de grands défrichements de terre faits dans les environs de la savane, le chemin était encore en certains endroits si imprégné d'eau, qu'on sentait l'humidité à travers les plus épaisses chaussures que nous avons choisies pour la circonstance, et ce fait à lui seul suffit pour nous donner une idée de ce qu'était le chemin de la savane à l'époque de la mort de M. Bélanger.

Ainsi, ayant tout vu et tout examiné soigneusement de mes yeux, je puis écrire que M. Charles-Édouard Bélanger, missionnaire de Somerset, de Stanfold et de Blandford, est mort le 24 novembre 1845, au milieu de la nuit, dans la savane de Stanfold, sur le quinzième lot du septième rang, sur la terre défrichée par M. Louis Leclerc *senior*, sur la partie occupée aujourd'hui par M. Adrien Leclerc, à neuf arpents du chemin tracé entre les septième et huitième rangs, à dix-neuf arpents du cordon qui sépare le septième rang du sixième, et à deux arpents de la ligne qui divise le quinzième lot du quatorzième, dans le *Gore*.

Le 27 novembre 1845, le corps de M. C-E. Bélanger fut déposé dans le cimetière de St-Calixte de Somerset, à cause de l'impossibilité de faire aucune inhumation dans la chapelle, vu l'exiguïté de son local et la disposi-

tion des bancs et du plancher du bas qui touchait presque au sol.

Douze ans plus tard, le 15 octobre 1857, lorsque l'église en pierre fut terminée et livrée au culte, on exhuma du cimetière le corps de M. C-E. Bélanger et on en fit la translation solennelle dans les voûtes du nouveau temple.

La lecture du procès-verbal de cette cérémonie funèbre, dressé et consigné dans les archives de la cure de St-Calixte, nous fera connaître en quel estime et quelle vénération on tenait ce missionnaire dévoué, généreux, tombé sur le champ de la gloire et de l'honneur, victime de son zèle apostolique.

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de St-Calixte de Somerset pour l'année mil huit cent cinquante-sept :

“ Le quinze octobre mil huit cent cinquante-sept, vu la permission accordée par Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Tloa, le onze du mois dernier, nous curé de Sainte-Claire, soussigné, avons fait la levée du corps du Révérend Charles-Édouard Bélanger, qui avait été déposé dans le cimetière de cette paroisse le vingt-sept novembre mil-huit-cent-quarante-cinq, et, après l'avoir solennellement transporté dans l'église au milieu d'un concours immense, et après avoir célébré un service solennel pour le repos de son âme, nous l'avons inhumé au milieu du chœur de l'église, près le mur de refend. Monsieur Bélanger était fils de sieur Pierre Bélanger, maçon, et de dame Marie Maheux, de la paroisse de Beauport. Ordonné prêtre le dix-huit décembre mil huit cent quarante-un, en même temps que nous soussigné, il fut nommé second

missionnaire de cette paroisse dans le mois d'octobre mil-huit-cent-quarante-quatre. M. Bélanger était entièrement dévoué au bonheur de ses nouveaux paroissiens, et ces derniers se reposaient beaucoup sur sa capacité et son énergie pour la prospérité de leur nouvelle colonie, lorsque, appelé pour régler une affaire d'où dépendait le bien spirituel et temporel de ses paroissiens, après les avoir édifiés par la célébration des Saints-Offices et sa prédication, le dimanche vingt-trois novembre mil-huit cent-quarante-cinq, n'écoutant que son zèle ardent, malgré un temps des plus horrible, il se mit en marche, et, épuisé de fatigues, souffrant la faim et engourdi par le froid, il trouva la mort dans la savane de Stanfold, à vingt arpents de l'église actuelle de Stanfold, dans la nuit du vingt-trois au vingt-quatre novembre mil huit cent quarante-cinq, étant âgé de trente-deux ans, deux mois et quatre jours et universellement regretté de ses bien-aimés paroissiens. Le panégyrique de Monsieur Bélanger fut prononcé avant l'absoute par le Révérend M. Jean Langevin, curé de Beauport (1), ami et compagnon de séminaire, comme nous, du dit défunt, au milieu des pleurs de l'immense auditoire qui, malgré un temps affreux, remplissait toute l'église. Étaient présents les Révérends Jean Langevin, curé de Beauport ; Joseph-Calixte Marquis, curé de Saint-Pierre Célestin ; Narcisse Pelletier, curé de Stanfold ; Joseph Béland, curé de Sainte-Julie ; Félix Brunet, curé de Sainte-Sophie ;

(1) Plus tard évêque de Rimouski

Joseph Matte, curé de cette paroisse, et beaucoup d'autres qui ont signé avec nous.

JEAN LANGEVIN, ptre,

CALIXTE MARQUIS, ptre, curé de St-P. C.

NARCISSE PELLETIER, ptre, curé de Stanfold,

J. O. BÉLAND, ptre, curé de Ste-Julie,

F. BRUNET, ptre, curé de Ste-Sophie,

JOS. MATTE, ptre, curé de St-C. de Somerset.

JOS. BETTEZ,

L.-T. BERNARD, ptre,

Curé de Ste-Claire de Joliette.

Lequel extrait nous soussigné, vicaire de St-Calixte de Somerset, certifions être conforme au registre original déposé dans les archives de la cure de la dite paroisse.

Fait à St-Calixte de Somerset, le 23 avril 1913.

E.-A. DUPONT, ptre."

En juin 1886, le corps de l'abbé C.-E. Bélanger fut de nouveau transporté dans le cimetière de St-Calixte. Les restes mortels de M. l'abbé Bélanger furent placés dans un même cercueil, avec ceux de M. l'abbé Joseph Matte et ceux de M. Ambroise Matte, père de M. l'abbé Joseph Matte.

A l'approche du cinquantième anniversaire de la mort de M. l'abbé Bélanger et de son compagnon Ambroise Pepin, on agita la question d'élever un monument à la mémoire de nos deux héros, à l'endroit où ils avaient perdu la vie.

Cette idée fut très favorablement accueillie et tous les citoyens des Bois-Francis rivalisèrent de zèle et de générosité pour en assurer la réalisation. Nous étions en 1890.

Monsieur l'abbé C.-F. Baillargeon, ancien curé de Stanfold, un des principaux promoteurs de ce noble projet, voulut bien se charger du travail de l'organisation de cette fête commémorative et de voir aux moyens à prendre pour se procurer et élever un monument convenable.

M. l'abbé C.-F. Baillargeon fut secondé et approuvé par M. l'abbé D. Matte, curé de Somerset, M. l'abbé P.-P. Dubé, curé de Ste-Julie, M. l'abbé L.-A. Buisson, curé de St-Norbert, M. l'abbé C.-E. Mailhot, curé de St-Louis de Blandford, et par nombre de citoyens marquants des comtés d'Arthabaska et de Mégantic.

M. Baillargeon s'adressa d'abord aux conseils de Plessisville, de Princeville et de St-Louis de Blandford, qui souscrivirent une somme suffisante pour couvrir les frais du monument, qu'on voulait inaugurer en 1895, cinquantième anniversaire de cet événement triste et mémorable.

On avait décidé de placer ce monument aussi près que possible de l'endroit où M. l'abbé Bélanger avait été trouvé mort.

M. le curé de Stanfold, M. l'abbé A. Désaulniers, fut d'un avis contraire. Il aurait voulu que St-Calixte de Somerset cédât à St-Eusèbe de Stanfold les ossements de M. l'abbé C.-E. Bélanger, pour les placer dans le cimetière de Stanfold, et là y ériger le monument. Somerset ne voulut pas acquiescer à cette proposition.

Les choses étant ainsi, on crut devoir abandonner et remettre à plus tard l'exécution de cet acte de reconnaissance.

Ajoutons que lors de la bénédiction des cloches de Stanfold, en 1890, Mgr Antoine Racine, premier curé de

Stanford et premier évêque de Sherbrooke, apprenant ce louable projet, l'approuva fortement et promit d'assister à l'inauguration de ce monument qu'on voulait élever en témoignage de reconnaissance et de gratitude, à la mémoire de ce dévoué missionnaire, au sujet duquel, M. C. Trudelle, premier curé de Somerset, en 1850, a dit, à la connaissance d'un grand nombre de témoins de cette lamentable épopée : "Comme toutes les œuvres importantes et qui, dans l'ordre de la Providence ne peuvent réussir qu'au prix de grands sacrifices, la colonisation des Bois-Francis avait eu ses héros, elle venait d'avoir ses martyrs."

C'était le baptême de sang des Bois-Francis. En effet, l'enfant, digne fruit de l'union du patriotisme avec le dévouement, a dit quelqu'un, méritait d'être tenu sur les fonds baptismaux par son grand-père le sacrifice et d'être aspergé par le plus pur sang de notre religion, le sang du prêtre.

En finissant, me serait-il permis d'exprimer un vœu ? Pourquoi ne pas, au moins, placer une pierre tumulaire à l'endroit où M. C.-E. Bélanger est mort, et ainsi commémorer un événement dont les anciens des Bois-Francis nous parlaient encore, il y a quelques années, avec tant d'émotion, en versant des larmes ? La génération qui a vu....s'en va !

Les premiers pionniers des Bois-Francis sont descendus dans la tombe ; leurs enfants sont des vieillards, et à mesure que les rangs de ces derniers s'éclaircissent, à mesure que leurs têtes blanchies s'inclinent devant la mort, pour ne plus se relever, le jour s'assombrit, la nuit se fait sur les faits et gestes de ces braves colons qui ont

ouvert à la civilisation et donné à la patrie le sol qui nous a vu naître, que nous exploitons et qui se refermera bientôt aussi sur nous. La tradition locale, la belle et suave tradition des origines des Bois-Francis, va s'affaiblissant chaque fois que nous conduisons au cimetière l'un de ces vieillards, qui désormais ne sera plus là pour l'entretenir, la raviver, pour relater au coin du feu, devant les plus jeunes, les péripéties de nos origines, les vertus, les combats, le courage de nos prédécesseurs.





M. L'ABBE CHARLES EDOUARD BELANGER

Décédé le 24 novembre 1845

CHAPITRE XIV

ST-NORBERT D'ARTHABASKA

LA paroisse de St-Norbert d'Arthabaska, comprenant une partie des cantons d'Arthabaska, de Chester et d'Halifax, fut érigée canoniquement par Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, le 18 avril 1855. Son érection civile date du 30 mai 1855.

Dans les premiers temps des Bois-Francis, la paroisse de St-Norbert était désignée par le seul nom " d'Arthabaska. "

Selon M. P.-G. Roy, le mot Arthabaska tirerait son origine du cri "Ayabaskaw," il y a des joncs ou du foin ça et là. Les Cris de la forêt prononcent : Arabaskaw.

LES PREMIERS COLONS DE ST-NORBERT D'ARTHABASKA

Le fondateur de la paroisse de St-Norbert d'Arthabaska est tout probablement M. Pierre Landry, dit Bercase, de St-Grégoire de Nicolet. Il quitta sa paroisse natale vers 1835, pour venir s'établir dans les Bois-Francis.

M. Pierre Landry Bercase, alors âgé d'environ 27 ans, s'établit en premier lieu sur le 5ème lot du 12ème rang de Stanfold, non loin de son beau-frère Edouard Leclerc. Vers 1840, M. Pierre Landry-Bercase alla se

fixer sur le 4ème lot du 11ème rang d'Arthabaska, près du canton de Stanfold. C'est sur cette terre que serpente le petit ruisseau appelé "Ruisseau Bercase."

Sur ses vieux jours, M.-P. Landry Bercase voulant se rapprocher de l'église de St-Norbert, vint se fixer sur le numéro 3 du 11ème rang. C'est là qu'il finit ses jours le 11 octobre 1891, âgé de 83 ans, comme il est mentionné dans l'extrait des registres de la paroisse.

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de St-Norbert d'Arthabaska, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-onze et suivantes :

"Le treize octobre mil-huit-cent-quatre-vingt-onze, nous prêtre soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Pierre Landry, décédé l'avant-veille, à l'âge de quatre-ving-trois ans, époux de défunte Oville Gaudet, de cette paroisse. Présents : Edouard Savoie et Onésime Henri, cultivateurs de cette paroisse, lesquels n'ont pu signer, lecture faite.

L.-M. LAPERRIÈRE, PTRE.

Lequel extrait, nous prêtre curé soussigné, certifions être conforme au registre original, déposé dans les archives de la dite paroisse.

St-Norbert, le 29 juin 1911

J.-S. BÉLIVEAU, PTRE."

A M. Louis Gravel, époux de Louise Paquin, revient dit-on, l'honneur d'avoir abattu le premier arbre sur la terre où est bâtie l'église de St-Norbert.

L'exemple de courage donné par M. Pierre Landry Bercase ne manqua pas d'avoir des imitateurs. Bientôt arrivèrent plusieurs autres nouveaux colons, entre autres : Messieurs Alexis Turcotte, Guillaume

Paquin, François Paradis, Alexis Paradis, Paul Paradis, Pierre Paradis, Joseph Lanoie, Ambroise Luneau, Pierre Perreault, Narcisse Verrette, Joseph Juneau, François Dessert, François Etu, Pierre Vincent, Antoine Lebel, Xavier Ducharme, Narcisse Dessert, Antoine Paquin, Joseph Ayotte, Charles Landry, Edouard Champoux, Godfroy Cormier, François Caron, Frs. X. Marcotte, Narcisse Béliveau, William Sharps, Edouard Prince, Louis Prince, Barnabé Picher, Antoine Brunelle, Joseph Antoine Brunelle, Charles Grosleau, Jean-Baptiste Roy, Rémi Trottier, Jean Matte, Guillaume Gosselin, Julien Roberge, François Mailhot, Damase Roberge, Xavier Roberge, David Prince, Pierre Nolin, Elzéar Nault, Jean Hamel, Jacques Hamel, Joseph-Etienne Landry, Moïse Cantin, Louis Guertin.

En outre des noms ci-dessus mentionnés nous trouvons dans les premiers registres de St-Norbert d'Arthabaska les familles suivantes :

Joseph Poisson (père), époux de Louise Marchand,
 Joseph Poisson (fils), époux de Adelaïde Leclerc,
 François Gagnon, époux de Thérèse Paradis,
 Alexis Gagnon, époux de Esther Insteur,
 Georges Insleur, époux de Marie Guoin,
 Joseph Ayotte, époux de Marie Bélanger,
 Louis Ayotte, époux de Emélie Etu,
 François Etu, époux de Josephite Perrault,
 Narcisse Dessert, époux de Rosalie Luneau,
 Charles Landry, époux de Josephite Labissonnière,
 Joseph Rousseau, époux de Marguerite Bélanger,
 Rémi Ouellet, époux de Oville Prince,
 F.-H. Croteau, époux de Marie Charette,

Louis Baron, époux de Julienne Côté,
Edouard Champoux, époux de Rosalie Trottier,
Pierre Turcot, époux de Barlie Morrisson,
Alexis Langevin, époux de Cléopée Cloutier,
Richard Neigle, époux de Mary Murphy,
Joseph Richer, époux de Geneviève Paquin,
F.-X. Turcotte, époux de Calixte Gauthier,
Eustache Paradis, époux de Emélie Baril,
J.-B. Baron, époux de Christine Charette,
Louis Beaucage, époux de Aurélie Paquin,
François Larivière, époux de Henriette Richard,
Philippe-Napoléon Pacaud, époux de Clarisse Duval.

Les débuts de la paroisse de St-Norbert, comme il arrive d'ailleurs pour la plupart des nouvelles paroisses, furent bien pénibles et bien laborieux.

En lisant ce que raconte un annaliste au sujet des misères des premiers temps de la colonie, vous serez étonnés, même serez-vous tentés de dire : Est-ce possible ? Est-ce bien réel ? N'a-t-on pas exagéré ? Tant de souffrances et de privations, et n'avoir pas été pris de découragement !

Si les anciens revenaient et pouvaient parler, ils vous diraient bien haut : Oui, c'est bien là le tableau fidèle des privations que nous avons endurées lors de l'ouverture des paroisses des Bois-Francis.

Ces patriotes au courage invincible et d'une énergie de fer ne savaient pas reculer devant les sacrifices ou les ennuis. Le découragement voulait-il s'emparer d'eux, ils le combattaient par cette pensée : nous travaillons pour nos familles, pour notre pays.

En effet, sans les durs travaux, la persévérance de

nos ancêtres, habiterions-nous aujourd'hui cette magnifique région canadienne-française qu'on a appelée à bon endroit : *La Suisse des Cantons de l'Est* ?

Par l'histoire de quelques-uns des premiers colons établis à Saint-Norbert, nous pourrions nous faire une idée de ce que furent la plupart des autres.

Vers 1841 arrivait à Saint-Norbert M. Alexis Turcotte, natif de St-Grégoire de Nicolet. Il emportait avec lui, pour toute fortune, deux quintaux de farine, quatre piastres et une vache, qui disparut au bout de quelques jours. Alexis Turcotte fut trois jours pour ainsi dire sans manger. Sans le secours de M. Pierre Landry, qui lui porta du pain et de la viande, il serait probablement mort de faim.

Alexis Turcotte allait à Gentilly chercher ses provisions, avec beaucoup de misère, obligé de les porter sur son dos et de faire ce long trajet à travers des forêts et savanes dangereuses.

M. Landry donna, pendant un temps d'indigence, quarante-cinq repas à des femmes et à des enfants dont la plus grande partie pleuraient de faim ! les autres avaient un peu plus de force, mais n'en souffraient pas moins. Cet homme courageux, qui soulageait ses frères avec tant de charité, fut un jour obligé d'aller chercher M. Ol. Larue, curé de Gentilly, pour les malades, faisant le trajet à pied, à partir de la rivière Bécancour (distance d'au moins sept lieues, car à Gentilly on était encore dans la vieille église). M. Larue contracta dans ce voyage une maladie dont il souffrit jusqu'à sa mort.

M. Pierre Turcotte vint à St-Norbert avec environ \$200.00 en effets. Il eut beaucoup à souffrir. Il passa

un mois entier aux patates. Il allait au moulin d'Halifax, éloigné de plusieurs lieues, portant un minot et demi de blé sur sa tête.

Antoine Lebel, Charles Grosleau, Rémi Trottier se sont nourris pendant quelque temps de sève de merisier, d'ail sauvage, de cerfeuil sauvage et de feuilles de bois blanc. Antoine Lebel descendit une fois au moulin de Gentilly (distance d'environ douze lieues), tellement exténué par la faim, qu'il fut près de trois jours sans pouvoir prendre aucune nourriture substantielle. On croyait qu'il allait mourir.

Charles Grosleau était tellement pauvre, qu'il n'avait pas de sel pour assaisonner sa nourriture, qui se composait d'herbes sauvages.

Il est à remarquer que la soupe dont se nourrissaient ces pauvres pionniers, pendant les deux premières années de leur séjour au milieu de la forêt, et au plus fort de leurs travaux de défrichement, se composait d'un résidu d'ail sauvage et de feuilles, ce qui donnait après le repas une odeur tellement forte, qu'elle se répandait jusqu'à une distance assez notable.

Plus tard, lorsque des colons plus aisés, vinrent s'établir parmi eux, ils purent se procurer quelques livres de lard salé. Souvent le même morceau servait à faire la soupe de plusieurs familles voisines, car elles se passaient ce morceau de lard plusieurs jours de suite, jusqu'à ce qu'il fût réduit presque à rien, à la *couenne*.

Ils souffraient presque autant du logement que de la nourriture. Ils habitaient de misérables huttes de bois-rond, quelques-uns d'entre eux, n'avaient pas même de

logement. Un nommé Joseph Labonté hiverna dans un caveau.

Au milieu de cette grande misère, la religion vint adoucir les souffrances des fondateurs de cette paroisse. Monseigneur de Québec envoya des missionnaires qui, eux aussi, prirent une large part dans les privations des premiers colons. Sans la présence de l'homme de Dieu au milieu d'eux, il est certain que leur courage aurait failli.

Hâtons-nous de le dire : si les misères furent dans les commencements excessives, la récompense passée fut bien consolante. Après quelques années dans le dénuement, dans l'ennui, la plupart de ces vaillants colons purent réaliser, grâce à leur travail constant, à la richesse du sol, un montant qui leur permit d'envisager l'avenir avec confiance. Quelques-uns même parvinrent à un degré de richesse qu'ils étaient loin d'espérer, vu leurs tristes et pauvres débuts.

Les gens des pointes de la rivière Nicolet, tant du canton d'Arthabaska que du canton Stanfold, furent desservis, de 1838 à 1840, par M. l'abbé O. Larue, curé de Gentilly, et par son vicaire M. l'abbé Denis Marcoux, et de l'automne 1840 à l'automne 1844, par M. l'abbé C. Gagnon, missionnaire résidant à Somerset.

Le premier registre authentiqué par le juge Mondelet, pour les Missions Catholiques des townships d'Arthabaska et des environs, est daté du 30 novembre 1844.

Le premier acte enregistré, et signé par M. C. Gagnon, est le baptême de Céлина, fille de Louis Gravel, et de Louise Paquin, le 1er janvier 1845.

Les actes de baptêmes, mariages, et sépultures antérieurs à cette date sont consignés dans les registres de la paroisse de Gentilly et de Somerset.

LA PREMIÈRE CHAPELLE ET LE PREMIER MISSIONNAIRE RÉSIDANT À ST-NORBERT

En 1843, les colons de St-Norbert décidèrent de bâtir une chapelle, sur un terrain donné par M. Pierre Landry. Mgr de Québec délégua M. Clovis Gagnon, missionnaire de Somerset, pour fixer la place de la future chapelle. Le 25 octobre 1843, M. l'abbé C. Gagnon se rendit à St-Norbert et accepta le terrain donné par M. Pierre Landry et régla que la chapelle serait bâtie à cet endroit.

La construction en fut confiée à M. Maxime Morin, pour le prix de \$500.00. La première messe dite dans cette chapelle fut célébrée vers Noël 1844 par M. l'abbé C. Gagnon, qui avait quitté, à l'automne précédent, la mission de Somerset pour celle de St-Norbert d'Arthabaska.

M. l'abbé C. Gagnon n'ayant pas encore de presbytère, fut obligé de loger dans le haut de la chapelle en construction, jusqu'en décembre 1844.

Les premiers syndics nommés pour la paroisse furent MM. Pierre Landry, François Charest et Julien Roberge. Ils furent élus le 17 novembre 1844.

Le 3 mai 1846, on fit une nouvelle élection de syn-



M. L'ABBE J.-O. PRINCE
Premier curé de St-Norbert d'Arthabaska.

dics pour l'acquisition et possession d'une terre pour la Fabrique. Furent élus : M. l'abbé C. Gagnon, Messieurs Pierre Landry, François Charest, Julien Roberge et Fabien Roberge.

M. l'abbé C. Gagnon quitta St-Norbert en l'automne de 1848 et fut remplacé par M. l'abbé Moïse Duguay.

Le 2 octobre 1848 il y eut démarcation d'un emplacement pour un presbytère, à peu de distance de la chapelle, mais elle fût de nul effet.

Le 30 novembre 1848, une magnifique cloche, achetée par M. l'abbé Moïse Duguay, fut solennellement bénite, dans la chapelle de St-Norbert, par M. l'abbé Ed. Dufour, missionnaire de Somerset. Elle reçut au baptême les noms de : Norbert-Philippe-Clarisse. Cette cloche, qui se fit entendre du haut du clocher de l'église de St-Norbert jusqu'en 1906, avait été surnommé, à cause de son poids et de son beau son : *Le Bourdon des Bois-Francs*.

Le 23 décembre 1848, un chemin de croix, donné par Madame Philippe Pacaud, fut béni par M. l'abbé Moïse Duguay.

A cette époque, bon nombre d'habitants désirant le déplacement de la chapelle, et un certain nombre ne le voulant pas, deux requêtes furent présentées, de la part des habitants de St-Norbert, à Mgr l'Archevêque de Québec, l'une demandant le déplacement de la chapelle, l'autre dans le sens contraire.

Mgr l'archevêque de Québec délégua, au printemps de l'année 1849, M. l'abbé Antoine Racine, alors curé de Stanfold, pour examiner et exécuter ce qu'il serait opportun de faire. A une assemblée tenue le 12 avri

1849, il fut résolu que le déplacement de la chapelle aurait lieu, et M. l'abbé Antoine Racine fixa, à environ deux arpents au sud-est de la chapelle, l'emplacement d'une église, et, à environ trente-cinq pieds au nord-est de celle-ci, l'emplacement d'un presbytère.

Ce fut à cet endroit que l'on construisit le presbytère, de sorte que la démarcation de l'emplacement du presbytère faite l'automne précédent fut nulle.

A l'automne de 1849, M. l'abbé Duguay, tout en restant missionnaire de St-Norbert, résida plus de deux mois à St-Christophe. M. l'abbé Duguay laissa les Bois-Francis pour Bécancour à la fin de novembre 1849.

Au commencement de décembre 1849, M. l'abbé Paul de Villers fut nommé par Mgr Joseph Signay, archevêque de Québec, missionnaire de St-Norbert, avec ordre de résider à St-Christophe. Son séjour à cet endroit fut de courte durée. Après avoir célébré la fête de l'Immaculée-Conception à St-Christophe, M. l'abbé Paul de Villers recevait de Mgr P.-F. Turgeon, devenu administrateur de Québec, l'ordre de se fixer à St-Norbert, tout en restant chargé de la mission de St-Christophe.

M. l'abbé Paul de Villers demeura à St-Norbert jusqu'en avril 1854.

Au printemps de 1852, M. l'abbé P. de Villers avait reçu de M. Louis Richard, de Stanfold, pour la fabrique de St-Norbert, le magnifique don d'un terrain, compris entre le grand chemin et la ligne nord-ouest de la terre de la fabrique.

M. L'ABBÉ JEAN-OCTAVE PRINCE

QUATRIÈME MISSIONNAIRE ET PREMIER CURÉ DE ST-NORBERT D'ARTHABASKA

En avril 1854, M. l'abbé J.-O. Prince fut nommé quatrième missionnaire de St-Norbert d'Arthabaska, dont il devint le premier curé, en avril 1855, lors de l'érection canonique de la paroisse.

M. l'abbé J.-O. Prince eut le bonheur de recevoir la première visite épiscopale faite à St-Norbert. Ce fut en juillet 1855.

Elle fut faite par Monseigneur Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières.

M. l'abbé J.-O. Prince demeura à peine un an et demi à St-Norbert. Il fut transféré à la cure de l'Avenir à l'automne de 1855.

En apprenant la nouvelle que leur bon curé allait bientôt les quitter, les paroissiens de St-Norbert furent profondément affligés. Ils résolurent donc de faire un suprême effort auprès de l'autorité diocésaine pour l'amener à ne pas opérer ce changement. Une déléga-tion de quelques citoyens de St-Norbert, au nom de toute la paroisse, se rendit aux Trois-Rivières. Après avoir exposé leurs désirs et leurs demandes à Mgr Thomas Cooke et l'avoir supplié de ne pas leur enlever leur curé, Monseigneur leur dit : " Mes enfants, je regrette beaucoup de

vous contrister en ce moment ; consolez-vous cependant, car si je vous enlève un *Prince* je vous donne un *Roi*".

C'est M. l'abbé J.-O. Prince que M. A. Gérin-Lajoie, dans Jean Rivard, *économiste*, a voulu désigner sous le nom de Octave Doucet, missionnaire du Canton de Bristol.

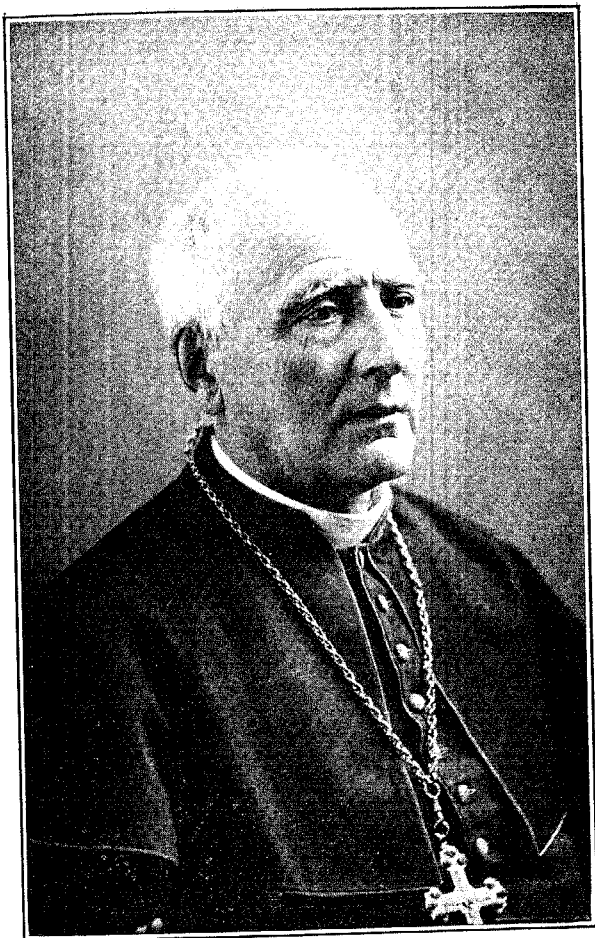
En 1865, M. l'abbé J.-O. Prince, étant alors curé de Drummondville, donna une conférence sur les cinquante premières années de sa paroisse. Dans cette notice historique on remarque que M. l'abbé Prince ne fait nullement usage de l'expression "Les Bois-Francis" en parlant de cette partie des Cantons de l'Est.

M. L'ABBÉ PIERRE ROY

DEUXIÈME CURÉ DE ST-NORBERT D'ARTHABASKA ET
PREMIER MISSIONNAIRE DE SAINTE-HÉLÈNE
DE CHESTER

Le 21 septembre 1855, Monseigneur des Trois-Rivières nomma M. l'abbé Pierre Roy curé de St-Norbert et desservant de Ste-Hélène de Chester.

Par un décret daté du 6 octobre 1857, Monseigneur des Trois-Rivières permit la construction d'une église et sacristie en pierre. Cette église fut fixée à quelques pieds au sud-est de la vieille chapelle qui avait été marquée en 1843 et terminée en 1844. Il est bon de remarquer que cette chapelle fut la seule qu'il y eut dans



Mgr L.-F. LAFLECHE
Deuxième évêque des Trois-Rivières.

la paroisse à venir jusqu'à la construction de l'église actuelle.

Il n'y eut pas de chapelle bâtie à l'endroit marqué par M. l'abbé Antoine Racine en 1849. Car cette démarcation avait été faite sur la demande d'un certain nombre d'habitants de la paroisse, prétendant que l'endroit choisi par M. l'abbé Clovis Gagnon, en octobre 1843, n'était pas propre à l'emplacement d'une chapelle. Mais Mgr l'archevêque de Québec s'étant assuré que l'endroit choisi par M. C. Gagnon était convenable à l'emplacement d'une chapelle, annula la démarcation faite par M. Antoine Racine.

En 1859, les 8 et 9 septembre, seconde visite de Mgr Thomas Cooke.

Il y avait alors dans la paroisse 1656 âmes, 985 communiants et 240 familles.

Le 26 mars 1862, Mgr des Trois-Rivières émit un décret permettant de bâtir un nouveau presbytère. Ce presbytère, long de 40 pieds, large de 36 et haut de 14 à partir des lambourdes, fut construit en brique et aux frais de M. l'abbé Pierre Roy, curé. Les travaux, commencés au printemps de 1862, furent terminés à l'automne de la même année.

L'église actuelle a 120 pieds de longueur, 50 pieds de largeur et 28 pieds de hauteur au-dessus des lambourdes. La sacristie, attenante au rond-point de l'église, a 36 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et 10 pieds de hauteur, compris entre les planchers.

Cette église, avec la sacristie, commencée au printemps de 1861, a été terminée dans l'automne de 1862.

La première messe y fut dite la nuit de Noël 1862, par M. le curé Pierre Roy.

La pierre angulaire de l'église avait été solennellement bénite le 12 juin 1862 par M. l'abbé T. Lacoursière, curé de St-Médard de Warwick.

La bénédiction solennelle de l'église fut faite par Mgr Thomas Cooke, lors de sa visite épiscopale, les 22, 23, 24 et 25 juin 1863,

Monsieur le grand vicaire L.-F. Laffèche, plus tard évêque des Trois-Rivières, fut le prédicateur du jour.

Dans son livre : " Considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille ", il écrit au sujet de cette bénédiction, ce qui suit :

" Il a été donné, il y a deux ans, à l'humble auteur de ces lignes d'assister, dans les Cantons de l'Est, à la bénédiction de deux magnifiques églises bâties en pierre et qui peuvent rivaliser avec ce qu'il y a de mieux dans les grandes paroisses qui bordent le fleuve : des deux églises de St-Eusèbe de Stanfold et de St-Norbert d'Arthabaska. Nous n'oublierons jamais les vives émotions que nous avons éprouvées à la vue de cette multitude toute rayonnante de bonheur qui se pressait dans le vaste enceinte de ces temples, au moment où le Pontife allait en prendre possession au nom de Dieu, par la bénédiction qui les consacrait au culte. Que nous étions heureux de partager le bonheur de ces braves colons qui, après les plus dures privations, avaient en si peu de temps transformé ces solitudes, dont le silence n'était troublé que par les rares apparitions du chasseur à la poursuite de l'orignal, en belles et florissantes paroisses toutes canadiennes-françaises par la langue,

par la foi, par le cœur ! Les noms de ces hommes seront en bénédiction parmi leurs descendants, pour leur avoir conservé ces biens si précieux qu'ils avaient reçus de leurs pieux et valeureux ancêtres. Juste récompense de leur noble patriotisme !”

Les 22, 23 et 24 juin 1868, Mgr L.-F. Laflèche, évêque d'Anthédon, fit la quatrième visite épiscopale à St-Norbert. C'était la première visite épiscopale de Mgr Laflèche dans les Bois-Francs.

Il visita en même temps la mission de Ste-Hélène.

Monseigneur L.-F. Laflèche avait été nommé par Sa Sainteté Pie IX évêque d'Anthédon et coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières *cum futurâ successione*, le 23 novembre 1866.

Mgr Louis-François-Richer Laflèche, né à Sainte-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain, le 4 septembre 1818, de Louise-Richer Laflèche, cultivateur, et de Marie-Anne Boisvert, fit ses études à Nicolet et fut ordonné à Québec par Mgr Turgeon, le 7 janvier 1844. Vicaire à St-Grégoire de Nicolet (1844); missionnaire au Manitoba (1844-1856), notamment à l'Ile-à-la-Crosse et à St-François Xavier-du-Manitoba (1844-1852); grand-vicaire de l'évêque de Saint-Boniface (1850-1856); au séminaire de Nicolet, professeur de mathématiques (1856-1857), de philosophie (1857-1858), préfet des études (1858-1861), supérieur (1859-1861), grand vicaire de l'évêque des Trois-Rivières (1859-1867), procureur de l'évêché des Trois-Rivières (1861-1862), curé de la cathédrale (1861-1862, élu évêque d'Anthédon et coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières, avec droit de succession, le 23 novembre 1866, sacré aux Trois-Rivières par Mgr Baillargeon, le 25 février 1867,

évêque des Trois-Rivières (1870-1898), auteur de "Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille" (1865), et de "Conférences sur l'encyclique "Humanum genus" (1885), "Des biens temporels de l'église" (1889), décédé aux Trois-Rivières le 14 juillet 1898.

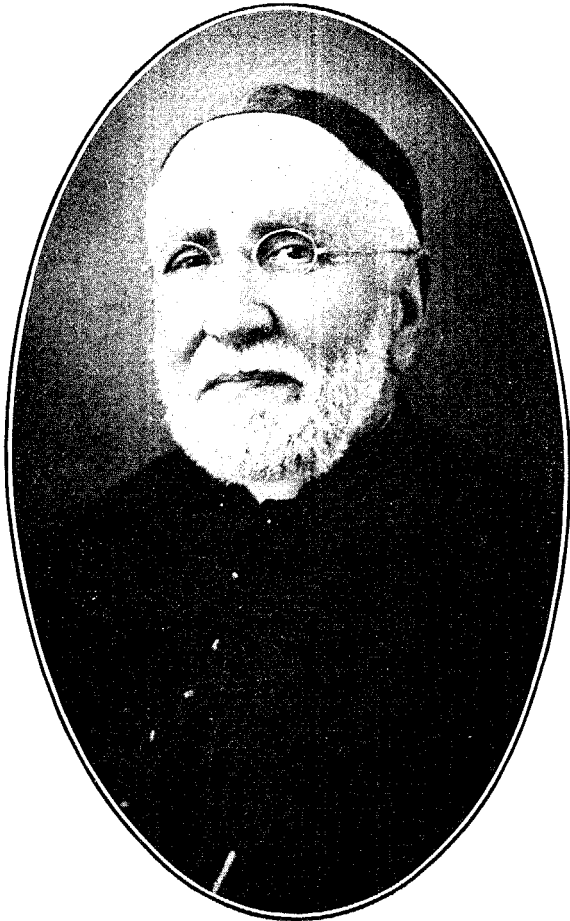
Nous lisons ce qui suit dans l'adresse présentée par le séminaire de Nicolet à Mgr J.-S.-H. Brunault, le 27 décembre 1899, jour de son sacre :

"1867 est une des étapes les plus glorieuses de notre chère *Alma Mater*. Au lendemain de la grande fête des anciens élèves, en 1866, elle vit le septième de ses fils élevé à l'épiscopat, Mgr Louis-François Laflèche, qui venait de s'en éloigner à regret, après y avoir exercé avec le plus brillant succès ses talents et son habileté dans les importantes fonctions de professeur de philosophie, de préfet des études et de supérieur, et s'y être révélé comme un orateur hors ligne. Coadjuteur de Monseigneur Cooke, et son successeur sur le siège des Trois-Rivières, il a parcouru sa carrière épiscopale comme un géant, et la mort seule a pu lui arracher les armes des mains, pour l'endormir dans le doux sommeil du Seigneur, après une longue vie pleine de mérites, dont le souvenir ne s'effacera jamais."

Le 31 mars 1870, monsieur le curé et messieurs les marguilliers présentèrent une requête à l'effet de faire terminer l'intérieur de l'église et de la sacristie.

Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, approuva cette requête le 22 octobre 1870.

Les plans choisis furent ceux de l'intérieur de l'église de St-Ferdinand d'Halifax. Ce choix fut ratifié par Mgr Laflèche le 11 novembre 1870.



M. L'ABBE L.-A. BUISSON
Doyen des Prêtres des Bois-Francs.

Les 18 et 19 juillet 1873, cinquième visite épiscopale par Mgr L.-F. Laffèche.

La population était de 1804 âmes, dont 1118 communiants.

La population, lors de la visite épiscopale des 6 et 7 juillet 1876, était de 1840 âmes, dont 1152 communiants.

M. l'abbé Pierre Roy, après avoir été curé de St-Norbert près de 23 ans, décéda le 4 janvier 1878. Son corps fut inhumé à St-Norbert.

A M. Pierre Roy succéda M. l'abbé L.-A. Buisson, en mars 1878.

TROISIÈME CURÉ

MONSIEUR L'ABBÉ LOUIS-ADÉLARD BUISSON

En 1882, M. l'abbé L.-A. Buisson fit installer dans son église un magnifique orgue de \$1300.00.

Il fit aussi restaurer l'église à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que le clocher. Enfin, il construisit un superbe presbytère en brique.

Après avoir été curé de St-Norbert pendant 27 ans et demi M. l'abbé L.-A. Buisson se retira du ministère et fut remplacé par M. l'abbé Éd.-P. de Courval, à l'automne de 1905.

QUATRIÈME CURÉ

MONSIEUR L'ABBÉ ED.-P. DE COURVAL

En 1906, M. l'abbé de Courval fit l'achat de trois magnifiques cloches. La première, du poids de 1690 livres, fut baptisée sous les noms de Norbert-Pie-Hermann ; la seconde, du poids de 955 livres, sous les noms de Marie Joseph-Anne ; la troisième, du poids de 583 livres, sous les noms de Raphaël-Jean-Baptiste.

La bénédiction de ces trois cloches fut faite par Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, le 9 octobre 1906. Elles ont remplacé le fameux *Bourdon des Bois-Francis* qui appartient maintenant aux Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes d'Arthabaska.

Installé dans le clocher du collège des Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, en décembre 1906. *Le Bourdon des Bois-Francis* fut salué par le poème suivant, dû à la plume de notre poète M. Adolphe Poisson:—

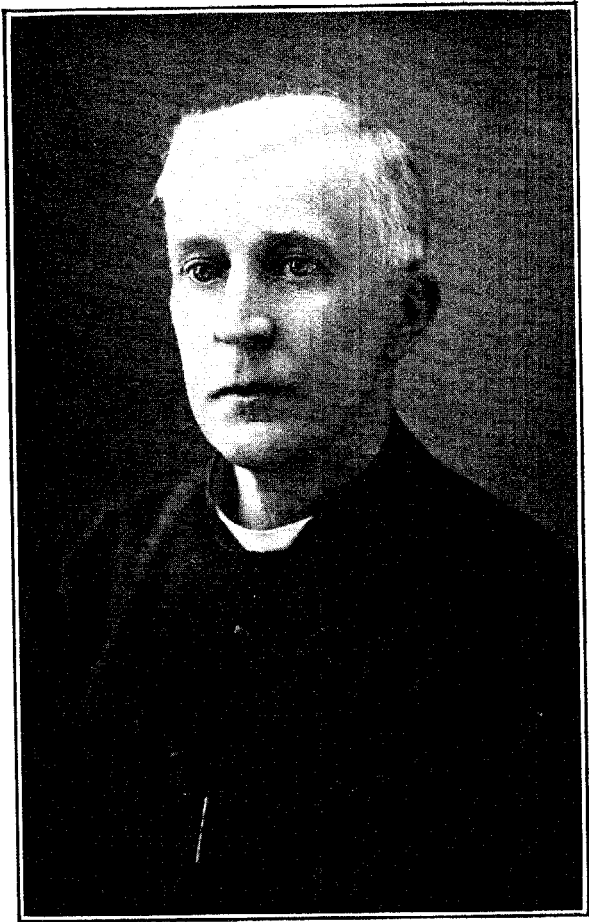
LE BOURDON DES FOIS-FRANCS

Ce soir un son joyeux que j'ai cru reconnaître
 Est venu doucement vibrer à ma fenêtre.
 J'écoutais, tout ravi, car ce timbre argentin
 Semblait me raconter tout un passé lointain.
 Un monde disparu revit dans cette cloche ;
 Et de l'entendre ainsi si sonore et si proche,
 Elle qui, la première, à l'aube des Bois-Francis,

Souriait aux berceaux, pleurait sur les mourants,
Conviait au repos ainsi qu'à la prière
Et dispensait à tous sa note familière,
Fit naître dans mon âme éprise du passé
La pitié que l'on doit à tout être blessé.
Car ce fut pour la cloche une cruelle angoisse
De ne plus sonner l'heure à sa chère paroisse,
D'entendre la clameur du puissant carillon
Sans pouvoir y mêler sa lamentation.
Elle pouvait encor pour de longues années
Bénir l'enfant qui naît, chanter les hyménées
Et bercer de son glas plaintif le lourd sommeil
De ceux qui vont goûter un repos sans réveil.
Elle rêvait encor une longue carrière,
Quand sa paroisse, hélas ! plus riche mais plus fière,
Voulut un carillon, et sous ce coup fatal
Elle sentit frémir son âme de métal.
Car on dit que la cloche au jour de son baptême
Comme nous prend une âme et comme nous elle aime,
Elle chante, elle pleure, elle rit comme nous
Et rend hommage à Dieu sans se mettre à genoux.
On la laissait dormir en son coin solitaire,
Et faite pour chanter, condamnée à se taire,
Et payant de l'exil, du dédain, de l'oubli,
Dix lustres d'un travail constamment accompli.
Aussi le ciel ne put laisser dans la détresse
Celle qui sans murmure ainsi que sans faiblesse
Pendant un demi-siècle avait à tout moment
Fait entendre sa note, et voilà donc comment
Deux amis généreux et fiers de son histoire,
Ne voulant point la voir mourir ainsi sans gloire,
Lui trouvent un clocher dont l'hospitalité
Va lui faire oublier son nid si regretté.
La voilà commençant sa seconde carrière
Là-haut dans cette tour qui sert de volière.
Pour l'y mettre on choisit la meilleure saison,
Alors que les oiseaux vers un autre horizon
S'en vont chercher là-bas une plus chaude brise,
Ignorant qu'au retour la place sera prise
Et qu'un hôte encombrant, installé pour toujours,

Ne leur permettra plus d'y filer leurs amours,
 Car l'airain frémissant en vibrantes volées
 Jettera l'épouvante aux ailes affolées,
 Et le clocher désert, heureux de t'abriter.
 O cloche, et de t'entendre à chaque heure chanter,
 Oublieux des oiseaux qui lui sont infidèles,
 Grives, chardonnerets et frêles hirondelles,
 S'accoutumera vite au bruit de ton battant
 Qui sait donner une âme au bronze palpitant.
 Tu renais à la vie et ta voix orthodoxe,
 Par les brises d'été, par les vents d'équinoxe,
 D'une même envolée et paternellement
 Ramènera toujours l'élève au règlement.
 A t'entendre on croirait une cloche nouvelle,
 Tant tu mets à sonner de l'entrain et du zèle,
 Mais le chiffre qu'on voit dans le bronze incrusté
 A trahi le secret de ton antiquité.
 Nous savons maintenant, grâce à ce millésime,
 Que tu n'es pas très loin d'être sexagésime.
 Mais malgré ton grand âge, ô bourdon des Bois-Francs,
 Par ton allure et par ta voix tu nous surprends.
 Tout un monde nouveau t'accueille et te fait fête.
 Tous les clochers voisins et la voix d'un poète.
 Saluant ta venue en ce jour de gaité,
 Vont te faire un regain de popularité.
 Et si je suis ici comme interprète, ô cloche,
 Avec mon faible verbe et mon geste qui cloche,
 Et si c'est moi qu'on a choisi pour te chanter,
 Pour évoquer ta vie et pour la raconter,
 C'est que cloche et poète habitant le nuage,
 Pour parler à la foule ont le même langage
 Et vont toujours chantant sans craindre et sans faiblir.
 Mais pendant que l'on voit le poète vieillir,
 La cloche toujours jeune à tous les échos jette
 Sa note, que ce soit jour de deuil ou de fête.
 Aussi ne crains plus rien, car dans l'humble clocher
 Où sans nul appareil on vient de te percher
 Tu n'auras plus jamais à subir cette injure ;
 Crois-moi, c'est un poète ami qui te le jure.

ADOLPHE POISSON



M. L'ABBE J.-S. BELIVEAU
Curé actuel de St-Norbert d'Arthabaska

En 1910, M. l'abbé Ed. P. de Courval fut nommé à la cure de St-Grégoire-de-Nicolet. Il eut pour successeur M. l'abbé J.-Silvio Béliveau, curé actuel de St-Norbert d'Arthabaska.

L'abbé Joseph-Silvio Béliveau, né à St-Grégoire de Nicolet le 8 décembre 1860, de Joseph Béliveau, menuisier, et de Mathilde Hébert, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné par Mgr Gravel, le 20 juillet 1888. Vicaire à Drummondville (1888-1890), à la cathédrale de Nicolet (1890-1891), à Bécancour (1891-1892), à St-David d'Yamaska (1892-1895), à Arthabaskaville (1895-1896), à St-François-du-Lac (1896-1897), curé de Kinsey-Falls (1897-1906), de Wickham (1906-1910), de St-Norbert d'Arthabaska depuis 1910.



CHAPITRE XV

SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

PREMIÈRE PARTIE

DE 1835 À 1851

LA paroisse de St-Christophe d'Arthabaska, qui comprend une partie du canton d'Arthabaska et une partie du canton de Chester, fut érigée canoniquement le 24 septembre 1851 et civilement le 20 avril 1853.

Le 16 avril 1858, le village fut incorporé sous le nom de : "Village d'Arthabaskaville," et, le 25 avril 1903, le village d'Arthabaskaville devenait la "Ville d'Arthabaska."

Jean Chrysostome Marcoux, selon M. P.-G. Roy, aurait, avant 1830, fait la chasse dans les forêts d'Arthabaska. Ses compagnons auraient donné son nom, en l'abrégeant en *Christo*, à une haute montagne qui se trouve sur les bords de la rivière Nicolet.

C'est ce qui aurait valu à la paroisse le choix du patron dont elle porte le nom : *Saint-Christophe*.

I

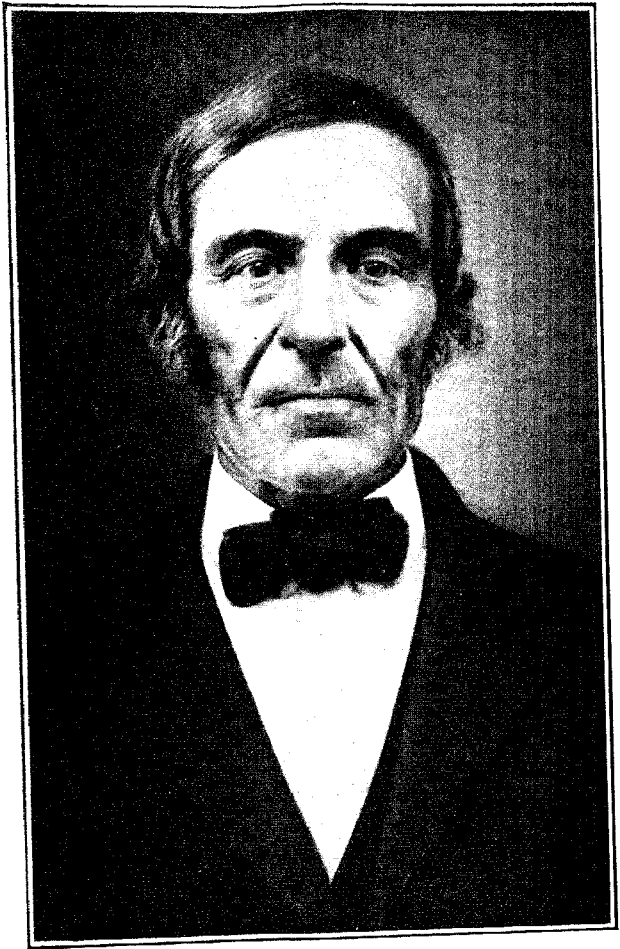
LE FONDATEUR DE LA PAROISSE DE ST-CHRISTOPHE.
CHARLES BEAUCHESNE

Le premier colon de la paroisse de St-Christophe d'Arthabaska est Charles Beauchesne. Il naquit à Bécancour le 25 décembre 1792, de Charles Beauchesne et d'Agathe Deshaies.

Comme ses parents étaient pauvres, il se vit obligé de laisser la maison paternelle à l'âge de sept ans, pour aller demeurer chez un de ses parents qui le garda jusqu'à sa première communion, qu'il fit à onze ans. Il fut ensuite en service jusqu'à l'âge de 20 ans. C'était en 1812. Comme le pays réclama à cette époque des bras pour le défendre contre d'injustes agresseurs, il fut désigné par le sort pour prendre les armes, et ce ne fut qu'après deux années d'absence qu'il revit sa paroisse natale. En 1819, Charles Beauchesne épousa Marguerite LeVasseur, dont il eut neuf enfants : Elzéar, Nérée, Cyrille, Urbain, Zoé, Rose-de-Lima, Scholastique, Joseph et Charles.

Aussitôt après son mariage, il s'engagea comme traversier à la rivière Bécancour où, pendant douze années consécutives, il remplit cet office, à la grande satisfaction de tous les voyageurs. C'est pendant ce laps de temps qu'il réalisa une somme d'argent suffisante pour acheter une terre.

En 1831, il allait se fixer à Gentilly, comme cul-



M. CHARLES BEAUCHESNE
Fondateur de la paroisse de St-Christophe d'Arthabaska.

tivateur, mais le bonheur qu'il s'était acquis par un dur et pénible travail et qu'il se promettait dans sa nouvelle position ne fut pas de longue durée. Il y avait à peine quelques mois qu'il était possesseur de sa terre, qu'on lui signifia des redevances dont elle était grevée, et qu'il se vit dans l'obligation de payer, indépendamment du prix du fonds. Toutes ses épargnes y passèrent et c'est à la suite de ces revers qu'il prit la route d'Arthabaska.

Le 18 mars 1835, Charles Beauchesne venait planter sa tente sur le côté sud de la rivière Nicolet, branche sud-ouest, ou rivière d'en haut, à dix arpents environ de l'église paroissiale actuelle.

Il avait avec lui un nommé Olivier Morissette, qu'il avait amené de Gentilly, comme engagé. Un cheval, une voiture, une hache, seize piastres en argent et quelques meubles faisaient toute sa richesse.

Ce n'était pourtant pas la première fois que Beauchesne mettait le pied sur la terre des Bois-Francs, car il était quelque temps auparavant venu faire l'exploration de ces lieux nouvellement connus. Il avait été tellement frappé de la grosseur et de la hauteur des arbres qui s'offraient à ses regards et qui annonçaient une terre propre à toute espèce de culture, qu'il s'était dit : " C'est ici que je viendrai vivre et mourir." Aussi, au retour de son voyage, revoyant sa femme et ses amis, il leur dit avec une joie mêlée de tristesse : " J'ai trouvé le pays si beau, que je pars de suite pour aller m'y fixer."

Les préparatifs du voyage furent bientôt terminés, et le trajet de Gentilly à la rivière Nicolet se fit heureusement. Le 18 mars 1835, au soir, les échos du Mont-

Christo répétaient au loin le bruit de la hache d'un bûcheron qui s'attaquait aux grands arbres de la forêt, puis un énorme tronc roula avec fracas sur le sol. Une heure plus tard, un gros feu était allumé, qui réchauffait nos deux hardis défricheurs.

Ils passèrent la nuit dans la forêt, n'ayant pour abri que le ciel et pour lit une épaisse couche de neige. Le lendemain matin, dès la pointe du jour, Beauchesne se mit à l'ouvrage avec son homme pour construire une cabane en bois rond.

En peu de temps la nouvelle du départ de Beauchesne s'était répandue dans sa paroisse et ailleurs et son exemple en avait engagé plusieurs à le suivre.

Un jour qu'ils étaient à travailler de leur mieux, Morissette et lui, ils entendirent soudainement dans le lointain des cris de joie: "*Holdà mes amis ! holdà mes amis !*", cris que répétèrent les échos de la montagne.

Bienvenus, bienvenus, leur répondirent Beauchesne et son homme.

Inutile d'ajouter que les travaux furent suspendus pour fêter l'arrivée des visiteurs, qui étaient au nombre de seize. Ils venaient de Gentilly et des Grondines les uns pour voir le pays, les autres pour s'établir. De ces derniers étaient Joseph Lavigne, Louis Lavigne et Louis Garneau, qui paraissait être le chef de la caravane. C'était le 21 mars 1835.

On s'amusa, on rit beaucoup, puis, après avoir mangé et parlé de choses et d'autres, vint la question de savoir où chacun se fixerait pour travailler.

Quant à vous, Beauchesne, dit Garneau, vous êtes ici le premier, c'est à vous de choisir votre terre, et nous

nous mettrons à vos côtés. Charles Beauchesne choisit les lots 5 et 6 du troisième rang d'Arthabaska.

Après avoir bâti une cabane en bois rond, assez grande pour abriter tout le monde, Charles Beauchesne partit pour aller chercher sa femme et ses six enfants, qu'il avait laissés à Bécancour.

Au retour de son premier voyage des Bois-Francis, Beauchesne n'avait pas manqué de faire à sa femme un rapport aussi exact que possible de ce qu'il avait vu et des espérances qu'il nourrissait pour l'avenir. Il lui avait surtout répété plusieurs fois qu'il ne voulait pas la contrister en la forçant de s'enfoncer dans une forêt où l'attendaient des souffrances, des privations de tout genre. Il fallait en effet y regarder à deux fois ; car ce n'était pas une petite entreprise que de monter une famille à travers les arbres et de compter pour la faire vivre sur le revenu d'une terre en bois debout. Humainement parlant, c'était une entreprise hasardeuse et téméraire ; mais il comptait sur Celui qui donne du pain aux petits oiseaux et ne permet jamais que ceux qui placent en Lui leur confiance manquent du nécessaire. La femme de Beauchesne avait tout compris et voulait, coûte que coûte, l'exécution d'un projet qu'elle prévoyait leur porter bonheur.

Aussi, quand l'heure du départ fut sonnée, elle s'embarqua gaiement, faisant avec générosité le sacrifice de ses parents et de sa paroisse, où elle avait passé de si beaux jours.

Comment raconter les fatigues et les misères qu'endurèrent nos hardis voyageurs dans ce trajet, de Gentilly à la rivière Nicolet ? Qu'il suffise de dire qu'il y avait

encore à certains endroits quatre pieds de neige et qu'ils n'avaient pour se guider dans la route à parcourir que quelques traces de raquettes.

M. Charles Beauchesne disait qu'il lui était arrivé plusieurs fois, dans ce mémorable voyage, de perdre de vue son cheval, qui traînait sa femme et ses enfants. Il lui fallait alors tantôt secourir avec peine l'animal embourbé jusqu'aux oreilles, tantôt lui frayer un passage à travers les branches toujours prêtes à l'aveugler.

Quoique parti de Gentilly dès l'aurore, le jour était déjà sur son déclin et Beauchesne était encore à une grande distance des premières habitations, qui se trouvaient dans les Pointes de Bulstrode. Que de noires pensées se présentèrent alors à l'esprit du père et de la mère ! D'un côté ils voyaient leur animal perdre des forces ; de l'autre, l'obscurité qui allait grossissant à chaque instant. Quelle triste perspective devant eux ! Passer la nuit dans la forêt sans abri, exposés eux et leurs enfants à y périr ! Dans des circonstances aussi critiques, ils élevèrent les yeux et les mains vers notre bonne Mère du Ciel, que nous n'invoquons jamais en vain.

Leur prière fut entendue et leurs vœux exaucés. A une heure avancée dans la nuit, grâce à la lumière des étoiles qui étincelaient dans le firmament, nos voyageurs arrivèrent enfin chez François Marchand, leur beau-frère, où ils reçurent une franche hospitalité. Après un repas frugal dont l'appétit fut le principal assaisonnement, les quelques heures qui restaient pour le sommeil furent bien employées.

Il fallait pourtant penser à parvenir au terme du

voyage ; car il y avait encore une assez grande distance à parcourir pour arriver à la cabane de bois rond, la seule habitation de St-Christophe. Aussi, le 23 mars 1835, dès le matin, la famille Beauchesne se mit en marche, et ce ne fut que dans l'après-midi, bien tard, qu'ils arrivèrent à la Rivière Nicolet.

Là, une première et cruelle épreuve les attendait. Quel ne fut pas tout d'abord le désappointement de Beauchesne, quand il vit que la débâcle était faite, et qu'il lui fallait faire un très long détour pour aller déposer ses enfants sur l'autre rive de la rivière ! Mais plus grande encore fut son inquiétude quand il vit son animal, sur lequel il comptait pour opérer les premiers travaux de défrichement, tomber épuisé et perdre son sang par de larges plaies. On comprend sans peine que l'animal avait dû se heurter bien souvent contre les arbres à travers lesquels il avait passé. Tous les soins possibles lui furent prodigués, mais ce fut peine inutile ; il mourut quelques heures plus tard.

Dans les premiers temps, les colons qui venaient se fixer dans les Bois-Francis n'avaient que deux industries pour se procurer les choses de première nécessité : le salin (*sall*), et le sucre. Le salin, ou *sall*, est le produit brut que l'on obtient en faisant évaporer jusqu'à siccité la lessive des cendres de l'orme, de l'érable, du merisier, etc. La potasse est le salin calciné. Le salin se faisait à peu près comme le sucre.

Charles Beauchesne fut donc obligé de recourir à ces deux industries pour assurer sa vie et celle de sa famille. Il se mit à entailler un certain nombre d'érables pour y faire du sucre, tout en s'occupant de l'industrie

du salin. Il fut amplement payé de ses peines, car en peu de temps il se vit en possession de plusieurs centaines de livres de sucre.

Le neige disparue, nos colons se mirent hardiment à l'œuvre et défrichèrent une assez grande étendue de terre, qu'ils ensemencèrent aussitôt les chaleurs du printemps arrivées. Mais les provisions diminuaient à vue d'œil. Les sauvages qui venaient faire la chasse dans les environs leur laissaient bien la chair des animaux qu'ils abattaient, mais, faute de sel, on ne pouvait en conserver longtemps. Alors il fallait se contenter du *consommé* alors en usage. Il consistait en choux gras, feuilles de patates, feuilles de bois blanc, persil sauvage, pourpier sauvage et ail sauvage. Le tout, après avoir bouilli une couple d'heures dans de l'eau claire, était servi aux convives. Heureux quand on pouvait y ajouter un peu de lait.

Le breuvage à la mode était le thé de *pommettes rouges*.

Le fondateur de la paroisse, Charles Beauchesne, type du travailleur et de l'honnête citoyen, après avoir occupé sa terre pendant près de cinquante ans, élevé une nombreuse famille, s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 7 juin 1883. Son épouse, Agathe Deshaies, l'avait précédé dans la tombe de plusieurs années. Elle était morte le 7 juillet 1867.

M. Louis Garneau, ami et compagnon du fondateur de St-Christophe, vint s'établir à Arthabaska le 21 mars 1835. Il était né aux Grondines le 15 février 1796, de Gabriel Garneau et de Françoise Trottier.

A douze ans, il quitta ses parents et voyagea dans le Haut-Canada pendant vingt-quatre ans.

Au retour de ce long voyage, il décida de se faire cultivateur. Il acheta une terre, dans la paroisse de St-Casimir, et y demeura trois ans. C'est alors qu'il prit le chemin des Bois-Francs.

Il avait avec lui un fusil, une hache, 20 piastres en argent, un sac de farine, un baril de lard et avec tout cela un courage capable de surmonter tous les obstacles.

Il était accompagné d'un nommé François Martin, l'homme le plus travaillant, au dire des colons, que l'on ait jamais rencontré. Lorsqu'il se rendait au champ ou qu'il en revenait, quelque course qu'il eût à faire pour obéir à son maître, il allait toujours au train de poste. Si quelqu'un voulait l'amuser : "*Santan Bougre*, disait-il (c'était son expression favorite), ne voyez-vous pas devant nous le besoin qui nous commande ? il faut travailler si nous ne voulons pas que la misère nous gagne."

Or, François Martin était un fumeur de renom ; vous l'eussiez entendu venir de huit arpents à la ronde, au bruit qu'il faisait pour allumer avec sa pierre et son briquet (batte-feu), car il allumait souvent, sans pourtant jamais s'arrêter. Si l'on me demande comment il se faisait qu'il dépensât tant de tabac dans un pays qui n'en produisait pas encore, je répondrai de suite que notre homme n'était pas difficile. Quand il était pressé par l'ouvrage, il fumait des feuilles de patates. S'il pouvait avoir un moment de loisir, on le voyait grimper à la tête des hêtres ou des ormes, pour aller, disait-il, approvisionner sa tabatière.

Quelqu'un qui ne connaissait pas son stratagème lui

demandait un jour la faveur de charger dans sa blague. Par malheur, notre fumeur était occupé, très occupé dans le moment, et quand il était à l'ouvrage, il n'était pas aisé de le distraire. Comme notre importun faisait des instances : "Satan bougre," lui dit Martin, d'un ton brusque, "si vous voulez fumer absolument, allez chercher ma tabatière et servez-vous ; je l'ai laissée dans la tête des grands arbres que vous avez devant vous."

Le 5 février 1838 (1), Louis Garneau épousa à Gentilly demoiselle Archange Roberge. Il continua à défricher et à occuper sa terre à St-Christophe jusqu'à sa mort, arrivée le 25 avril 1856. Il légua sa propriété à son fils adoptif, Joseph. Né à Gentilly le 9 novembre 1828, Joseph se maria à Arthabaska le 10 juillet 1849, à demoiselle Lucie Rivard dit Lavigne. Il mourut à Arthabaska le 19 février 1906.

Les quelques braves colons nommés plus haut et qui formèrent le noyau de la population de St-Christophe, en 1835, ne devaient pas rester longtemps seuls dans la forêt. Bientôt plusieurs familles vinrent se grouper autour d'eux. Ce furent entre autres :

Louis Rivard dit Lavigne et son épouse, Adélaïde Durant.

Joseph Cloutier et son épouse, Nathalie Sauvageau,
Charles Dubois et son épouse, Marguerite Chandon-
nais.

François Marchand et son épouse, Marie Beauchesne,
J.-B. Boudriault et son épouse, Julie Collet (Rivière
du Loup).

(1) Voir registres de Gentilly.

Charles-Édouard Gosselin et son épouse, Marie Ouellet.

Joseph Lavigne et son épouse, Sophie Rhau dit Alexandre,

François Leblanc et son épouse, Geneviève Provencher.

Joseph St-Cyr et son épouse, Cécile Babineau,

Joseph Rivard dit Lavigne et son épouse, Rosalie Rivard,

J.-B. Ouellet et son épouse, Judith Durand,

Louis Hamel et son épouse, Archange Provencher,

Léon Billy et son épouse, Marie Verret,

Maximin Morin et son épouse, Euphrosine Chouret,

François Brisson et son épouse, Emélie Langevin.

PREMIERS MISSIONNAIRES D'ARTHABASKA ET DES
POINTES DE BULSTRODE :—(RIVIÈRE AU LOUP)

Le premier prêtre qui visita les colons d'Arthabaska et des Pointes de Bulstrode fut M. l'abbé Olivier Larue, curé de Gentilly. Il fit sa première mission probablement le 8 février 1838, alors qu'il baptisa sous condition cinq enfants (1) : Louis Olivier, né 18 décembre 1837, fils de Joseph Cloutier et de Marie-Nathalie Sauvageau, Joseph Narcisse, né 3 avril 1836, fils de Pierre Cloutier et de Louise Bertrand, Marie Philomène, née 4 juin 1837, fille de Pierre Beauchesne et de Archange Montambault,

(1) Voir registre de Gentilly, année (1838)

Marie-Émélie, née le 19 janvier 1838, fille de Pierre Cloutier et de Louise Bertrand, Marie-Philomène, née le 24 mars 1837, fille de J.-B. Boudriault et de Julie Collet, de la Rivière au Loup (1). M. Larue aurait dit la messe chez un M. Hamel, dans les environs de la grande ligne entre Stanfold et Bulstrode. En janvier 1839, les 17 et 18, M. Larue vint encore visiter les fidèles d'Arthabaska et des Pointes de Bulstrode. Il y dit la messe chez M. Valère Lavigne, sur le 1er lot du 12ème rang de Bulstrode, et fit quatre baptêmes (2). Monsieur Larue aurait alors poursuivi sa course jusqu'aux habitations de Charles Beauchesne, Louis Garneau, Louis Lavigne, Joseph Lavigne et autres.

D'après certains renseignements, ce serait pendant la mission de 1839 par M. O. Larue qu'aurait eu lieu la première communion des quatre enfants dont les noms suivent : Joseph Garneau, Pierre Cloutier, Louise Cloutier et Adélaïde Hamel. D'autres cependant, d'une opinion contraire, prétendent que cette cérémonie eut lieu sous M. l'abbé D. Marcoux, pendant sa seconde mission. Le recensement qu'il fit en 1840 semble l'indiquer.

En septembre 1838, Mgr Signay, archevêque de Québec, pour se rendre aux désirs de M. Larue, qui demandait un aide pour les missions dont il était chargé, avait nommé M. l'abbé Denis Marcoux vicaire à Gentilly, avec la charge de visiter les habitants des Bois-Francis ; mais, comme nous l'avons vu au chapitre de la Dénomination des Bois-Francis, ce changement ne s'effectua qu'en septembre 1839.

(1) Nom donné à une partie de la branche nord-est de la rivière Nicolet.

(2) Voir registre de Gentilly, année 1839)

M. Denis Marcoux commença sa vie de missionnaire dans les Bois-Francis au mois de février 1840. Pendant les mois de février, mars et avril, il vint par deux fois visiter les fidèles d'Arthabaska, des Pointes de Bulstrode et de Warwick, réunis chez M. Valère Lavigne. Il en profita pour faire le recensement des colons de ces diverses localités.

Au mois d'août 1840, du 18 au 23, M. Marcoux fit sa troisième et dernière mission, pendant laquelle il maria, le 18 août, François Martin avec Josephine Gaubin (1), prépara et admit à la première communion les neuf enfants dont les noms suivent :

Aubert Beaudet dit Ducap, Nérée Beauchesne, Prosper Beauchesne, Zoé Beauchesne, Emélie Beauchesne (2), Adélaïde Bernier, Marie Ouellet, Louis Marchand et Joseph Marchand.

A l'automne de 1840, les fidèles de St-Christophe et des Pointes de Bulstrode furent placés sous la juridiction du missionnaire des Bois-Francis, résidant à Somerset, M. Clovis Gagnon, qui les desservit de l'automne 1844 à l'automne 1848. M. C. Gagnon, alors résidant à St-Norbert d'Arthabaska, continua la même desserte.

Ses deux successeurs à St-Norbert d'Arthabaska, M. l'abbé Moïse Duguay et M. l'abbé Paul de Villers, furent chargés de la même mission, jusqu'à l'arrivée à St-

(1) Voir greffe d'Arthabaska. Registre des Missions Catholiques de Blandford, etc., année 1840,

(2) Demoiselle Emélie Beauchesne, fille de Pierre Beauchesne et de Archange Montambault et nièce du fondateur de la paroisse. Elle est aujourd'hui âgée de 87 ans et demeure à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Elle est née à Bécancour le 1er février 1827 et arriva à St-Christophe en 1836. Par la résidence, elle est la plus ancienne personne d'Arthabaska et probablement de tous les Bois-Francis.

Christophe du premier curé, M. l'abbé P.-H. Suzor, en octobre 1851.

Les différents actes de baptêmes, mariages et sépultures pour St-Christophe, de 1836 à 1852, sont inscrits soit dans les registres de Gentilly, de Somerset et de St-Norbert d'Arthabaska.

Les premiers actes que nous trouvons dans les registres de Gentilly concernant St-Christophe sont datés du 2 janvier 1836. Ce sont les baptêmes de Jean-Baptiste, né le 18 mai 1835, fils de François Marchand et de Marie Beauchesne, et de Marie-Scholastique, née le 28 novembre 1835, fille de Charles Beauchesne et de Marguerite Levasseur.

Le premier registre pour les missions catholiques de St-Christophe d'Arthabaska, de St-Médard de Warwick et de St-Jules de Bulstrode (aujourd'hui, 1914, St-Valère) a été authentiqué le 18 décembre 1851, et le premier acte signé par M. P.-H. Suzor est daté du 1er janvier 1852.

M. CLOVIS GAGNON

De l'automne 1840 à la St-Michel 1843, M. Clovis Gagnon fit la mission dans la maison de M. Valère Lavigne, sur le 1er lot du 12ème rang de Bulstrode.

C'est près de cette maison que fut construit, en 1836, le premier cimetière, qui avait environ trente pieds carrés. Le premier qui y fut enterré est Laurent Raymond et le second, Pierre Cloutier, tous deux morts sans avoir la

consolation de recevoir les secours de la religion à l'heure dernière.

“Dans le mois de novembre 1854,” dit Mgr P.-H. Suzor dans ses notes sur St-Christophe, “je présidai à l'exhumation des corps qui se trouvaient dans un petit cimetière, dans les Pointes de la rivière Nicolet, près de la maison d'un nommé Germain Lemay, au nombre de 23, dont 8 grandes personnes et 15 enfants. Il nous fut facile de reconnaître le cadavre de Laurent Raymond, par la désignation que l'on me donna du cercueil dans lequel on l'avait déposé le jour de la sépulture. C'était tout simplement une auge de bois blanc dont on s'était servi pour recueillir l'eau d'érable au printemps. On reconnut également le cadavre de Pierre Cloutier par la paille de sarrasin dont on l'avait enveloppé et que l'on trouva presque dans toute sa fraîcheur.

Tous les ossements que l'on avait trouvés dans ce petit cimetière furent placés dans un seul cercueil et déposés dans le cimetière paroissial”.

Le territoire qu'avait à desservir M. C. Gagnon, de 1840 à 1844, comprenait tous les Bois-Francs. Que de fois n'a-t-il pas entrepris des voyages de cinq, six et dix lieues pour aller administrer les malades et les mourants ! Que de fois, au milieu de ses courses, ne s'est-il pas vu exposé aux plus grands dangers, au froid, à la faim et à toutes sortes de misères !

Le récit suivant d'un voyage, entre beaucoup d'autres qu'il fit pour voler au secours de ses ouailles, fera voir ce qu'il eut à souffrir pendant son séjour dans les Bois-Francs.

C'était en automne, et par un temps froid, humide,

lorsque quelqu'un frappe à la porte de sa chambre. C'est un homme des Pointes de la rivière Nicolet qu'on dit être dangereusement malade et qui désire le voir. Il n'y avait pas à demander alors si les chemins étaient mauvais, il n'y en avait pas ; si la voiture portait bien, il fallait voyager à cheval ou à pied. Il n'y avait dans toutes les Pointes qu'une grosse charrette à bois qu'Eustache Baril avait montée de St-Pierre, avec des fatigues inouïes. En bien peu de temps M. Gagnon a fait ses préparatifs de voyage, il a chaussé ses grandes bottes sauvages, endossé ses habits de misère et le voilà parti avec son compagnon. De Somerset on arrivait au dixième rang de Stanfold et l'on tombait dans le chemin connu sous le nom de chemin des *Rames* (1). On côtoyait ensuite la rivière deux ou trois milles, puis l'on entrait dans le bois pour gagner les habitations des premiers colons de St-Christophe. Il était nuit quand nos deux voyageurs prirent le bois, armés chacun d'un bâton et n'ayant pour les diriger dans ces sentiers tortueux que la lumière d'un fanal de fer blanc. Le danger en pareille occurrence était que cette lumière s'éteignît subitement, et c'est ce qui arriva malheureusement. M. Gagnon et son homme se trouvèrent tout à coup dans une obscurité complète.

Il fallut donc se résigner à continuer le voyage par un sentier à peine battu, dans les ténèbres, courant à tout instant le risque de s'écarter de la bonne voie. Grâce à Dieu, cependant, le soleil n'était pas encore à l'horizon, que M. Gagnon était rendu, sain et sauf, auprès du malade. A peine avait-il administré les derniers sacre-

(1) C'était un chemin que M. Girouard avait fait étancher pour y transporter des rames.

ments à ce mourant, qu'on venait le chercher pour aller rendre le même service à une femme de Somerset. Force lui fut donc de prendre de nouveau, sans désespérer, la route de la forêt ; et ce fut dans de semblables courses, presque continuelles, que se passa le temps des missions de M. Gagnon.

La providence, qui le destinait à fonder des paroisses et à la vie de missionnaire, l'avait doué d'une force musculaire plus qu'ordinaire. On l'a vu se mesurer avec les plus grands marcheurs des Bois-Francs et les forcer à lui donner quartier plus d'une fois sur la route.

Du commencement de janvier 1841 à la St-Michel 1843, M. C. Gagnon venait à peu près à tous les trois mois donner la mission dans les Pointes de la rivière Nicolet, dans la maison de M. Valère Lavigne.

C'est pendant une de ces missions que M. Gagnon fit aux colons une proposition qui porta la joie dans tous les cœurs. L'homme de Dieu n'avait remarqué aucune croix parmi les habitations, et il eût voulu arborer au milieu d'elles cet étendard du salut qui, en les ombrageant, les protégerait. Sa pensée fut de suite comprise et en bien peu de temps réalisée. La mission n'était pas encore terminée, qu'il avait pris possession de ces lieux autrefois sauvages, par la croix qu'il planta sur la terre de Joseph Marchand, roème lot du 5ème rang du canton d'Arthabaska.

A cette cérémonie les chantres furent François Marchand, Charles Gosselin et François-d'Assisé Baril, le servant de messe, Olivier Perrault, et le bedeau, Paul Rivard, le premier bedeau de St-Christophe. C'était en 1841, après les récoltes. Cette croix fut renouvelée en

1863, pendant une retraite prêchée par le R. Père Mainghi, de la Compagnie de Jésus.

Tout en s'occupant du spirituel, il ne faut pas croire que le temporel était négligé.

Sous ce dernier rapport, nos premiers colons ne demeureraient jamais inactifs, tant à cause de la nécessité qui les commandait toujours, que des longues distances qu'ils avaient à parcourir pour se procurer les choses nécessaires à la vie. En effet, s'ils avaient besoin de vendre leur salin, il leur fallait se rendre au village de Danville, éloigné de 24 milles de leurs habitations et presque toujours à travers le bois. Encore leur arrivait-il quelquefois de ne pas rapporter de farine, faute d'approvisionnement chez les marchands.

En 1839, un nommé Jean Labonté vint établir dans les Pointes de la Rivière Nicolet un petit magasin et une perlasserie. Quelques mois plus tard, Valère Lavigne construisit près de là un moulin à farine, dont Eustache Baril fit bientôt l'acquisition. Ce moulin était bâti sur un petit ruisseau appelé "ruisseau à la truite," lequel se décharge dans la Rivière Nicolet, branche nord-est. On voit encore quelques vestiges de la chaussée de ce moulin.

Jean Labonté ne demeura que très peu de temps à la tête de son établissement, qu'il céda à James Goodhue, que l'on peut considérer comme le premier qui ait eu dans St-Christophe un magasin et une perlasserie sur un pied convenable.

LA CHAPELLE DES BRAS DE LA RIVIÈRE NICOLET.

Mais quelque soin que l'on apportât pour entourer de la décence et du respect convenables la célébration des Saints Mystères, une simple maison dans laquelle il y avait déjà homme, femme et enfants, ne répondait pas, tant s'en faut, aux désirs de nos premiers colons. D'ailleurs, la population de St-Christophe s'était accrue tellement, qu'une maison ne pouvait plus suffire pour contenir les fidèles au temps de la mission. M. Gagnon proposa en conséquence de bâtir une chapelle où ils seraient plus à l'aise, et qui serait exclusivement la maison de Dieu.

Inutile de dire que cette proposition fut accueillie avec joie, et l'on se mit de suite à l'œuvre pour réaliser les vœux du missionnaire, qui étaient aussi ceux de tous nos vaillants défricheurs. Une assemblée des contribuables, qui étaient au nombre de 47, fut donc convoquée, et l'on y résolut à l'unanimité :

1. Que la chapelle projetée serait construite entre les bras de la rivière Nicolet, sur la terre de Pierre Bernier, située sur le 10ème lot du 4ème rang d'Arthabaska. Le dit Pierre Bernier donna volontiers le terrain nécessaire pour la bâtisse et un cimetière, qui fut entouré par les habitants ;

2. Que l'entrepreneur serait Paul Beudet, père, qui s'engagea à mettre une chapelle logeable pour les prix et somme de 28 livres courant ;

3. Que Louis Garneau et Eusèbe Baribeau surveil-

leraient les travaux et prendraient les moyens de rencontrer le montant convenu ;

4. Que chacun des habitants fournirait une somme proportionnée à ses moyens et dont une moitié payable en argent et l'autre en grain.

A la St-Michel 1843, la chapelle était construite et M. Gagnon en faisait la bénédiction, après quoi il chanta une messe solennelle, servie par Olivier Perrault fils. La joie rayonnait sur tous les fronts, et, pour la première fois dans St-Christophe (1), le Dieu du ciel descendit dans sa demeure, où Il devait habiter en esprit et en vérité, pour le bonheur et la consolation de ses enfants.

En 1844 M. l'abbé C.-E. Bélanger vint remplacer M. C. Gagnon à Somerset, et celui-ci vint résider à St-Norbert, ce qui lui permettait de visiter un peu plus souvent la mission de St-Christophe. Aussi venait-il dire la messe dans la chapelle des Bras cinq ou six fois par année. La première personne inhumée dans le cimetière des Bras de la rivière Nicolet fut Louise Glaude, mère de Anaclet Corbeil, et la dernière, Céline Girard. Il y eut aussi un respectable vieillard, nommé Jacques Hamel, qui mourut à l'âge de 99 ans et 8 mois, sans avoir eu le bonheur de voir le prêtre à ses derniers moments. Les anciens racontaient que, le matin du jour de sa mort, il réunit tous ses enfants autour de lui et leur recommanda de prier avec ferveur, car il allait mourir, disait-il, le soir même. L'événement justifia à la lettre ses prévisions. L'exhumation des corps déposés dans le cimetière, près de la chapelle des

(1) Aujourd'hui (1914) Victoriaville.

Bras de la rivière Nicolet, (Cimetière Bernier, (1), sur le dixième lot du quatrième rang d'Arthabaska), a été faite le 18 juin 1872.

A l'automne 1847, M. C. Gagnon érigea dans la chapelle des Bras les stations du Chemin de la Croix. Il avait aussi fait élire, en prenant possession de la chapelle, un corps de marguilliers, composé de MM. Paul Beaudet, Pierre Bernier, François Provencher, Eustache Baril, Louis Garnean, Louis Provencher et François d'Assise Baril.

A l'automne de 1848, M. C. Gagnon quittait St-Norbert d'Arthabaska, pour la paroisse des Eboulements.

MONSIEUR MOISE DUGUAY ET LE PRESBYTÈRE.
CHAPELLE DE LA MONTAGNE

Le successeur de M. C. Gagnon, M. Moïse Duguay, s'établit, comme son prédécesseur, à St-Norbert d'Arthabaska. Il continua la desserte de St-Christophe, c'est-à-dire qu'il venait dire la messe à la chapelle des Bras à peu près tous les mois. Or, à voir la foule qui se pressait, les dimanches et fêtes, autour de lui, il n'était pas difficile de comprendre qu'il fallait songer à une bâtisse plus grande, pour y recevoir les fidèles et pour y loger le prêtre. Chacun convenait tout bas de l'opportunité de la chose, mais personne n'osait encore en parler trop fort ; car on s'attendait à de grands événements, et l'on ne s'était pas trompé.

1) Voir registres de Ste-Victoire, année 1872.

Cinq mois plus tard, au commencement de février 1849, M. Duguay mit la question sur le tapis pour la première fois ; et de suite on remarqua dans l'assemblée une forte division.

Il était cependant assez facile de constater que les habitants, dont le nombre allait toujours croissant, s'éloignaient de plus en plus des Pointes de la rivière Nicolet (branche nord-est), pour s'établir dans l'intérieur, près de la branche sud-ouest ; à tel point, qu'à la fin de l'année 1848, la chapelle bâtie en 1843, sur le dixième lot du quatrième rang d'Arthabaska, ne répondait plus du tout aux besoins de la population, tant par ses dimensions que par sa situation.

Pour toutes ces causes, malgré l'opposition suscitée, on crut devoir tout de même procéder.

Sur l'avis du missionnaire, on dressa sans tarder une requête à Mgr l'évêque de Québec, pour lui demander la permission de bâtir une chapelle, une sacristie et un presbytère, à l'endroit qu'il jugerait à propos de désigner. Sa Grandeur ayant reçu la dite requête, chargea, le 29 mars 1849, M. Antoine Racine, curé de St-Eusèbe de Stanfold, d'en vérifier les allégués et de lui faire rapport.

Le 17 avril de la même année, M. Racine, après les avis requis par la loi, se transporta sur les lieux, entendit les raisons de part et d'autre, et, après avoir pesé mûrement les choses, se décida à changer la chapelle de place et à la marquer sur le quatrième lot du troisième rang d'Arthabaska, sur le chemin provincial, c'est-à-dire à soixante-et-dix arpents environ de l'endroit où se trouvait la chapelle bâtie en 1843, et sur la terre occupée par Oli-

vier Héroux, comme on le voit par le décret ci-dessous de Mgr Jos. Signay, archevêque de Québec, qui approuva l'opération de son député.

“Joseph Signay, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, archevêque de Québec.

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que vu le procès-verbal, en date du dix-sept-avril dernier, de M. Antoine Racine, curé de St-Eusèbe de Stanfold, par nous député dans la mission de la paroisse de St-Christophe d'Arthabaska, pour ce qui concerne l'érection d'une nouvelle chapelle dans la dite mission, nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1°—Il sera bâti dans la dite mission de St-Christophe d'Arthabaska, sur la terre occupée par le sieur Olivier Héroux, à environ cinquante pieds du chemin provincial une chapelle qui n'aura pas moins de cent pieds de longueur, quarante cinq de largeur, environ vingt-quatre de hauteur, au dessus des lambourdes, avec des chapelles saillantes et latérales, le tout pris dedans en dedans et à mesure française.

2°—L'on ne procédera à la bâtisse du dit édifice que lorsqu'un plan d'icelui aura été par nous approuvé.

3°—Il sera bâti au même lieu, à environ soixante pieds au nord-est de la dite église, un presbytère en bois, sur un solage en pierre, qui n'aura pas moins de trente-six pieds de longueur, trente de largeur et treize de hauteur, au-dessus des lambourdes, le tout pris de dedans en dedans et à mesure française.

4°—Avant de procéder à la bâtisse des dits édifices, l'on acquerra, par un acte en bonne et due forme, le terrain sur lequel ils seront construits, lequel terrain

n'aura pas moins de huit arpents en superficie, dont deux et demi de front, s'il est possible.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le dix-huit de mai mil huit-cent-quarante-neuf.

† JOS. archevêque de Québec,

Par Monseigneur,

ED. LANGEVIN, Ptre, sec.

La grande question en litige était, par le fait, définitivement réglée. M. Duguay réunit en conséquence les intéressés et s'entendit avec eux sur la manière la plus expéditive et en même temps la moins onéreuse d'exécuter les ordres des supérieurs ecclésiastiques. Après plusieurs pourparlers, il fut décidé que l'on commencerait à construire immédiatement un presbytère qui servirait au culte pendant quelque temps, et qu'on bâtirait ensuite une chapelle et sacristie.

Un jour du mois de juillet 1849, on vit arriver à la montagne M. Duguay, portant sous son bras un ornement et dans ses mains un calice, un missel et une pierre sacrée pour célébrer la Sainte Messe. Il se rendit chez M. Elisée Martel, et c'est là qu'il offrit le Saint-Sacrifice, dans une petite maison de dix-huit pieds carrés environ et bâtie à trois arpents de l'église actuelle.

La nouvelle de l'arrivée du missionnaire, se répandit en un instant dans toute la petite colonie. En moins d'une heure, la maison de M. Martel était remplie. Une table couverte de nappes blanches et d'un missel fut adossée à un châssis, devant lequel on étendit un drap de toile blanche ; et c'est sur ce modeste autel que se fit, à la lueur de deux chandelles, l'oblation du divin sacrifice.

M. Louis Béland dit Provencher était le servent de messe.

Après l'office, M. Duguay adressa quelques paroles d'édification aux braves colons et leur recommanda entre autres choses la paix et l'union pour conduire à bonne fin l'œuvre qu'ils allaient commencer ; et il leur annonça qu'il était venu pour faire exécuter les ordres de l'évêque, qui voulait un presbytère pour servir de chapelle, en attendant mieux.

Il avait à peine fini de parler, qu'on s'enfonçait dans le bois, hache en main, le courage dans le cœur, l'espérance dans l'âme. Le missionnaire ne fut pas lent à les rejoindre à l'ouvrage, et les choses allèrent si bien, qu'en moins de deux jours on voyait sur la place les matériaux nécessaires à la bâtisse projetée. Le troisième jour elle était debout, à la grande satisfaction de tout le monde.

Parmi tous ceux qui travaillèrent avec zèle à la construction du presbytère-chapelle, nous pouvons citer les noms de Antoine Baril, Eustache Baril, Louis Garneau, Charles Beauchesne, Isaïe Pouliot et Elisée Martel, qui se montrèrent aussi généreux que leurs moyens le leur permettaient.

Au commencement du mois de septembre, les travaux du presbytère-chapelle étaient terminés et l'on avait transporté tous les ornements de la chapelle des Bras à la nouvelle, selon l'ordre donné, le deux août mil-huit-cent-quarante-neuf, par Mgr l'archevêque de Québec. Au mois d'octobre, M. Duguay en fit la bénédiction. Cette cérémonie se passa sans bruit et n'eut rien d'extraordinaire.

M. Duguay qui, jusqu'en octobre 1849, avait résidé à St-Norbert, vint à cette époque se fixer à St-Christophe,

où il demeura jusqu'à la fin de novembre. Il logea, pendant ce temps, chez M. Antoine Baril.

M. L'ABBÉ PAUL DE VILLERS NOMMÉ MISSIONNAIRE
À ST-CHRISTOPHE

Au commencement de décembre 1849, M. Paul de Villers fut nommé par Mgr Jos. Signay, archevêque de Québec, missionnaire de St-Christophe, de St-Norbert, de Warwick, de Bulstrode, avec ordre de résider à St-Christophe.

Arrivé à St-Christophe le sept décembre 1849, le lendemain, M. de Villers chanta la messe dans le haut du presbytère, ayant pour servant Louis Provencher dit Béland. La mission n'avait alors, pour toute richesse, qu'un ornement de différentes couleurs, un calice et un plat de ferblanc pour bénitier.

La raison pour laquelle M. de Villers chanta la messe dans le haut du presbytère, c'est que le bas avait été divisé pour servir de logement au missionnaire.

Le séjour de M. de Villers à St-Christophe ne fut pas de longue durée. Le dix du même mois, il recevait une lettre de Mgr P.-F. Turgeon, devenu administrateur de l'archidiocèse de Québec, le nommant missionnaire résidant à St-Norbert, avec la desserte des missions de St-Christophe et de Warwick.

A cette date la mission de Bulstrode fut confiée à M. A. Racine, curé de Stanfold.

Le même jour, M. de Villers se rendit donc à St-Norbert, où il fut obligé de loger dans une vieille maison qui n'avait ni lambris ni crépis et qui cependant lui servit de presbytère pendant deux ans.

M. de Villers, quoique éloigné de sept milles de la mission de St-Christophe, n'en continua pas moins de la desservir régulièrement et de veiller à ses intérêts spirituels et temporels.

Il y avait bien dans la mission un presbytère qui servait de chapelle, mais le décret de Mgr l'archevêque portait que l'on eût à construire encore une église : ceci paraissait être la condition nécessaire pour avoir un prêtre résidant.

M de Villers n'en disait rien mais n'en pensait pas moins ; toujours est-il qu'il fut convenu qu'on prendrait des moyens expéditifs pour arriver, sans tarder, à une conclusion sur ce sujet. On se réunit, on se parla et l'on décida de bâtir.

C'était à la fin de l'hiver de 1851. Un jour qu'on était à fredonner gaiement quelques chansons du bon vieux temps, avant d'entrer dans la sainte quarantaine, quelqu'un de l'assemblée eut une de ces réparties qui font rire quelquefois, mais qui tout de même sont profitables. "Allons, nos gens, leur dit-il, nous avons plus que des peccadilles à nous reprocher, tous tant que nous sommes ; non seulement il faut, cette année, faire jeûner nos corps mais encore nos bourses. Voyons à nous taxer nous-mêmes pour bâtir notre église." La proposition fut si bien appréciée, que l'on ouvrit de suite une liste de souscriptions. Chacun promit autant qu'il pouvait le faire prudemment et s'engagea, par billet promissoire, à

faire honneur à sa parole. La générosité des présents fut telle, qu'il était facile, dès ce moment, de prévoir que l'on pouvait compter sur une somme assez ronde pour faire réussir l'entreprise. A la mission suivante, M. de Villers fut informé de ce qui s'était passé, et, sur la demande de tous les intéressés, il n'hésita pas à promettre à M. Jean-Baptiste Laroche, cultivateur, un montant de huit cents piastres, s'il voulait de son côté s'engager à livrer, à la St-Michel de la même année, une église en bois de 75 pieds de longueur, de 40 pieds de largeur, avec lambris, une couverture en planches et en bardeau, quatre châssis dans les longs pans, un solage en cèdre et un plancher à volonté. Il devait, en outre, placer dans la nouvelle chapelle les bancs du presbytère-chapelle et en ajouter autant qu'il en faudrait pour remplir les quatre rangées de la nef.

Après avoir réfléchi mûrement, Jean-Baptiste Laroche répondit qu'il acceptait le marché. Il se mit en conséquence à l'ouvrage avec un certain nombre d'hommes, et, grâce à l'encouragement qu'il reçut de M. Béliveau, marchand du lieu, qui lui fournit tous les matériaux dont il avait besoin pour son entreprise, il put livrer la chapelle au temps marqué. M. Antoine Racine, curé de Stanfold, en fit la bénédiction dans la première semaine d'octobre 1851.

Ici se termine la première époque de l'histoire de St-Christophe, c'est-à-dire de ses commencements ; car il en est des paroisses comme des sociétés : elles apparaissent un jour donné, personnifiées dans un nombre limité d'individus qui en forment comme le germe. Mais, avec

le temps, ce germe se développe, pousse une tige et devient le plus souvent un bel arbre robuste et vigoureux.

DEUXIÈME PARTIE

LA PAROISSE DE SAINT-CHRISTOPHE, DE 1851 à 1914.—
NOMINATION DU PREMIER CURÉ DE ST-CHRIS-
TOPHE D'ARTHABASKA.—M. L'ABBÉ PHI-
LIPPE-HIPPOLYTE SUZOR, CURÉ
DE 1851 à 1878.

“Ordonné prêtre à Québec, lisons-nous dans le livre des documents à conserver de St-Christophe le 30 septembre 1849, par Mgr Pierre-Flavien Baillargeon, évêque de Sidyme, Mgr l'archevêque Jos Signay m'assigna le vicariat de la paroisse des Trois-Rivières, où je demeurai deux ans, sous la direction du vénérable Messire Thomas Cooke, alors Grand-Vicaire de l'archevêché de Québec. Je n'oublierai jamais cet heureux temps, un des plus beaux de ma vie. J'étais à désirer encore de voir se prolonger mon bonheur, lorsqu'au mois d'octobre 1851 il fallut retourner à Québec, ma paroisse natale, pour y recevoir une nouvelle mission. J'étais loin de croire, hélas ! que le Seigneur m'appelait à la tête d'une paroisse, bien plus, à la tête de plusieurs paroisses, en qualité de missionnaire ; mais, bon gré mal gré, il fallut, en vertu du vœux d'obéissance que j'avais prononcé aux pieds des

autels, partir pour les Bois-Francis, à la voix de mon évêque qui, en me laissant me fit remettre la lettre suivante, qu'il accompagna verbalement des vœux les plus ardents pour la prospérité des postes où je devais exercer les fonctions du saint ministère.

“ Québec, 1er Octobre 1851

Révérénd M. Suzor, Ptre.

à Québec

Monsieur,

Je vous confie par la présente le soin de la cure et paroisse de St-Christophe d'Arthabaska, ainsi que des missions de St-Médard de Warwick, de St-Jules de Bulstrode, (1) puis des familles catholiques établies sur le plus petit bras de la rivière Nicolet, régulièrement appelée rivière au loup, (dans le township de Horton) (2) vous recevrez des fidèles de ces différentes localités les dîmes et oblations d'usage, et vous exercerez en leur faveur, outre les pouvoirs ordinaires des curés du diocèse, les pouvoirs extraordinaires dont la liste accompagne la présente.

Je ne doute pas que vous ne vous employiez avec beaucoup de zèle à faire de bons chrétiens de tous ceux qui vous sont confiés, et je souhaite que le succès réponde à vos efforts.

Je demeure, etc

† P.-F. archevêque de Québec.”

(1) ST-JULES DE BULSTRODE.—Ce nom fut changé lors de l'érection canonique de la paroisse, le 2 juillet 1860. Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, nomma cette paroisse St-Valère en l'honneur de Monsieur Valère Guillet, un des commissaires pour l'érection civile des paroisses.

(2) Aujourd'hui St-Samuel.

“ Je partis, le 16 octobre 1851, pour mes missions lointaines, je dis lointaines, car bien que St-Christophe ne soit qu'à 26 lieues de Québec, les difficultés qu'il fallait surmonter pour s'y rendre, à l'époque dont je parle, étaient telles, qu'il ne fallait pas moins de deux grandes journées pour le voyage. Le 18, dans l'avant-midi, j'arrivai à Somerset, alors la Métropole des Bois-Francis, où demeurait M. l'abbé Charles Trudelle, qui me reçut avec toute l'affection d'un père. Après quelques heures de repos, je me rendis à Stanfold, que desservait M. l'abbé Antoine Racine. Je désirais vivement me rendre à mon poste le même jour, d'autant plus que je croyais être attendu, et que je savais que l'arrivée d'un curé faisait époque parmi les colons. Mais comme si la Providence eût voulu s'opposer à la réalisation d'un vœu si légitime, une pluie torrentielle me força d'acquiescer à l'invitation pressente de M. le curé de St-Eusèbe de Stanfold et de passer le dimanche chez lui.

“ Je reconnus, après coup, que ce retard avait été pour mon plus grand bien ; car il m'avait épargné un voyage qui m'eût probablement découragé, au début de ma carrière pastorale. Du moins, c'est la réflexion que me fit, dans le temps, mon aimable voisin, M. de Villers, dont les conseils et les avis m'ont si souvent fortifié au milieu des fatigues inséparables de la vie de missionnaire.

Sans autre préambule, je dirai qu'après une première visite faite à mes paroissiens, avec M. le desservant d'Arthabaska, je me rendis pour prendre possession de mon poste, le 25 octobre au soir, 1851. Le lendemain, qui était un dimanche, je chantais la messe dans ma chapelle, qui avait quatre châssis et pour tout ornement, à l'intérieur,

quatre chandeliers de bois argentés, un crucifix, une image représentant la dernière Cène du Sauveur, un missel, un paire de burettes, un calice et deux chasubles, le tout déposé sur une petite table de bois de quatre pieds carrés, qui servait d'autel. C'est le même jour que je fis la lecture du décret qui donna à la mission de St-Christophe une existence paroissiale.

“Ce décret, signé par Mgr P.-F. Turgeon, archevêque de Québec, est daté du 24 septembre 1851.

“Saint-Christophe comptait à mon arrivée 350 communiants. Une dizaine de maisons formaient tout le village, y compris la chapelle qui n'avait que les quatre pans, exposés aux quatre vents du ciel, et une bien chétive couverture. C'est elle qui devait plus tard me servir de presbytère. Je dis, plus tard, car pour le moment, elle n'était pas habitable. Je dus donc, en arrivant à St-Christophe, demander l'hospitalité, pour quelque temps, à quelqu'un de mes paroissiens. Je logeai chez M. Uldorique Béliveau, qui était établi, depuis un certain temps près de l'église, pendant l'espace d'un mois.”

LE PREMIER MÉDECIN D'ARTHABASKA

La même année que les paroissiens de St-Christophe avaient la consolation de posséder au milieu d'eux un prêtre, le médecin des âmes, en la personne de M. l'abbé P.-H. Suzor, ils avaient aussi le bonheur de voir arriver M. le Docteur Poisson, médecin des corps. M. Edouard

Modeste Poisson naquit à l'Assomption, près de Montréal, le 13 avril 1823. Reçu médecin, il pratiqua d'abord à Gentilly. C'est pendant qu'il résidait à Gentilly qu'il épousa Demoiselle Delphine Buteau, de Québec.

En 1851, il vint se fixer à Arthabaska, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 10 août 1875. Madame Poisson est décédée à Arthabaska, le 8 mars 1910, âgée de 87 ans.

Dans les premiers temps de la colonisation des Bois-Francs, le curé et le médecin étaient les avant-gardes de la civilisation. Leur ministère devenait un véritable apostolat, et chacun dans sa sphère rivalisait de zèle et de dévouement pour la classe agricole. Monsieur le docteur Poisson avait à parcourir, pour exercer sa profession un vaste pays, presque tout boisé et dont les voies de communication étaient tout-à-fait primitives.

La plupart des voyages du médecin devaient donc se faire à cheval ou à pied. Or, un soir on vint chercher le docteur Poisson pour une malade qui demeurait à vingt milles. Le cas paraissait urgent, disait le messager, dont la bête haletante indiquait qu'on venait de faire une course effrénée. Le docteur immédiatement enfourcha son cheval et partit, précédé de son guide. Il faisait une nuit noire, une de ces nuits d'octobre, lorsque le ciel nuageux nous dérobe ses étoiles, une nuit rendue plus sombre encore par la haute futaie qu'il fallait traverser.

A cette époque la lumière électrique était inconnue ; et même la lampe à pétrole n'avait pas encore fait son apparition.

Aussi la bougie, ou, pour parler plus vulgairement, la chandelle de suif jouissait d'une vogue incontestée.

Pour les travaux domestiques de la ferme et pour se guider dans les courses faites pendant les nuits noires, on se servait d'un fanal de ferblanc. C'est muni de cet appareil que notre docteur, ce soir d'octobre, se dirigeait vers sa malade. Après plusieurs heures d'une course qui, grâce aux aspérités de la route, les avaient secoués comme des mannequins sur leur monture, ils arrivèrent à l'humble chaumière où gisait la patiente. C'était une jeune femme qui relevait difficilement d'une maladie grave et dont la langueur et l'épuisement inquiétaient la famille.

Le médecin eut vite constaté que la malade se mourait d'inanition, et alors il prescrivit un bouillon. " Préparez-le au plus tôt, dit-il, et faites-lui en prendre une tasse à thé. Deux heures plus tard, vous me réveillerez et je pourrai en voir l'effet." Il était une heure du matin, et quoique le grabat, dissimulé dans un coin, ne l'y invitait guère, il s'y jeta et s'endormit. Les deux heures expirées, on le réveille ; il se rend auprès de la malade dont l'œil plus vif, le teint moins pâle indiquaient qu'elle n'avait pas besoin d'autres prescriptions que celle-là.

" Vous sentez-vous mieux, lui dit-il, et avez-vous pris le bouillon avec goût ? "

" Ah ! oui, répondit-elle, et je sens qu'il me fait du bien."

Alors le médecin prescrivit à la famille de continuer à la soigner ainsi, en lui faisant prendre du bouillon, toutes les deux heures. Sa présence n'étant plus nécessaire, il songea au départ et demanda son fanal. Mais cette simple question sembla les mettre dans un grand

embarras, et ils se regardèrent les uns les autres, s'interrogeant anxieusement sur ce qu'ils devaient répondre.

La mère de la malade, enfin, rompant ce silence qui devenait lourd à supporter, dit : " Il fait bien noir, docteur, la route est longue, vous feriez mieux d'attendre le jour qui va poindre dans trois ou quatre heures à peine."

Mais comme il insistait pour partir et qu'il réclamait son fanal, elle balbutia : " Mais votre fanal, docteur.... votre fanal.... ça me fait bien de la peine, mais il ne peut plus vous servir."

" Comment ne me rendrait-il pas au retour le service qu'il m'a rendu pour venir ? "

" Parce que.... parce que.... voyez-vous.... pour faire le bouillon."

" Eh! bien? "

" On a pris la chandelle ! "

Jugez de la surprise du docteur et de la pitié qui le secoua à l'aspect d'une telle misère.

Force lui fut donc de passer la nuit sous ce toit, car il eût été imprudent de s'aventurer sans lumière à travers la forêt. Il reprit donc sa place sur le grabat et au point du jour, il laissa ce pitoyable foyer, après avoir constaté que la malade était en bonne voie de guérison.

Cet épisode, qui nous dévoile une si grande pauvreté, une situation si lamentable, car, y a-t-il au monde, souffrances plus poignantes que d'être torturé par la faim? Cet épisode, dis-je, n'est pas unique, le seul à consigner dans les annales de l'établissement de nos diverses paroisses. A lui seul cependant, il suffirait à nous faire toucher du doigt l'extrême dénuement, les détresses incroyables dans lesquels les premiers colons

ont été obligés de vivre, et le courage presque surhumain dont ils ont fait preuve.

BÉNÉDICTION DE LA CLOCHE

14 JANVIER 1852

La première cérémonie solennelle et imposante qui se soit accomplie dans l'église de St-Christophe, c'est la bénédiction d'une cloche. Depuis l'ouverture de la mission, les offices avaient été annoncés par le prosaïque *Bourgo*, et les gens en étaient fatigués. On prit donc dans la paroisse, dès l'automne 1851, les moyens d'avoir une cloche, chacun se cotisa largement en conséquence, et l'on put se procurer une belle et grosse cloche du poids de 481 livres. Elle fut bénite, le 14 du mois de janvier 1852, par le Très Révérend M. Thomas Cooke, V. G. et curé des Trois-Rivières. Cette cloche a été vendue, en 1896, à M. Georges Caron, curé de St-Aimée de Kingsey.

Le 22 décembre 1852 par une lettre de Mgr T. Cooke, évêque des Trois-Rivières, les exercices de la neuvaine en l'honneur de St-François-Xavier étaient établis en cette paroisse. Ils devaient commencer le premier samedi du Carême, pour se terminer le deuxième dimanche du Carême.

En 1857, le révérend père Beaudry, Jésuite, prêcha une retraite à St-Christophe, à la suite de laquelle on planta une croix au sommet du Mont-Christo. Cette croix, renversée par le vent le 23 octobre 1878, fut rem-

placée par une autre, le 14 novembre de la même année. A l'automne de 1906, celle-ci, comme son aînée, fut abattue par le vent.

L'emplacement du cimetière actuel appartenait originellement à M. Olivier Héroux. Le 11 juillet 1861, M. l'abbé P.-H. Suzor acheta, pour la fabrique de St-Christophe, le susdit terrain, appartenant alors à M. Augustin Defoy, pour la somme de trois cents piastres. Ce terrain avait environ un arpent de front sur un arpent de profondeur.

FONDATION DE "L'UNION DES CANTONS DE L'EST"

A l'automne de 1866, quelques-uns des principaux citoyens des Bois-Francs, voyant l'importance que prenait tous les jours cette partie de notre pays et ses développements rapides, crurent que c'était pour eux le temps de fonder un journal qui fût l'organe de nos Cantons et qui plaidât chaleureusement les intérêts de nos cultivateurs.

M. le curé Suzor fut l'âme de ce mouvement, et par sa prudence et son énergie, il le mena à bonne fin et au plus brillant succès. Une compagnie s'organisa, avec un capital souscrit ; elle était composée comme suit :

M. l'abbé Ph.-H. Suzor, curé de St-Christophe ; M. l'abbé C. Marquis, curé de St-Célestin ; M. l'abbé Pierre

Roy, curé de St-Norbert ; M. l'abbé Narcisse Pelletier, curé de Stanfold ; Antoine Gagnon, écuier, agent des terres de la couronne ; Bazile Théroux, écuier, avocat ; L. Gonzague Houle, écuier, avocat ; Onésime Caron, écuier, avocat ; M. Jacques Paradis, cultivateur et M. Mathias Talbot, cultivateur, tous de St-Christophe ; Joseph-Octave Bourbeau, écuier, marchand, de Ste-Victoire ; Louis Richard, devenu plus tard l'honorable M. Louis Richard, conseiller législatif ; François-Xavier Pratte, écuier, notaire ; M. Théophile Girouard, commerçant de bois ; M. Edouard-Germain Paradis, rentier, tous quatre de Stanfold, et M. Elzéar Ouellet, marchand, d'Arthabaska.

Le premier numéro de *L'Union* parut le 14 décembre 1866. Son parrain fut le regretté Mgr Lafleche, alors coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières, qui lui donna un nom en rapport avec la mission que s'imposaient les fondateurs.

“ Il faut travailler, disait Sa Grandeur, dont le magnifique ouvrage “ *Considérations sur la société civile* ” venait de paraître, il faut travailler à la diffusion dans vos Cantons de l'Est, des bons principes, religieux, sociaux et politiques. C'est ainsi que nous arriverons à l'union des cœurs et des esprits dans une même foi et un même patriotisme.”

Aussi fut-on peu surpris de trouver dans la toilette du nouveau né ce motto des plus appropriés, quintessence d'une vérité primordiale qui s'impose plus que jamais à la race canadienne-française en ce pays : “ l'union fait la force.”

Voici les noms de ceux qui ont dirigé *L'Union des Cantons de l'Est*, depuis sa fondation jusqu'à ce jour.

M. Onésime Caron, assisté de M. L.-G. Houle, tous deux avocats, de 1866 à 1868.

M. P. L. Tousignant, shérif actuel, 1868 à 1888.

Arsène Picher, avocat, de 1888 à 1890.

M. Joseph Lavergne, aujourd'hui juge de la Cour d'Appel, à Montréal, 1890 à 1897.

M. J.-S. Doucet, avocat, de 1897 à septembre 1899.

M. J.-E. Perrault, avocat, depuis septembre 1899 à 1901.

M. Antonio Perrault, avocat, 1901 à 1902.

M. J.-E. Perrault, avocat, assisté de son frère Gustave Perrault, avocat, 1902 à 1906.

Depuis 1901, M. Louis-Renaud Lavergne, avocat, est le propriétaire-directeur de *L'Union des Cantons de l'Est* et le rédacteur depuis 1906.

M. Zéphirin Nault en est l'imprimeur-gérant.

De 1890 à 1906 *L'Union des Cantons de l'Est* était la propriété de "La Compagnie d'Imprimerie d'Arthabaskaville," et ayant pour gérant M. Louis Lavergne, aujourd'hui sénateur.

Le 30 janvier 1869, Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, émit un décret permettant de bâtir une nouvelle église et une nouvelle sacristie, en réponse à une requête présentée par les paroissiens de St-Christophe, en date du 6 janvier 1869.

La bénédiction de la pierre angulaire de l'église fut faite le 23 septembre 1873, par Mgr Louis-François La-

flèche, évêque des Trois-Rivières qui, le 15 juillet 1875, en fit la bénédiction.

Cette église (église actuelle 1914) a 144 pieds de long sur 63 de large ; le transept a 75 pieds de largeur. La hauteur de la toiture au-dessus du sol est de 38 pieds et celle du clocher 190 pieds.

En 1870, M. le curé Suzor, voulant gratifier sa paroisse d'une maison d'éducation supérieure pour les jeunes filles, fonda un couvent, dont il confia la direction aux Révérendes Sœurs de la Congrégation de Montréal.

Ayant pourvu à l'éducation des jeunes filles, M. l'abbé P.-H. Suzor s'occupa de celle des jeunes garçons. En 1872, il fit venir à Arthabaska, les Révérends Frères du Sacré-Cœur, qui ouvrirent un collège commercial, cette même année. Le premier directeur fut le Révérend Frère Cyrinus, ayant pour aides les Révérends Frères Théophile, Théodule, Hugues et Edmond.

Après avoir été curé pendant près de 27 ans, M. P.-H. Suzor quittait St-Christophe, au mois de février 1878, pour la cure de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet.

M. L'ABBÉ JOSEPH-NAPOLÉON HÉROUX

DEUXIÈME CURÉ

Le successeur de M. L'abbé P.-H. Suzor fut M. l'abbé J.-N. Héroux, curé de Sainte-Victoire d'Arthabaska.

Le 12 janvier 1882 eut lieu dans l'église de St-Christophe l'inauguration du premier orgue installé dans les Bois-Francs. M. le curé Héroux fit lui-même la bénédiction du nouvel instrument musical. La messe fut célébrée par M. l'abbé Louis Pothier, curé de Warwick, assisté de M. l'abbé Prosper Cloutier comme diacre et de M. l'abbé Philippe Hébert comme sous-diacre.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé L.-H. Paquet, de Québec.

HOTEL-DIEU D'ARTHABASKA

1884

C'est en 1884, écrit M. Couanier de Launay, chanoine honoraire et ancien G. V. du diocèse de Laval, en France, dans son histoire des "Religieuses-Hospitalières de St-Joseph en France et en Canada", que fut traitée la question de l'établissement d'un Hôtel-Dieu à Arthabaska. Un excellent chrétien, frère d'une religieuse de l'Hôtel-Dieu, M. Quesnel, eut l'inspiration de se faire le fondateur de cette nouvelle maison. Il donna sa propre habitation, avec jardin et verger et une vaste étendue de terrain. La situation en est belle, l'air y est très pur, des sources d'eau vive arrosent les alentours, se prêtant à beaucoup d'emplois utiles.

Arthabaska dépendait alors du diocèse des Trois-Rivières, et c'est avec Mgr L.-F. Laflèche, évêque de cette ville, que furent discutées les conditions de la fondation.

La supérieure désignée à Montréal pour aller fonder Arthabaska était la vénérable Mère Pagé, âgée de 73 ans, mais ayant toujours le cœur jeune et l'esprit mûr. On lui donnait pour compagnes la mère Quesnel, sœur du fondateur, sœur Marie du Crucifix, sœur Beauchamp et une converse, sœur Adéline.

A trois milles d'Arthabaska, la petite colonie descendit des wagons. Le fondateur l'attendait ; plusieurs dames avec lui devaient dans leurs carosses se partager les sœurs et les conduire jusqu'à la ville. On arriva au son de toutes les cloches ; des pavillons étaient hissés, les rues étaient pavoisées, la musique du collège des frères du Sacré-Cœur faisait entendre ses accents ; et le soir, il y eut une illumination générale, jusqu'à une heure avancée de la nuit. C'était le premier octobre. Le lendemain, jour des Saints-Anges Gardiens, eut lieu la bénédiction de la maison provisoire et l'installation. Mgr Lafèche donna pour titulaire Saint-Raphaël, dont le nom, qui signifie " Médecine de Dieu ", convient très bien à une demeure d'hospitalières. Le 6, les offices furent distribués entre les sœurs.

On voulut bâtir tout de suite, parce qu'on était empressé de recevoir des malades, mais les constructions ne purent se faire sans qu'un peu de gêne ne se fît sentir à la communauté. St-Joseph fut honoré, prié, chanté, et les fondatrices lui rendirent témoignage qu'il s'était " bien acquitté de sa mission".

Le 19 mars 1886 fut fêtée la cinquantième année de profession religieuse de la vénérable Mère Pagé. Cette solennité de famille fut célébrée à la joie de la religieuse émérite, aux vertus de laquelle on rendait hommage, à

la consolation de ses filles remplies pour elle de respect et d'affection, à l'édification des personnes du dehors, heureuses de voir comme s'aiment des cœurs religieux. Ce fut Mgr E. Gravel, évêque du nouveau diocèse de Nicolet depuis 1885, qui prononça le discours de circonstance.

A ce moment, les constructions étaient assez avancées pour que les religieuses les occupassent en partie. Elles songaient, ce qu'elles ont fait aussitôt que cela leur fut possible, à se mettre en clôture régulière et à vivre selon leurs saintes constitutions.

NOMS DES SUPÉRIEURES DEPUIS 1884

Révérènde Mère Pagé,	de	1884	à	1890
“ “ Montbleau	“	1890	“	1896
“ “ Marie du Sacré-Cœur	“	1896	“	1902
“ “ St-Jean de Gotho	“	1902	“	1906
“ “ Lachapelle	“	1906	“	1912
“ “ Dagenais	depuis			1912

LISTE DES CHAPELAINS OU AUMONIERES DE L'HOTEL-DIEU D'ARTHABASKA, DEPUIS SA FONDATION.

MM. les abbés J.-N. Héroux et F.-X. Lizé,	de	1884	à	1885,
M. l'abbé Médéric Roy	“	1885	“	1888
“ “ Omer Manseau	“	1888	“	1889
“ “ Emile Bérard,	“	1889	“	1893
“ “ L.-M. Lambert,	“	1893	“	1897
“ “ B. Morin,	“	1897	“	1899
“ “ Z. Lahaye,	“	1899	“	1902

M. l'abbé S. Edge,	septembre et octobre 1902
“ “ L.-D. Guimond,	“ 1902 “ 1904
“ “ G. Désilets,	“ 1904 “ 1908
“ “ G. Labissonnière	“ 1908 “ 1910
“ “ E. Guillemette,	“ 1910 “ 1913
“ “ Ulric Leblanc,	depuis 1913.

CHAPELAINS INTERIMAIRES

En 1889, M. l'abbé J.-B. Pinard, trois semaines.

En 1908, M. l'abbé Eugène Pepin, trois mois.

En 1908, M. l'abbé J.-A. Bernier, trois mois.

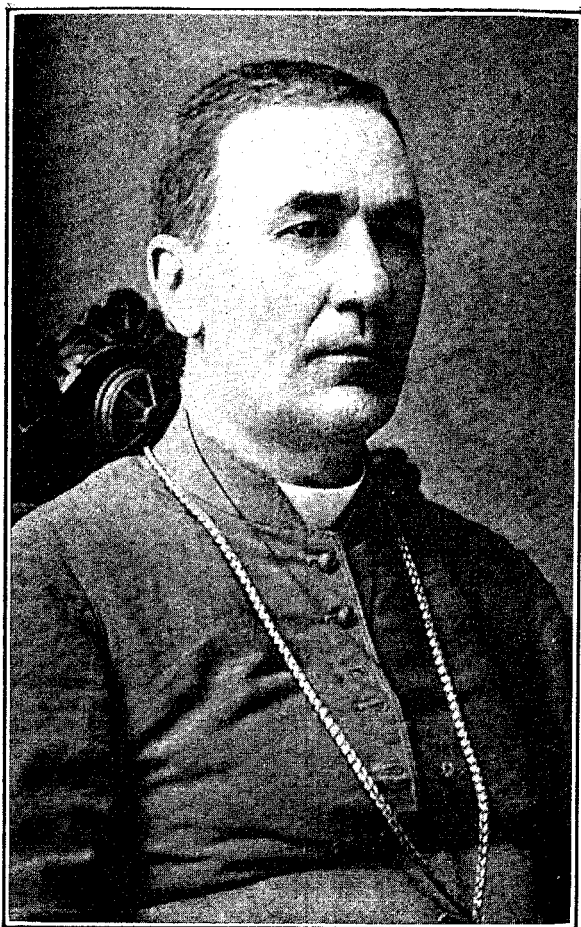
Je ne donne ici que ces quelques notes, espérant qu'avant longtemps une des Religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska nous gratifiera de l'histoire complète des 25 premières années de cette institution.

MONSEIGNEUR ELPHÈGE GRAVEL

PREMIER ÉVÊQUE DE NICOLET

En 1885, Sa Sainteté Léon XIII décréta la formation du nouveau diocèse de Nicolet. Le Très Révérend M. Elphège Gravel fut choisi pour le premier évêque de ce diocèse, le 10 juillet 1885, et fut sacré à Rome le 2 août suivant.

Mgr Elphège Gravel est né à St-Antoine-sur-Richelieu, comté de Verchères, le 12 octobre 1838, fit ses études



Mgr ELPHEGE GRAVEL
Premier évêque de Nicolet.

à St-Hyacinthe, à Worcester, dans le Massachusetts, au séminaire de Montréal et à Marieville, où il fut ordonné par Mgr C. LaRoque, le 11 septembre 1870. Professeur au petit séminaire de Marieville (1870-1871), vicaire à Sorel (1871-1873), à la cathédrale de St-Hyacinthe (1873-1874), curé de Bedford (1874-1880), avec desserte de St-Armand (1874-1878), et de St-Ignace de Stanbridge (1874-1877), curé de la cathédrale de St-Hyacinthe (1880-1885); chanoine de la cathédrale de St-Hyacinthe (1880-1885); premier évêque de Nicolet (1885-1904), élu le 10 juillet 1885, sacré à Rome, en Italie, le 2 Août suivant, par le Cardinal Moran; décédé à Nicolet, le 28 janvier 1904.

L'oraison funèbre de Mgr Elphège Gravel, premier évêque de Nicolet, fut prononcée par Mgr L.-A. Paquet, du séminaire de Québec. Le savant et distingué prédicateur retraça brièvement la vie de Mgr Gravel, depuis sa naissance jusqu'à son épiscopat, faisant voir comment le jeune abbé Gravel, dans les divers postes qu'il occupa, se préparait sans le savoir à devenir l'instrument des plus hautes œuvres divines; considérant ensuite l'évêque choisi par un acte tout personnel de Léon XIII, l'orateur s'appliqua à faire admirer son zèle pour la diffusion des doctrines romaines et pour la création des œuvres multiples qui ont marqué sa carrière épiscopale. Il fit voir en même temps comment Mgr Gravel s'intéressa toujours au bien général de la religion, et notamment à la cause de l'éducation religieuse en ce pays.

La seconde partie de son oraison funèbre fut consacrée à mettre en lumière les traits distinctifs de cet illustre prélat: son grand esprit de foi, son attachement invincible au Saint-Père, son esprit d'oraison, sa tendre

dévotion à la Sainte Vierge, surtout son héroïque résignation au milieu des plus rudes épreuves qui puissent meurtrir l'âme d'un évêque. C'est là surtout que Mgr Gravel a donné des preuves de cette bonté et de cette sagesse chrétiennes, qui voient dans tous les événements la main providentielle de Dieu.

M. l'abbé J.-N. Héroux quitta Arthabaska à l'automne de 1885, pour aller prendre possession de la cure de La-Baie-du-Febvre. Son successeur fut M. Edmond Buisson, professeur de Rhétorique au séminaire de Nicolet.

M. L'ABBÉ EDMOND BUISSON

TROISIÈME CURÉ DE ST-CHRISTOPHE

Les principaux actes de l'administration de M. le curé Edmond Buisson sont :

- 1^o.—La restauration de l'intérieur de l'église, exécutée par l'artiste Rousseau, de St-Hyacinthe.
- 2^o.—La construction du presbytère actuel.
- 3^o.—L'agrandissement du cimetière et sa division en lots.

A l'automne de 1888, St-Christophe avait l'honneur

de recevoir la visite de Son Éminence le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec.

Son Éminence venait présider la cérémonie de l'inauguration de l'église, nouvellement restaurée. Cette fête fut très grandiose et très solennelle.

En 1893, M. E. Buisson fut nommé curé de St-Bonaventure, et M. l'abbé E. Grenier vint le remplacer à St-Christophe, où il demeura jusqu'à l'automne de 1896.

M. L'ABBÉ EDMOND GRENIER

QUATRIÈME CURÉ

M. E. Grenier gratifia la paroisse de St-Christophe d'un superbe carillon de quatre cloches dont la bénédiction eut lieu le 26 mai 1896.

BÉNÉDICTION DES CLOCHES 26 MAI 1896

“ Le vingt-six mai mil-huit-cent-quatre-vingt-seize, nous, soussigné, Vicaire-Général honoraire du diocèse de Nicolet, et ancien curé de la paroisse de St-Christophe, avons béni quatre cloches. La première cloche s'appelle Pierre-Léon, pèse 2331 livres, et donne la note MI naturel ; la seconde s'appelle Marie-Elphège, pèse 1647 livres et donne la note FA dièze ; la troisième pèse 1168 livres, s'appelle Philippe-Hippolyte et donne la note SOL

dièze ; la quatrième s'appelle Joseph-Edmond, pèse 697 livres et donne la note si naturel.

P.-H. SUZOR, V.-G. ”

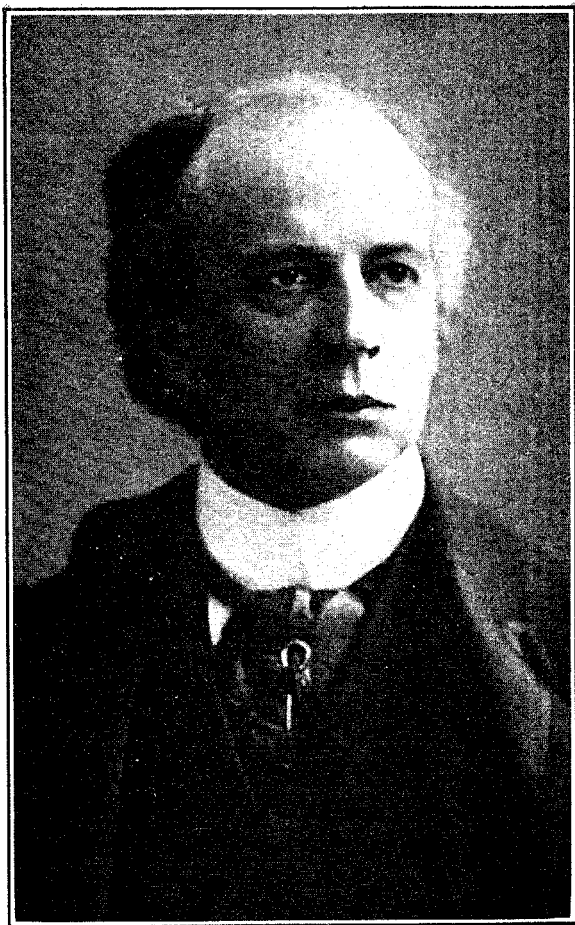
SIR WILFRID LAURIER

En 1896, les citoyens d'Arthabaska voyaient un de leurs compatriotes arrivé au titre le plus honorifique auquel un des nôtres puisse parvenir.

En effet, le 8 juillet 1896, l'Honorable Wilfrid Laurier, qui a sa résidence à Arthabaska, était choisi par Lord Aberdeen comme premier ministre de la Puissance du Canada.

En 1897, il était créé Chevalier Grand' Croix de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges. Sir Wilfrid naquit à St-Lin le 20 novembre 1841. Il fit son cours classique au collège de l'Assomption et son cours de droit à l'Université McGill. Admis à la pratique en 1864, il vint se fixer à Arthabaska en 1866.

En 1868, il épousa demoiselle Zoé Lafontaine, de Montréal. Il fut élu député à l'assemblée législative, pour Drummond et Arthabaska, en 1871. En 1874, il résigna son siège à Québec, pour se présenter au fédéral et fut élu. Assermenté comme membre du Conseil Privé et nommé ministre du revenu de l'intérieur par le gouvernement MacKenzie, en 1877, il fut malheureux dans son comté lors de sa réélection, mais fut élu dans Québec-Est, qu'il a toujours représenté depuis ce jour.



Wilfrid Laurier

Premier Ministre du Canada de 1896 à 1911.

En 1887, il fut choisi comme chef de l'opposition, et comme premier ministre en 1896. Sir Wilfrid Laurier démissionna le 29 septembre 1911. Depuis cette date il est le chef de la loyale opposition de Sa Majesté.

M. L'ABBÉ F.-X. LESSARD

CINQUIÈME CURÉ

A l'automne de 1896, M. l'abbé F.-X. Lessard, curé de St-Wenceslas, vint remplacer M. l'abbé Edmond Grenier à St-Christophe.

Pendant son séjour à Arthabaska, un des événements les plus importants fut, sans doute, la célébration des noces d'argent du Collège des Frères du Sacré-Cœur, présidées par Mgr Elphège Gravel, les 23 et 24 juin 1897.

“ La première de la série des fêtes, (lisons-nous dans l'annuaire du collège Sacré-Cœur d'Arthabaska), qui désormais marqueront une date joyeuse dans les annales du collège, a eu lieu mercredi soir, à l'occasion de la distribution des prix et de la collation des diplômes.

La séance était présidée par Sa Grandeur Mgr E. Gravel, évêque de Nicolet, si sympathique à l'œuvre que poursuivent les Frères du Collège ; un grand nombre des membres du clergé entourait Sa Grandeur et une foule d'anciens élèves, de parents et d'amis, se pressait dans la vaste salle décorée pour la circonstance avec goût et élégance.

Le 24, à 9 heures du matin, Mgr Gravel fit la bénédiction de l'orgue offert par les anciens élèves. Cette bénédiction fut suivie d'une messe solennelle chantée par le R. P.-E. Pepin, O. M. I. assisté de MM. les abbés Stephen Edge et Gustave Bourbeau comme diacre et sous-diacre, tous trois anciens élèves du collège.

Mgr E. Gravel était au trône, accompagné du R. P. Rondot et de M. l'abbé L. Pothier.

Le sermon, donné par le R. P.-H. Beaudet, dominicain, ancien élève du collège, avait trait à l'éducation.

L'orateur a développé son sujet avec une habileté et une éloquence digne d'un fils de Saint-Dominique. A sept heures du soir eut lieu le banquet. La salle, brillamment illuminée à l'électricité, artistement décorée, présentait un beau spectacle quand les trois cents et quelques convives eurent pris leur place aux tables dressées avec goût.

Ce fut M. l'avocat P.-H. Coté, ancien élève de la maison, qui eut l'honneur de proposer la santé du collège. Il prononça un magistral discours rempli des sentiments les plus nobles et des plus sympathiques pour son "Alma Mater".

A l'automne de 1900, M. F.-X. Lessard fut nommé curé de St-Guillaume et remplacé à Arthabaska, par M. l'abbé L.-A. Côté.



M. L'ABBE L.-A. COTE
Curé actuel de Saint-Christophe

M. L'ABBÉ L.-A. COTÉ

SIXIÈME CURÉ

M. L'abbé Louis-Alfred Côté, né à Nicolet le 24 novembre 1861, de M. François-Xavier-Emmanuel Côté, cultivateur, et de Émélie-Clair Houde, fit ses études à Nicolet et aux Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr Lafèche, le 20 décembre 1884. Vicaire à St-Stanislas de Champlain (1884-1885) ; à Arthabaska (1885-1888) ; à La-Baie-du-Febvre (1888-1890) ; curé de St-Pie de Guire (1890-1900) ; depuis 1900, curé d'Arthabaska, où il a fondé un collège commercial en 1905 ; fait un voyage en Europe et en Terre Sainte en 1910 et 1911.

Les principaux événements qui se sont accomplis depuis son arrivée à Arthabaska sont :

1^o La grande fête du cinquantenaire de l'érection canonique de la paroisse et le cinquantenaire de la nomination du premier curé de St-Christophe, Monseigneur P.-H. Suzor.

Voici le résumé de ces fêtes :

Les 24 et 25 septembre 1900 ont été dignement fêtés. Pour les paroissiens de St-Christophe, c'était un anniversaire mémorable, à la célébration duquel il convenait de donner une attention spéciale.

Depuis son érection canonique, la paroisse a marché ; des progrès réels se sont accomplis, et aujourd'hui les

citoyens d'Arthabaska n'ont pas à regretter les années disparues, ni les efforts dépensés.

On n'a pas voulu faire de cet événement une célébration éclatante, mais simplement une fête religieuse.

Le héros a été Mgr P.-H. Suzor, Prélat Romain et Grand Vicaire honoraire du diocèse de Nicolet. Ce vénérable prêtre qui le premier aida, par ses efforts, ses sacrifices et son dévouement, au développement de la paroisse, devait occuper une large place pendant ces fêtes.

Plusieurs prêtres du diocèse, les anciens curés et vicaires de la paroisse étaient présents.

Mardi, à 4 hrs de l'après-midi, il y eut réception au collège des Frères, en l'honneur de Mgr Suzor.

Une adresse lui fut présentée au nom des professeurs et des élèves.

Dans sa réponse, Mgr Suzor sut trouver d'excellentes paroles pour tout ce monde de travailleurs, en donnant un mot d'encouragement aux professeurs, en conseillant aux élèves l'obéissance et l'amour du travail.

Mercredi, à 9½ hrs, messe solennelle à l'église paroissiale.

Elle a été chantée par M. l'abbé Edm. Buisson, troisième curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés S. Béliveau et R. Généreux, tous deux anciens vicaires.

C'est le Rév. Père Elisée Labbé, C. S. C., de Memramcook, qui a donné le sermon.

Les fidèles ont été vivement intéressés par les excellentes paroles qu'il leur a dites. Il a retracé en termes éloquents la vie du prêtre, faite d'abnégation et de dévouement.

Le Rév. Père Labbé est un ancien paroissien de Mgr Suzor. Aussi était-il tout désigné pour venir saluer son ancien curé qui célébrait les noces d'or de sa première paroisse.

2 °.—En 1905, la fondation d'un Collège commercial, confié aux Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, en remplacement des Révérends Frères du Sacré-Cœur. Les classes, sous la direction du Révérend Frère Mandellus, furent faites, la première année, dans l'Hôtel-de-Ville d'Arthabaska.

3 °.—En 1906, la cérémonie de la bénédiction du nouveau Collège commercial d'Arthabaska, présidée par Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet.

La fête du mercredi 29 août 1906 restera l'une des plus belles dont notre ville ait été le théâtre. Donnée à propos de la bénédiction du nouveau collège commercial, c'était aussi la cause de l'instruction publique que nous fêtons ce jour-là. Grâce à l'unanimité avec laquelle les citoyens d'Arthabaska participèrent à cette réjouissance publique, le succès a été très réel. Les organisateurs, en particulier M. l'abbé Côté, les membres de la commission scolaire, les Amateurs d'Arthabaska, doivent être félicités.

Le résultat ne sera pas vain. Plusieurs personnes ont pris occasion de leur passage ici pour visiter notre ville et le nouveau collège, pour se rendre compte que notre localité est tout à fait propice à un établissement d'enseignement. De retour dans leurs foyers, ces visiteurs seront à même de mieux faire connaître cette nouvelle institution et d'y diriger leurs enfants.

A 10 hrs., mercredi, une messe pontificale fut chantée,

en l'église paroissiale, par Mgr Brunault. L'évêque de Nicolet avait comme prêtre assistant M. l'abbé Lessard, curé de St-Guillaume, comme diacres d'honneur MM. les abbés de Courval, curé de St-Norbert, Jutras, curé de Tingwick, comme diacres d'office, MM. les abbés Albert Clair, vicaire à Tingwick, et Labranche, vicaire à Warwick.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Grenier, curé de St-Grégoire.

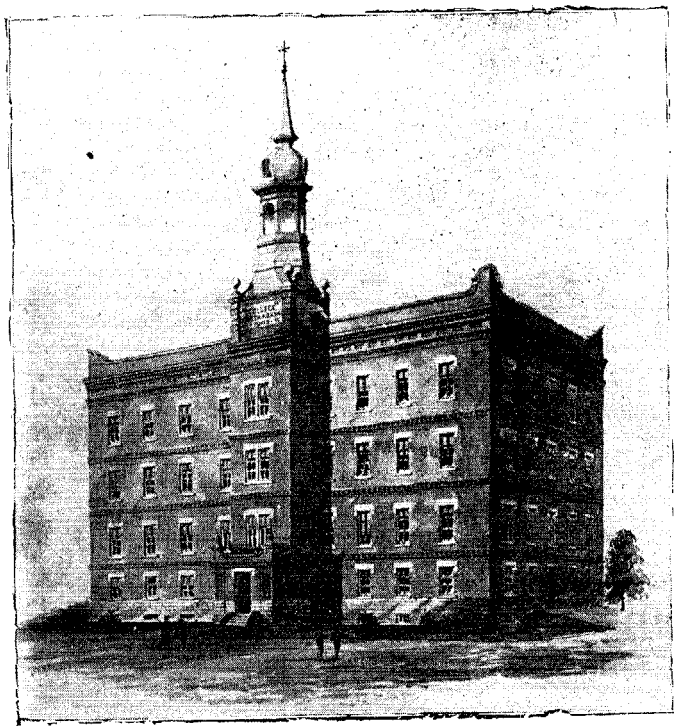
Prenant pour thème l'éducation, le prédicateur a démontré que la base de tout enseignement devait se trouver dans la religion. Après avoir dit ce que l'éducation devait être et aussi ce qu'elle ne devait pas être pour l'enfant, il a prouvé que la famille, la race, le pays tout entier seront toujours en raison directe de la valeur que le professeur aura donnée à ses élèves.

Après la messe, une procession se forma de l'église au collège, et Mgr Brunault fit la bénédiction solennelle du nouvel édifice.

Quand les prières furent dites, l'évêque de Nicolet adressa la parole aux centaines de personnes réunies sur le terrain du collège.

Monseigneur déclara que l'Eglise ratifiait ce que les citoyens d'Arthabaska avaient fait en dotant leur ville de cet établissement d'enseignement ; que l'Eglise, les approuvant, bénissait leur œuvre.

Pour commémorer cette grande fête, M. Adolphe Poisson composa la pièce de vers suivante, dont il fit la lecture au banquet :



COLLEGE D'ARTHABASKA

LE NOUVEAU COLLÈGE D'ARTHABASKA

Un jour j'avais rêvé qu'au pied du Mont Christo
Il surgirait plus tard une noble demeure ;
Quelle forme aurait-elle ? Un collège ? Un château ?
Un asile où l'on prie ? Un hospice où l'on pleure ?

Ce rêve fantaisiste à peine dessiné,
Voilà qu'il a pris corps et qu'il se réalise,
Et je vais promenant mon regard étonné
Du clocher du collège au clocher de l'église.

Ce clocher tout luisant est, je crois, très discret ;
Nul carillon n'y sonne et seul l'oiseau s'y loge ;
Et le merle pillard et le chardonneret
De leur nouvel abri chantent en chœur l'éloge.

Ils croient, les chers petits, que c'est exprès pour eux
Que l'homme a préparé ce nid si confortable
Qui les met à l'abri des pas aventureux,
Les soustrait au regard de l'enfant redoutable.

Mais au premier réveil de la cloche d'airain
Vous verrez ces oiseaux, aux nids pourtant fidèles,
Dirigeant leur essor vers le grand ciel serein,
Laisser la campanile et fuir à tire d'ailes.

La flèche du clocher est svelte mais vraiment
La croix ne semble point franchement catholique ;
Le cercle qui l'étreint accidentellement
A, je le dis tout bas, presque un air hérétique.

Mais un jour une main charitable viendra,
Par le remords poussée, enlever cet insigne,
Et la croix, soulagée à l'instant, paraîtra
S'élançant vers le ciel plus alerte et plus digne.

Mais à part ce défaut l'édifice est parfait ;
On y trouve partout de l'air, de la lumière,
Ensemble de bien être et de calme qui fait
Qu'on sort de là le cœur plus fort, l'âme plus fière.

On y trouve surtout de grands éducateurs,
Des hommes de devoir, amis de la jeunesse,
Qui toujours, défaisant l'œuvre des faux rhéteurs,
Travaillent sans repos, sans regret, sans faiblesse.

Aussi parmi nous tous soyez les bienvenus,
O dignes successeurs du grand Saint de la Salle,
Apôtre dont l'ardeur vous a tous soutenus
Et dont l'ombre aujourd'hui plane sur cette salle.

Soyez les bienvenus pour la tâche à remplir,
Soyez les bienvenus pour tout le bien à faire ;
Ce qu'on attend de vous, vous saurez l'accomplir
Et toujours faire grand dans votre étroite sphère.

L'œuvre que vous allez continuer ici
Est une œuvre de foi, d'amour et d'espérance.
Faire des hommes c'est votre unique souci ;
Puissiez-vous réussir mieux que dans l'autre France.

Sans espérer jamais, jamais être à l'honneur,
On vous voit toujours prêts au travail, à la peine,
Quelque soit le fardeau, vous le portez sans peur,
Le cœur toujours joyeux, l'âme toujours sereine.

Dès le premier appel merci d'être venus
A l'heure où nous étions plongés dans la détresse ;
Et des nôtres de suite on vous a reconnus
Car vous êtes chez vous où pousse la jeunesse.

Et dans cette maison, nouvelle Alma-Mater,
Qui nous ouvre aujourd'hui ses portes toutes grandes,
Demain nous entendrons la voix du magister
Mesurée à l'éloge et douce aux réprimandes.

Lorsqu'aujourd'hui, le doute envahit les esprits,
Infusez dans les cœurs un souffle d'espérance,
Et faites que malgré la haine et le mépris
Se conserve chez nous le doux parler de France.

CHAPITRE XVI

TOWNSHIP DE WARWICK

LE township de Warwick a été borné en 1804 et renferme onze rangs de vingt-neuf lots chacun. Il a été ainsi nommé, dit M. P.-G. Roy, soit pour rappeler le souvenir du comté de Warwick, en Angleterre, ou pour honorer la mémoire du comte de Warwick, surnommé le *faiseur* de rois.

Selon les dictionnaires Webster et Worcester, il faut prononcer *Wor-ik* et non *War-ik*. La prononciation donnée par Larousse est : *Ouarowick*.

Richard de Neville, comte de Warwick, général anglais, surnommé le faiseur de rois, était beau-frère de Richard d'York. Il le poussa à revendiquer le trône d'Angleterre, gagna sur Henri VI la bataille de St-Albans, en 1455, défit le parti lancastrien à Towton, en 1461, et fit proclamer roi, à Exham, son neveu Edouard VI. Plus tard, il rétablit Henri VI sur le trône et se fit nommer gouverneur du royaume. Il fut enfin vaincu par Edouard VI, à Barnet, où il trouva la mort en 1471.

PREMIERS COLONS

Le township de Warwick, dès 1804, fut en grande partie concédé à des Anglais. Bouchette nous dit qu'en 1815 il n'y avait encore aucun habitant d'établi ou résidant.

Le 11 février 1839 apparaît dans les registres de St-Edouard de Gentilly le nom de Olivier Boisvert, de Warwick, lequel se maria, à Gentilly, avec Josephite Deshaies dite St-Cyr, du township de Warwick.

Le 20 mars 1840, on trouve le nom de Louis Martin, de Warwick. Il fait baptiser, pendant la mission à Arthabaska, faite par M. D. Marcoux, vicaire à Gentilly et missionnaire des Bois-Francis, une fille du nom de Lucie, née le 20 février précédent.

Le 18 mars 1842, M. C. Gagnon, missionnaire des Bois-Francis, résidant à Somerset, dans une mission qu'il fit à Arthabaska, baptise Caroline, née le 17 septembre 1841, fille de François-Xavier Leclerc et de Marguerite Martel, de Warwick.

Un recensement, fait en 1840 par M. D. Marcoux, au cours de ses missions à Arthabaska, nous apprend qu'alors il y avait à Warwick 53 âmes, dont 41 communiants. Ce recensement ne comprenait sans doute que les canadiens catholiques établis près du township d'Arthabaska ; il ne peut être question des colons établis près du township de Kingsey.

Par les registres pour les " Missions catholiques des townships de Blandford, Stanfold, Somerset, Arthabaska,

Warwick et autres," nous constatons, comme résidants à Warwick de 1840 à 1844, les familles dont les noms suivent :

Louis Martin, époux de Marie Lachance,
F.-X. Leclerc, époux de Marguerite Martel,
Jean-Alexandre Raux, époux de M.-Anne Ducas,
Prisque Larivée, époux de Malvina Leclerc,
Louis Robida, époux de Rosalie Hamel,
J.-B. Robida, époux de Louise Gauthier,
Joseph Painchaud, époux de Aimée Dubois,
Adrien Hervieux, époux de Marguerite Hébert,
Olivier Leclerc, époux de Marguerite Martel,
Ignace Gauthier, époux de Julie Robida,
J.-B. Gauthier, époux de Marguerite Conseiller,
Louis Dubois, époux de Adéline Gagnon,
F.-X. Martel, époux de Zoé Béliveau,
Louis Laroche, époux de Domithilde Laroche,
Ignace Demers, époux de Marie Béliveau,
J.-B. Perrault, époux de Elisabeth Houle,
J.-B. Perrault, époux de Léocadie Pothier,
J.-B. Ouellet, époux de Josette Durant,
J.-B. Robida, époux de Ludivine Gilardeau,
Jérôme Laroche, époux de Marie-Louise Martel,
Georges Martel, époux de Louise Gervais,
Théophile Ouellet, époux de Rosalie Hamel,
Joseph Robida, époux de Dorothée Boudreau,
Germain Perrault, époux de Léocadie Durand,
Félix Durand, époux de Esther Bernier,
François Hamel, époux de Marie Houle,
Etienne Martin, époux de Marie Dupont,
François Chénard, époux de Angélique Hamel,

Louis Masley, époux de Marguerite Robida,
 J.-B. Martel, époux de Esther Marcotte,
 François Martel, époux de Victoire Marcotte,
 J.-B. Laroche, époux de Léocadie Durand,
 Jacques Martel, époux de Lucie Béliveau,
 Elisée Béliveau, époux de Ovide Martel,
 J.-B. Gauthier, époux de Marie Baker,
 Louis Gauthier, époux de Flavie Lafrance,
 Joseph Chailloux, époux de Victoire Marcotte.

D'après les archives du département des Terres de la Couronne, nous constatons que, de 1804 à 1840, presque tous les lots faisant partie des six premiers rangs du township de Warwick, lesquels formèrent plus tard la paroisse de St-Médard, ont été la propriété des Anglais. Nous trouvons à peine dix à douze noms canadiens.

En 1842 arrivèrent à Warwick J.-B. Robida (Batoche), Olivier Leclerc et J.-B. Gauthier.

En 1844, ce fut le tour de Jean Béliveau, Ignace Demers, J.-B. Perrault, J.-B. Lafrance dit Dubois, Joseph Painchaud et de plusieurs autres.

L'élan était donné ; l'exemple de ces valeureux pionniers en décida un bon nombre d'autres à venir se tailler un domaine dans le township de Warwick. Peu à peu l'élément Canadien augmenta, et un jour vint où on trouvait à peine quelques noms anglais. A Warwick comme dans les autres cantons des Bois-Francis, le courage, le travail, la persévérance des premiers colons canadiens nous reconquirent ce beau territoire tout d'abord destiné à être le patrimoine d'une population de langue et de religions différentes des nôtres.

En effet, si la langue française et la religion catholique

règnent aujourd'hui à Warwick, disons le hautement et avec grande vérité, nous le devons au dévouement et aux sacrifices de nos ancêtres.

ST-MÉDARD DE WARWICK

La paroisse de St-Médard de Warwick, dont la fête se célèbre le 8 juin, comprenait, lors de son érection canonique par Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, le premier mai 1860, le territoire faisant partie des cantons de Warwick et de Tingwick, connu et désigné comme les 1er, 2ème, 3ème, 4ème et 5ème rangs de Warwick, et le premier rang de Tingwick, le dit territoire ayant environ neuf milles de front sur environ six milles de profondeur. La proclamation de l'érection civile est datée du 24 octobre 1860.

PREMIERS MISSIONNAIRES

En février 1838, M. Olivier Larue, curé de Gentilly et Missionnaire des Bois-Francs, vint, probablement pour la première fois, faire une mission pour les fidèles d'Arthabaska, de Bulstrode et de Warwick.

En février 1839, M. O. Larue vint certainement faire une mission dans les Pointes de Bulstrode, dans la maison de M. Valère Lavigne. Quelques colons de Warwick assistèrent à cette mission.

Du 5 février au 23 août 1840, M. Denis Marcoux, vicaire à Gentilly et missionnaire des Bois-Francis, fit au même endroit trois missions.

M. D. Marcoux nous ayant laissé un recensement du canton de Warwick, fait en 1840, nous serions portés à croire qu'alors il aurait visité le canton de Warwick ; mais les anciens nous disent que le premier prêtre venu à Warwick est M. Clovis Gagnon, vers 1841. Il aurait été le premier prêtre qui a offert le saint sacrifice de la messe sur le territoire de la paroisse de St-Médard. C'est dans la maison de M. J.-B. Perrault, une cabane en bois rond, bâtie sur le 3ème lot du 5ème rang, qu'il disait la messe pendant ses missions en 1841, 1842 et 1843.

A l'été de 1843 M. Hubert Robson, curé de Kingsey et missionnaire de Tingwick, voulut bien venir en aide à M. C. Gagnon, en se chargeant de la mission de Warwick.

Il y vint pour la première fois le 27 juin 1843. Il choisit, disent encore les anciens, pour y dire la messe, la maison de M. J.-B. Lafrance dit Dubois, située sur le 6ème lot du 1er rang de Warwick. Il baptisa Joseph, né le 22 courant, fils de J.-B. Laroche et de Adélaïde Byron. Le lendemain, le 28, il baptisa Marcelline, née le même jour, fille de J.-B. Gauthier et de Marie Baker.

C'est à ce même endroit que fut érigé le premier cimetière de Warwick.

A venir jusqu'au mois de mai 1843 au moins, les morts de Warwick étaient enterrés dans le cimetière situé sur le 1er lot du 12ème rang de Bulstrode, près de la maison de M. Valère Lavigne.

Ce cimetière avait été érigé soit en 1838, ou plus

probablement en 1839. C'est par erreur que, dans l'esquisse de St-Christophe, on a mis 1836.

Le premier cimetièrre de Warwick date de vers 1843 et a dû servir jusqu'en 1848, alors que l'on bâtit la première chapelle, sur le 9ème lot du 1er rang, et que l'on érigea un second cimetièrre, lequel servit jusqu'en 1865.

Ces deux cimetièrres furent relevés le 30 mai 1873 et les corps transportés dans le troisième cimetièrre, sur le 12ème lot du 1er rang, près de l'église actuelle (1914). Enfin, en 1895, on ouvrit le quatrième cimetièrre, à un demi mille environ de l'église, sur une partie du 13ème lot du 2ème rang. C'est là que furent déposés, le 22 octobre 1895, les corps des trois premiers cimetièrres.

M. H. Robson cessa de faire la mission de Warwick à l'automne 1844. M. C. Gagnon étant venu à cette date résider à St-Norbert d'Arthabaska, reprit la mission de Warwick pour ne la quitter qu'à l'automne de 1848.

M. Moïse Duguay, qui le remplaça à St-Norbert de l'automne 1848 à décembre 1849, eut lui aussi la charge de la mission de Warwick.

M. Duguay, pendant les quinze mois qu'il passa tant à St-Norbert qu'à St-Christophe, visita plusieurs fois les fidèles de Warwick. Il cessa de faire cette mission en novembre 1849, alors qu'il fut chargé de la desserte de la paroisse de Bécancour.

M. l'abbé Paul de Villers, nommé par Mgr Signay missionnaire d'Arthabaska et de Warwick, arriva à St-Christophe le 7 décembre 1849. Son séjour n'y fut pas de longue durée ; quatre jours après il recevait de Mg P.-F. Turgeon, devenu administrateur de l'archidiocèse

de Québec, une lettre lui enjoignant de résider à St-Norbert.

Le jour de Noël de l'année 1849, M. P. de Villers, après avoir chanté la messe de minuit à St-Norbert, la messe de l'aurore à St-Christophe, chanta la messe du jour à Warwick, dans la maison de M. Édouard Legendre (la chapelle n'étant pas encore finie). Après la messe eut lieu dans la chapelle une assemblée pour procéder à l'élection d'un corps de marguilliers. Furent élus : M. Joseph Comeau, premier marguillier ; M. Félix Durand, second ; M. Édouard Legendre, troisième.

M. P. de Villers continua à faire la mission de Warwick aussi souvent que possible jusqu'à l'automne de 1851.

A cette date la mission de St-Médard fut confiée au premier curé de St-Christophe, M. l'abbé P.-H. Suzor.

Pendant six ans, c'est-à-dire jusqu'à l'automne de 1857, M. P.-H. Suzor travailla avec beaucoup de zèle et de dévouement pour l'avancement tant spirituel que temporel de la mission de St-Médard.

Le 21 octobre 1852, M. Suzor avait le bonheur d'admettre pour la première fois à la sainte table six enfants, dont trois petits garçons et trois petites filles.

Le même jour, dans une assemblée tenue dans la maison de M. Édouard Legendre, il fut décidé de faire défricher le terrain cédé à la fabrique par M. Bernard Garneau. Ces travaux, qui durèrent trois jours, furent exécutés sous la direction de MM. Augustin Bergeron, Félix Durand et F.-X. Martel.

M. L'ABBÉ HUBERT ROBSON

Nous avons vu précédemment qu'en 1843 et 1844 M. H. Robson, voulant bien venir au secours de M. C. Gagnon, se chargea du soin de la mission de Warwick.

Étant curé de Drummondville, M. H. Robson avait encore à desservir les fidèles de la mission de Tingwick, alors appelée St-Hubert. Dans une de ses missions M. Robson fut appelé auprès d'un mourant par une jeune enfant dont la vie est devenue célèbre et vraiment merveilleuse.

Je n'ai pas le moindre doute que l'histoire de cette enfant intéressera et édifiera plus d'un lecteur et fera connaître davantage la grandeur d'âme du vénéré missionnaire, M. H. Robson. Je laisse la parole à M. le notaire St-Amant qui, dans son livre "L'Avenir", a écrit à ce sujet un chapitre palpitant d'intérêt et plein de charmes, intitulé :

L'ORPHELINÉ

En 1834, par une belle matinée de juillet, le *stage* à quatre chevaux du père Isaac Cutter, rempli de voyageurs et bourré de fret, s'arrêtait au presbytère de Drummondville et y laissait descendre une petite fille.

Elle avait pour tout bagage quelque linge enveloppé dans une grossière pièce de coton. C'était une fillette de cinq ans, vêtue pauvrement, mais à l'œil vif et plein d'intelligence, montrant déjà un grand fonds d'énergie et de bonté.

Tout en elle indiquait une origine celtique.

M. Robson l'avait connue environ un an auparavant, dans sa mission à St-Hubert de Tingwick (à présent St-Patrice).

Après la mission, il se promenait sur la lisière de la forêt, à quelque distance des groupes de fidèles, en récitant son bréviaire, quand il vit accourir à lui une enfant toute en sueurs et en larmes :

“ Venez, venez de suite, mon père se meurt ! ”

M. Robson, toujours zélé pour les malades, et guidé par l'enfant, prit de suite un sentier tortueux presque impassable qui s'enfonçait dans l'épaisseur de la profonde forêt de Tingwick et conduisait à la cabane en bois rond (*log house*) de Peter Mahon, tailleur de son métier.

Là gisait sur quelques branches de cèdre et de sapin le malheureux père d'une nombreuse famille arrivée depuis deux ans seulement d'Irlande.

Il reçut les derniers sacrements et mourut quelques jours après.

M. Robson resta vivement frappé de l'intelligence et des connaissances de sa jeune guide et promit au moribond d'en être le protecteur.

*
**

A la mission suivante M. Robson apprit la mort de Peter Mahon et la dispersion de sa famille, que la mère, trop pauvre, ne pouvait supporter.

Il s'enquit spécialement de la petite Mary-Victoria.

Elle avait été placée chez un ministre protestant qui demeurait sur le chemin de Richmond à Sherbrooke, probablement à Windsor Mills.

Effrayé des dangers que l'âme de cette enfant allait courir, M. Robson se rendit auprès du ministre pour réclamer sa protégée. Il lui raconta son histoire, fit valoir ses droits de prêtre catholique sur l'âme d'une enfant catholique et la promesse faite au père mourant. Le ministre qui, paraît-il, avait une famille assez nombreuse, accéda avec plaisir à la demande du saint missionnaire, qui était vénéré de tous, sans distinction de culte.

Le jour fut fixé où le Révérend ministre enverrait la petite fille par le *stage* qui voyageait de Sherbrooke au port St-François.

*
**

Quand la jeune enfant frappa à la porte du presbytère, M. Robson était absent. Il était allé dans le village chercher une famille où sa protégée aurait un asile sûr.

La servante vint ouvrir, et, la laissant seule à la cuisine, en attendant le retour du missionnaire, continua dans les chambres de la maison sa besogne journalière.

A son retour, M. Robson fit mander sa petite Mary-Victoria.

La servante ne trouva à la cuisine que la malle de l'enfant.

On fit des perquisitions dans les chambres et dans les environs. Tout fut inutile, la petite était disparue.

Le saint missionnaire, tout désolé, tremblant de voir s'échapper cette âme à laquelle il tenait tant, cette enfant dont il s'était constitué le père adoptif, donna l'éveil dans le village.

On battit la forêt de Grantham et de Wendover.

Pendant plusieurs jours les échos des bois retentirent des cris du cor et des coups de fusils.

Tout fut inutile !

Nulle trace ! nul indice ! !

Les forêts gardèrent leur secret, le mystère son impénétrabilité.

*
* *

Quelques semaines plus tard, on apprit qu'une femme à l'air hagard, accompagnée d'une petite fille alerte mais amaigrie par la fatigue et la faim, avait été rencontrée par des chasseurs sur les bords de la rivière Nicolet.

A sa demande, les chasseurs la traversèrent sur l'autre rive.

Cette petite fille n'était-elle pas Mary-Victoria ?

On remarqua aussi à cette époque la disparition d'une pauvre folle qui vint plus tard se réfugier chez le père Honoré Gagnon, Mary-Ann Chase.

Elle allait souvent au presbytère, mais on ne la revit plus après le départ de la protégée de M. Robson.

La coureuse des bois n'était-elle pas l'auteur du vol de l'orpheline !

Mais comment aurait-elle pu la décider à la suivre ?

Comment auraient-elles traversé la rivière St-François ?

*
* *

M. Robson avait été transféré à la cure de St-Raymond.

Dans ses rêveries solitaires il se rappelait toujours les vallons de Durham, les montagnes de Kingsey et de Shipton, les forêts de Tingwick et les plaines de Stans-

read ; il revoyait, par la pensée, les campagnes à demi déboisées, qui avaient eu les prémices de son zèle apostolique.

Et dans ses rêveries le missionnaire revoyait toujours la figure tout en larmes et en sueurs de la petite Mary Mahon.

Un jour il reçut de St-Antoine de Tilly une lettre dont la lecture le fit tressaillir.

Comme cette lettre était écrite en français, il crut qu'il y avait mystification.

Quelques jours plus tard il en reçut une autre en anglais et signée encore du nom de Mary V. Mahon.

A cette vue son cœur se brise de joie, et un torrent de larmes jaillit des yeux du saint missionnaire.

Il partit bientôt pour St-Antoine, dont le curé était alors le Révérend Louis Proulx.

M. Proulx, qui affectionnait vivement la jeune orpheline, raconta sa vie à M. Robson.

Elle était arrivée un matin, avec une idiote, à un moulin à farine bâti près de la forêt.

Toutes deux étaient à moitié mortes de faim. La petite fille surtout faisait pitié. La folle, que l'on supposait être sa mère, la maltraitait sans cesse.

Plusieurs cultivateurs se trouvaient dans le moulin.

Grande fut leur surprise à la vue de ces deux personnes dont ils ne comprenaient pas le langage.

L'un d'eux, M. de Sévigny, plus touché que les autres de l'état pitoyable de la petite fille, fit comprendre par signes qu'il désirait adopter l'enfant.

La marâtre parut acquiescer avec plaisir à cette

offre et vint déposer dans les bras du brave cultivateur la petite fille, qui ne fit aucune résistance.

La pauvre insensée erra encore quelques jours dans les environs puis reprit le chemin de la forêt.

M. de Sévigny n'avait pas d'enfant, bien que marié depuis plusieurs années ; aussi remercia-t-il Dieu de lui avoir donné celle qui lui arrivait dans des circonstances aussi merveilleuses.

Madame de Sévigny combla sa petite orpheline de caresses, et la joie des bons parents fut à son comble quand leur fille adoptive put dire quelques mots de français.

Elle était leur orgueil et leur joie par sa beauté, les bonnes dispositions de son caractère et de sa piété angélique.

*
* *

M. et Madame de Sévigny, qui tenaient à donner une éducation chrétienne à leur fille, s'empressèrent de l'envoyer à l'école, où elle se distingua parmi toutes ses compagnes par ses progrès, sa sagesse et la bonté de son cœur.

A l'âge de treize ans, elle entra comme pensionnaire à l'Hôpital-Général et termina son éducation au couvent des Ursulines à Québec.

Partout ses progrès dans la science et la vertu furent brillants et rapides.

*
* *

Elle était arrivée à cet âge où les grandes âmes prédestinées sentent en elles comme un profond sentiment de vague et d'infini qui est le signe avant-coureur de l'amour du grand Infini, du Dieu de l'univers, auquel elles se voueront pour toute leur vie.

Et dans ses rêveries, à travers ses projets d'avenir, au milieu de ses travaux, la petite Mary retrouvait toujours le souvenir indécis d'un bon prêtre qui l'avait adoptée et lui avait promis d'être son protecteur.

Elle repassait souvent sur le calendrier les noms des prêtres, et chaque fois qu'elle lisait le nom de M. Robson, une voix intérieure, un sentiment indescriptible de reconnaissance lui répétait : "c'est lui."

Et elle cherchait alors à relier la chaîne de ses souvenirs : la mort de son père, le saint prêtre qu'elle était allé chercher, son voyage dans le *stage* et sa longue marche à travers la forêt.

Enfin un jour, pendant les vacances, elle se décida à écrire à M. Robson, lui demandant des nouvelles de sa mère dont elle n'avait jamais entendu parler depuis son départ et dont elle ignorait même le nom.

Ne recevant pas de réponse, elle écrivit une autre lettre dans sa langue maternelle.

Cette dernière décida M. Robson à faire le voyage de St-Antoine.

*
* *

M. l'abbé Proulx conduisit le saint missionnaire chez M. de Sévigny.

En apercevant M. Robson, la jeune orpheline reconnut son premier protecteur et se jeta dans ses bras, comme on se jette dans les bras d'un père après une longue absence.

— Est-ce toi, ma fille, ma pauvre enfant ? répétait le saint prêtre en pressant sur son cœur cette jeune orpheline dont la vue lui rappelait sa longue vie de missions dans les townships de l'Est.

Et il bénissait Dieu de lui avoir procuré cette grande joie et d'avoir donné à sa petite protégée des parents qui secondaient si bien les vues de la providence sur elle.

*
*
*

Après un cours d'études brillant, Mary-Victoria rentra dans sa famille adoptive, dont elle fut "la consolation par ses vertus et ses bonnes qualités."

Je cède ici la place aux notes que m'a transmises avec bienveillance la sœur secrétaire du couvent des Sœurs de Charité de Québec :

"Répondant à l'appel Divin, elle entra au noviciat des Ursulines le 28 mars 1848.

"Au bout de quelques mois d'une fervente probation, elle revêtit le saint habit et prit le nom de sœur Ste-Eulalie.

"Sa santé s'altéra progressivement, au point de tomber dans le plus grand délabrement.

"Ses supérieures, sur l'avis du médecin, lui déclarèrent qu'elle devait cesser une telle lutte, qu'il fallait absolument songer à remettre sa santé, et pour cela rentrer dans le monde.

"Elle sortit le 24 août 1849.

.....
"Pendant deux ans Mlle Mahon se mûrit encore sous le coup de l'épreuve ; son but ne variait pas. Elle attendait seulement qu'elle eût recouvré assez de force physique pour remplir son unique désir.

"Le bon Dieu avait des préférences particulières pour la pauvre orpheline qui, encouragée par son père et protecteur, le Révd M. Proulx, obtint enfin l'entrée de notre noviciat, et elle fut admise le 17 octobre 1851, la

troisième année de la fondation de notre maison à Québec.

“ Elle prit en religion le nom de mère St-Louis et fit profession le 21 novembre 1853.”

Dieu voulait que cette enfant de la Providence devînt à son tour la providence d'une multitude d'êtres abandonnés, orphelins comme elle, et comme elle recueillis par la charité chrétienne.

Elle fut pendant douze ans supérieure générale et pendant neuf ans assistante-générale.

Elle mourut le 10 juillet 1887.

La chronique ajoute :

“ Pour nous, décrire les qualités et les vertus de notre vénérée mère St-Louis, c'est faire une règle vivante, une religieuse accomplie, la plus dévouée des mères.

Elle était la reine de la Charité, la mère de toutes les douleurs, procurant, comme disait Lamartine,

..... “ au malade la santé,
 “ Au mendiant le pain qu'il pleure,
 “ A l'orphelin une demeure,
 “ Au prisonnier la liberté.

*
 * *

Je ne puis résister à la tentation de citer les notes personnelles de la mère St-Louis en terminant cette étude.

Elles redoubleront, j'en suis sûr, la sympathie que l'on ne peut manquer de ressentir pour cette religieuse dont la jeunesse fut si agitée et marquée d'un sceau providentiel.

Laissons-la parler elle-même :

“ Je suis née en Irlande, en 1829. Je m'appelle

Mary-Victoria. A peine âgée de deux ans, j'ai émigré au Canada avec mes parents, qui étaient pauvres.

“ Mon père s'appelait Peter Mahon ; je n'ai jamais connu le nom de ma mère.

“ Pendant la traversée, un homme fit semblant de vouloir me jeter à la mer, mais je criai : “ Maman ! ” Cette impression de frayeur, je l'ai conservée toute ma vie et j'aurais reconnu, après de longues années, l'homme qui en avait été la cause.

“ A Québec nous logions dans une maison où se trouvaient deux Sauvagesses. L'une d'elles fit mine de me jeter au feu. Cette fois encore j'appelai ma mère (sa mère ! qu'elle a à peine connue, de laquelle elle nous a parlé si souvent, sans que jamais elle ait prononcé ce nom qu'avec des paroles de tendresse et d'amour, sans que des pleurs perlâssent sous ses paupières).

L'enfant continue :

“ En compagnie de mon père et de ma mère je laissai Québec dans un sleigh ; je crois avoir traversé le fleuve et il me semble qu'un homme précédait la voiture pour s'assurer si la glace était solide. J'ai toujours ignoré le nom de la paroisse où j'avais demeuré avec l'auteur de mes jours. Je me souviens que mon père était tailleur ; bon et plein d'affection pour moi, il aimait à me voir assise près de lui pendant son travail, me racontait quelques histoires pieuses et m'apprenait mes prières.

“ Je me rappelle aussi fort bien avoir vu le Révérend M. Robson chez nous.

“ Il venait donner les encouragements et les consolations de son ministère à mon père qui, d'après mes souvenirs, était atteint de consommation.

“ Il mourut peu après, et jamais je n’ai oublié l’impression douloureuse que me fit le dernier baiser donné aux restes inanimés de celui que j’aimais de toute mon âme !

“ J’aimais aussi beaucoup ma mère, mais il me semble que je sympathisais moins avec elle qu’avec mon père, et dès que j’ai été capable de porter un jugement je la crus protestante, d’après sa manière d’agir à mon égard.”

Cette dernière phrase explique comment la jeune Mary-Victoria fut placée chez un ministre protestant après la mort de son père.

L’enchaînement des faits et des événements dans cette vie précieuse est tout à fait merveilleux, et c’est avec raison qu’on a surnommé, dans nos Townships, la mère St-Louis, “L’enfant de la Providence.”

En 1844, M. H. Robson fut nommé premier curé de St-Raymond de Portneuf. En 1845, il devient vicaire à St-Thomas de Montmagny, et, en 1847, missionnaire à la Grosse-Ile.

“ On rapporte qu’en 1847, se promenant avec un de ses amis sur les bords du St-Laurent, en face de la Grosse-Ile, où les malheureux émigrés d’Irlande étaient débarqués et que l’on pouvait alors appeler *l’Ile de la Mort*, il lui dit en montrant cet endroit terrible : “ De là au ciel il n’y a pas loin ! J’irai et je donnerai ma vie, s’il le faut, pour ces malheureux.”

“ On se rappelle encore les horreurs de cette année terrible appelée *l’année du typhus*.

A la suite de la grande famine qui sévit en Irlande en 1846-1847, plus de 100,000 Irlandais prirent le chemin du Canada. Une association fut formée pour activer

ce mouvement insolite. L'organisation était défectueuse ainsi que les moyens de transport.

On entassait les malheureux dans des navires impropres à cet usage.

Pour comble de malheur, les fièvres typhoïdes se déclarèrent dans ces agglomérations humaines.

Le gouvernement ne s'attendait pas à cette émigration. On plaça les malheureux sous des *sheds* et dans les hôpitaux des villes et de la Quarantaine.

Un rapport porte à 5,293 le nombre de ceux qui moururent en mer, 3,389 à la Grosse-Ile, 1,137 à Québec, 3,862 à Montréal, 130 à Lachine et 39 à St-Jean.

Ce nombre formait environ un septième de l'émigration.

Le clergé canadien et les sœurs de la Charité et de la Providence se dévouèrent pour procurer aux malheureux les secours de la religion et la nourriture. Plusieurs laïques se dévouèrent aussi, et un grand nombre de personnes moururent victime de leur zèle.

Parmi les victimes on remarque trois desservants de la mission de St-Pierre de Wickham : Mgr Power, M. Paisley et M. Robson.

Nommons aussi M. le grand vicaire Hudon, M. Roy, curé de Charlesbourg, M. Chaderton, ministre protestant, et Mills, maire de Montréal, MM. les abbés Ed. Montminy, F.-S. Bardy, P. Roy, J. Richard, Pierre Richard, René Carof, P. Morgan, F. Colgang et L.-M. Inerney. Plusieurs autres prêtres contractèrent la maladie sans en mourir : entre autres Mgr Prince, MM. E.-A. Taschereau (plus tard cardinal) MM. Gauran, Auclair, Beaubien, etc., etc.

Un grand nombre d'émigrés furent placés dans des familles canadiennes.

En 1859, le célèbre patriote irlandais Wm. Smith O'Brien disait : " L'histoire des fléaux qui ont ravagé le monde ne nous offre que de bien rares exemples d'un plus grand dévouement. Beaucoup de prêtres sont tombés victimes de leur charité. Donnez à ceux d'entre eux qui ont survécu et qui, maintenant encore, ne peuvent raconter sans horreur les affreuses souffrances auxquelles l'insouciance anglaise condamnait alors nos compatriotes, donnez-leur la consolation d'apprendre qu'en Irlande, comme au Canada, leurs héroïques travaux ont trouvé de justes appréciateurs."

Nul ne travaille avec plus d'ardeur au soulagement des malades que M. H. Robson.

Un prélat distingué du diocèse de Québec disait récemment, en parlant du dévoué missionnaire : " Doué d'une force physique extraordinaire, il descendait dans la cale des vaisseaux nouvellement arrivés, où, enfoncé dans la boue jusqu'à la cheville du pied, il retirait les malheureux qui s'y trouvaient, et les transportait sur ses épaules jusqu'à l'Hôpital.

Un tel sacrifice eut bientôt sa récompense.

Il l'avait dit auparavant : " De là au ciel il n'y a pas loin."

Atteint de la terrible maladie, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, à Québec, le 25 juin 1847, et mourut le 1er juillet.

Voici la copie de l'acte mortuaire conservé à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec :

Le deux juillet mil huit cent quarante-sept, nous

soussigné, évêque de Sydime, (Mgr Turgeon) et coadjuteur de Monseigneur l'archevêque de Québec, avons inhumé dans le sanctuaire de l'église des Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de cette ville, du côté de l'épître, vis-à-vis le trumeau qui se trouve entre la chapelle dédiée à St-Antoine et la grille, le corps de messire Hubert Robson, Prêtre, Vicaire à St-Thomas, paroisse du diocèse de Québec, décédé hier au matin, au dit Hôtel-Dieu, âge de trente neuf ans et deux mois environ.

“ Présents, outre un grand nombre des messieurs du clergé, de parents et d'amis du défunt, messieurs Antoine Parent, prêtre, supérieur du Séminaire de Québec, Léon Gingras, prêtre, Charles Félix Garneau, prêtre, secrétaire du diocèse, Edouard Gabriel Plante, prêtre, David Martineau, prêtre, qui ont signé avec nous :

- “ Signé : ANT. PARENT, Ptr.
 “ E.-G. PLANTE, Ptre.
 “ LÉON GINGRAS, Ptre.
 “ D. MARTINEAU, Ptre.
 “ P. SAY, Ptre.
 “ J.-F. BAILLARGÉ, Ptre.
 “ C.-F. CAZEAU, Ptre.
 “ JEAN LANGEVIN, Ptre.
 “ S. LANGEVIN, Ptre.
 “ S. MASSÉ, Ptre.
 “ T.-S. RIVARD, Ptre.
 “ † P.-F. EV. DE SYDIME.”

Dans une note à la mère St-Antoine, supérieure de l'Hôtel-Dieu, datée le 1er juillet 1847, M. Jérôme Demers, supérieur ou chapelain, disait : “ Conservez quelques reliques de ce respectable martyr de la cha-

rité", ce qui indique la vénération que l'on avait pour le missionnaire des townships.

PREMIÈRE CHAPELLE

SUR LE 9^{ème} LOT DU 1^{er} RANG DE WARWICK.

Il est assez difficile de donner d'une manière précise la date de la construction de la première chapelle. Les documents sont rares. Nous savons par la tradition que M. Hubert Robson, missionnaire en 1843 et 1844, disait la messe dans la maison de M. J.-B. Lafrance dit Dubois, sur le 6^{ème} lot du 1^{er} rang.

Nous voyons dans les registres de Kingsey que, le 15 janvier 1844, J.-B. Perrault et Léocadie Pothier, tous de Warwick, se marient à St-Hubert (aujourd'hui St-Patrice) de Tingwick, en présence de M. H. Robson.

Le 24 mars 1845, M. C. Gagnon publie à Warwick les bans de mariage de Pierre Marcotte, de Kingsey, et de Hermine Pothier, de Warwick ; ceux-ci se marient à Kingsey en présence de M. C. Tardif. Ces mariages n'eurent pas lieu à Warwick, probablement parce qu'il n'y avait pas encore de chapelle.

Voici maintenant ce que nous lisons dans le procès-verbal de la bénédiction de l'église de Warwick, le 22 décembre 1874 :

“ La première chapelle fut bâtie à environ un mille de la présente église, du côté de St-Christophe, et sur le même côté du chemin, vers 1848, sous la direction de M.

Paul de Villers, alors missionnaire de St-Norbert d'Arthabaska, et renversée par une *trombe*, le 10 août 1864."

Remarquons d'abord qu'en 1848 M. P. de Villers, n'était pas encore missionnaire d'Arthabaska. Il n'arriva dans les Bois-Francis que le 7 décembre 1849. De plus, voici ce que nous apprenons dans une lettre écrite par M. P. de Villers, le 20 mai 1868 :

"Le 25 décembre 1849, je fis ma première mission à Warwick. Je chantai la messe dans la maison d'un nommé Legendre, la chapelle n'étant pas encore finie." Ce n'est donc pas sous le règne de M. de Villers que la chapelle a été commencée.

Étudions les registres de St-Norbert, de 1846, 1847 et 1848 ; nous pourrions peut-être arriver à certaines conjectures.

Le 1er mars 1846, sépulture dans le cimetière de Warwick de Marguerite Houle, veuve de François Hamel, décédée le 27 février, âgée de 95 ans.

(Signé) C. GAGNON, ptre.

Le 23 mars 1847, sépulture dans le cimetière de Warwick de Pierre Marcaurrelle, décédé le 21, âgé de 60 ans environ, époux de Marguerite Picard.

(Signé) C. GAGNON, ptre.

Le 3 février 1848, mariage à Warwick de Georges Paquin et de Marie Robida, tous deux de Warwick.

(Signé) C. GAGNON, ptre.

Le 3 février 1848, bénédiction de la fosse de Esther Perrault, inhumée dans le cimetière de Warwick, décédée le 16 janvier, âgée de 18 ans, fille de J.-B. Perrault et de Elisabeth Houle.

(Signé) C. GAGNON

La teneur de ces divers actes de sépultures et de mariages, sans être une preuve irréfutable, ne laisse-t-elle pas supposer l'existence d'une chapelle pour leur accomplissement ?

D'ailleurs, n'est-il pas rationnel de croire que M. C. Gagnon, en reprenant la mission de Warwick, à l'automne de 1844, a dû dès lors s'occuper de la construction d'une chapelle pour y accomplir aussi convenablement que possible les diverses fonctions de son ministère ?

Nous n'avons rien d'officiel pour nous permettre d'affirmer que la première chapelle a été commencée sous M. C. Gagnon et continuée par ses successeurs ; mais il ne me semble pas téméraire de le croire.

Il n'est pas moins regrettable de constater que nous n'ayons pas de documents plus positifs sur un fait aussi important qu'est celui de la construction d'une première chapelle dans une paroisse. C'est une leçon que l'on ferait bien de ne pas oublier.

REGISTRES

Le 23 novembre 1857 fut authentiqué le premier registre pour la mission de St-Médard de Warwick. Le premier acte enregistré est la sépulture de Lucias, enfant de Julien Poirier et de Marguerite Talbot, le 22 décembre 1857, signé par M. T. Lacoursière.

Les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures antérieurs à 1857, sont inscrits pour la plupart, pour l'année 1839, à Gentilly et au greffe des Trois-Rivières ;

pour les années de 1840 à 1844, à Somerset, et au greffe d'Arthabaska, dans les registres intitulés : Missions Catholiques de Blandford, Stanfold, Somerset, Arthabaska, Warwick, etc.

Certains actes de 1843, 44, 45, etc. se trouvent dans les registres de Kingsey. Pour les années de 1845 à 1851 il faut consulter les registres de St-Norbert d'Arthabaska ; de 1851 à 1857, ceux de St-Christophe d'Arthabaska.

PREMIER MISSIONNAIRE RÉSIDANT À SAINT-MÉDARD
DE WARWICK.

M. A. TÉLESPHORE LACOURSIÈRE

PREMIER MISSIONNAIRE EN 1857 ET PREMIER CURÉ EN 1860

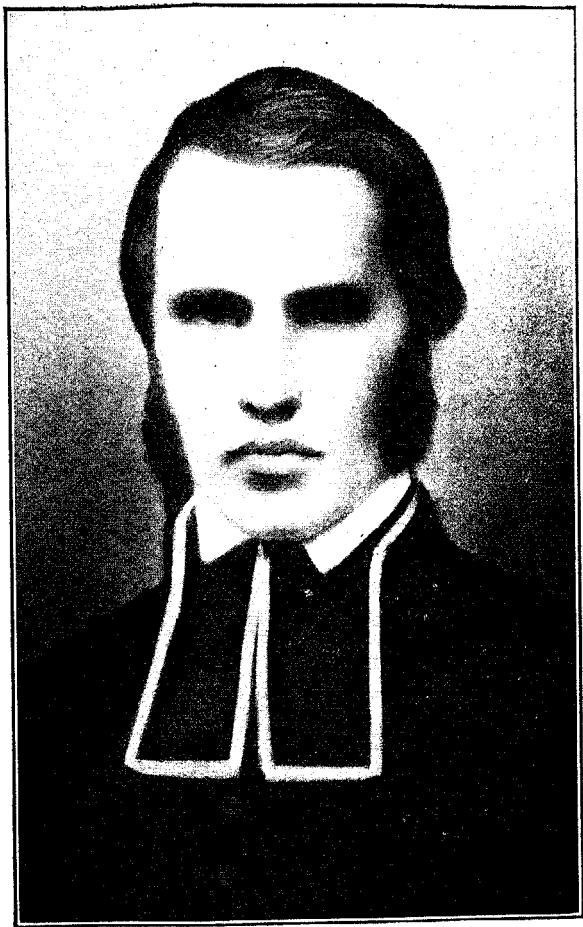
Evêché des Trois-Rivières,

25 septembre 1857

Monsieur :—

Nous vous confions, jusqu'à révocation de notre part ou de nos successeurs, le soin des missions de St-Médard de Warwick et de St-Paul de Chester.

Vous exercerez les pouvoirs ordinaires des curés et ceux que nous vous accordons comme missionnaire dans



M. L'ABBE TELESPHORE LACOURSIERE
Premier curé de St-Médard de Warwick.

une lettre particulière, et vous en percevrez les dîmes et oblations en usage dans ce diocèse.

Vous vous rendrez à votre nouvelle destination pour le dimanche quatrième jour d'octobre prochain. Nous vous y souhaitons succès, santé et bonheur.

Donné aux Trois-Rivières le jour et an que dessus.

† THOMAS, EV. T.-R."

Désormais, les fidèles de Warwick auront le bonheur d'avoir au milieu d'eux le ministre de Dieu. La présence du prêtre dans une localité naissante, nous l'avons dit et nous le répétons, a toujours été et sera toujours le point de départ du vrai progrès tant spirituel que temporel. M. T. Lacoursière, quoique d'une faible santé, ne regardera ni les peines, ni les fatigues, ni les travaux quand il s'agira du bien des âmes et même des intérêts matériels de sa mission.

Les colons de Warwick sauront apprécier les avantages qu'il y a pour eux d'avoir à leur tête un ami, un père. Ils n'auront plus à se transporter à l'étranger, à faire des voyages assez longs et quelquefois bien pénibles, pour les divers besoins religieux. Les dimanches, ils pourront, comme aux jours où ils étaient dans leur paroisse natale, assister aux offices divins, entendre la parole de Dieu, se réunir près de leur modeste chapelle, se voir, se parler, s'encourager, se consoler.

Le 12 septembre 1859 fut un jour mémorable dans les annales de la mission de St-Médard. Pour la première fois, l'évêque du diocèse, Monseigneur Thomas Cooke, venait visiter les braves et courageux colons de Warwick, pour les bénir, les encourager et administrer le sacrement de Confirmation.

Dans le procès-verbal de cette visite, Monseigneur Cooke parle d'un livret menaçant ruine, lequel contenait les actes ayant rapport aux affaires de la fabrique et aux origines de la paroisse. Il recommande de le copier dans un cahier nouveau afin de les conserver. Malheureusement rien n'a été fait. Voilà pourquoi il nous reste si peu pour faire l'histoire des premières années de St-Médard de Warwick. L'Évêque recommande aussi d'enclorre ou de relever le cimetière abandonné, situé sur la terre de M. James Campbell (6ème lot du 1er rang).

Du commencement de la mission à octobre 1862, vu le peu de revenus de la fabrique et le grand nombre de besoins, les habitants de Warwick voulurent bien fournir gratuitement le bois pour chauffer la chapelle et la sacristie.

Le 5 octobre, il fut décidé que cette dépense serait désormais aux frais de la fabrique.

Le 26 octobre 1862, les francs-tenanciers de St-Médard de Warwick s'assemblèrent sous la présidence de Monsieur le Curé, dans la sacristie, et signèrent, au nombre de 131, une requête à Monseigneur Cooke, évêque des Trois-Rivières, demandant de bâtir une nouvelle église et sacristie en pierre, la chapelle actuelle étant trop petite pour contenir toute la population, qui s'accroissait de jour en jour.

Le 20 novembre, M. L.-F. Laflèche, Vicaire Général, se transporta à St-Médard, pour vérifier la dite requête.

Le 24 novembre, Monseigneur Cooke émettait un décret permettant la construction d'une nouvelle église et sacristie en pierre, en ordonnant ce qui suit :

1 °. Que la dite église serait construite vers le centre

du 12ème lot du 1er rang de Warwick, à soixante pieds environ du chemin royal.

2°. Que la dite église devra avoir environ 120 pieds de longueur, 54 pieds de largeur et 30 pieds de hauteur, avec chapelles latérales saillantes.

3°. Que la dite sacristie devra avoir environ 35 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et 16 pieds de hauteur.

L'élection des Syndics en rapport avec ces futurs travaux eut lieu le 6 septembre 1863. Les sept Syndics élus furent : M. M.-Pierre Kirouack, Edouard Marcotte, Patrick Tearney, Frédéric Pothier, Pierre Fluet, Téléphore Lemay, tous cultivateurs, et Ls-Trefflé Dorais, marchand.

Par une suite de circonstances imprévues et malheureuses, on ne put mettre ce projet à exécution qu'en 1874.

Le 12 juillet 1863, Monseigneur T. Cooke venait pour la seconde fois visiter les paroissiens de St-Médard de Warwick.

Il recommande fortement qu'on hâte l'exécution des mesures prises pour la nouvelle église.

ACCIDENT DU 10 AOUT 1864

L'année 1864 apporta aux paroissiens de St-Médard une bien terrible et lamentable épreuve. Un cyclone épouvantable, balayant tout sur son passage, renversa la chapelle, le presbytère et trente-quatre maisons.

Plusieurs personnes faillirent y perdre la vie. M. le curé fut transporté par le vent près de la clôture du cimetière, où on le trouva à demi-mort.

M. T. Lacoursière, dont la santé laissait déjà bien à désirer, faiblit sous le poids du chagrin. Il ne put se décider à relever la chapelle de ses ruines. Il demanda donc à son évêque un repos qui lui fut accordé. Il abandonna St-Médard avec peine, et les paroissiens le virent partir avec beaucoup de regrets. M. T. Lacoursière se retira à Ste-Geneviève-de-Batiscan, où il décéda le 22 février 1867.

M. CYRILLE-BENJAMIN BOCHET

DEUXIÈME CURÉ

Le 26 septembre 1864, M. C.-B. Bochet fut nommé curé de St-Médard de Warwick et missionnaire de St-Albert. La situation était bien sombre : pas de chapelle, pas de presbytère, plusieurs habitants sans abri et presque ruinés par le désastre du 10 août. En présence d'un tel spectacle, qui n'aurait pas senti ses forces faiblir ? Il fallait du courage et de l'énergie pour une si lourde tâche. M. C. Bochet compte sur la divine Providence ; il saura vaincre tous les obstacles et mener à bonne fin une œuvre si sainte et si importante.

En arrivant, il fait appel à la bonne volonté et à la

générosité des paroissiens et se hâte de relever la chapelle de ses ruines. Mais cette fois on bâtit à un autre endroit, à quarante arpents environ de la chapelle que le vent venait de renverser, sur le 12ème lot du 1er rang, tel que la chose avait été décidée par le décret du 22 novembre 1862, permettant l'érection d'une nouvelle église en pierre.

Mais on ne pouvait songer à bâtir en pierre ; il faudra encore cette fois se contenter d'une chapelle en bois. En attendant que la chapelle fût logeable, on se servit d'une maison d'école en construction, de vingt-huit pieds par vingt-quatre, pour y faire les offices religieux.

Le plancher consistait en quelques madriers jetés à volonté sur des lambourdes. M. le curé Bochet, parlant de ces jours, disait : " Ce n'était pas gai."

Les travaux de la chapelle furent conduits avec tant d'entrain et d'activité du 20 octobre au 19 novembre, qu'à cette dernière date la chapelle était prête à être livrée au culte. Elle avait un jubé avec galeries latérales et pouvait contenir toute la population.

N'ayant pas de presbytère, M. C. Bochet dut recevoir, pendant toute cette année, l'hospitalité d'une brave famille, où il était en pension.

Le 25 janvier 1865, M. C.-B. Bochet faisait installer dans la nouvelle chapelle les stations du Chemin de la Croix. Ce fut M. P.-H. Suzor, curé de St-Christophe, qui présida à cette cérémonie.

Le 8 avril 1865, Monseigneur T. Cooke décréta la construction d'un presbytère avec dépendances et l'érection d'un nouveau cimetière. Le presbytère devra être bâti sur le 12ème lot du 1er rang de Warwick, au nord-

ouest de l'église, en briques, ayant 40 pieds environ de front, 30 pieds de profondeur et 14 pieds de hauteur.

Le cimetièrre sera situé à un arpent environ de la ligne sud-ouest du terrain de la fabrique et devra avoir un demi arpent en superficie.

Les syndics pour la construction du nouveau presbytère, élus le 15 mai 1865, furent : MM. Pierre Kirouack, Édouard Marcotte, Patrick Tearny, Frédéric Pothier, Pierre Fluette, Téléspore Lemay, cultivateurs, et René Poisson, menuisier.

Le 19 septembre 1865, il fut décrété que le presbytère serait en pierre et non en briques.

Mais voilà que le ciel va demander un nouveau sacrifice à M. le Curé de Warwick. L'autorité religieuse, connaissant l'habileté et le talent d'administration de M. C.-B. Bochet, lui confia un nouveau poste, où il lui faudra déployer beaucoup de zèle et de dévouement. Après une année seulement de séjour à St-Médard, Monseigneur Cooke transféra M. C.-B. Bochet à la cure de St-Patrice de Tingwick.

Les paroissiens de St-Médard ont conservé un excellent souvenir de ce saint prêtre, qui n'a fait que passer parmi eux, mais qui est passé en faisant le bien.

TROISIÈME CURÉ

MONSIEUR L'ABBÉ LOUIS POTHIER

Le 25 septembre 1865, M. Louis Pothier, vicaire à St-David d'Yamaska, fut nommé curé de St-Médard de Warwick, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 5 novembre 1897.

A M. L. Pothier revient l'honneur d'avoir doté la paroisse d'une magnifique église, d'un beau presbytère et d'un couvent. La bénédiction de la pierre angulaire de cette église eut lieu le 26 mai 1874.

Le Très-Révérend C.-O. Caron, Vicaire-Général des Trois-Rivières, présida à cette cérémonie, et le sermon de circonstance fut prononcé par M. P.-H. Suzor, Vicaire-Forain et curé de St-Christophe.

Le 22 décembre 1874, Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, vint faire la bénédiction solennelle de l'église.

Lors de sa visite pastorale, les 2 et 3 juillet 1876, Mgr Laflèche, félicitant les paroissiens de leur foi, de leur générosité, dit en parlant de l'église : " C'est un édifice remarquable par sa solidité, son élégance et ses dimensions." Cette église a 135 pieds de longueur, 63 pieds de largeur et 30 pieds de hauteur ; le clocher a 190 pieds de hauteur.

BÉNÉDICTION DE QUATRE CLOCHES

Le 29 septembre 1881 eut lieu dans l'église de St-Médard, par Mgr L.-F. Laflèche, la bénédiction de quatre superbes cloches, dont trois pour l'église et une destinée au nouveau couvent des Révérendes Sœurs de l'Assomption.

La première cloche, du poids de 2034 livres, fut appelée Marie-Léda-Léon ; la seconde, de 1000 livres, appelée Marie-Angèle-Louis-Médard ; la troisième, de 600 livres, appelée Marie-Paul-Françoise-Philémon ; la quatrième, de 150, appelée Marie-Victorine-Etienne-Grégoire. Monseigneur Laflèche fit le sermon de circonstance.

Le 31 décembre 1882, Monsieur le Curé Pothier bénit deux cloches : une pour remplacer la plus grosse, brisée, l'autre pour augmenter le carillon. La première, du poids de 2000 livres, fut nommée Françoise-Victorine-Léon ; la seconde, de 1500 livres, surnommée Marie-Anne.

COUVENT DE ST-MÉDARD DE WARWICK

En 1882, grâce au zèle de M. L. Pothier et à la générosité des paroissiens, une maison pour l'instruction des jeunes filles était ouverte dans le village de St-Médard. Les Révérendes Sœurs de l'Assomption de Nicolet en furent les Directrices. Elles arrivèrent le 6 septembre 1882, au nombre de trois. La première supérieure fut la

Révérènde sœur Sainte-Félicité. Le 12 septembre, 85 élèves firent leur entrée. Le 25 décembre 1882, M. L. Pothier disait la première messe dans la chapelle du couvent, et le 26 novembre 1883, Monseigneur L.-F. Lafèche en faisait la bénédiction. Ce fut aussi Monseigneur Lafèche qui, en 1884, installa dans l'église, sous l'autel de St-Joseph, le corps de S-Clément.

PREMIÈRE VISITE DE MGR ELPHÈGE GRAVEL ÉVÊQUE DE NICOLET

Les 2, 3 et 4 juin 1888, Mgr E. Gravel, premier évêque de Nicolet, était en visite pastorale à St-Médard de Warwick. " Depuis 14 ans, dit Monseigneur, la paroisse se rassemble dans une église inachevée. Malgré le bon esprit des paroissiens et la bonne administration qui a présidé aux affaires, il a été impossible de compléter plus tôt cette magnifique construction. Il est nécessaire de patienter encore un peu. La fabrique, libre maintenant de toute dette, pourra capitaliser la plus grande partie de son revenu annuel et se mettre en état non seulement de parachever l'église mais d'agrandir aussi la sacristie et d'ajouter un étage et un toit français au presbytère."

Le 6 janvier 1890, les francs-tenanciers de St-Médard décidèrent de faire parachever l'intérieur de l'église et autorisèrent M. le curé et Messieurs les marguilliers du Banc à donner la dite entreprise et à faire un emprunt,

au nom de la fabrique, jusqu'au montant de onze mille piastres. Ces résolutions furent approuvées par Mgr Gravel le 23 janvier 1890.

Le 31 janvier, l'entreprise de l'intérieur de l'église fut donnée à M. Georges Héroux, entrepreneur, d'Yamachiche, pour la somme de \$12,200.00.

Le 6 janvier 1890, Messieurs les fabriciens avaient aussi décidé de faire bâtir un nouveau presbytère.

Dans sa seconde visite épiscopale, les 4, 5 et 6 juin 1891, Monseigneur Gravel pouvait dire : " Depuis notre dernière visite, l'église a été terminée et un presbytère a été construit. Nous sommes heureux de féliciter la paroisse sur le bon goût et l'intelligence qui ont présidé à ces travaux. L'église est peut-être la plus belle du diocèse, et le presbytère est une demeure où rien ne laisse à désirer. Nous sommes heureux de ce beau succès."

INAUGURATION DE L'ÉGLISE.—BÉNÉDICTION DE L'ORGUE

Les 29 et 30 juillet 1891 étaient jours de grandes fêtes pour les paroissiens de St-Médard. Le cœur tout joyeux, il leur était donné d'assister à une cérémonie grandiose dont le souvenir est resté profondément gravé dans leur âme de bons catholiques. Ils célébraient le couronnement d'une œuvre qui leur était bien chère, œuvre fruit de leur générosité et de leur bonne volonté. Leur église, commencée en 1874, était complètement terminée. Un orgue, que les connaisseurs ont hautement apprécié, ve-

nait d'être installé dans le nouveau temple du Seigneur. Cet orgue remplaçait un harmonium acheté en 1871.

Les paroissiens de St-Médard étaient avec grande raison fiers de leur église ; ils la contemplaient avec un légitime orgueil, toute resplendissante, artistiquement ornée de fleurs et de lumières.

M. le curé Pothier, amateur des fêtes religieuses, ne voulut rien négliger pour donner à cette démonstration de foi toute la solennité possible. Après avoir procédé à une organisation des plus parfaite, M. Pothier invita Mgr Gravel, évêque de Nicolet, Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, et un grand nombre de membres du clergé et de citoyens. Tous se rendirent de grand cœur à l'agréable invitation de vouloir bien prendre part à la grande fête paroissiale de St-Médard.

Cette fête fut vraiment belle, imposante. Mgr Moreau, de St-Hyacinthe, officia pontificalement à la messe, et Mgr Gravel prononça le sermon de circonstance.

Monsieur L. Pothier, toujours occupé du salut des âmes de ses chères ouailles, continua à les diriger dans les sentiers du vrai et de la vertu jusqu'au 5 novembre 1897, jour où le Seigneur rappela à Lui son bon et fidèle serviteur. Son corps repose dans l'église de St-Médard, église qu'il avait tant aimée et qu'il avait tant de fois visitée.

Les obsèques grandioses que l'on fit à M. l'abbé Louis Pothier prouvent en quelle estime était ce vétéran du sanctuaire dans le clergé et chez le peuple. Voici le compte-rendu de cette imposante cérémonie :

Mardi, le 9 décembre 1897, avaient lieu à l'église de Warwick les funérailles de feu Louis Pothier curé de la

paroisse, au milieu d'un grand concours de personnages distingués, tant ecclésiastiques que laïques.

Un grand nombre de paroisses des diocèses de Nicolet, des Trois-Rivières, de St-Hyacinthe, de Sherbrooke et de Québec, étaient représentées. L'affluence était tellement nombreuse, que l'église, bien que spacieuse, ne pouvait contenir toute la foule qui se pressait pour rendre un dernier hommage à celui dont tous déplorent aujourd'hui la perte, et qui, pendant trente-deux ans, exerça si dignement le saint ministère dans cette paroisse.

La magnifique église avait revêtu pour cette lugubre circonstance ses plus beaux ornements de deuil. De nombreuses banderolles et inscriptions sillonnaient l'intérieur en tous sens. Le village avait pris un air de deuil profond. Les pavillons flottaient en berne sur les résidences privées.

La veille, la dépouille mortelle avait été transportée à l'église et déposée dans le sanctuaire, sur un catafalque, avec tout le cérémonial dû aux prêtres.

Le service fut chanté par Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, assisté de M. l'abbé Louis Richard, du Séminaire des Trois-Rivières, et de M. l'abbé P. Brassard, curé de Weedon, comme diacre et sous-diacre.

Sa grandeur Mgr L.-F. Lafèche, évêque des Trois-Rivières, était au trône, ayant pour assistants le très Révérend P.-H. Suzor, Vicaire-Général de Nicolet, et M. l'abbé Antonio Lebel, curé d'Asbestos.

Plus de cinquante prêtres étaient au chœur. L'oraison funèbre fut prononcée par Mgr L.-F. Lafèche. Voici un pâle résumé de cette touchante allocution.

Mgr fit d'abord quelques considérations sur la mort, démontrant l'horreur que nous inspire toujours ce triste événement, indiquant les liens qui se trouvent rompus par la séparation. " A côté de ce lugubre événement, dit Sa Grandeur, la religion a placé une consolation. La foi nous fait voir, au-delà de cette vie, une vie plus parfaite." Mgr donna des exemples tirés de l'Écriture-Sainte pour prouver que la mort n'est qu'un sommeil.

Le prédicateur montra le défunt dormant du sommeil des justes dans son cercueil, attendant le jour de la résurrection pour monter en corps dans la céleste patrie. " En attendant, continue Monseigneur, son âme s'est envolée, pure et brillante, vers le Seigneur, pour y recevoir la récompense du serviteur fidèle. Je puis, dit Monseigneur, rendre ce témoignage au défunt, qu'il a toujours été le modèle accompli du prêtre. Les paroissiens qui l'ont connu depuis trente-deux ans peuvent être fiers d'avoir reçu ses enseignements.

Toujours à l'avant, indépendant des préjugés, cherchant à inculquer la doctrine de l'Église, il n'a jamais fléchi.

Dans ses études comme écolier et comme ecclésiastique, il a toujours fait l'admiration de ses maîtres et de ses condisciples. Ses œuvres sont aussi nombreuses que les bonnes paroles qu'il a semées. Le beau couvent fondé pour l'éducation des jeunes filles, la magnifique église érigée sous sa direction, ainsi que le presbytère, seront des œuvres qui le suivront : *opera ejus sequuntur illum.*"

Le discours de Sa Grandeur Mgr Laffèche a réveillé de nombreux souvenirs dans le cœur des paroissiens, qui furent émus jusqu'aux larmes.

Avant de refermer le cercueil, tous les paroissiens, jeunes et vieux, vinrent contempler celui qui, pendant trente-deux ans, a été un père, qui leur a tant de fois prodigué les secours de la religion.

MONSIEUR L'ABBÉ JOSEPH TESSIER

QUATRIÈME CURÉ

A la mort de M. L. Pothier, M. Joseph Tessier, curé de St-Célestin, fut nommé à la cure de St-Médard de Warwick.

C'est sous le règne de M. J. Tessier que fut commencé l'agrandissement de l'église, au moyen de deux transepts. M. l'abbé Joseph Tessier mourut à l'Hôpital de Notre-Dame de Montréal le 22 juillet 1908 et fut inhumé à St-Médard le 25 du même mois.

M. L'ABBÉ PHILIPPE-ANTONIO GOUIN

CINQUIÈME CURÉ

M. l'abbé P.-A. Gouin, le curé actuel de St-Médard, arriva dans la paroisse le 12 août 1908. M. l'abbé P.-A.



M. L'ABBE P.-A. GOUIN
Curé actuel de St-Médard de Warwick

Gouin est un homme d'action, de zèle, de dévouement. Sous sa sage direction la paroisse de St-Médard, marche dans la voie du progrès, tant spirituel que temporel. Des travaux considérables ont été faits à l'église, des fournaises ont été installées ; le cimetière a été complété et enrichi d'un calvaire et d'un Chemin de la Croix ; de magnifiques statues ornent le terrain en face de l'église et du presbytère.

M. l'abbé Philippe-Antonio Gouin, né à la Baie-du-Febvre, comté de Yamaska, le 8 mai 1862, de Calixte Gouin, cultivateur, et d'Aurélie Crépeau, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné par Mgr Gravel, le 17 juillet 1887. Vicaire à St-Grégoire-de-Nicolet (1887-1888), à la cathédrale de Nicolet (1888-1889) ; desservant à Ste-Angèle-de-Laval (1889-1890) ; encore vicaire à la cathédrale de Nicolet (1890) ; desservant à Gentilly (1890) ; curé de la cathédrale de Nicolet (1890-1898) ; curé de St-Pierre-les-Becquets, de 1898 à 1908, où il a fondé un couvent des Sœurs de l'Assomption, en 1902 ; curé de St-Médard de Warwick depuis 1908.



CHAPITRE XVII

SAINTE-VICTOIRE D'ARTHABASKA

DE 1863 A 1914

LE village de Victoriaville, érigé le 18 mai 1861 et devenu ville en 1890, fut ainsi nommé en l'honneur de Sa Majesté la Reine Victoria. Il y avait, voyons-nous dans les " Noms Géographiques de la Province de Québec " par M. Roy, avant la fondation de la municipalité du village de Victoriaville, deux hommes qui se disputaient la suprématie dans cette partie du canton d'Arthabaska : M. Julien Demers et le père Foisy, de vieille mémoire. M. Demers avait acquis une certaine popularité et était l'homme d'affaires de l'endroit. M. Foisy, qui était revenu de la Californie vers 1855, était allé s'établir dans une maison voisine du magasin D.-O. Bourbeau, plus tard occupée par M. Zoël Perrault. M. Foisy, épris de vertus civiques, rêvait la domination et la gouverne de sa localité.

Dans le temps, il s'agissait d'ériger une localité autonome. M. Demers, qui avait son point d'orgueil, avait tenté de donner son nom à la municipalité et de la faire appeler " *Demersville*." M. Foisy fit la cabale contre ce nom de Demersville, prétextant que c'était trop de pré-

tentions pour un homme. Il proposa le nom de la souveraine alors régnante, *Victoria*. Il gagna son point avec assez de facilité.

Donc, le 18 mai 1861, le nom de la reine Victoria s'attachait au village et y est resté depuis.

Ce fut cette même année, le 12 octobre 1861, qu'eut lieu la première excursion sur la voie ferrée du Grand-Tronc, de Doucet's Landing à Arthabaska ; malgré le temps pluvieux, ce voyage de plaisir en procura réellement aux excursionnistes.

PREMIERS COLONS

Les premiers colons établis sur la partie du territoire du canton d'Arthabaska formant aujourd'hui la paroisse de Ste-Victoire furent entre autres : MM. Olivier Perrault, Laurent Justinien dit Babineau, Pierre Laneville, Ferréol Girard, François Gagnon, Paul Beaudet, Louis Lemieux, Julien Labbé, François Bisson, Georges Boutet, Anaclet Corbeil, Augustin Corbeil, Joseph Corbeil, Jean Provencher, F.-X. Beaudet, Joseph Hamel, Charles Labbé, Michel Bernier, Julien Demers, Louis Foisy, etc.

PAROISSE DE STE-VICTOIRE

Le 12 septembre 1863, Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, érigea canoniquement la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska, lui assignant les bornes suivantes : au sud-est la ligne qui sépare le lot No 8 du lot No 9, dans les 1, 2, 3, 4 et 5ème rangs du canton d'Arthabaska ; au nord-est la ligne qui sépare le 5ème du 6ème rang dans le dit canton d'Arthabaska ; et au nord-ouest les cantons de Stanfold et de Bulstrode. Ce décret fut sanctionné par le gouvernement le 30 juin 1864.

L'histoire paroissiale de Ste-Victoire commence donc en 1863. Pour les années antérieures, il faut recourir à l'histoire de St-Christophe.

PREMIERS DESSERVANTS

De 1863 à 1865, les paroissiens de Ste-Victoire continuèrent à être desservis par leur ancien curé, M. l'abbé P.-H. Suzor, et son vicaire, M. l'abbé Adolphe Barolet.

Le 23 novembre 1863, Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, émit un décret permettant la construction d'une église et sacristie en bois et l'érection d'un nouveau cimetière, sur la terre de M. Louis Foisy, sur le 11ème lot du 3ème rang d'Arthabaska.

"Cette église, dit Mgr L.-F. Laffèche, évêque d'Anthédon et coadjuteur de Mgr T. Cooke, évêque des Trois-

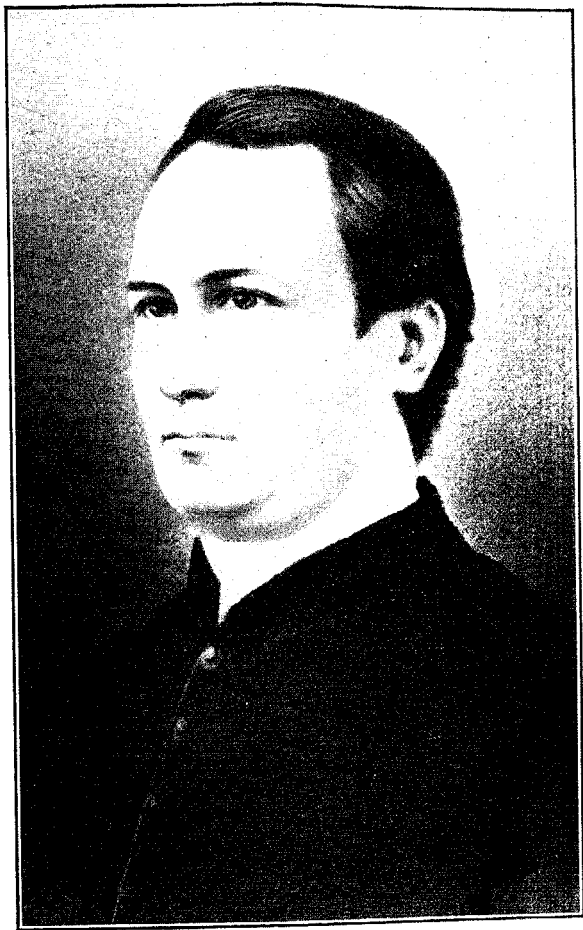
Rivières, dans sa visite pastorale à Ste-Victoire, les 15 et 16 juin 1868, cette église, quoique non terminée, avait été ouverte au culte le 23 septembre 1865, et la première messe avait été dite par le Révd Messire Adolphe Barolet, vicaire à St-Christophe, qui continua à desservir la paroisse conjointement avec le Révérend Messire Calixte Marquis, curé de St-Célestin, jusqu'à l'arrivée de Messire J. N. Héroux, le curé actuel de Ste-Victoire".

M. l'abbé A. Barolet résida à Ste-Victoire de 1865 à 1867. M. l'abbé C. Marquis, pendant le même laps de temps, continua à demeurer à St-Célestin, venant de temps à autre à Ste-Victoire pour les affaires importantes.

M. l'abbé Adolphe Barolet chanta la première messe dans l'église de Ste-Victoire le 29 septembre 1865. Les chantres furent : M. Elisée Labbé, commis chez M. Dubuc, (aujourd'hui le Révd Père E. Labbé, C. S. C., de Memramcook, et M. J.-B. Edge, commis chez M Julien, père de M. l'abbé S. Edge, curé de St-Bonaventure. Le premier acte signé par M. l'abbé A. Barolet dans les registres de Ste-Victoire est daté du 30 octobre 1865.

Le 4 octobre 1865, Mgr Thomas Cooke autorise M. l'abbé C. Marquis à choisir un terrain près de l'église pour un nouveau cimetière et à le bénir aussitôt qu'il serait enclos.

Par un décret du 7 novembre 1865, Mgr T. Cooke ordonne l'élection d'un corps de marguilliers pour la paroisse de Ste-Victoire. Cette élection eut lieu sous la présidence de M. l'abbé C. Marquis, le 24 décembre 1865. M. Louis Foisy fut élu premier marguillier du banc, M.



M. L'ABBE J.-N. HEROUX
Premier Curé de Ste-Victoire d'Arthabaska

F.-X. Beaudet, second et M. J.-B. Métivier, troisième. Furent nommés anciens marguilliers : M. M.-Antoine Hamel, père, Joseph Pothier, Moïse Carignan, Jean Provencher et Abraham Fortin.

Le 18 septembre 1867, M. l'abbé Adolphe Barolet fut nommé curé de St-Janvier de Weedon et missionnaire de St-Olivier de Garthby, et la paroisse de Ste-Victoire eut son premier curé résidant en la personne de M. l'abbé Joseph-Napoléon Héroux.

M. L'ABBÉ JOSEPH-NAPOLÉON HÉROUX

PREMIER CURÉ RÉSIDANT À STE-VICTOIRE D'ARTHABASKA

Le 18 septembre 1867, M. l'abbé J.-N. Héroux, professeur au collège des Trois-Rivières, était nommé par Mgr Thomas Cooke curé de Ste-Victoire d'Arthabaska et missionnaire de St-Albert de Warwick. Le premier acte signé par M. l'abbé J.-N. Héroux dans les registres de Ste-Victoire est daté du 20 octobre 1867.

M. l'abbé J.-N. Héroux fut curé de Ste Victoire dix ans, quatre mois et demi. Pendant son séjour dans cette paroisse il fit construire le presbytère, lambrisser en briques et terminer l'intérieur de l'église. Les travaux de l'intérieur furent exécutés par MM. Désaulniers et Laccerte.

La bénédiction de cette église eut lieu pendant la

visite pastorale de Mgr L.-F. Lafèche, les 15 et 16 juin 1868. Cette église avait 110 pieds de longueur, 61 pieds de largeur pour la nef et 67 pour les transepts ; hauteur de la toiture, 52 pieds, celle du clocher, 100 pieds.

*
* *

Le 16 juin 1868, Mgr Lafèche visita la mission de St-Albert de Warwick, alors sous la juridiction de M. le curé de Ste-Victoire.

Cette mission avait été desservie, de 1862 à 1865, par MM. les abbés T. Lacoursière et C.-B. Bochet, curés de St-Médard de Warwick ; de 1865 à 1867, par M. l'abbé C. Marquis, curé de St-Célestin, conjointement avec M. l'abbé Adolphe Barolet, vicaire, résidant à Ste-Victoire ; de 1867 à 1868 par M. l'abbé J.-N. Héroux, curé de Ste-Victoire. En 1868, la mission de St-Albert fut confiée à M. le curé de Ste-Clotilde. Elle fut desservie de 1868 à 1874 par M. l'abbé Gédéon Béliveau ; de 1874 à 1876, par M. l'abbé Damase Fortin, tous deux résidant à Ste-Clotilde. Le premier missionnaire résidant à St-Albert fut M. l'abbé Chs.-O. Gingras, de 1876 à 1878.

Lors de sa visite à St-Albert, Mgr Lafèche fit l'ordonnance suivante, au sujet de la chapelle devenue trop petite :

“ Nous avons réglé et réglons par le présent que la chapelle actuelle, située sur le 13ème lot du 8ème rang de Warwick, soit d'abord reculée dans le cimetière, de manière à laisser en avant un espace suffisant pour y recevoir un agrandissement d'au moins 40 pieds de long sur 36 de large. Cette allonge servira de nef, et la vieille-

chapelle sera divisée en trois : la première moitié du côté de l'agrandissement servira de chœur et l'autre moitié, divisée en deux, servira de sacristie et de logement pour le missionnaire. ”

Les syndics élus pour l'exécution de ces travaux furent MM. Narcisse Gélinas, Narcisse Desrosiers, J.-B. Bergeron, Fidèle Demers et Charles Déry. M. J.-B. Bergeron fut élu président et M. Charles Déry, trésorier.

Les curés de St-Albert de Warwick, furent :

- 1 °. M. l'abbé F.-X. Lessard, de 1878 à 1883,
- 2 °. M. l'abbé Thomas Boucher, de 1883 à 1896,
- 3 °. M. l'abbé Théophile Lemire, de 1896 à 1902,
- 4 °. M. l'abbé Pierre Cardin, de 1902 à 1908,
- 5 °. M. l'abbé Albert Gladu, de 1908 à 1912,
- 6 °. M. l'abbé Pierre-Félix Pratte, depuis 1912.

*
* *

En 1878, la cure de St-Christophe d'Arthabaska étant devenue vacante par la nomination de M. l'abbé P.-H. Suzor, V.-F., à la cure de Nicolet, M. l'abbé J.-N. Héroux fut promu à la cure de St-Christophe. A cette époque, la cure de St-Christophe était supérieure à celle de Ste-Victoire. Les choses ont changé depuis.

M. l'abbé J.-N. Héroux quitta Sainte-Victoire le 14 février 1878.

M. L'ABBÉ EDOUARD LAFLÈCHE

DEUXIÈME CURÉ DE SAINTE-VICTOIRE D'ARTHABASKA

Le 11 février 1878, M. l'abbé Edouard Laflèche, alors curé de St-Paul-de-Chester, fut appelé à la cure de Ste-Victoire. M. l'abbé E. Laflèche s'occupa surtout des moyens à prendre pour procurer aux jeunes filles de Ste-Victoire les bienfaits d'une éducation supérieure. Il s'adressa, de concert avec ses paroissiens, à l'autorité religieuse, pour obtenir les pouvoirs voulus dans de semblables circonstances.

Le 25 juillet 1878, Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, autorisa la fondation d'un couvent à Sainte-Victoire, pourvu que la direction en fût confiée aux Dames de la Congrégation de Montréal, afin de ne pas nuire au couvent de St-Christophe, déjà existant et très rapproché de Ste-Victoire. Munis de cette permission, les paroissiens de Sainte-Victoire s'assemblèrent, le 1er septembre 1878, et décidèrent d'acheter pour le futur couvent un terrain et une maison en briques, appartenant à M. J. O. Bourbeau, à sept arpents à peu près de l'église, du côté de St-Christophe.

Le 12 septembre 1878 eut lieu la bénédiction de ce couvent, par Mgr L.-F. Laflèche, qui fit aussi le sermon de circonstance.

La première supérieure fut la Rvde Sœur Marie-de-

la-Salette, ayant pour compagnes les Rvdes Sœurs Sainte Christine et Saint-Olivier.

Cet établissement n'était que temporaire ; il fallut bientôt songer à bâtir plus près de l'église et plus grand.

Aussi, le 6 février 1881, les paroissiens, en assemblée, décidèrent de céder aux Rvdes Dames de la Congrégation un certain lopin de terre, coté nord-ouest de l'église, pour la construction d'un nouveau couvent plus en rapport avec les besoins de la population.

Cette résolution reçut l'approbation de Mgr L.-F. Laflèche le 8 février 1881.

Le 14 avril 1881, la Rvde Sœur Saint-Victor, supérieure-générale des Dames de la Congrégation de Montréal, autorisa les Sœurs de Ste-Victoire à bâtir au plus tôt.

Les travaux commencèrent le 1er juillet 1881. La bénédiction du nouveau couvent eut lieu le 17 août 1882, par Mgr L.-F. Laflèche, et l'ouverture des classes, le premier septembre.

Le 23 mars 1884 avait lieu la bénédiction, par Mgr L.-F. Laflèche, d'une cloche du poids de 1000 livres. Elle reçut les noms de Victoire-Louis-François-Joseph-Édouard. Lors de la bénédiction du carillon, en 1899, cette cloche fut vendue, ainsi que la première, à Mgr C. Marquis, pour sa chapelle dite " Tour des Martyrs," à St-Célestin.

M. l'abbé Édouard Laflèche abandonna la cure de Ste-Victoire le 1er octobre 1886, après un séjour de huit ans, huit mois et demi.

M. L'ABBÉ JOSEPH-ULDORIQUE TESSIER

TROISIÈME CURÉ

A l'automne de 1886, M. l'abbé J.-U. Tessier quitta Ste-Sophie-de-Lévrard et vint prendre possession de la cure de Ste-Victoire, succédant à M. l'abbé Édouard Lafèche, démissionnaire.

M. l'abbé E. Lafèche, secondé généreusement par les paroissiens, avait doté Ste-Victoire d'une maison d'éducation pour les jeunes filles, M. l'abbé Tessier, lui aussi amateur de l'éducation, comprit qu'il lui fallait compléter l'œuvre de son prédécesseur et aviser aux moyens de fournir les mêmes avantages aux jeunes garçons.

Il y mettra tout son zèle, n'épargnant ni son temps, ni son travail, ni son argent.

Le 1er septembre 1887, quatre Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska prenaient possession de l'ancien couvent, pour s'occuper de l'éducation des garçons. Le Directeur fut le Révérend Frère Théodomir, ayant pour aides les frères Irénée, Téléphore et Benoit.

En juillet 1891, les Frères du Sacré-Cœur furent obligés de discontinuer leurs classes. On songea alors à bâtir une maison plus grande et plus convenable. M. l'abbé J.-U. Tessier contribua pour une bien large part à la construction de cet édifice. L'Académie, sous la

direction du Révérend Frère Justin et de six autres frères du Sacré-Cœur, ouvrit ses portes le 7 septembre 1898.

La première messe dans la chapelle de l'Académie fut dite par M. l'abbé J.-U. Tessier, le 29 septembre 1898.

La paroisse de Ste-Victoire était entrée dans la voie du progrès. La population avait pour ainsi dire doublé, la construction d'une nouvelle église plus en rapport avec le nombre des paroissiens devint nécessaire. Une assemblée de paroisse fut convoquée et tenue à cet effet le 3 mai 1896.

Il fut décidé unanimement qu'il fallait bâtir, sans plus de délai, une église et sacristie en pierre, un presbytère et dépendances.

Le coût de l'église et sacristie fut fixé à \$30,000,00.

Messieurs les syndics élus le 29 juin 1896 pour l'exécution des travaux projetés furent : MM. Désiré Olivier Bourbeau, Paul Tourigny, Zéphirin Auger, marchands, Honoré Demers et Octave Hamel, cultivateurs.

L'entreprise de l'extérieur de l'église et sacristie fut donnée, le 15 août 1896, à M. Joseph Gosselin, entrepreneur, de Lévis, pour le montant de \$26,000,00. M. l'abbé J.-U. Tessier fit la bénédiction de la pierre angulaire de l'église le 20 juin 1897. Les travaux de l'extérieur de l'église et de la sacristie furent achevés et reçus le 25 octobre 1897.

Les travaux pour le parachèvement de l'intérieur de l'église et sacristie furent confiés à M. Louis Caron, de Nicolet, pour le prix de \$26,000,00. Ces travaux commencèrent le 7 septembre 1898.

Le 3 octobre 1899, M. l'abbé J.-S.-H. Brunault, directeur du séminaire de Nicolet, délégué par Mgr E. Gravel,

fit la bénédiction d'un carillon de trois cloches, du poids de 5,963 livres. La première, du poids de 2,863 livres, fut nommée Jésus-Marie-Joseph ; la seconde, du poids de 1,850 livres, nommée Léon XIII ; la troisième, du poids 1,250 livres, nommée Elphège-Victoria.

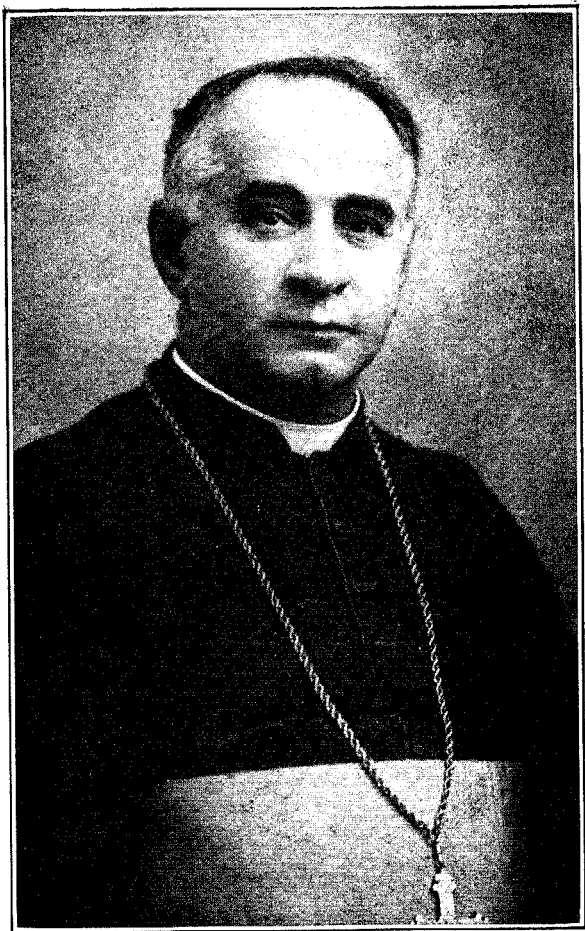
*
**

Le 30 septembre précédent, M. l'abbé J.-S. Hermann Brunault avait l'honneur d'être promu à la dignité épiscopale par Sa Sainteté Léon XIII, qui l'avait nommé évêque de Tubuna et coadjuteur de Mgr E. Gravel, évêque de Nicolet, *cum futurâ successionem*.

Mgr Joseph-Simon-Hermann Brunault, né à St-David d'Yamaska, le 10 janvier 1857, de Simon-M. Brunault, marchand, et de Séraphine Dufresne, fit ses études à Nicolet ; fut ordonné à St-Roch-sur-Richelieu, par Mgr Moreau, le 29 juin 1882. Au Séminaire de Nicolet, professeur de Belles-Lettres (1882-1886), directeur des élèves (1886-1889), vicaire à la Cathédrale de St-Hyacinthe (1889-1891), étudiant à Rome (1891-1893), d'où il revint docteur en théologie (1893), au séminaire de Nicolet encore, professeur de Rhétorique (1893-1894), de théologie (1894-1895), directeur des élèves (1895-1899), élu, le 30 septembre 1899, évêque titulaire de Tubuna, coadjuteur de l'évêque de Nicolet, avec droit de succession, sacré à Nicolet le 27 décembre suivant ; professeur de théologie au Séminaire de Nicolet (1899-1904) ; depuis le 28 janvier 1904, évêque de Nicolet.

M. l'abbé A.-O. Papillon, curé de Sainte-Gertrude (1)

(1) Aujourd'hui, 1914, curé de Bécancour.



MONSEIGNEUR J.-S.-H. BRUNAUT
Deuxième évêque de Nicolet.

dans son ouvrage intitulé "Souvenir du centenaire du séminaire de Nicolet," parlant de la nomination de M. l'abbé J.-S.-H. Brunault, s'exprime en ces termes :

" Le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf restera à jamais comme une date des plus mémorables dans les annales du diocèse de Nicolet.

" Ce jour-là, Sa Grandeur Monseigneur Elphège Gravel, Evêque de Nicolet, à la tête de tout le clergé de sa ville épiscopale, se rendait à la chambre du directeur des élèves du Séminaire, pour y proclamer, dans un discours éloquent et plein d'onction, une bien grande et bien joyeuse nouvelle : le Saint-Siège, se rendant à ses prières, lui donnait un Coadjuteur dans la personne de son bien-aimé Fils, Monsieur l'abbé Joseph-Simon-Hermann Brunault, qui, désormais, serait son frère dans l'épiscopat.

" La joie et l'émotion furent grandes dans cette assemblée, qui faisait couronne autour du Premier Pasteur ; et le moins ému n'était ni le vénérable Evêque ni son distingué coadjuteur."

Le nouvel évêque, Mgr J.-S.-H. Brunault, dit encore M. l'abbé A.-O. Papillon, est né à Saint-David, dans le comté d'Yamaska, dans le diocèse de Nicolet, le 10 janvier 1857.

Vers 1842, son père, M. Simon-Martin Brunault, venait à Saint-David d'Yamaska pour y faire son éducation commerciale chez M. Moïse Fortier, marchand de l'endroit. En 1849, on le trouve dans la même localité, propriétaire d'un florissant établissement et jouissant de l'estime générale, en même temps que de la réputation d'un citoyen honnête, intègre, dans la plus stricte accep-

tion du mot. Cette année-là il avait épousé Mademoiselle Séraphine Dufresne, jeune fille éminemment bien douée sous le rapport du caractère, de l'éducation domestique et de l'instruction qu'elle avait eu l'avantage de recevoir chez les Dames Ursulines des Trois-Rivières. "Ma mère, c'est la meilleure des mères," dit toujours avec émotion Mgr Brunault en parlant d'elle.

Jusqu'en 1875, M. Brunault, père, donna dans sa paroisse d'adoption l'exemple des plus belles vertus civiles, chrétiennes et familiales. Les dernières années de sa vie s'écouleront à St-Roch de Richelieu et à St-Ours. Il est mort le 3 septembre 1888, à Gardner, Mass. États-Unis, chez son fils, M. l'abbé C.-E. Brunault, alors curé de l'église canadienne de cette ville.

De l'union de feu Simon-Martin Brunault avec Dame Séraphine Dufresne sont issus deux fils, tous deux prêtres, Monseigneur de Tubuna et M. l'abbé Charles-Edouard Brunault ; cinq filles, dont trois sont vouées à l'enseignement dans la communauté des Sœurs de la Présentation de Marie, et portent en religion, les noms de Sr Marie de la Nativité, Sr Saint-Pierre d'Alcantara et Sr Marie-Hermann.

Feu M. Simon-Martin Brunault destinait le plus âgé de ses fils, Monseigneur de Tubuna, à la carrière commerciale ; le plus jeune devait faire ses études classiques. Mais tous les soirs le futur évêque adressait à la Reine du Rosaire une fervente prière pour obtenir la faveur de partager le bonheur de son frère, pendant que, dans le secret, sa pieuse mère faisait aussi des vœux non moins ardents pour la réalisation de ce noble désir. Ces saintes

aspirations ne furent pas vaines. Subitement tous les projets furent modifiés, et, en 1870, les deux enfants commencèrent ensemble leurs études classiques au presbytère de leur paroisse, sous la direction intelligente et dévouée de feu M. le notaire Louis Lhérault, neveu du curé feu M. Jean-Baptiste Chartré.

La tâche de M. Lhérault était intéressante et agréable, étant donné le caractère et l'éducation de ses chers pupilles. Aussi fut-elle fructueuse, et lorsqu'en 1873 ses deux élèves vinrent au Séminaire de Nicolet pour y continuer et y compléter leurs études, ils n'eurent aucune difficulté à prendre, dans la classe de versification, une place très honorable parmi des condisciples des plus distingués.

La vie des deux frères Brunault, pendant les cinq années d'études qu'ils firent au Séminaire de Nicolet, se résume en trois mots : piété constante, travail assidu, succès brillant ; ils obtinrent—1871—le titre de bachelier ès-arts, avec très grande distinction.

La vocation des jeunes Brunault était une question facile à résoudre, surtout pour un homme de l'expérience et du grand sens pratique de feu monsieur Thomas Caron, ancien directeur des élèves au Séminaire de Nicolet. Lorsque le jeune Hermann Brunault se présenta devant le vénérable prêtre pour savoir de quel côté orienter sa vie, la sentence fut vite prononcée : "Bon, mon enfant, lui dit M. Caron, tu vas faire un prêtre." Le jeune étudiant, d'une conscience un peu timorée, objecta qu'il ne ressentait pas beaucoup de piété : "Il y a des livres pour cela," reprend l'homme de Dieu.

Les deux frères embrassèrent l'état ecclésiastique et

prirent l'habit clérical pendant les vacances mêmes qui suivirent la fin de leurs études classiques.

Ils avaient le droit d'opter entre le diocèse de leur origine, Trois-Rivières, et le diocèse de leur nouveau domicile, St-Hyacinthe : ils se donnèrent à feu Monseigneur Lafèche, de glorieuse et patriotique mémoire. Cependant, le plus jeune fit ses études cléricales au séminaire de St-Hyacinthe et y demeura jusqu'à son passage au diocèse de Springfield, Mass., E.-U. en 1885.

M. l'abbé J.-S.-Hermann Brunault revint au Séminaire de Nicolet dès l'automne de 1878, pour constater, comme le lui avait dit le bon *Père Thomas Caron*, qu'il y a, en effet, des livres destinés à nourrir, à développer et à affermir la vertu ; et, certes il en sut user largement. Depuis le premier jour de sa cléricature jusqu'à celui de son ordination sacerdotale, il fut un modèle parfait de piété, de régularité et de travail.

M. l'abbé J.-S.-Hermann Brunault fut ordonné prêtre à St-Roch de Richelieu, à la demande du curé de cette paroisse, aujourd'hui (1903) Monseigneur de Druzipara. Le vénérable évêque de St-Hyacinthe, Monseigneur Moreau, donna l'onction sacerdotale au jeune lévite qui était devenu son sujet l'année précédente ; la cérémonie eut lieu le 29 juin 1882.

Grâce à la prière des Messieurs du Séminaire de Nicolet, grâce encore à la profonde affection de Monseigneur Moreau pour son *Alma Mater*, et au zèle du nouveau prêtre pour l'éducation de la jeunesse, il fut convenu que l'abbé Brunault continuerait son brillant et fructueux professorat dans la vieille institution de Nicolet ; il fut alors chargé de la classe de littérature, qu'il dirigea avec

un succès toujours croissant jusqu'en 1886, alors qu'il fut appelé à la charge importante et pleine de responsabilité de la direction des élèves. Comme directeur, M. l'abbé J.-S.-H. Brunault possédait véritablement "la force de l'homme tempérée pour la bonté de Dieu"; en d'autres termes, non seulement il faisait observer le règlement, la loi, mais encore et surtout la faisait aimer par les élèves. Il était à la fois tendre et sévère; et cette juste sévérité, alliée à sa modération et à sa bonté, ajoutait à son autorité et lui gagnait tous les cœurs: on sentait en lui l'autorité d'un homme né pour gouverner.

Aussi, ce fut avec tristesse que supérieurs et élèves apprirent, en 1889, l'intention de Monseigneur de St-Hyacinthe de nommer M. l'abbé Brunault premier vicaire de sa cathédrale. Tous le virent partir avec regret, et le soir où il fit, du haut de la tribune de la salle de récréation, ses adieux à ses chers élèves, bien des cœurs furent brisés et bien des larmes versées.

Comme vicaire à la cathédrale de St-Hyacinthe, M. l'abbé Brunault se distingua par son esprit de prière et par la sagesse de ses directions spirituelles; là aussi il travailla avec ardeur au bien des âmes, car il en sentait dans son cœur le prix et la beauté. Son talent d'enseignement charma tous les esprits et son aménité exquise lui gagna tous les cœurs.

Cependant, les Messieurs du Séminaire de Nicolet, de concert avec Monseigneur Gravel, ne tardèrent pas à entamer de nouveau des négociations avec Monseigneur de St-Hyacinthe: ils le supplièrent de leur donner, mais cette fois d'une manière définitive, celui dont ils déploreraient le départ à tant de justes causes. Le cœur

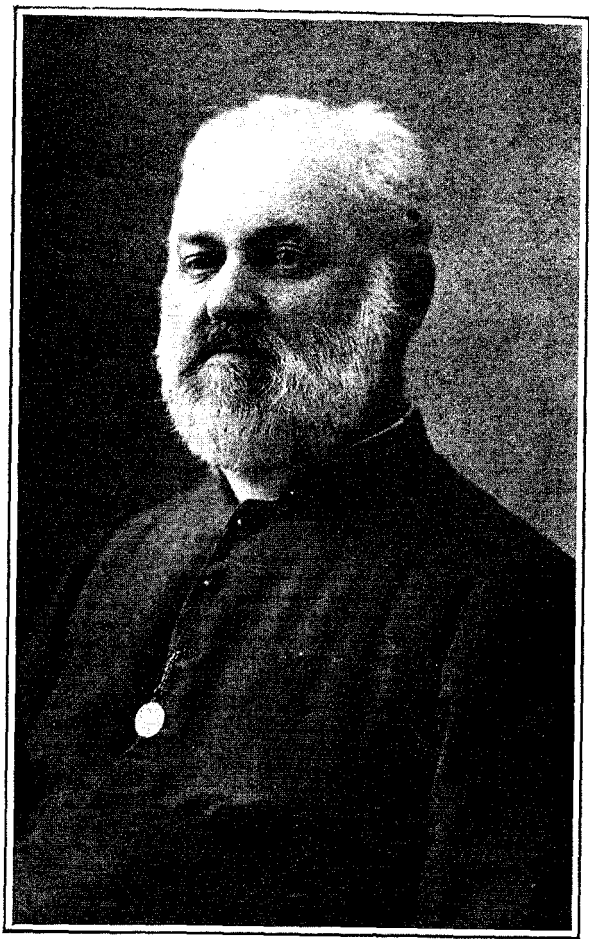
du vénérable Prélat, poussé encore par son attachement pour Nicolet, et surtout désireux de donner une marque d'affection à son évêque, céda, et l'abbé Brunault fut agrégé au diocèse de Nicolet—1891.

Par suite d'une entente entre Monseigneur de Nicolet et les directeurs du Séminaire, il fut envoyé à Rome pour y puiser les sciences sacrées, comme à leurs sources. Il fréquenta les plus célèbres universités de la Ville Éternelle et revint à la fin de sa seconde année d'études, après y avoir pris ses degrés en théologie et en droit canon. Il est le premier évêque choisi parmi les prêtres distingués sortis du Collège Canadien de Rome, et les Messieurs de Saint-Sulpice commencent déjà à recueillir les palmes qui sont le fruit de leur nouveau dévouement.

A son retour—1893—M. Brunault fut nommé professeur de rhétorique et de théologie morale. Il se prodigua pour répondre aux exigences de cette double fonction, qu'il sut encore remplir d'une manière parfaite. En 1895, M. l'abbé Brunault fut de nouveau nommé directeur des élèves, tout en conservant sa chaire de théologie.

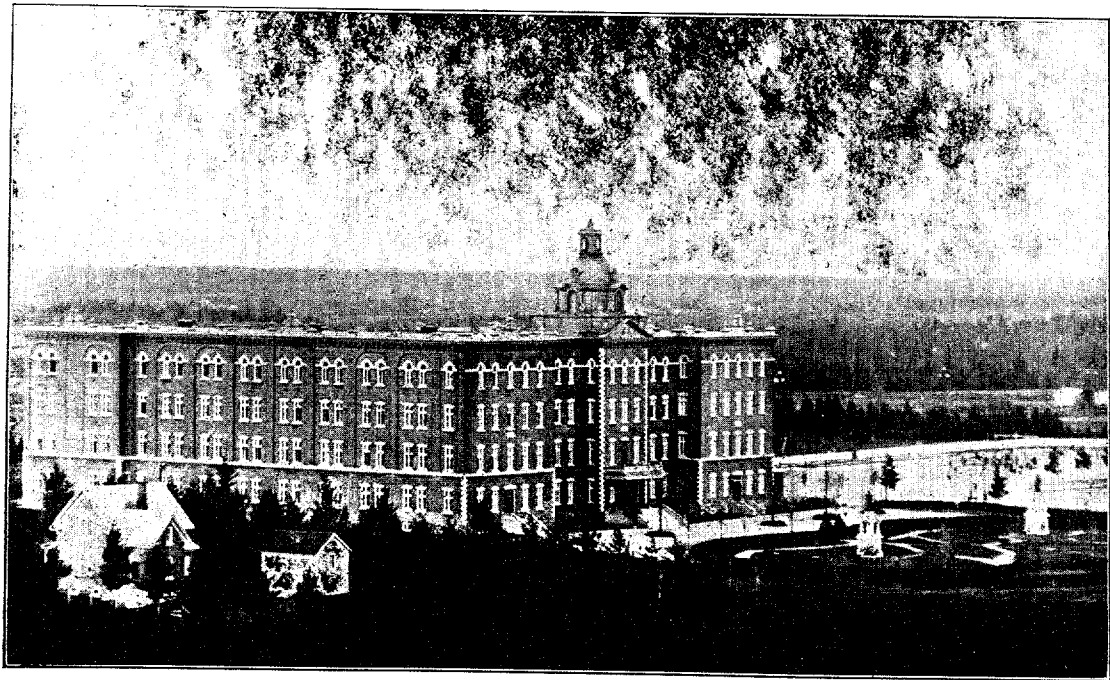
A mesure que les années s'écoulaient, il s'identifie davantage avec les nobles traditions qui font la prospérité et la gloire de nos maisons d'éducation, surtout l'oubli de soi-même et le dévouement complet à l'œuvre qui est devenue l'objectif de toute une vie. Il était dans ces dispositions lorsque la voix paternelle du Pontife Suprême l'invita à gravir les degrés du trône épiscopal."

Le 29 juillet 1900, M. l'abbé J.-U. Tessier avait le bonheur de faire bénir par Mgr Gravel, évêque de Nicolet, le magnifique temple qu'il venait d'élever à la gloire



M. L'ABBE CHARLES-EDOUARD MAILHOT

Auteur du présent ouvrage.



COLLEGE DES FRERES DU SACRE-COEUR, A VICTORIVILLE

du Très-Haut, monument qui proclame bien haut le zèle du pasteur et la générosité des paroissiens.

En même temps, Mgr E. Gravel bénit un magnifique orgue, œuvre de M. Casavant, de St-Hyacinthe.

Le 26 septembre 1900, M. l'abbé J.-U. Tessier fit la bénédiction d'une cloche pour remplacer la deuxième du carillon, qui avait été brisée. Elle fut baptisée sous les noms de Marie-Hermann-Anne.

En 1905, les Rvds Frères du Sacré-Cœur abandonnèrent leur collège commercial d'Arthabaska pour se fixer à Victoriaville. Voici ce que nous lisons dans leur annuaire :

“Le Collège du Sacré-Cœur fut fondé en 1872, à Arthabaska. Le caractère pratique et effectif de l'enseignement commercial donné dans cette institution, les positions avantageuses occupées par les anciens diplômés de cet établissement, lui amenèrent un si grand nombre d'élèves, que les Frères du Sacré-Cœur, qui le dirigent, durent songer à faire des agrandissements considérables. Mais le Collège d'Arthabaska se prêtait peu à l'érection des annexes nécessaires. Aussi, en septembre 1905, Arthabaska devint une maison de formation, et le collège fut transféré à 3 milles de là, dans la nouvelle et magnifique bâtisse élevée à Victoriaville. L'institution a conservé le nom de Collège Commercial du Sacré-Cœur.”

Le 28 novembre 1905 eut lieu la bénédiction du collège des Frères du Sacré-Cœur, à Victoriaville.

Voici le résumé donné alors par un journaliste : (1)

“Mardi de cette semaine était fête solennelle au collège

(1) Echo des Bois-Francs.

des Frères du Sacré-Cœur. Sa Grandeur Monseigneur Brunault venait bénir le nouveau collège.

A cette occasion une foule de prêtres avaient été invités. Le matin il y eut messe pontificale, célébrée par Monseigneur Brunault, assisté de Monseigneur Douville, supérieur du séminaire de Nicolet, et du Révd chanoine Lafèche, curé de Ste Anne de la Pérade.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M l'abbé Arthur McDonald, chapelain des Frères du Sacré-Cœur, ici. Nous ne pouvons reproduire *in extenso* cette pièce d'éloquence qui a été fort goûtée par toute l'assistance. Nous donnons un faible résumé de ce discours :

TEXTE : Et l'ayant regardé, il l'aima.

“ Jésus a toujours montré une grande tendresse pour les jeunes gens et surtout un grand amour pour les enfants. Or, l'Église s'associe à ces préférences de Jésus, son divin fondateur, pour les premiers âges de l'homme.

“ Elle aime l'enfance et la jeunesse, elle ne les oublie jamais. Ces Congrégations enseignantes qu'elle a fondées pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse répondent par un dévouement admirable au grand désir qu'elle a de préserver ses enfants contre les dangers d'une éducation trop mondaine. Aussi, quand elle voit qu'on veut lui ravir l'âme de ses enfants, elle s'alarme, elle proteste, elle défend avec acharnement ses droits sur ces jeunes âmes.

“ Que ceux qui prétendent aujourd'hui tout réformer dans notre système d'enseignement commencent par donner à la cause sacrée de l'éducation autant de preuves de dévouement que l'Église de notre Province en a données par ses évêques, ses prêtres et ses communautés

religieuses, et nous croirons à la sincérité de leurs sentiments. Notre devoir à nous, pasteurs, instituteurs et parents, c'est de répondre à l'amour de l'Eglise pour nos enfants et pour nos jeunes gens en nous dévouant sans cesse à la diffusion de l'enseignement chrétien et en donnant à l'instruction religieuse la première place parmi les autres sciences.

“ Le devoir des enfants, c'est de combattre sans cesse. Combat au dedans et au dehors : au dedans contre eux-mêmes par le travail, l'obéissance et la vigilance ; au dehors en prenant part à la grande lutte du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur.

“ Dans cette lutte le principe de neutralité n'est pas admis ; tous doivent se prononcer pour l'un ou pour l'autre parti. Et il faut choisir dès à présent. Une fois rendu dans le monde il sera trop tard : le courant du mal les emportera comme tant d'autres. Qu'ils se donnent donc à Celui qui seul est digne d'eux, et qu'ils montrent par leur discours et par leur conduite qu'ils sont les vrais fils de l'Eglise et les défenseurs de la vérité.

“ L'Eglise continuera sa mission, qui est d'enseigner ; et si tous font leur devoir, les liens d'amour qui unissent Dieu à l'enfance et à la jeunesse ne seront pas rompus. En terminant, le prédicateur exhorta les élèves à venir souvent, comme Marie, leur mère, dire et répéter au pied des autels : “ Voilà, Seigneur, que je viens faire votre volonté.” Et Jésus, sortant de son tabernacle, les bénira, les aimera et les conduira sûrement au port du salut.”

“ Après le dîner, servi au Collège, et auquel assistaient plus de cinquante membres du clergé des diocèses de Nicolet, de Montréal, de Sherbrooke, de St-Hyacin-

the et des Trois-Rivières, Monseigneur Brunault annonça à tous les invités que le banquet aurait lieu à six heures, que l'hon. M. Rodolphe Roy, secrétaire provincial, serait présent.

Vers les trois heures, les miliciens-cadets du collège défilèrent dans nos rues jusqu'à la gare, pour recevoir le ministre. A son arrivée, l'hon. ministre fut reçu par une salve imposante et des cris de joie. Immédiatement le défilé se mit en marche et se rendit au collège des Frères. L'Honorable Secrétaire fut reçu par les autorités du collège, le Révd Frère Provincial, le Frère directeur Octavius et un grand nombre de Frères. M. le ministre se déclara tout à fait enchanté de cette institution, dont il fit beaucoup d'éloges.

Le banquet réunit dans la grande salle un nombre considérable d'invités, religieux et laïques. Sa Grandeur Monseigneur Brunault présidait, ayant à ses côtés les Révd Frère Théodule, provincial, L'Honorable Secrétaire Provincial, M. Lavergne, député, M. Paul Tourigny, député, le maire C. Thibault, les conseillers Paul Lavigne, Thomas Buteau, Alfred Proulx, R. Paradis, J. Audet, N. Brunelle, et MM. A. F. Poulin, président, Z. Ducharme, F. X. de Billy, P. Germain, commissaires d'écoles, et le secrétaire, M. Auguste Bourbeau, journaliste. M. Nault, président de la commission scolaire de St. Hyacinthe, et M. Stenson, conseiller de l'Instruction Publique, assistaient.

LA SÉANCE

L'ouverture de la séance eut lieu par un morceau

de fanfare intitulé "Deuxième Régiment" pièce fort bien exécutée.

Immédiatement après, Sa Grandeur Mgr Brunault se leva pour souhaiter la bienvenue à l'auditoire qui remplissait la grande salle de théâtre. Monseigneur se montra très enchanté de l'enthousiasme qui anime les citoyens de Victoriaville pour cette institution des Frères, qui est appelée à former les jeunes gens dans le vrai sens de l'idée chrétienne pour la lutte du monde. Sa Grandeur est heureuse de constater que les autorités religieuses et civiles se donnent la main pour célébrer ensemble un événement qui restera comme un souvenir imposant et exemplaire pour toute notre province et particulièrement pour la petite ville de Victoriaville.

Sa Grandeur, après ces quelques paroles d'introduction, aborda la grande question de l'instruction et de l'éducation dans notre Province. Monseigneur repassa les travaux ardu accomplis par l'autorité constituée pour maintenir l'éducation morale et religieuse suivant les données de l'Eglise Catholique. Sa Grandeur démontra aussi les résultats accomplis par nos institutions enseignantes et fit voir que nous n'avons rien à envier aux voisins. Mais, remarque Sa Grandeur, un nuage, un grain d'orage semble s'élever d'un coin de notre Province, menaçant de révolutionner tout le système scolaire. Il faut réagir contre ces menées de l'ennemi qui, sous le prétexte captieux de fournir au peuple une amélioration dans le système d'instruction et d'éducation, ne cherche que le but de certaines idées trop répandues par le monde.

Monseigneur Brunault, avec des paroles vibrantes

de paternelle bonté, nous démontra le système de formation des instituteurs religieux du collège du Sacré-Cœur, d'abord le juniorat, le noviciat et finalement le scholasticat, qui répond à la formation des écoles normales. Sa Grandeur, avant de reprendre son siège, pria le ministre de donner librement ses idées sur le système actuel d'éducation et d'instruction dans notre Province. Notre très digne évêque prit son siège au milieu des applaudissements de toute la salle.

L'hon. Secrétaire Provincial, M. Rodolphe Roy, se leva et se déclara très heureux de se trouver présent dans une circonstance aussi solennelle. Il donna les raisons principales qui lui rendaient encore plus chère l'invitation à cette cérémonie mémorable. M. Roy félicita Sa Grandeur Mgr Brunault et les Rvds Frères. Puis, abordant la grande question qui préoccupe tous les esprits en ce moment, M. Roy remonta à 1847 et 1849, lors des premières législations sur l'instruction publique dans notre province. M. Roy, avec des paroles éloquentes, démontra les résultats obtenus par nos écoles, nos séminaires.

Il fit comprendre que nos gloires nationales ont été formées à ces écoles qui sont sous le contrôle du Conseil de l'Instruction Publique, lequel Conseil est sous la surveillance de nos évêques et de personnes laïques choisies respectivement parmi la classe instruite de notre province. Après de tels résultats, s'écrie l'Hon. Secrétaire Provincial, je dois vous dire, Monseigneur, que s'il y a dans un coin de notre province une voix discordante, cette voix n'a pas d'écho.

M. Roy, parlant au nom du gouvernement qu'il re-

présentait, déclare que le gouvernement n'a nullement l'intention de changer l'état de choses établi. M. Roy fit aussi l'éloge des Rvds Frères du Sacré-Cœur. Les paroles de M. Roy ont été une véritable consolation pour Sa Grandeur Monseigneur Brunault, pour le clergé et pour l'auditoire, qui savent maintenant à quoi s'en tenir sur les rumeurs sinistres qui ont eu cours depuis un certain temps. M. Roy reprit son siège au milieu d'applaudissements bien mérités.

Les pièces jouées furent "The Freedom of the Press," pièce anglaise qui nous a permis de juger de l'instruction anglaise que reçoivent nos jeunes au collège. Vinrent ensuite une jolie opérette et finalement la pièce de résistance : "Les tribulations du Marquis de la Grenouillère". Comme intermèdes, il y eut des morceaux de chant, de piano, de fanfare et de cornet.

Cette séance récréative et amusante a charmé tous les auditeurs, qui sont retournés agréablement enchantés de leur soirée.

Ce fut la fin d'un beau jour, jour glorieux à tous les points de vue, et pour Sa Grandeur Mgr Brunault, et pour les Rvds Frères, et pour les citoyens de Victoria-ville qui voient avec un œil de consolation et de joie ce magnifique monument qui non seulement fait honneur à notre ville mais qui abritera toutes les espérances de nos familles."

M. l'abbé J.-U. Tessier fut vingt ans curé de Ste-Victoire. C'est sous son administration que, grâce à son zèle, à son dévouement, à la bonne entente et à la gé-

nérosité des paroissiens, Ste-Victoire fut dotée d'une des plus belles églises du diocèse, d'un presbytère vaste et des plus confortable, d'un carillon de trois cloches, d'un superbe orgue, d'une académie pour l'éducation des jeunes garçons, que le couvent fut agrandi considérablement, et que les Révérends Frères du Sacré-Cœur établirent leur collège commercial à Victoriaville.

Après vingt années de travail incessant, tant pour le spirituel que le temporel de la paroisse, M. l'abbé J.-U. Tessier sentit ses forces diminuer et sa santé l'abandonner. Il demanda un repos. Au mois d'octobre 1906, M. l'abbé J.-U. Tessier abandonna la direction de la paroisse. Il se retira à Victoriaville, où il demeure encore, en 1914, entouré du respect et de l'affection de ses chers anciens paroissiens.

M. L'ABBÉ WILFRID-EDMOND BUISSON

QUATRIÈME CURÉ

Le successeur de M. l'abbé J. U. Tessier fut M. l'abbé Wilfrid-Edmond Buisson, curé de St-François-du-Lac.

M. l'abbé Buisson continua avec zèle et dévouement l'œuvre de son prédécesseur.

Amateur des grandes cérémonies religieuses et de la splendeur du culte, il ne négligea rien pour l'embellissement tant extérieur qu'intérieur de l'Église.

Il semblait avoir pris pour devise ces paroles du pro-

phète David : *Zelus domus tuæ comedit me* (1), ou ces autres du même prophète : *Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ.* (2)

Après une assez longue maladie, l'abbé W. Edmond Buisson décéda à Ste-Victoire, le 1er juillet 1913, et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse.

M. L'ABBÉ ONIL MILOT

CINQUIÈME CURÉ

A la mort de M. l'abbé W. Edmond Buisson, Monseigneur Onil Milot, vicaire général du diocèse de Nicolet, fut nommé curé de Ste-Victoire d'Arthabaska. Il prit possession de sa cure le 15 août 1913.

Ad multos et faustissimos annos !

M. l'abbé Pierre Joseph Onil Milot, né à Ste-Monique-de-Nicolet le 24 octobre 1857, de Pierre Milot, notaire, et de Sophie Lesieur, fit ses études à Nicolet, fut ordonné aux Trois-Rivières par Mgr Laffèche, le 25

(1) Le zèle de votre maison m'a dévoré. Psaume 68 v. 10.

(2) Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où habite votre gloire. Psaume 25, v. 8.

septembre 1881. Vicaire à Ste-Monique-de-Nicolet (1881) ; à Arthabaskaville, vicaire (1881-1883), aumônier des Frères du Sacré-Cœur (1883-1894) ; curé de L'Avenir (1894-1900), où il a fondé un couvent des Sœurs de l'Assomption, en 1896 ; de 1900 à 1910 curé de St-Germain-de-Grantham, où il a également établi un couvent des Sœurs de l'Assomption, en 1906, et construit une église, en 1907. V. G. le 17 avril 1910 ; curé de Victoriaville et V. G. H. depuis le 5 juillet 1913.

Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse de Ste Victoire, depuis sa fondation en 1865 jusqu'au 1er de janvier 1914.

Année	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1865	10	2	6
1866	90	9	35
1867	86	10	28
1868	79	9	33
1869	77	5	29
1870	60	2	26
1871	78	13	40
1872	76	18	52
1873	103	15	33
1874	97	13	53
1875	109	16	48
1876	102	6	66
1877	90	7	42
1878	68	8	31
1879	98	7	28
1880	82	11	30

Année	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1881	68	14	45
1882	85	14	39
1883	87	10	34
1884	87	14	35
1885	96	18	28
1886	82	16	63
1887	107	17	57
1888	106	21	48
1889	87	12	44
1890	106	14	47
1891	80	11	36
1892	98	11	52
1893	88	19	55
1894	101	24	37
1895	116	10	61
1896	111	23	47
1897	112	14	83
1898	130	25	72
1899	125	15	56
1900	128	18	77
1901	145	22	85
1902	153	16	73
1903	120	18	72
1904	141	16	58
1905	139	19	70
1906	154	31	96
1907	162	30	100
1908	181	35	77
1909	168	26	100
1910	177	30	103

Année	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1911	193	28	83
1912	185	32	100
1913	195	33	116
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	5418	807	2729



RÉCAPITULATION

Recensements décennaux-généraux des Bois Francs

Années	Familles	Ames
1840		1100
1850		6115
1860		10,055
1870	1916	11,891
1880	2194	12,614
1890	2506	14,694
1900	2426	13,460
1910	2761	14,966

Recensements décennaux des Bois-Francs, St-Louis de Blandford, St-Eusèbe de Stanfold, St-Calixte de Somerset, St-Norbert d'Arthabaska, St-Christophe d'Arthabaska, St-Médard de Warwick et Ste-Victoire d'Arthabaska.

CONCLUSION

EN face des ténèbres qui menacent de devenir chaque jour de plus en plus sombres sur les événements qui ont trait aux premiers jours des Bois-Francis, connaissant le désir de mes compatriotes de posséder l'histoire de leur petit pays, j'ai cru qu'il était opportun de suivre le conseil de Charles Nodier (1) : "Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

Enfouir les documents dont j'étais le dépositaire aurait été, n'est-il pas vrai, un manque de patriotisme et de générosité ?

Je me suis donc mis à l'œuvre, non pas sans une certaine frayeur. J'ai écrit et j'ai publié l'histoire des Bois-Francis. Écrire l'histoire des Bois-Francis a été pour moi, malgré le travail et la fatigue, un véritable plaisir ; mais quant à la publication, je l'ai faite par devoir et par dévouement.

Tout imparfait qu'il soit, cet ouvrage, vu la rareté des documents, vu les recherches et les études historiques qu'il m'a fallu faire, est une preuve de ma bonne volonté et de mon amour pour nos Bois-Francis.

J'espère qu'on saura m'en tenir compte.

Faire connaître, ou au moins remettre en mémoire la vie de sacrifices que nos pères ont menée lors de l'ouverture des Bois-Francis ; rappeler les actions admirables qu'ils ont accomplies pour se créer un riant avenir et nous

(1) Académicien français.

léguer un héritage dont nous devons être fiers, telle a été mon intention principale, première.

J'avouerais que, dans l'esquisse de chacune des paroisses, j'ai traité bien sommairement les questions politiques et commerciales. Car à peine les ai-je effleurées. J'aurais bien aimé donner une plus large part à ces importantes questions, mais on comprendra que ce terrain m'est assez étranger. Il aurait été, il me semble, téméraire de ma part de les aborder. Elles sont à proprement parler du ressort des hommes de professions libérales.

Quelques-uns trouveront peut-être aussi que j'ai trop restreint le territoire des Cantons de l'Est qu'on a appelé les Bois-Francis. Je me suis appuyé sur la lettre de Mgr Signay adressée à M. l'abbé Denis Marcoux en 1838. Je n'ignore pas que, plus tard, comme l'a dit M. l'abbé Charles Trudelle en 1852, cette dénomination s'est étendue à d'autres cantons : Invernes, Halifax, Chester et Ham.

Grâce à son vénérable curé, St-Ferdinand d'Halifax a son esquisse historique. Que chacun suive ce bel exemple.

J'invite ceux de mes confrères dans le sacerdoce qui en ont le temps et le goût à écrire l'histoire religieuse de leur paroisse, et messieurs les membres des professions libérales à nous donner l'histoire politique, civile et commerciale de nos Bois-Francis.

Soyons au moins collectionneurs et conservateurs de tous nos documents paroissiaux, quels qu'ils soient. "Dans une jeune colonie, a dit l'historien Garneau, chaque fait est gros de conséquence pour l'avenir." Et M. l'abbé

Charles Trudelle ajoute qu'on peut en dire autant d'une paroisse.

En contemplant le spectacle admirable de dévouement, de courage, d'énergie, de persévérance donné par nos pères, en constatant leur ardeur, leur empressement à s'enfoncer dans la forêt, condamnés à l'isolement pour une grande partie de l'année, en face du courage héroïque de ces valeureux champions de la colonisation en considérant cette sublime épopée, pouvons-nous, dis-je, rester indifférents, ne pas rechercher les causes qui ont amené des résultats qui ont dépassé toutes les espérances ?

L'étude des faits et gestes accomplis par nos pères dans les premières années de la colonisation des Bois-Francs ne nous porte-t-elle pas tout naturellement à nous demander quel pouvait être le mobile, le motif qui poussait ces hommes au caractère noble et généreux à entreprendre une oeuvre qui, humainement parlant, semblait être au-dessus de leurs forces ? Qui leur donnait la vaillance, l'énergie pour ne pas succomber, pour ne pas se laisser vaincre par le découragement ? Qui leur donnait la constance nécessaire pour persévérer dans l'accomplissement de la tâche si ardue et si difficile qu'ils avaient assumée ?

La solution de ce problème national et religieux est bien dans l'espérance inébranlable d'un avenir de prospérité qui brillait à leurs yeux ; mais, par-dessus tout, il est impossible de ne pas voir l'action de la divine Providence, qui se servait de ces hommes à l'âme magnanime pour accomplir son oeuvre, car dans l'établissement et

la colonisation des Bois-Francis, on peut et on doit dire :
" Le doigt de Dieu est là ! "

La richesse du sol de nos cantons, malgré les obstacles, les inconvénients innombrables pour les défricher, était bien de nature à inviter les jeunes gens des grandes paroisses à venir se tailler un domaine dans cette forêt qui, bien qu'encore sauvage, était remplie de charmes et d'espérances, car à cette époque, la soif de l'émigration n'avait pas encore envahi nos populations. La jeunesse canadienne ne s'était pas encore laissé illusionner par les charmes plus ou moins trompeurs de la vie des villes. On était encore amateur de la culture du sol, de la vie paisible et tranquille de la campagne.

Mais, malgré ces espérances, malgré la conviction intime de pouvoir léguer à leurs enfants un noble héritage, fruit de leurs travaux et de leurs misères, il faut reconnaître, c'est évident, l'action d'une puissance supérieure.

La force de Dieu seule a pu les soutenir en face du travail pénible à accomplir. Aux prises avec les adversités, les ennuis de toutes sortes, dans l'isolement, loin de tous ceux qui leur étaient chers, n'ayant pour toute communication que des sentiers difficiles, dangereux, à travers les forêts et les immenses savanes, exposés à tout instant à s'égarer et à périr de misère et de froid, ils ne faillirent cependant jamais. Car le Canadien est invincible, héroïque, quand il s'agit de travailler pour sa famille, sa patrie, son Dieu.

L'étude de l'histoire des Bois-Francis nous révèle encore l'action de Dieu dans le fait que cette colonie, des-

tinée par le pouvoir humain à être la propriété d'une race qui nous est étrangère par sa langue et sa religion, est devenue un centre catholique et canadien-français.

Remontons par l'histoire jusque vers 1800 ; consultons les archives nationales. Nous constaterons que le gouvernement d'alors imposa des noms anglais à tous nos cantons. " Ces noms ont été donnés, dit M. l'abbé C. Trudelle, parce que les autorités croyaient en faire un pays anglais. Pour attirer plus facilement l'immigration de ce côté, on avait choisi ces noms anglo-saxons, afin qu'ils rappelassent le pays que les colons laissaient. C'était une barrière qu'on élevait contre l'expansion de l'élément français, établi sur les bords du Saint-Laurent."

Nous remarquerons aussi que la grande majorité des terres des Bois-Francs ont été octroyées à des capitalistes anglais ou à des miliciens de même origine. Si tous ces capitalistes, ces miliciens, fussent venus se fixer sur leurs terres, que serait-il advenu de nos Bois-Francs, aujourd'hui si catholiques et si français ? La Providence, qui est toujours admirable dans ses voies, ne l'a pas voulu : elle a confié cette mission à de valeureux défricheurs canadiens. Nous devons donc des actions de grâces au Seigneur, d'abord pour nous avoir conservé un si précieux héritage. Mais la reconnaissance exige aussi que nous disions bien haut : " Honneur et gloire aux Héon, Leclerc, Beauchesne, Landry-Bercase, qui les premiers ont répondu à l'appel de Dieu. Honneur et gloire aux vail-lants missionnaires qui ont partagé les souffrances et les misères des premiers colons, qui ont supporté généreusement le lourd fardeau des sacrifices de toutes sortes qu'im-

posait alors la desserte de cet immense territoire confié à leur sollicitude pastorale. ”

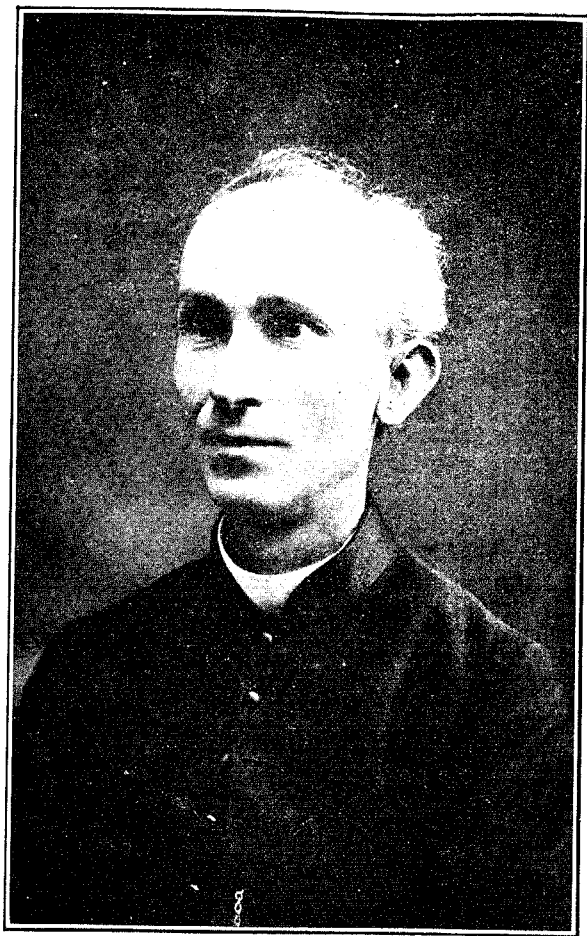
Aussi M. Bruneau a eu raison de dire, en parlant du clergé canadien : “On ne saurait trop accorder d'éloges au clergé canadien pour ce qu'il a fait pour le Canada, et quoiqu'il arrive, sa mémoire est désormais inséparable de l'histoire de ce peuple dont il est un des principaux fondateurs et dont il a été incontestablement le soutien et le sauveur dans les temps modernes. Sous la direction et le patronage de leurs prêtres, sans se soucier des lois et des combinaisons politiques de l'Angleterre, les canadiens demeurent dans leurs paroisses catholiques et françaises.”

A nous de savoir apprécier leurs mérites. Le grand titre qu'ils ont à notre reconnaissance, c'est de nous avoir conquis, gardé ce beau territoire où nous vivons si heureusement à l'ombre de la croix et de l'autel, de nous avoir légué cette petite patrie où nous parlons librement la belle langue de nos pères, le doux parler de France, où nous pratiquons en paix la religion sainte que nous avons appris à connaître sur les genoux de nos mères.

Oui, aimons les Bois-Francis, vénérons-les ; c'est un sol pétri de catholicisme et de patriotisme.

N'oublions pas la devise : *Noblesse oblige.*

Le grain de sénévé est jeté en terre. Je laisse à d'autres le devoir de le faire fructifier, en leur rappelant ce conseil d'un de nos historiens canadiens, M. Benjamin Sulte : “Chaque ancienne paroisse de la province de Québec devrait posséder son histoire écrite ;” Ou bien encore ces paroles d'un autre de nos historiens, M. l'abbé Casgrain : “Il serait grandement à désirer qu'il se ren-



M. L'ABBE P.-J. O. MILOT, V.-G. H.
Curé actuel de Sainte-Victoire d'Arthabaska.

contrât dans chacune de nos paroisses quelque annaliste qui fît revivre son passé, avec cette foule de traditions, d'épisodes qui donnent de la couleur et du charme, en un mot de la physionomie à l'histoire ; ce serait la réponse la plus victorieuse qu'on pourrait faire aux ennemis de notre race, qui seraient heureux de trouver quelques flétrissures dans notre passé.

“ Par là, on ferait voir jusqu'à l'évidence qu'il n'y a pas un seul peuple en Amérique qui ait plus de droit que nous d'être fiers de ses origines. ”

“ L'amour du sol natal, dit encore M. l'abbé C. Beaubien, si vivifiant pour une nation, y gagnerait d'autant plus qu'on sortirait des généralités pour décrire jusqu'aux moindres détails d'honneur et de gloire. Que de pages couvertes d'épisodes célèbres et de récits les plus édifiants!

Il y a eu autour de nos clochers des événements de tous genres, et nos églises ont été témoins des scènes les plus émouvantes. En faisant un choix de ces nobles choses, quel livre précieux serait offert à tous ceux qui, de près comme de loin, chérissent le berceau de leur enfance ! Pour eux, les moindres récits font revivre les plus beaux souvenirs, et il n'y a pas jusqu'aux légendes qu'ils liront avec bonheur, en se souvenant de les avoir entendu raconter souvent au toit paternel.”

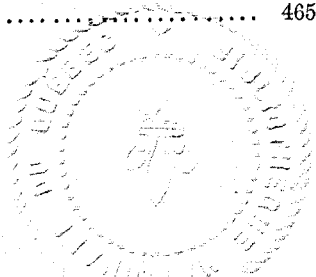
Table des Matieres

PREMIERE PARTIE

INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE I.—DÉCOUVERTE ET ÉTABLISSEMENT DES BOIS-FRANCS...	9
CHAPITRE II.—DÉNOMINATION DES BOIS-FRANCS.....	21
CHAPITRE III.—HISTORIENS DES BOIS-FRANCS.....	27
CHAPITRE IV.—TOPOGRAPHIE DES BOIS-FRANCS.....	39
CHAPITRE V.—DÉFRICHEMENT DES BOIS-FRANCS.....	59
CHAPITRE VI.—PRIVATIONS ET SOUFFRANCES DES PREMIERS COLONS DES BOIS-FRANCS.....	75
CHAPITRE VII.—LES DEUX PLUS GRANDS OBSTACLES À LA COLONISA- TION DES BOIS-FRANCS.....	91
CHAPITRE VIII.—CONSOLATIONS DES PREMIERS COLONS DES BOIS- FRANCS.....	97
CHAPITRE IX.—DÉVELOPPEMENTS DE LA COLONISATION DANS LES BOIS-FRANCS.....	113
CHAPITRE X.—LA VIE À LA CAMPAGNE IL Y A CINQUANTE ANS....	121

DEUXIEME PARTIE

Esquisse de la paroisse de Saint-Louis de Blandford.....	163
Esquisse de la paroisse de Saint-Eusèbe de Stanfold.....	209
Esquisse de la paroisse de Saint-Calixte de Somerset.....	279
Esquisse de la paroisse de Saint-Norbert d'Arthabaska.....	313
Esquisse de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska.....	335
Esquisse de la paroisse de Saint-Médard de Warwick.....	391
Esquisse de la paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska... ..	433
Recensements décennaux des Bois-Françs de 1840 à 1910.....	463
Conclusion.....	465



ERRATA

Page 182, ligne 14, lire Larue au lieu de Laure.

Page 210, avant la première ligne, ajouter—Marcoux, Clovis Gagnon,
Charles Edouard Bélanger.

Page 312, retrancher la dernière ligne.

Page 212, première ligne—retrancher beau

Page 287, 1ère ligne—au lieu d'une chapelle—lire la chapelle de Stanfold.

Page 396, ligne 12—lire 2ème rang au lieu de 5ème rang.
